



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 146 • NUMÉRO 006 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 9 juin 2011

—
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 juin 2011

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Traduction]

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

Le Président: J'ai l'honneur de déposer à la Chambre des communes le rapport de la vérificatrice générale pour le printemps 2011, accompagné d'une annexe sur les pétitions concernant l'environnement, et le rapport de la vérificatrice générale intitulé « Le Point ».

[Français]

Conformément à l'alinéa 108(3)g) du Règlement, ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des comptes publics.

AFFAIRES COURANTES

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) DE 2011-2012

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 2011-2012

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, au nom de mes collègues, la partie III du Budget des dépenses, qui comprend 95 rapports sur les plans et les priorités. Ces documents seront distribués aux membres des comités permanents pour les aider dans l'examen qu'ils feront des pouvoirs de dépenser demandés dans la partie II du Budget des dépenses.

* * *

LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DU TABAC

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le projet de règlement sur les produits du

tabac qui resserra les exigences en matière d'étiquetage des cigarettes et des petits cigares.

Le projet de règlement prévoit la publication de 16 nouveaux avertissements aux dimensions plus grandes sur les emballages de cigarettes et de petits cigares. Il interdirait également l'utilisation des qualificatifs « léger » et « doux » sur l'emballage de divers produits du tabac.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique et au deuxième Forum parlementaire sur la dimension septentrionale, tenus à Tromsø, en Norvège, les 22 et 23 février 2011.

* * *

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD) demande à présenter le projet de loi C-205, Loi modifiant le Code canadien du travail (travailleurs de remplacement).

— Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour présenter à nouveau un projet de loi qui vise à interdire l'embauche de travailleurs de remplacement ou de briseurs de grève lors d'une grève ou d'un lock-out.

Les néo-démocrates se sont toujours battus pour les droits des travailleurs et le projet de loi représente un élément très important de notre lutte. Il est essentiel de garantir que le droit à des négociations collectives libres ne soit pas miné.

Certains diront que c'est un mauvais moment pour présenter le projet de loi, mais je prétends plutôt le contraire. Nous luttons toujours pour sortir de la présente récession, et la nécessité que les travailleurs et les gestionnaires travaillent dans un esprit de collaboration, de participation et de confiance est peut-être maintenant plus grande qu'à tout autre moment de l'histoire de notre pays. Cependant, rien ne peut rompre un tel lien de confiance plus rapidement que la possibilité pour une entreprise de recourir à des briseurs de grève pendant une grève légale.

Je demande à tous les députés d'appuyer le projet de loi à chacune des trois étapes pour que nous puissions finalement nous doter d'un Code canadien du travail digne du XXI^e siècle.

Le budget

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD) demande à présenter le projet de loi C-206, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (pension et prestations).

Monsieur le Président, je suis très heureuse de présenter de nouveau mon projet de loi, qui empêcherait enfin les personnes reconnues coupables d'homicide conjugal de profiter de la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada après le crime odieux qu'elles ont commis.

Je pensais que le principe de droit reconnu depuis longtemps voulant que nul ne doive pouvoir tirer parti d'un crime valait également pour les critères d'admissibilité aux programmes de prestations du gouvernement. Imaginez ma surprise lorsque j'ai reçu une lettre dans laquelle l'auteur disait ceci:

L'un de mes proches a assassiné sa femme. Il a purgé une peine très courte pour homicide involontaire et touche des prestations de survivant du Régime de pensions du Canada depuis plus de dix ans. Étant donné qu'une ou deux femmes sont assassinées par leur conjoint chaque semaine, combien d'autres hommes reçoivent ces prestations et comment une telle chose peut-elle être légale?

J'ai fait des recherches afin de vérifier si une telle chose pouvait vraiment se produire, et j'ai constaté que rien, dans la loi, n'empêchait les personnes reconnues coupables d'homicide conjugal de toucher la prestation de décès ou des prestations de survivant. De toute évidence, il faut éliminer cette échappatoire.

Mon projet de loi vise exactement ce but. Il modifierait le Régime de pensions du Canada afin d'interdire le versement de prestations du survivant, de la prestation d'orphelin ou de la prestation de décès au survivant ou à l'orphelin d'un cotisant décédé si le survivant ou l'orphelin a été reconnu coupable de meurtre ou d'homicide involontaire à l'endroit du cotisant décédé.

L'intégrité du Régime de pensions du Canada revêt une importance énorme pour les Canadiens. Je sais que je ne suis pas la seule à dire qu'il est fondamentalement injuste qu'une personne reconnue coupable d'homicide conjugal puisse retirer un avantage monétaire d'un crime aussi odieux.

J'espère que tous les députés penseront comme moi et que mon projet de loi sera adopté rapidement.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

•(1010)

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, j'ai une motion à présenter, et je crois qu'elle recevra le consentement unanime de la Chambre.

Que, nonobstant l'ordre du lundi 6 juin 2011, dès l'adoption de la motion sur le budget, le Président ne mette pas aux voix les motions de voies et moyens nos 2 et 3 inscrites au *Feuilleton* et, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, immédiatement après l'adoption de la motion sur le budget, le Président mette au voix toute question se rattachant à la motion de voies et moyens déposée le 8 juin 2011.

[Traduction]

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, l'ajournement de la Chambre pour le congrès d'un parti politique est un usage de longue date à la Chambre. Par conséquent, conformément à l'article 56.1 du Règlement, je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, lorsque la Chambre ajournera ses travaux le 16 juin 2011, elle demeure ajournée jusqu'au lundi 20 juin 2011; que le jeudi 16 juin 2011, les heures de séance et l'ordre des travaux de la Chambre soient ceux d'un vendredi, sous réserve que les avis puissent être déposés au plus tard à 18 heures.

[Français]

Le Président: Que tous les députés qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever.

Et moins de 25 députés s'étant levés:

Le Président: Moins de 25 députés s'étant levés, la motion est adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LE BUDGET**L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 8 juin, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection en tant que Président de la Chambre.

Je tiens à souligner tout de suite que je vais partager le temps dont je dispose avec le député de Drummond.

Le budget

C'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre au nom des citoyens d'Abitibi—Témiscamingue. C'est pourquoi je veux remercier les gens de ma circonscription de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me donnant la chance de siéger ici. Je veux leur dire que je vais défendre leurs intérêts chaque jour. Je souhaite également souligner le travail de Marc Lemay, qui a travaillé pendant sept ans pour les citoyens d'Abitibi—Témiscamingue.

Nous avons, le gouvernement et moi, des opinions divergentes sur le genre de pays que nous voulons construire, et nous le voyons dans ce budget. Or comme nous partageons la même passion pour notre collectivité et le même engagement à servir nos concitoyens, j'espère que le ministre des Finances aura l'obligeance d'écouter mon message et celui de ma collectivité. En effet, le 2 mai dernier, les collectivités comme celle que je représente n'ont pas simplement choisi de nouveaux députés, elles ont envoyé un message clair au système politique canadien. Elles ont dit que nous devons changer nos vieilles manières de faire et que nous devons faire mieux.

Dans ma circonscription, plus de 50 p. 100 des gens ont voté pour le NPD, pour que les familles soient une priorité et pour que personne ne soit laissé pour compte. Ainsi, comme j'accepte humblement le mandat qu'ils m'ont confié, je peux dire que ce budget ne défend pas les intérêts des familles et des laissés-pour-compte. Ce budget place en avant les intérêts des banques les plus rentables, les intérêts des grands pollueurs et les intérêts des entreprises qui envoient nos emplois à l'étranger.

Jusqu'à la journée précédant les élections, je travaillais dans un petit centre de santé comme infirmière clinicienne aux soins intensifs et à l'urgence. Je tiens d'ailleurs à saluer tous les travailleurs du Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales, qui travaillent dur tous les jours pour préserver ce que nous avons de plus cher, soit un système de santé public. Aussi, je joins ma voix à celle de tous les autres députés néo-démocrates pour saluer tous les travailleurs de la santé de notre pays.

Ainsi, la mesure que nous sert ici le ministre des Finances visant à rembourser la dette d'étude des médecins et des infirmières travaillant dans les collectivités rurales et éloignées mal desservies est un cadeau empoisonné.

Premièrement, il fait ici complètement abstraction de plusieurs autres professionnels de la santé qui se donnent sans relâche pour notre système de santé, tels que les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, les technologues en radiologie médicale, les techniciens de laboratoire médical, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et tous les autres professionnels que je n'ai pas nommés ici.

Deuxièmement, l'offre du ministre des Finances laisse encore une fois pour compte le personnel expérimenté qui tient à bout de bras le système de santé depuis de nombreuses années et qui, chaque jour, comptabilise un nombre incroyable d'heures supplémentaires, bien souvent obligatoires, au détriment de leur famille. Cette mesure attire les nouveaux professionnels, mais elle n'attire pas le personnel expérimenté dans ces communautés mal desservies qui en ont grandement besoin.

Troisièmement, cette mesure risque de créer un clivage incroyable entre les communautés y ayant droit et les autres. On imagine les conséquences désastreuses pour l'attrait de personnel dans un hôpital n'ayant pas droit à ce remboursement si l'hôpital situé à une heure de là y a droit. Mes chers collègues ne doivent pas oublier que la pénurie de professionnels de la santé est nationale et que chaque communauté devrait avoir droit à de l'aide.

Pour finir, j'aimerais dire que cette mesure n'amènera aucun nouveau médecin ou aucune nouvelle infirmière dans le système de santé. Elle ne fera que les déplacer vers des endroits certes mal desservis, mais au détriment de plusieurs autres endroits qui ne verront en rien leur situation s'améliorer.

Elle ne fera rien non plus pour contrer le nombre de professionnels de la santé qui quittent la profession complètement épuisés après quelques années de pratique. Elle ne fera rien non plus pour diminuer le long temps d'attente dans nos urgences canadiennes.

Pour agir sur la santé, il faut agir sur la charge de travail incroyable à laquelle nos professionnels sont exposés. Ainsi, l'une des principales priorités de ce gouvernement devrait être la pauvreté car, on le sait tous, lorsqu'on est pauvre, il est très difficile de se maintenir en santé. Tous les organismes internationaux de la santé le diront: le statut socioéconomique est l'un des déterminants majeurs de la santé.

Dans ma circonscription, le boom minier a réussi à nous donner un souffle nouveau, et j'en suis contente. Toutefois il a aussi contribué à l'apparition d'une crise du logement sans précédent. Ainsi, le prix des logements et des maisons a augmenté de manière phénoménale dans des villes comme Rouyn-Noranda, entraînant encore plus de pauvreté et des situations précaires pour bien des familles. De plus, cette crise a des conséquences nuisibles pour les étudiants, qui peinent à se trouver un logement décent. Elle va même jusqu'à nuire au recrutement étudiant collégial et universitaire à Rouyn-Noranda.

• (1015)

Lorsqu'on parle de pauvreté, il ne faut pas oublier les aînés de ma circonscription. Ceux-ci ont parfois de la difficulté à trouver le sommeil parce qu'ils s'inquiètent pour leurs revenus de retraite et parce qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts, alors que leurs revenus n'augmentent pas.

Lorsque ce gouvernement nous parle d'augmenter le Supplément de revenu garanti jusqu'à un seuil maximal de 600 \$ annuellement pour une personne vivant seule — c'est-à-dire 50 \$ par mois —, il rit des aînés vivant dans la pauvreté. En 1983, lorsque je suis née, 50 \$ de plus par mois ne suffisait même pas pour sortir quelqu'un de la pauvreté, alors imaginez maintenant.

Ma région a aussi eu à composer avec des crises sans précédent dans le secteur forestier et agricole. J'ai parlé avec des gens de ma circonscription qui ont perdu des emplois à temps plein et qui doivent maintenant composer avec des emplois précaires sans avantages sociaux. Notons, par exemple, les travailleurs forestiers de Tembec ou les travailleurs agricoles des petites entreprises qui peinent à concurrencer avec les multinationales.

C'est pourquoi j'aurais aimé voir dans ce budget des crédits d'impôt à la création d'emplois dans les PME qui créent de l'emploi dans ma région, au lieu de réductions d'impôt pour des grandes entreprises qui n'en ont pas besoin et qui viennent chez moi acheter ou détruire mes petites entreprises pour envoyer les emplois ailleurs.

En terminant, j'aimerais aussi parler des peuples des Premières nations vivant sur mon territoire. Beaucoup d'entre eux m'ont parlé de leurs inquiétudes concernant les soins de santé et l'éducation. D'années en années, ils subissent des coupures dans leurs programmes de santé et dans leurs programmes d'éducation postsecondaires. Il est temps que ce gouvernement rétablisse l'aide à un niveau acceptable afin qu'ils puissent s'éduquer et se maintenir en santé.

Le budget

Les Témiscabitiens sont fiers de leur région et aimeraient que ce gouvernement les appuie réellement. Mais à la place, ce gouvernement a choisi les grandes industries polluantes en abandonnant ainsi les petites collectivités rurales vivant des situations critiques en ce qui a trait à leur expansion.

J'espère pouvoir compter sur la coopération de tous les députés de la Chambre pour adopter des solutions pratiques qui feront une véritable différence dans le comté d'Abitibi-Témiscamingue. Je compte sur notre premier ministre pour respecter le mandat qui nous a été confié à nous, les députés, pour nous permettre d'accomplir notre travail au Parlement.

Quatre millions et demi de Canadiens ont voté pour le NPD. Ils ont voté pour que soient renforcées les pensions du régime public, pour que soient améliorés les soins de santé, pour aider les familles à boucler leur budget et pour que notre économie offre de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés. En votant ainsi, ils ont choisi une opposition officielle qui met ses priorités aux bonnes places et qui n'hésite pas à les défendre. Notre mandat est clair: nous mettrons de l'avant des solutions pratiques pour les familles, nous travaillerons ensemble pour obtenir des résultats qui mettront le pays sur la bonne voie, nous nous opposerons au gouvernement quand il prendra de mauvaises décisions, et ce budget en révèle plusieurs.

Je suis honorée d'avoir été choisie pour servir les gens d'Abitibi-Témiscamingue et honorée de pouvoir travailler avec tous les députés de cette Chambre. Nous arrivons tous ici avec différentes compétences et différentes priorités, mais nous pouvons choisir de travailler ensemble de façon constructive. Sinon, ce sont des régions comme la mienne qui en paieront le prix dans ce budget.

Ainsi, je tends la main à ce gouvernement pour travailler ensemble afin que ce budget serve réellement à l'intérêt de tous les Canadiens, et bien sûr, des Témiscabitiens.

• (1020)

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue ici, à la Chambre des communes.

J'aimerais réitérer qu'on a entendu à maintes reprises de la part de plusieurs des députés du NPD qu'ils ont des choses positives à dire à propos de notre budget. J'aimerais donner la chance à la nouvelle députée de mentionner une seule mesure qu'elle a aimé en ce qui touche l'investissement en matière de recherche et développement. Elle peut choisir n'importe quel secteur, mais ce doit être quelque chose de positif.

Mme Christine Moore: Madame la Présidente, je suis heureuse de voir que le budget conservateur donne certains fonds pour la recherche dans les secteurs forestiers. Ce qui m'inquiète, c'est que souvent, les petites entreprises doivent dépenser des sommes énormes pour elles pour avoir droit à ces sommes d'argent. Si quelqu'un est obligé de dépenser 10 000 \$ pour avoir 5 000 \$, il n'est pas avancé. Ce qui m'inquiète, c'est que c'est difficile d'accès pour les petites entreprises puisqu'elles sont obligées d'investir des fonds afin de trouver quelqu'un pour faire les demandes et avoir accès à ces fonds.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, d'après les observations que la députée a faites plus tôt, je crois comprendre qu'elle travaillait dans le domaine de la santé. Or, à l'égard des soins de santé, le Bloc préférerait voir un transfert de points d'impôt au secteur de la santé publique du Québec, plutôt qu'un transfert en espèce.

La députée a-t-elle une opinion personnelle sur ce qui servirait le mieux les intérêts du Québec?

[Français]

Mme Christine Moore: Madame la Présidente, en ce qui concerne la mesure des 4 000 \$ pour le remboursement de prêt étudiant qui sera accordée aux infirmières et aux médecins de famille, et puisque le Québec a déjà son propre système de prêts et bourses, je peux dire que ceux-ci seront perdants étant donné que le Québec a choisi de limiter le nombre de prêts et de donner des bourses. Par conséquent, les infirmières québécoises recevront des remboursements moins élevés, justement parce que le Québec a choisi de donner des bourses au lieu de favoriser l'endettement étudiant. Cette mesure défavorise donc le Québec aussi.

• (1025)

[Traduction]

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Madame la Présidente, je souhaite à la députée la bienvenue à la Chambre et je vous félicite pour votre nouveau rôle.

Les gens de Thunder Bay—Rainy River, que je représente, m'ont fait part des trois problèmes les plus pressants pour eux: premièrement, le coût de la vie; deuxièmement, la sécurité de la retraite et troisièmement, les soins de santé.

Ma question concerne la sécurité de la retraite. Pendant la dernière législature, on a beaucoup parlé de la sécurité de la retraite dans le cas des entreprises qui font faillite. Je suis surpris qu'il n'y ait pratiquement rien à ce sujet dans le budget, pas même sur les augmentations du RPC.

La députée pourrait-elle nous dire un mot à ce sujet?

[Français]

Mme Christine Moore: Madame la Présidente, il est clair pour moi que le Régime de pensions du Canada doit fournir à tous les Canadiens âgés une solution stable. Il ne faut pas que les aînés vivent dans des situations précaires. Il est essentiel que le gouvernement canadien agisse pour que les pensions récompensent les travailleurs canadiens qui ont travaillé fort toute leur vie.

La vice-présidente: L'honorable député de Richmond—Arthabaska n'a le temps de poser qu'une très brève question.

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Madame la Présidente, la députée n'a pas répondu à la question de la secrétaire parlementaire sur une mesure positive du budget. Or une mesure est très importante pour le gouvernement du Québec et sa population en général, et c'est évidemment le remboursement de 2,2 milliards de dollars pour l'harmonisation des taxes.

Je veux savoir ce qu'elle pense personnellement, comme députée du Québec, de cette mesure et si elle a l'intention de faire en sorte que le budget soit approuvé en votant en sa faveur pour pouvoir, une fois pour toutes, régler ce contentieux. Je lui rappelle qu'en avril 2009, le Bloc québécois a déposé...

La vice-présidente: À l'ordre. Je dois donner le temps à l'honorable députée de répondre. Or elle dispose de moins de 30 secondes.

Le budget

Mme Christine Moore: Madame la Présidente, je suis très contente que la mesure pour régler le problème de l'harmonisation des taxes du Québec soit dans le budget, mais je considère aussi qu'il était simplement normal de l'y retrouver. Or on ne peut pas appuyer un budget seulement parce qu'il contient une bonne mesure. On y retrouve plusieurs autres problèmes, et il n'offre rien pour réduire la pauvreté. Cela dit, je suis très contente de voir que les conservateurs ont pensé à inclure cette mesure dans leur budget.

M. François Choquette (Drummond, NPD): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de me lever en cette Chambre pour la première fois au nom des citoyens de la circonscription de Drummond. Je veux remercier d'abord les très bonnes années de service de mon prédécesseur, M. Roger Pomerleau. Je veux aussi vous féliciter, madame la Présidente, pour votre nomination.

Je vais faire ici un aparté pour inviter mes collègues à venir passer leurs vacances à Drummond cet été, car du 7 au 17 juillet, c'est le 30^e anniversaire du célèbre Mondial des Cultures.

Avant tout, je veux aujourd'hui remercier les gens de ma circonscription de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je veux aussi souligner la participation démocratique d'un peu plus de 61 p. 100 des concitoyens de Drummond. Ce geste est d'autant plus important, compte tenu du cynisme politique qui règne au pays présentement. On ne peut surtout pas se pêter les bretelles en ce qui concerne le taux de participation aux dernières élections.

Pourquoi les gens se désintéressent-ils autant de la politique? Plusieurs pensent que leur vote ne sert à rien. Depuis 2006, j'encourage les gens à voter pour le NPD au Québec. Il est vrai qu'à ce moment-là, nos chances étaient assez minces, mais au moins, j'avais un argument: chaque vote équivaut à du financement pour le parti politique qui représente le mieux les aspirations des électeurs. Ainsi, ils ne seront jamais perdants et leur voix sera toujours entendue. C'est ce que je leur disais, et souvent, j'en convainquais plusieurs d'aller voter. Malheureusement, le Parti conservateur compte abolir cet incitatif à la participation politique. Cela risque de décourager encore plus les gens à aller voter.

Est-ce ce que le Parti conservateur veut? Je ne le crois pas, bien sûr. Alors, pourquoi éliminer la subvention aux partis politiques en fonction des votes obtenus? Le parti au pouvoir pourrait au moins avoir un plan de rechange pour augmenter le taux de participation aux élections. On pourrait envisager, par exemple, une forme de scrutin proportionnel ou autre chose. Mais non, il n'y a rien. On abolit une bonne formule qui a fait ses preuves, qui fonctionne bien et qui ne coûte pas cher à la population. Quel est le but du gouvernement conservateur? Veut-il museler l'opposition? J'espère que ce n'est pas le cas, car l'opposition a obtenu près de 60 p. 100 des votes et elle doit être écoutée. C'est ce que la population canadienne a demandé.

La circonscription de Drummond ne se croise pas les bras en ce qui concerne l'amélioration de son bilan environnemental. Les initiatives à cet égard se multiplient dans cette circonscription. Je vais encore parler du Mondial des Cultures. Ce festival célèbre son 30^e anniversaire du 7 au 17 juillet, et tous les députés y sont cordialement invités. Depuis 2005, le Mondial des Cultures met en place différentes mesures afin d'améliorer son bilan écologique, que ce soit la distribution de plantes, la plantation d'arbres, la récupération, etc. Cette année, j'ai une très grande nouvelle à annoncer: ces mesures permettront de compenser à 100 p. 100 les gaz à effet de serre émis durant le mondial par tous les acteurs de ce merveilleux festival. N'est-ce pas fantastique? C'est un bel exemple de geste écologiquement responsable parmi d'autres qui sont posés dans ma circonscription. Voilà une belle action concrète qui illustre

la volonté de léguer à nos enfants et à nos petits-enfants une planète saine et verte.

Mais où est le gouvernement conservateur pendant ce temps? Que font le premier ministre et son ministre de l'Environnement? Mes collègues peuvent-ils me le dire? Sur les 408 pages du budget du ministre des Finances, seules trois maigres pages concernent l'environnement. Quelle erreur! On pense avoir ici un plan pour stimuler la croissance et l'emploi, mais la croissance et l'emploi ne peuvent plus être déconnectés des considérations environnementales. Au contraire, tout est relié. Il faut arrêter de faire l'autruche, il faut se sortir la tête du sable.

De surcroît, le 4 juin dernier, Louis-Gilles Francoeur — qui n'est pas un deux de pique en matière d'environnement — titrait dans *Le Devoir: Changements climatiques — L'urgence augmente, et l'Amérique ne répond plus*.

● (1030)

L'Amérique, c'est aussi le Canada. Il écrivait dans cet article que « le seuil de 32 milliards de tonnes de GES, soit le sommet d'émissions anticipé pour 2020, et qui constitue la borne ultime à ne jamais dépasser, sera vraisemblablement atteint en 2012, soit neuf ans plus tôt. »

Je parlais en fin de semaine dernière avec une concitoyenne, Clara Hortua, qui travaille au Regroupement interculturel de Drummondville. Elle m'annonçait une formidable nouvelle, soit qu'elle et son mari sont maintenant grand-parents depuis quelques semaines. Si vous aviez vu la fierté, la joie qui pétillait dans ses yeux. Pensez-vous que Mme Hortua veut léguer à ses enfants une planète malade? Non, elle veut qu'on fasse tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger cette planète.

Or, le Canada devait réduire ses émissions de GES de 6 p. 100 par rapport à celles de 1990. Toutefois, le gouvernement conservateur a plutôt laissé déraiper totalement la situation, alors qu'en 2007, on assistait à une hausse de 26 p. 100. Cela représentait déjà un écart de 33,8 p. 100 par rapport au niveau cible établi par le Canada aux termes du Protocole de Kyoto.

J'inviterais le ministre de l'Environnement à refaire ses devoirs. S'il a besoin d'un bon professeur, qu'il me le dise; je suis enseignant de profession. À cet égard, je l'inviterais à commencer par lire la section Environnement de la magnifique plateforme électorale du NPD. Il pourrait par exemple investir massivement dans les énergies renouvelables. D'ailleurs, à cet égard, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat — le GIEC — estime que les énergies renouvelables peuvent combler d'ici 2050 près de 80 p. 100 des besoins en énergie de la planète. N'est-ce pas merveilleux, magnifique? Ne serait-ce pas un pas incroyable en avant? Ce serait une mesure courageuse et qui permettrait aussi de créer des emplois, de faire marcher l'économie, une économie verte, orientée vers l'avenir, vers le futur. Il pourrait aussi déterminer un prix pour le carbone grâce à un système d'échange de quotas, une forme de bourse de carbone. Cela fait des années qu'on en parle. Qu'est-ce que le Canada attend? Où est-il? Il pourrait aussi investir dans l'amélioration du transport en commun. Cela fait longtemps qu'on en parle, mais il n'y a pas grand-chose qui se passe.

Le budget

Bref, les Canadiens veulent du leadership en environnement. La population canadienne demande au premier ministre et à son ministre de l'Environnement de s'asseoir avec l'opposition et d'améliorer notre bilan environnemental. Nous ne pouvons plus attendre. Nous voulons des actions concrètes.

• (1035)

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais encore une fois souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue.

À un moment donné, dans son discours, je l'ai entendu parlé du sort des personnes pauvres, mais en même temps, il est en train de dire qu'il faut taxer, augmenter les impôts des personnes pauvres. Cela ne peut pas être l'un et l'autre. Il faut faire quelque chose qui va évidemment faire progresser le sort des personnes pauvres et c'est ce que nous avons fait dans notre budget avec des mesures comme le Supplément de revenu garanti pour les aînés.

J'aimerais demander qu'il fasse un commentaire par rapport à l'environnement parce que dans ce domaine, on met 870 millions de dollars sur deux ans dans un programme de qualité de l'air. Il a lu le budget, alors j'aimerais qu'il commente juste une mesure qu'il a aimée dans notre proposition sur la qualité de l'air.

M. François Choquette: Madame la Présidente, d'abord, j'aimerais dire que oui, peut-être le gouvernement met sur la table 800 millions de dollars pour l'environnement, par contre, combien de milliards de dollars seront perdus en baisses d'impôt et en subventions aux banques, aux grandes entreprises et aussi en subventions aux entreprises d'énergies fossiles. Cela n'est pas dit. On n'a pas d'argent pour l'environnement, mais on a de l'argent pour baisser les impôts des grandes entreprises. Ce n'est pas correct, ce n'est pas responsable.

[Traduction]

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Madame la Présidente, je vous souhaite la bienvenue dans votre nouveau poste. Nous sommes ravis de vous voir là. J'aimerais également féliciter le député pour son beau discours.

Je ne suis pas souvent d'accord avec les libéraux, mais M. Chrétien a fait une bonne chose quand il a mis fin à l'influence des gros capitaux dans le processus électoral. Il a éliminé les contributions des syndicats et des grandes entreprises aux partis politiques. Cela a permis d'éliminer les enveloppes brunes et d'uniformiser les règles du jeu. Maintenant, il semble que les conservateurs veulent revenir à la triste époque des enveloppes brunes. C'est un coup terrible pour la démocratie au Canada.

Les conservateurs disent qu'il y a là un lien avec l'augmentation des impôts. Nous ne parlons pas d'augmenter les impôts. Nous voulons qu'il y ait une réduction des allègements fiscaux accordés aux grandes entreprises.

[Français]

M. François Choquette: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question.

L'abolition de la subvention permettant aux partis politiques de profiter de chaque vote qu'ils reçoivent est vraiment une erreur, disons-le. Notre taux de participation au vote, 60 p. 100 aux dernières élections, est horrible. Or cette subvention est un incitatif à voter. Quand mes élèves obtenaient une note de 60 p. 100, je ne les félicitais pas beaucoup. Je leur disais qu'ils devaient faire mieux. C'est ce qu'il faut faire ici. De plus, on court le risque de voir revenir les influences énormes des grandes entreprises en ce qui a trait au financement des partis politiques.

[Traduction]

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé avec passion de l'environnement et de la croissance économique. C'est là-dessus que porte ma question.

Dans la circonscription de Charlottetown, et dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes devenus des chefs de file de l'énergie verte, mais nos aspirations à cet égard ont été restreintes par le fait qu'aucune mesure n'est prévue dans le budget et le discours du Trône pour l'installation d'un câble entre l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme. C'est un engagement que le chef de l'opposition et notre parti avait pris lors de diverses campagnes électorales.

Étant donné la passion du député pour l'environnement et le développement économique, j'aimerais lui demander ce qu'il pense du manque d'engagement à cet égard dans le budget.

• (1040)

[Français]

M. François Choquette: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Il est incroyable et aberrant que le gouvernement conservateur n'ait pas fait plus de place à l'environnement dans son budget et qu'il n'encourage pas davantage les initiatives qu'il y a dans ma circonscription de Drummond, par exemple, ou dans celle de mon collègue. Le NPD avait un slogan, « Travaillons ensemble », mais ce n'est pas qu'un slogan, c'est un engagement que nous avons pris. Nous voulons travailler ensemble et tendre la main au Parti conservateur, je le répète. Nous lui offrons notre aide, car nous savons qu'il en a besoin. Le ministre de l'Environnement a besoin de notre aide, et il nous fera plaisir de l'aider à améliorer son bilan énergétique.

[Traduction]

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, je vous félicite d'avoir de nouveau été nommée à votre poste. J'ai travaillé sous votre vice-présidence au cours de la 40^e législature et vous avez fait un excellent travail. Je suis heureux à l'idée de travailler à nouveau avec vous et avec tous les parlementaires au cours de la 41^e législature.

Je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Northumberland—Quinte West. Je veux également féliciter le député qui a été réélu pour la deuxième fois à la Chambre des communes.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole au cours de la 41^e législature, je dirai bien humblement que je suis très heureux de représenter une fois de plus les électeurs de Westlock—St. Paul. Je les remercie de m'avoir fait confiance en m'élisant pour la troisième fois consécutive.

C'est un honneur de représenter une circonscription riche et diversifiée qui comprend tout, des agriculteurs jusqu'aux travailleurs des secteurs pétrolier et gazier en passant par les militaires de deux bases des Forces canadiennes, la garnison d'Edmonton et la 4^e escadre Cold Lake. C'est un honneur de travailler avec tous les électeurs et je me réjouis à l'idée de les représenter au cours de la 41^e législature.

Les hommes et les femmes politiques ont l'habitude d'obtenir des mandats forts en Alberta, mais obtenir un mandat canadien aussi fort pour mettre en oeuvre le plan des conservateurs d'abaissement des impôts, de création d'emplois et de croissance nous donne une excellente occasion, pas uniquement à mon parti, mais à tout le Canada, de montrer ce que nous pouvons vraiment faire.

Le budget

Je dirai comme mon vis-à-vis que nous devons faire les choses différemment, que nous devons faire de la politique différemment et faire en sorte que plus de 60 p. 100 des électeurs votent. Cependant, la manière de le faire, ce n'est pas par des querelles partisans. Ce n'est pas de s'opposer à tout. Il s'agit plutôt de faire des critiques constructives et de travailler avec les autres partis. Que le gouvernement soit majoritaire ou minoritaire, tous les députés ont reçu de leurs électeurs le mandat de travailler tous ensemble. Même si nous avons reçu un mandat fort de ce côté-ci de la Chambre, je serai heureux de travailler avec mes collègues au cours des quatre prochaines années et demie.

Je remercie tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps pour travailler aux campagnes, pas uniquement la mienne ou celle des conservateurs de tout le Canada, mais tous ceux qui ont sué sang et eau au service d'un candidat. Ces gens sont à la source de notre démocratie.

Comme l'a expliqué Benjamin Franklin, « La démocratie, c'est deux loups et un agneau votant ce qu'il y aura au dîner. La liberté, c'est un agneau bien armé qui conteste le scrutin. » Chacun des électeurs était bien armé en se rendant au bureau de scrutin.

J'aimerais prendre un instant pour dire aux gens de Slave Lake, en Alberta, de même qu'à tous ceux qui sont touchés par les feux de forêts dévastateurs dans ma province et ailleurs au pays, que les pensées et les prières de ma famille, mais aussi celles de tous les Canadiens, sont avec eux.

J'ai passé trois jours à Athabasca, où 2 800 citoyens ont accueilli 4 000 ou 5 000 personnes dans leur collectivité et les ont hébergées pendant trois ou quatre jours. C'était réellement incroyable à voir. J'aimerais remercier tous les bénévoles qui ont pris le temps de donner généreusement pour cette cause si juste. Les habitants de Slave Lake demeurent dans nos pensées et nos prières.

Les campagnes électorales représentent toute une leçon d'humilité, comme nous le savons si bien. Lorsque j'ai parcouru ma circonscription au cours de la dernière campagne, que ce soit à Westlock, à Morinville, à Legal ou à Clyde, les électeurs voulaient savoir non seulement ce que leur représentant et le premier ministre avaient accompli depuis cinq ans et demi, mais aussi quels étaient nos plans pour l'avenir. Ils étaient très reconnaissants de la bonne situation du Canada sur la scène internationale. Ils savaient que nous avions un plan pour lutter contre la récession et que nous nous en étions sorti mieux que la plupart des autres pays dans le monde. Toutefois, ils voulaient savoir si nous avions un plan pour l'avenir. Ils demandaient quels étaient nos projets pour aider le Canada à se sortir de ce redressement économique fragile.

Par dessus tout, ces personnes n'étaient pas le moindre intérêt par les platitudes. Aux six forums ou plus auxquels j'ai assisté, les participants ne voulaient pas entendre de belles paroles vides et des promesses électorales. Ce qui les intéressait, c'était l'obtention de résultats concrets pour les Canadiens.

• (1045)

J'ai eu la chance d'être membre d'un parti qui avait déjà déposé un plan très détaillé et complet le 22 mars, un plan pour l'emploi et la croissance prévoyant de bas impôts, un plan pour lequel j'ai fait campagne très énergiquement auprès de mes électeurs. Je leur ai parlé de certaines mesures importantes, mais je ne me suis pas contenté de faire valoir que nous avions un plan pour nous sortir de la récession économique en réduisant les impôts.

On entend trop souvent dire que ces réductions d'impôts sont pour les riches et pour les grandes sociétés, mais un grand nombre d'entre elles touchent les entreprises de ma circonscription. Les

petites collectivités comme Cold Lake et St. Paul, en Alberta, qui comptent 4 000 ou 5 000 habitants, ont également 20, 30 ou 40 entreprises que cela touchera et ces entreprises ont une influence sur le nombre d'emplois offerts dans la région.

Les Canadiens, les Albertains et les citoyens de ma circonscription l'ont compris. Ils ont compris que nous devions nous en sortir en stimulant la croissance. Ils ont compris que nous ne pouvions pas pénaliser les Canadiens en alourdissant leur fardeau fiscal. Ils ont compris que nous ne devions pas faire de promesses excessives, non seulement pendant la campagne électorale, mais une fois que nous serions de retour à la Chambre. Nous ne pouvions pas simplement promettre de donner plus, car il faut que cet argent sorte de la poche de quelqu'un.

Une des mesures que les gens ont beaucoup appréciée dans notre budget était le crédit d'impôt pour les pompiers. J'ai fait valoir aux gens de Mallaig combien il était important d'offrir ce crédit d'impôt aux pompiers, que ce n'était pas seulement pour accorder une compensation financière aux pompiers volontaires qui sont, en fait, les seuls pompiers que nous ayons dans ma circonscription et qui donnent 200 ou 300 heures de leur temps pour répondre aux appels.

À Goodridge, j'ai eu l'occasion de remettre des médailles à au moins une douzaine de personnes qui avaient servi leur communauté pendant plus de 25 ans en tant que pompiers volontaires. Ces pompiers m'ont dit que les gouvernements leur avaient toujours promis cette mesure et qu'ils en avaient souvent parlé. J'étais fier de faire partie d'un gouvernement qui a non seulement fait cette promesse, mais l'a effectivement inscrite dans son budget. Ce budget n'avait pas été adopté, mais nous avons maintenant la possibilité de le présenter une nouvelle fois et cette mesure figure de nouveau dans le budget de 2011.

Je suis fier de rendre hommage au travail et au dévouement de nos pompiers volontaires, non seulement dans les régions rurales de l'Alberta, mais dans l'ensemble de notre pays. Il ne s'agit pas seulement d'un avantage financier; il s'agit de reconnaître le dur travail qu'ils accomplissent. Ne serait-ce que pour cela, les pompiers de ma région devraient être l'une des raisons pour lesquelles les députés devraient voter pour ce budget.

J'ai également parlé aux aînés de St. Paul des 300 millions de dollars prévus pour le Supplément de revenu garanti. Je leur ai expliqué qu'il ne s'agissait pas d'aider les personnes qui disposaient déjà de pensions confortables. Les aînés à qui j'ai parlé voulaient être certains que l'augmentation du SRG viendrait en aide aux plus pauvres des aînés, ceux qui n'ont pas de pensions, qui n'ont pas eu la possibilité de cotiser au Régime de pension du Canada autant que les aînés d'aujourd'hui ont pu le faire ou que le feront ceux de ma génération. Ils voulaient être certains que cette majoration de 600 \$ pour les personnes vivant seules et de plus de 800 \$ pour les couples, dont bénéficieront environ 680 000 aînés du pays, serait inscrite dans le budget.

Encore une fois, c'est une chose que les élus ont promis pendant des années, mais qui n'a jamais vraiment été accomplie. Notre gouvernement a non seulement inscrit cette mesure dans notre budget le 22 mars, mais il l'a maintenue dans le dernier budget. Ne serait-ce que pour cette raison, les députés d'en face devraient penser à ces 680 000 aînés lorsqu'un grand nombre d'entre eux voteront pour la première fois à la Chambre sur le budget.

Le budget

Depuis cinq ans et demi, l'un des principaux problèmes qui se posent dans ma circonscription, et en particulier dans la région de Lakeland, c'est le recrutement de médecins, à tel point que j'ai dû rencontrer les membres du conseil de médecins et de bénévoles de la communauté chargé de recruter des médecins dans la région. J'ai aussi rencontré des conseillers municipaux et même des députés provinciaux, qui ne souhaitaient pas tous siéger au comité. Nous avons discuté des mesures qu'il fallait prendre pour que des médecins viennent s'installer dans la région afin que les collectivités rurales ne dépendent pas toujours de médecins formés à l'étranger. Les habitants de ma circonscription ont droit à d'aussi bons médecins omnipraticiens et à la même qualité de traitement que les habitants d'Edmonton, de Calgary et de Toronto.

● (1050)

C'est un enjeu très important. Les mesures qu'a prises le premier ministre et les 40 000 \$ d'exonération du remboursement des prêts des médecins que le ministre des Finances a inclus dans le budget du 22 mars ont été très bien accueillis.

Avant d'esquiver les questions de l'opposition, je tiens à dire que c'est un grand honneur de représenter mes électeurs au sein d'un gouvernement conservateur à qui on a accordé un mandat aussi fort.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Madame la Présidente, je souhaite au député un bon retour à la Chambre. J'ose espérer qu'il n'évitera pas les questions de l'opposition. Nous serions véritablement surpris et ravis que les conservateurs répondent effectivement aux questions de l'opposition. C'est précisément ce que nous souhaitons.

J'aimerais revenir à la question des pompiers, parce qu'aucun gouvernement ne les a traités avec plus d'irrespect que le gouvernement conservateur. Nous savons, à l'instar de l'ensemble des députés, qu'il y a six ans, le NPD a présenté une motion à la Chambre pour créer un fonds d'indemnisation des agents de la sécurité publique, en l'occurrence les pompiers et les policiers du Canada. Les conservateurs ont voté en faveur de cette motion néo-démocrate que le Parlement a adoptée. Or, cinq ans plus tard, nous attendons toujours la mise en oeuvre du fonds d'indemnisation des agents de la sécurité publique.

En pratique, cela signifie que lorsqu'un pompier ou un policier meurt en service, sa famille est laissée sans ressources. Cette situation constitue un manque de respect grave à l'égard de la famille des pompiers et des policiers canadiens.

Ma question est fort simple. Quand le gouvernement agira-t-il et mettra-t-il en place le fonds d'indemnisation des agents de la sécurité publique pour indemniser la famille des pompiers et des policiers qui perdent la vie dans l'exercice de leurs fonctions?

M. Brian Storseth: Madame la Présidente, je félicite le député d'avoir été réélu à la Chambre. Je suis heureux de constater qu'il a tourné une nouvelle page et qu'il se révélera une force positive au cours de cette 41^e législature.

Voilà ce que je sais au sujet de cet élément du budget. Je me suis entretenu avec un ancien pompier bénévole et avec son fils. Le père a servi pendant plus de 30 ans comme pompier volontaire dans notre région et son fils a suivi son exemple et fait la même chose aujourd'hui. Lorsque ces citoyens parlent de mesures concrètes, ils mentionnent le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Ils espèrent que le député de Burnaby—New Westminster ne se servira pas de cela comme excuse pour voter contre le budget et qu'il appuiera les pompiers bénévoles en reconnaissant l'excellent travail que ces derniers font pour les Canadiens d'un océan à l'autre. Je sais que nous pouvons compter sur le député.

● (1055)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement a décidé de fermer la Commission canadienne du blé. Les répercussions de cette décision seront très importantes.

Comme le député vient des Prairies, il sait certainement que la vaste majorité des cultivateurs de blé de cette région préfèrent que la Commission canadienne du blé reste en place.

Le député peut-il expliquer pourquoi le gouvernement a pris une décision qui va à l'encontre de la volonté d'une majorité d'agriculteurs des Prairies, qui souhaitent plutôt le maintien de la Commission canadienne du blé?

M. Brian Storseth: Madame la Présidente, je sais que la population d'un bout à l'autre du pays nous a confié un mandat solide.

Chacune des circonscriptions rurales qui sont touchées par la Commission canadienne du blé nous a confié un mandat particulièrement fort. Des agriculteurs m'ont dit vouloir qu'on leur donne la même option que celle accordée à leurs collègues ontariens pour ce qui est de la vente des céréales et du blé qu'ils produisent.

Je crois comprendre que le député vient du centre-ville de Winnipeg. Je peux lui expliquer ce que signifie pour les agriculteurs une augmentation des revenus dans l'ensemble des Prairies de 1 milliard de dollars. Ces revenus ne proviendraient pas de subventions, mais plutôt du fait que les agriculteurs seraient en mesure de vendre directement leurs céréales et leur blé.

Il ne s'agit pas de mon point de vue personnel, mais plutôt des conclusions figurant dans les nombreux rapports portant sur les pratiques efficaces de la Commission canadienne du blé.

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Madame la Présidente, il me semble que les députés de l'opposition sont extrêmement réticents à l'idée de recueillir eux-mêmes des fonds à l'appui de leur campagne électorale.

Je prierais mon collègue de nous en dire un peu plus sur ses déplacements dans sa circonscription. Il en profite alors pour discuter avec les gens, et ceux qui l'appuient lui remettent un chèque de 10 \$ ou de 20 \$. C'est mieux que d'obliger les contribuables à appuyer des partis dans lesquels ils ne croient pas.

Mon collègue pourrait-il nous dire ce qui se passe quand on recueille de l'argent pour sa propre campagne électorale?

M. Brian Storseth: Madame la Présidente, j'ai pu constater, en parcourant ma circonscription, que les gens souhaitaient qu'on élimine la subvention par vote. Ils espéraient que nous pourrions le faire au cours de notre mandat de quatre ans. Ils croient que les contribuables n'ont pas à subventionner les partis politiques, dont les frais devraient être assumés par leurs membres.

Il ne s'agit peut-être que de 30, 40 ou 50 millions de dollars, mais cet argent serait plus utile s'il était affecté au programme Nouveaux Horizons pour les aînés ou à un autre programme qui a vraiment des incidences sur la vie quotidienne des Canadiens. Voilà ce que les gens attendent de nous. C'est pour cela qu'ils ont donné un fort mandat au gouvernement.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de revenir à la Chambre. C'est en même temps un honneur et un privilège de représenter les bonnes gens de Northumberland—Quinte West. Je voudrais aussi féliciter le député de Westlock—St. Paul pour sa réélection.

Le budget

Je tiens à remercier encore une fois du fond du cœur tous ceux qui ont travaillé pour notre campagne afin de me permettre de revenir dans cette auguste Chambre. C'est pour moi le plus grand des honneurs et des privilèges. Je m'engage envers tous les citoyens de la circonscription de Northumberland—Quinte West à faire tout mon possible en leur nom.

Je voudrais aujourd'hui mettre en évidence les avantages de ce sixième budget de notre gouvernement ainsi que ce qu'il représente pour les électeurs de Northumberland—Quinte West de même que pour tous les Canadiens.

Comme les députés le savent, le gouvernement actuel est déterminé à réaliser un plan de faible fiscalité pour les Canadiens afin de contribuer à la croissance de l'emploi et à la prospérité économique tout en appuyant les familles et les aînés canadiens.

Nous vivons encore une période d'incertitude économique. Je crois que ce budget en tient compte en prévoyant les mesures qu'il faut pour appuyer les Canadiens et limiter les dépenses du gouvernement.

L'étape suivante du Plan d'action économique du Canada sera axée sur quatre grands domaines : le soutien de la création d'emplois, l'appui aux familles et aux collectivités, l'investissement dans l'innovation, l'éducation et la formation et le maintien de l'avantage financier du Canada.

Pour favoriser la croissance de l'emploi, le budget du gouvernement appuiera la création d'emplois en prolongeant l'application de la déduction pour amortissement accéléré pour aider le secteur manufacturier à faire de nouveaux investissements dans les machines et équipements, en prévoyant un crédit ponctuel à l'embauche d'au plus 1 000 \$ afin d'encourager les petites entreprises à engager davantage de personnel et en appuyant les jeunes entrepreneurs grâce à un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars dans la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs.

Le budget comprend également des initiatives en faveur des familles et des aînés. Le Plan d'action économique du Canada aidera les aînés en bonifiant le Supplément de revenu garanti versé aux aînés à faible revenu d'un montant pouvant atteindre 600 \$ pour les célibataires et 840 \$ pour les couples, ce qui profitera à plus de 180 000 personnes âgées partout dans le pays. Le budget renforcera le programme Nouveaux Horizons en lui affectant 10 millions de dollars de plus afin de favoriser le bénévolat, le mentorat et la participation sociale des aînés. Il augmentera en outre le crédit d'impôt pour frais médicaux en éliminant le plafond des frais admissibles pouvant être déclarés au nom d'un parent à charge.

En ce qui concerne les familles canadiennes, le Plan d'action économique du Canada les aidera grâce à des initiatives ciblées comme le crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, qui s'applique à un montant maximal de 500 \$ de dépenses admissibles au titre de programmes d'activités artistiques, culturelles et récréatives; le crédit d'impôt pour aidants familiaux, qui fournira un maximum de 2 000 \$ aux personnes qui s'occupent d'être chers ayant une déficience; le prolongement du programme écoÉNERGIE Rénovation—Maisons, qui aide les familles à réduire leurs coûts de chauffage et d'électricité en rendant leur maison plus éconergétique.

Le budget définit des cibles et des initiatives qui seront bénéfiques pour tous les Canadiens. Toutefois, il propose aussi divers éléments qui seront à l'avantage de ma circonscription, Northumberland—Quinte West. Au cours des consultations publiques et tout au long de la campagne électorale, je me suis entretenu avec des milliers d'électeurs qui voulaient se faire entendre à Ottawa

et porter leurs priorités à l'avant-scène de la vie politique canadienne. J'estime que le budget tient compte de leurs priorités, et je voudrais attirer l'attention sur les mesures budgétaires qui revêtent une importance particulière pour ma circonscription.

D'abord et avant tout, le gouvernement a prévu 20 millions de dollars sur les deux prochaines années pour le Programme de développement de l'Est de l'Ontario, qui est essentiel si on veut financer et appuyer les sociétés d'aide au développement des collectivités locales. Celles-ci assurent des services directs de conseils et de consultation aux entreprises locales et favorisent la croissance et la prospérité dans la circonscription de Northumberland—Quinte West.

Deuxièmement, au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement appuiera de grands secteurs de l'économie, dont l'agriculture, la fabrication et le tourisme en consacrant des centaines de millions de dollars à l'innovation, à l'investissement et à la diversification des marchés.

• (1100)

Troisièmement, le gouvernement est déterminé à légiférer pour rendre permanente la remise de la taxe sur l'essence aux municipalités. Ainsi, un investissement annuel total de 2 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence sera consacré aux priorités des municipalités canadiennes en matière d'infrastructure. Cette mesure montre également que le gouvernement est conscient des difficultés que les Canadiens à faible revenu doivent affronter, car elle vise à éviter que les coûts des infrastructures ne soient pas refilés aux contribuables locaux.

Quatrièmement, le gouvernement mettra en place un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, qui servent avec courage les collectivités. Ce crédit d'impôt est fort important pour un grand nombre de mes électeurs qui habitent dans des localités qui doivent souvent recourir aux pompiers volontaires.

Enfin, l'Ontario recevra des transferts fédéraux d'un niveau record, soit quelque 17,7 milliards de dollars, en hausse de près de 7 milliards de dollars par rapport à ce que versait l'ancien gouvernement. Qui plus est, l'Ontario recevra un soutien accru au titre des soins de santé, 10,7 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 40 p. 100. Pour les services sociaux, la province recevra plus de 4,5 milliards de dollars. Là encore, la hausse est de 40 p. 100. Cette aide accrue aidera les hôpitaux, les écoles et d'autres services sociaux essentiels dans la circonscription de Northumberland—Quinte West.

Les Canadiens ont fait leurs demandes, et le gouvernement a écouté. Au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement a réclamé des Canadiens un mandat solide. Il a toujours dit clairement ce que serait sa politique budgétaire s'il était reporté au pouvoir pour servir les Canadiens.

Le budget de 2011, qui constitue la prochaine phase du plan d'action du Canada, est le digne reflet de ce mandat solide que les Canadiens ont accordé au gouvernement. Il prévoit une fiscalité peu élevée, propre à encourager la croissance de l'emploi tout en aidant les aînés et les familles. Voilà pourquoi j'invite tous les députés à appuyer le budget fédéral que le gouvernement conservateur propose pour 2011.

Le budget

• (1105)

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Madame la Présidente, nos collègues d'en face, les conservateurs, parlent beaucoup de la notion de *hard working*, comme on le dit en anglais, et des gens qui travaillent très fort. Quand j'ai rencontré plusieurs centaines de propriétaires de PME, j'ai constaté qu'effectivement, ce sont eux qui maintiennent l'économie à bout de bras. Ce ne sont pas les baisses de taxes accordées aux grandes banques qui maintiennent l'économie à bout de bras. Ces gens travaillent fort et ils sont fatigués. Ils travaillent 16 heures par jour.

Nous avons, dans notre plateforme, l'idée de leur accorder une aide massive pour la création d'emplois. On parlait de 3 000 \$, 4 000 \$ ou 5 000 \$ pour permettre la création d'emplois et l'embauche afin que ces gens puissent peut-être envisager la possibilité de prendre trois jours de congé l'été. En plus, ce genre d'initiative ne coûte pas très cher au Trésor parce que cela crée de l'emploi et qu'ultimement, ces gens vont payer de l'impôt dans un cycle de deux ou trois ans.

J'aimerais savoir comment mon honorable collègue justifie, devant les propriétaires de PME de sa circonscription, que le gouvernement ne se lance pas dans un programme massif d'aide à l'embauche, mais qu'il diminue plutôt, encore une fois, les impôts des banques et des pétrolières.

[Traduction]

M. Rick Norlock: Madame la Présidente, je souhaite la bienvenue à mon collègue à la Chambre.

Il ne se souvient pas ou il n'a pas fait assez de recherches. S'il consulte les budgets précédents, il découvrira que nous avons en fait réduit les impôts des petites et moyennes entreprises, les faisant passer de 12 à 11 p. 100. Nous avons également augmenté les recettes qu'elles peuvent toucher avant de devoir payer ces impôts.

S'il lit le budget attentivement, il remarquera aussi qu'un crédit au titre de l'embauche de 1 000 \$ est accordé afin que les petites et moyennes entreprises, mais surtout les petites, puissent être exonérées de verser des cotisations d'assurance-emploi. J'ai discuté avec de nombreux propriétaires de petites entreprises dans ma collectivité et parfois, ce sont les petits montants qui nuisent à la création d'emplois. Il s'agit là d'une économie additionnelle dont peuvent bénéficier les petites entreprises.

Le député oublie également que, dans l'un de nos budgets antérieurs, nous avons inclus dans l'assurance-emploi des prestations de maternité pour les entrepreneurs, dont la plupart sont des femmes, afin de leur permettre de mieux gérer leur entreprise et de faire des plans pour leur famille et l'avenir.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Madame la Présidente, le député a fait allusion au crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants et, du même souffle, a souligné à quel point le budget profiterait à tous les Canadiens. Toutefois, puisqu'il ne s'agit pas d'un crédit d'impôt remboursable, les gens qui ne paient pas d'impôt n'obtiendraient rien de ce crédit. À mon sens, seulement les bien nantis en retireraient des avantages financiers, mais ceux qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts tireraient encore plus de l'arrière.

Le député pourrait-il expliquer comment ce crédit est avantageux pour tous les Canadiens?

M. Rick Norlock: Madame la Présidente, je souhaite à la députée un bon retour à la Chambre. Nous étions tous deux ici durant la dernière législature.

La députée se souviendra des budgets précédents, dont certains ont été appuyés par son parti. Depuis que notre parti a pris le pouvoir, nous avons réduit l'impôt sur le revenu des particuliers au point où près d'un million de Canadiens ne paient plus d'impôt fédéral. C'est vraiment une bonne chose pour un grand nombre de contribuables qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Nous avons aussi réduit la taxe à la consommation, c'est-à-dire la TPS, en la faisant passer de 7 p. 100 à 6 p. 100, puis à 5 p. 100. Ainsi, les Canadiens paient maintenant moins de taxes et d'impôts fédéraux qu'auparavant.

J'aimerais mentionner ce que cet incitatif fiscal apporte dans le cas des jeunes Canadiens qui participent à des activités artistiques et culturelles. Un grand nombre de familles comptent deux ou trois enfants. Par exemple, si les deux enfants d'une famille jouent au hockey mineur et suivent aussi des cours d'art, un crédit d'impôt est prévu dans chaque cas. La famille pourrait donc bénéficier de crédits d'impôt totalisant 2 000 \$.

• (1110)

Mme Cathy McLeod (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Souris—Moose Mountain.

Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la 41^e législature, je tiens à remercier les électeurs de Kamloops—Thompson—Cariboo, qui ont jugé bon de m'élire une deuxième fois. Je m'engage à faire mon possible pour promouvoir les intérêts de notre circonscription.

Je veux aussi remercier les bénévoles. Peu importe le parti qu'ils appuient, les Canadiens doivent beaucoup aux bénévoles qui ont aidé tous les députés à mener leur campagne. Au cours de ces cinq semaines, ils ont passé de nombreuses heures à installer des pancartes, à cogner aux portes et à répondre au téléphone.

La dernière fois que j'ai pris la parole pour parler du budget était le 24 mars. À ce moment-là, nous formions un gouvernement minoritaire. Après un bref intermède, je suis heureuse d'être de retour ici, au sein d'un gouvernement conservateur qui jouit d'une solide majorité, et de passer à la deuxième étape de notre Plan d'action économique.

Premièrement, il importe de faire un retour sur une première étape fructueuse. Nous avons un plan et il a bien fonctionné, alors que sévissait la pire récession économique mondiale depuis les années 1930.

Hier, j'écoutais le chef de l'opposition demander où se faisait la création d'emplois. Je vais dire quelques mots sur ce point et sur la façon dont la première étape du Plan d'action économique a fonctionné. J'expliquerai ensuite pourquoi la deuxième étape et le budget sont si importants.

Au cours des 24 derniers mois, dans la circonscription de Kamloops—Thompson—Cariboo, 24 usines ont repris leur activité ou ont recommencé à fonctionner à pleine capacité. En avril 2009, le taux de chômage dans la région de Cariboo était de 12,1 p. 100. En avril 2011, il avait baissé à 7,1 p. 100. De même, à Kamloops, le taux de chômage atteignait 10,6 p. 100 en 2009, alors qu'il se situe maintenant à 8,6 p. 100.

Le budget

Depuis le mois de juillet 2009, pas moins de 540 000 emplois ont été créés. Par conséquent, lorsque le chef de l'opposition demande où sont créés les emplois, la réponse est là. Que se passe-t-il? C'est simple, des entreprises se relèvent, reprennent leur activité et font des investissements.

Je vais donner brièvement quelques exemples. L'usine de Canfor dans la localité de Clearwater était fermée depuis quelques années. Ce fut une période très difficile pour cette collectivité. Un investissement de 24 millions de dollars dans cette usine a récemment été annoncé et elle rouvrira à l'automne. C'est une nouvelle formidable pour la population. Pourquoi l'usine rouvrira-t-elle? Parce que l'entreprise sait qu'elle bénéficiera d'un taux d'imposition concurrentiel. Elle la rouvre parce qu'elle sait que la déduction pour amortissement accéléré sera maintenue de sorte qu'elle pourra investir l'argent économisé dans l'usine. L'usine rouvrira en raison de la demande et des débouchés qui existent dans le monde entier pour ses produits. C'est une belle réussite.

Une autre usine, celle de Savona, vient de rouvrir et elle crée des emplois dans la collectivité.

Toutefois, nous avons encore du pain sur la planche. Je pense à la localité de Valemount et à son usine, qui a fermé et a déménagé. Cette localité peine encore à s'en remettre et affiche un taux de chômage bien trop élevé.

Il est aussi important de prendre en compte les résultats de certaines mesures du programme de relance qui perdureront. Là encore, dans la circonscription de Kamloops—Thompson—Cariboo, le nombre de logements abordables pour les personnes âgées à faible revenu a presque doublé en quelques années et ces logements sont là pour rester.

Il y a environ deux semaines, j'ai assisté à l'ouverture de la maison de l'apprentissage à l'Université Thompson Rivers. C'est un immeuble fantastique doté d'une nouvelle bibliothèque. On y offre une aide à l'éducation à la collectivité autochtone. Nous sommes très fiers de notre université et de l'immeuble qui a été financé en partenariat non seulement avec le gouvernement fédéral, mais aussi le gouvernement provincial et quelques généreux donateurs locaux.

● (1115)

J'invite tout le monde à visiter ces magnifiques installations, construites avec du bois infesté par le dendroctone du pin. Un centre de dialogue a été bâti sur les lieux de l'ancienne maison semi-souterraine. Des centaines de personnes peuvent s'y asseoir en cercle et tenir un dialogue. Ce sont des installations extraordinaires, et j'invite tout le monde à venir voir le formidable travail que nous avons accompli grâce à la première phase du Plan d'action économique.

Comme je l'ai dit, nous avons présenté en mars un budget qui prévoyait le passage à la phase deux. La phase deux est fondée sur la réalité financière d'un gouvernement qui ne peut plus continuer à stimuler l'économie. Nous devons appuyer les entreprises pour qu'elles demeurent viables et puissent créer de la richesse au Canada afin que nous ayons les programmes et services dont nous avons désespérément besoin.

J'ai fait une étude approfondie avant les consultations prébudgétaires et, quand le budget a été présenté, j'ai eu le bonheur de voir que les dix mesures précises que nous avions demandées s'y trouvaient. Nous avons été cinq semaines en campagne électorale, ce qui m'a donné une chance de plus de vérifier si nous avions bien répondu aux désirs de la population et si nous avions pris la bonne orientation. Cela m'a été confirmé pendant ces cinq semaines, ce qui est la preuve de l'efficacité des consultations prébudgétaires. Le

budget présenté en mars était un budget pour le Canada et les Canadiens, qui nous mettait sur la voie du succès.

L'une des choses qui étaient très importantes pour les gens de ma circonscription était de revenir à des budgets équilibrés et de trouver des moyens d'épargner au sein du gouvernement. J'ai vu ce que certaines des entreprises de ma circonscription devaient faire parce qu'elles sont en difficulté. Je pense que 5 p. 100, c'est très faisable, et cela nous permettra de revenir à une situation financière très solide.

J'ai la chance de participer à la Commission sur la réduction de la paperasse, qui a commencé son travail en janvier. Nous avons tenu dix tables rondes au pays, et un certain nombre de séances. La commission regroupe des représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et six députés. Nous avons terminé nos consultations et sommes prêts à amorcer les mesures de réduction de la paperasserie pour nos petites entreprises. Nous avons plusieurs idées fantastiques, et je sais qu'elles permettront d'atteindre le but visé.

Il y a tellement de choses extraordinaires dont je pourrais parler, et j'ai tellement peu de temps. Nous avons un plan modéré et modeste qui vise à éliminer le déficit, assurer le maintien des impôts à un bas niveau, assurer des investissements ciblés favorisant les emplois et la croissance et permettre l'amélioration de la qualité de vie des aînés, des familles et des enfants.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Madame la Présidente, je souhaite à la députée de Kamloops—Thompson—Cariboo un bon retour à la Chambre. Je suis heureux d'apprendre qu'elle a examiné le budget de près.

Il y a une chose qui m'inquiète dans le budget; je pense que personne s'en étonnera puisque j'en ai parlé longuement durant la dernière législature. De 250 000 à 300 000 aînés, dont la plupart sont des femmes, vivent en-deçà du seuil de la pauvreté. Ils vivent avec un revenu mensuel de 1 162 \$. L'augmentation proposée par le gouvernement, que je félicite d'avoir au moins fait quelque chose, est de seulement 50 \$ par mois. On ne peut pas aller bien loin avec un revenu mensuel de 1 162 \$. La mesure vise 680 000 aînés. Elle devrait plutôt totaliser 700 millions de dollars et viser de 250 000 à 300 000 personnes.

J'aimerais souligner autre chose. La députée a parlé de logement. Beaucoup d'aînés qui vivent dans des logements subventionnés et qui bénéficient d'une quelconque augmentation se la font récupérer. J'espère que le ministre des Finances soulèvera la question auprès des ministres provinciaux.

● (1120)

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, le député a soulevé une question très importante à propos des aînés qui ont travaillé très fort et qui ont du mal à joindre les deux bouts avec le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse. C'est pourquoi nous avons augmenté ces prestations.

Les gens ont tendance à minimiser la valeur de celles-ci. Les aînés à qui j'ai parlé m'ont dit qu'elles leur permettent de payer leur loyer mensuel et qu'ils auront maintenant de quoi acheter des cadeaux à leurs petits-enfants. Il est nécessaire de faire avancer le processus et d'adopter le projet de loi d'exécution du budget afin de pouvoir accorder ces sommes supplémentaires aux aînés tout de suite.

L'autre élément très important du budget est le programme Nouveaux Horizons pour les aînés et les sommes supplémentaires qui y ont été consacrées. Certains groupes m'ont parlé des bienfaits énormes de ce programme.

Le budget

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite à la députée un bon retour aux Communes et je la félicite pour sa réélection.

Le député de Northumberland—Quinte West a parlé du crédit d'impôt pour les pompiers. C'est une mesure dont je me suis beaucoup réjoui de prime abord. Un ancien collègue, Rick Casson, qui était député de Lethbridge, avait beaucoup travaillé sur ce dossier. J'ai travaillé avec lui sur deux ou trois mesures, de même que le député de Malpeque. A priori, il semblait y avoir lieu de se réjouir.

Le budget contient des mesures qui paraissent attrayantes, mais ce sont des roses avec des épines. Lorsque j'ai vu le crédit d'impôt pour les pompiers, je me suis dit que c'était une mesure formidable. Cependant, lorsqu'on prend le temps de regarder les détails, on s'aperçoit que c'est un crédit non remboursable.

Il y a 50 pompiers dans ma circonscription, Cape Breton—Canso. Or, les pompiers qui gagnent moins de 22 000 \$ ne sont pas admissibles. Ils font le même travail, prennent les mêmes risques, mais ne peuvent pas profiter du crédit. Ils doivent choisir entre la déduction de 1 000 \$ des honoraires et ce crédit. La députée voit-elle qu'il y a injustice?

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, beaucoup de députés aux Communes appuyaient très fortement l'idée d'un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et sont enchantés que ce crédit ait été intégré au présent budget.

Ma circonscription, que j'ai parcourue pendant la campagne électorale, compte probablement 16 services des incendies où travaillent des pompiers volontaires. Il ne fait aucun doute que ces gens sont enchantés que le crédit ait été inclus dans le budget. Je suis heureuse de faire partie d'un gouvernement qui a décidé qu'il était temps enfin d'agir sur cette question.

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'être de retour à la Chambre des communes pour travailler avec moi au sein du Comité des finances.

J'aimerais saisir l'occasion pour dire que, dans la dernière législature, le Parti libéral était tout à fait contre la proposition faite par M. Rick Casson pour les pompiers de notre pays, et cette mesure leur sera utile.

Pourrait-elle poursuivre ce qu'elle a commencé à dire sur la nécessité d'adopter ce crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, étant donné que les libéraux ont voté contre?

L'hon. Wayne Easter: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. La députée induit la Chambre en erreur. Les libéraux ne se sont jamais opposés au crédit d'impôt pour les pompiers volontaires, c'est tout simplement faux. Elle devrait faire preuve d'honnêteté.

La vice-présidente: Je remercie le député, mais je crois que cette question relève du débat.

La secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

Mme Cathy McLeod: Madame la Présidente, tout ce que je puis dire, c'est que les services de pompiers volontaires auxquels j'ai rendu visite étaient extrêmement heureux d'apprendre que le gouvernement va de l'avant avec cette initiative.

• (1125)

Mme Shelly Glover: Madame la Présidente, j'interviens au sujet du dernier rappel au Règlement. Je sais que vous vous êtes prononcée à ce sujet, mais j'aimerais profiter de cette occasion pour

dire à la Chambre que je serais ravie de déposer la liste des députés qui ont voté contre l'initiative, si le Parti libéral le souhaite.

La vice-présidente: Comme je l'ai dit, je crois que cette question relève du débat.

Reprise du débat. Le député de Souris—Moose Mountain a la parole.

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, premièrement, j'aimerais remercier sincèrement les électeurs de Souris—Moose Mountain qui m'ont confié un troisième mandat, après celui de 2004 à 2006 et celui de 2008 à 2011, en m'élisant avec le plus haut pourcentage de tous les suffrages exprimés en Saskatchewan. Leur soutien me touche et je vais faire tout mon possible pour continuer à mériter leur soutien et à les représenter équitablement.

J'aimerais également remercier les nombreux bénévoles qui ont fait campagne avec moi, le conseil d'administration et bien sûr ma femme Sally, qui m'a beaucoup aidé et soutenu durant les campagnes, et qui a toujours été une partenaire fidèle, surtout pendant cette campagne-ci et mon séjour ici à Ottawa. Je sais que c'est grâce aux conjoints que la vie ici est supportable et il est rassurant de pouvoir compter sur eux.

Je dois également mentionner les conditions très difficiles que vivent actuellement les habitants de Souris—Moose Mountain. Pratiquement partout dans ma circonscription, à la suite d'un automne très pluvieux, nous avons reçu des chutes de neige et des précipitations supérieures à la moyenne. Par la suite, la pluie a inondé les terres agricoles, causé des dommages aux habitations, y compris sur les réserves, entraînant des pertes décriantes de propriétés et de bétail. Des terres déjà ensemencées sont actuellement englouties sous cinq pieds d'eau. Certains secteurs de la région d'Estevan ont subi de lourds dommages, y compris aux habitations. C'est une situation pénible et terrible. Bien des gens sont épuisés et exaspérés. Les municipalités et les villages ruraux luttent contre les eaux, font de leur mieux, sectionnent des routes et prennent les moyens nécessaires pour sauver les villes et les villages.

En collaboration avec les provinces, le gouvernement a mis en place des programmes d'aide aux sinistrés de même que des programmes de protection du revenu et de gestion des risques de l'entreprise. J'espère que ces programmes couvriront les pertes et qu'ils jetteront les bases d'un redressement pour l'année prochaine.

Ce budget prépare le terrain pour la prospérité future du Canada et pour un avenir meilleur pour tous les Canadiens. Les mesures mises en œuvre en ce moment permettront de protéger les emplois et de maintenir la croissance économique du Canada pour l'avenir. Ces mesures doivent bien entendu être placées en contexte. Avant que la récession mondiale ne frappe, le gouvernement conservateur avait déjà remboursé près de 40 milliards de dollars sur la dette, la ramenant ainsi à son plus bas niveau en 25 ans.

Pendant que d'autres pays sont aux prises avec une dette toujours croissante et hors de tout contrôle, la situation financière du Canada est l'une des meilleures parmi les pays du G7. Notre rapport dette nette-PIB est l'un des plus bas du G7. Le Fonds monétaire international, un organisme indépendant, a déclaré que « les perspectives financières globales du Canada dans la foulée de la crise sont parmi les plus encourageantes à l'échelle du G20 ».

Le budget

Depuis juillet 2009, près de 540 000 nouveaux emplois ont été créés. Pour assurer notre prospérité future, il est important de faire ce qu'il convient de faire et de mettre en place les mesures appropriées au moment opportun. Nous avons commencé par rembourser une partie de la dette puis, lorsque la récession a frappé, nous avons pris la décision délibérée d'accumuler un déficit temporaire dans le but de protéger notre économie et nos emplois.

Aujourd'hui, ce n'est plus le temps de dépenser. C'est plutôt le temps de revenir aux budgets équilibrés. Le budget définit le plan qui nous permettra d'y arriver en réduisant les dépenses temporaires de stimulation économique, en mettant en place des mesures ciblées de compression des dépenses et en examinant les frais généraux du gouvernement. Au bout du compte, nous arriverons ainsi à rééquilibrer le budget au plus tard en 2014-2015. C'est tout le contraire de ce que feraient le NPD et le Parti libéral, car ceux-ci augmenteraient les impôts de milliards de dollars. Pendant la campagne électorale, le NPD a fait des promesses évaluées à 60 milliards de dollars. Ces deux partis sont tout simplement dans l'erreur.

Les Canadiens se sont exprimés clairement sur la question en élisant un gouvernement conservateur majoritaire.

À propos du budget, le ministre des Finances de la Saskatchewan, Ken Krawetz, se réjouissait que le cap ait été maintenu, disant des deux moutures du budget qu'elles étaient « O.K. ». « Ce n'est pas un budget dépensier à outrance, précisait-il, mais plutôt prudent. Je crois que c'est un exemple dont la Saskatchewan devrait s'inspirer. »

Il a particulièrement apprécié les allègements fiscaux accordés à certains groupes, comme les pompiers volontaires, les aidants familiaux et les familles dont les enfants s'inscrivent à un camp musical ou à des activités artistiques. Il a été bien sûr soulagé d'apprendre que nous nous étions engagés à continuer de faire croître les transferts aux provinces en matière de santé de 10 p. 100 par année. Nous n'allons pas refaire ce que les libéraux ont fait et équilibrer le budget sur le dos des Canadiens ordinaires, des municipalités régionales, des provinces et des municipalités.

Nous devons également évaluer ce budget-ci à la lumière des budgets précédents. Nous avons réduit l'impôt et les taxes à plus de 120 reprises. Nous avons ramené le taux d'imposition du revenu des particuliers à un niveau plancher record, soit 15 p. 100. Nous avons rayé plus de 1 million de Canadiens du rôle d'imposition. Nous avons augmenté le montant que les Canadiens peuvent gagner avant de commencer à payer de l'impôt. Nous avons fait passer la TPS de 7 p. 100 à 5 p. 100, remettant ainsi près de 1 000 \$ dans les poches de la famille moyenne. Nous avons instauré la prestation universelle pour la garde d'enfants, qui élargit les choix qui s'offrent aux familles en matière de garde d'enfants en leur versant 1 200 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans. Au total, la famille moyenne de quatre paie environ 3 000 \$ de moins en impôt.

● (1130)

Le nouveau budget va dans le même sens et propose par exemple de rehausser le Supplément de revenu garanti d'une somme pouvant atteindre 600 \$ par année pour les aînés célibataires et 840 \$ pour les couples.

Je ne sais pas encore si le NPD va nous donner son appui ou non, mais je l'incite très fortement à le faire. Sur les ondes de CTV, le 6 juin 2011, l'Association canadienne des individus retraités s'est dite très satisfaite, car ses doléances, maintes fois répétées, avaient enfin été entendues.

Nous allons également créer un nouveau crédit d'impôt pour les aidants familiaux qui prennent soin d'un membre de leur famille

ayant une déficience. Voici ce que la Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels avait à dire à ce sujet:

Au nom des millions d'aidantes et d'aidants familiaux de tout le pays, la Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels (CCAN) applaudit le gouvernement fédéral pour sa reconnaissance des efforts exceptionnels, en temps et en ressources, que les aidantes et aidants familiaux doivent déployer

Voilà pourtant le type d'initiative qui aurait dû recevoir le soutien de tous lorsque le budget a été présenté à la Chambre, en mars. C'est le genre d'initiative à laquelle nous devons aujourd'hui donner notre appui.

Et c'est sans oublier la disposition qui prévoit que les médecins de famille, le personnel infirmier praticien et le personnel infirmier seront admissibles à l'annulation de leur prêts d'études, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ pour les médecins et de 20 000 \$ pour les autres, s'ils exercent dans des collectivités mal desservies en milieu rural ou éloigné.

Comme on l'a mentionné, on a instauré un crédit d'impôt de 3 000 \$ pour les pompiers volontaires. Voici ce que l'Association canadienne des chefs de pompiers a déclaré à ce sujet dans un communiqué de presse publié le 6 juin 2011:

Nous sommes très heureux [...] Cette mesure aidera au recrutement et à la rétention des pompiers volontaires partout au pays [...]

Bien entendu, nous avons prolongé le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons.

Je dirais qu'à ce stade-ci, le NPD devrait céder sans résistance ou capituler. J'encourage les députés à appuyer le budget.

On y trouve bien d'autres mesures, notamment: un nouveau crédit à l'embauche pour les petites entreprises pouvant atteindre 1 000 \$ afin de favoriser la croissance de l'emploi à l'échelle locale; un investissement annuel permanent d'environ 2 milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence pour assurer un financement stable aux municipalités; le financement du Fonds du Canada pour les périodiques afin de continuer d'appuyer la distribution de publications en Saskatchewan et ailleurs au pays; et l'octroi de 60 millions de dollars à Radio-Canada/CBC en 2011-2012 pour offrir des services de radio et de télévision, ce qui sera certainement bien accueilli par les nombreux partisans de Radio-Canada/CBC à Souris —Moose Mountain.

Enfin, il est réconfortant et bon de voir que le gouvernement s'engage à abolir le registre des armes d'épaule, un registre coûteux et inefficace, et à donner aux agriculteurs de l'Ouest canadien la liberté de vendre leurs récoltes de blé et d'orge sur le marché libre.

Comme autre mesure qui a été bien accueillie, mentionnons l'engagement de limiter la durée du mandat des sénateurs et d'éliminer graduellement, au cours des trois prochaines années, les allocations directes versées aux partis politiques fédéraux à même l'argent des contribuables.

Voici ce que la Fédération canadienne des contribuables a déclaré le 6 juin:

L'élimination des subventions en fonction du nombre de voix marque une grande victoire dans la lutte contre le secours financier aux partis politiques [...] c'est une grande victoire pour les contribuables et la réforme démocratique.

Somme toute, le budget contient des mesures positives qui feront avancer le Canada dans la bonne direction, qui assureront une économie solide et stimuleront la création d'emplois. En fait, le budget prépare le terrain pour la prospérité future du Canada et un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

Le budget

Je demande donc aux députés de l'opposition de se joindre à nous pour assurer l'adoption rapide du budget et de montrer aux Canadiens qu'ils collaboreront bel et bien avec le gouvernement pour améliorer le sort de tous les Canadiens.

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Madame la Présidente, c'est avec intérêt que j'ai écouté le député d'en face parler du programme du gouvernement, notamment en ce qui concerne l'économie.

En tant que députée de l'Ouest, j'aimerais demander comment le plan de supprimer la Commission canadienne du blé s'inscrit dans le programme du gouvernement, notamment lorsque l'on sait que la commission appuie le gagne-pain non seulement des agriculteurs, mais également des collectivités rurales de l'Ouest?

Qui plus est, comment le député réagit-il aux compressions que fait le gouvernement dans le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien qui est absolument crucial particulièrement dans les régions rurales du Manitoba et de la Saskatchewan?

Au lieu de prendre un solide engagement à l'égard du développement économique dans l'Ouest, le gouvernement y fait les coupes les plus importantes.

J'aimerais savoir en quoi cette situation pourrait nuire au programme du gouvernement en termes de développement économique.

• (1135)

M. Ed Komarnicki: Madame la Présidente, le bilan du gouvernement au chapitre du développement économique et de la création de possibilités est exemplaire d'un océan à l'autre. Cela ne fait aucun doute. En fait, les députés d'en face n'ont pas appuyé bon nombre des initiatives qui ont été prises.

Pour ce qui est de la Commission canadienne du blé, il est plutôt intéressant de souligner que dans les régions à l'ouest du Manitoba les agriculteurs n'ont la possibilité de vendre leur récolte où ils le voudraient, ni au meilleur prix. Par exemple, un céréaliculteur qui cultive du blé dur en Saskatchewan doit le vendre par l'entremise de la Commission canadienne du blé à un prix par boisseau moins élevé que s'il le vendait aux États-Unis.

C'est tout simplement une question d'équité. Les céréaliculteurs qui souhaitent continuer à traiter avec la Commission canadienne du blé peuvent le faire, mais cela ne devrait pas empêcher les autres de se débrouiller seuls ou de passer par un autre organisme. Il faut favoriser cette possibilité.

À ma connaissance, il n'y a aucun autre pays dans le monde où les agriculteurs sont forcés de vendre leur récolte à une seule source. Ça semble illogique. Dans le contexte actuel, il faut donner aux agriculteurs la possibilité de réussir le mieux possible.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours du député et j'aimerais lui poser une question.

Le gouvernement accorde un allègement fiscal important à des sociétés qui jouissent déjà d'un taux d'imposition concurrentiel. Il propose aussi d'équilibrer le budget au moyen de l'attrition, ce qui signifie une diminution du nombre de fonctionnaires qui fournissent des services à la population canadienne. N'est-ce pas un moyen d'atteindre l'équilibre budgétaire au détriment des Canadiens ordinaires?

M. Ed Komarnicki: Madame la Présidente, pour ce qui est d'équilibrer le budget au détriment des Canadiens, j'aimerais souligner que nous n'avons pas diminué les transferts aux provinces

de 25 milliards de dollars comme le gouvernement fédéral précédent, ni puiser 50 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi pour éponger le déficit.

Quand on parle d'entreprises, on parle du moyen par lequel il est possible de créer des emplois afin que tous les Canadiens puissent se trouver du travail. Voici ce que l'organisme Dirigeants financiers internationaux du Canada a déclaré:

DFIC est heureuse de constater que le budget prévoit des initiatives visant à éliminer le déficit d'ici 2015-2016 sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les impôts ou d'annuler les allègements annoncés du fardeau fiscal des sociétés. Ces mesures vont favoriser la croissance économique, ce qui profitera à tous les Canadiens.

Aussi, Deloitte Canada a dit ce qui suit: « Le budget déposé aujourd'hui renforce la position du Canada en tant que destination d'affaires recherchée par les entreprises présentes sur la scène internationale. En optant pour la mise en place de réductions échelonnées dans le temps de l'impôt des sociétés, le gouvernement montre bien que le Canada est un pays favorable à l'investissement, tant étranger qu'à l'échelle nationale. »

Ce sont des mesures de ce genre qui favorisent l'investissement, qui créent des emplois et qui offrent des possibilités aux Canadiens. L'opposition devrait donc appuyer le budget.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je tiens à dire aux agriculteurs de la circonscription du député de Souris—Moose Mountain à quel point je suis désolée des ravages causés par les changements climatiques.

J'aurais une question brève au sujet des observations du député concernant les subventions aux partis politiques. Si le député veut bien consulter la page 211 du budget, il se rendra compte qu'il y est clairement indiqué que le soutien des contribuables se présente sous trois formes. Pourquoi votre gouvernement a-t-il décidé de s'en prendre au mécanisme de soutien public des partis politiques qui est le plus équitable et le plus modeste d'entre tous?

La vice-présidente: Je demanderais aux députés d'adresser leurs questions à la présidence.

Le député de Souris—Moose Mountain a 30 secondes pour répondre.

M. Ed Komarnicki: Madame la Présidente, c'est un premier pas dans la bonne direction. Il s'agit de millions de dollars et cela incitera les députés et les partis à recueillir des fonds comme tout le monde. Il y a déjà des dispositions permettant aux partis de recevoir des fonds afin d'assurer leur existence. Il faut un peu d'initiative et un peu d'efforts pour lever des fonds. J'inviterais la députée à appuyer cette proposition en particulier, ainsi qu'à voter en faveur du budget.

• (1140)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Madame la Présidente, je félicite tous les députés nouvellement élus et réélus. Je remercie les citoyens de Vancouver Quadra de m'avoir élue pour un troisième mandat. Je remercie aussi mon équipe de campagne et tous les bénévoles avec qui j'ai eu bien du plaisir à travailler. Pendant la dernière campagne, j'ai eu le grand bonheur de rencontrer des électeurs des quatre coins de ma circonscription.

Le début d'une nouvelle législature est toujours un moment crucial pour le Canada. C'est l'occasion, pour le parti au pouvoir, de proposer une nouvelle vision, une vision inspirante et avant-gardiste pour le Canada. Malheureusement, le gouvernement a lamentablement échoué à cet égard. En fait, il a présenté une nouvelle mouture d'un budget complaisant au point de vue financier, décevant par son approche sociale rétrograde et inquiétant au point de vue environnemental. C'est un budget qui de bien des manières favorise l'idéologie au détriment des faits.

Le budget

Le gouvernement a la responsabilité de représenter tous les Canadiens, pas seulement un certain nombre d'entre eux. À titre de députée de l'opposition, j'ai le devoir de demander au gouvernement de rendre des comptes, et j'ai bien l'intention de le faire de manière rigoureuse, au nom de tous les habitants de Vancouver Quadra qui m'ont justement élue pour ça.

Je tiens à faire la part des choses. C'est un budget qui reprend des idées, des programmes et des propositions du Parti libéral du Canada, et nous nous en réjouissons. Ce sont de bonnes idées qu'on retrouve ici, peut-être dans une version un peu pâle et édulcorée par rapport à ce que proposait le Parti libéral, mais néanmoins il y a des choses comme le caractère permanent du versement de la taxe sur l'essence aux municipalités, quelques allègements pour les petites entreprises, les soins à domicile, les crédits d'impôt pour les pompiers volontaires et la relance du programme écoÉNERGIE au sujet duquel le gouvernement fédéral a déjà tergiversé plusieurs fois. En tout cas, c'est bien que le programme soit rétabli pour un an ou deux. Je félicite les conservateurs d'avoir écouté les propositions des libéraux.

Néanmoins, ce budget laisse beaucoup à désirer. Ce que je veux dire quand j'affirme qu'il manque de rigueur fiscale, c'est qu'il est basé sur des prévisions de croissance dépassées, qu'il n'y a pas de réserve en cas de dérapage sur la scène internationale, alors qu'il y a de grands risques que cela arrive.

La porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, qui est essentielle pour l'avenir du Canada, notamment pour Vancouver Quadra, en Colombie-Britannique, n'a même pas eu droit à une simple allusion dans le discours du Trône.

Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Malpeque

C'est un budget sans vision à long terme pour la prospérité, un budget qui n'est pas axé sur l'économie verte, alors que n'importe quel gouvernement raisonnable se rendrait compte que c'est essentiel pour notre avenir. D'ailleurs, le candidat à la présidence en France fait campagne en disant que si l'on ne s'occupe pas du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles, on n'aura pas la prospérité future qui pourrait être partagée afin que la société soit équitable.

Le gouvernement conservateur ne fait même pas allusion à l'importance de l'économie verte. Au lieu de cela, il donne des allègements fiscaux aux grandes sociétés, à l'industrie du pétrole et du gaz, des allègements fiscaux dont on n'a pas besoin pour assurer notre compétitivité. Rien ne prouve que ces allègements vont vraiment entraîner la création d'emplois.

Ce budget est fiscalement laxiste et, malheureusement, socialement rétrograde. C'est un budget qui contribue à l'inégalité. J'ai déjà dit précédemment que les crédits d'impôt non remboursables laissent pour compte les Canadiens qui ont le plus besoin d'aide.

Quel message le gouvernement veut-il envoyer? Que si l'on n'est pas à l'aise financièrement, tant pis? Il va distribuer quelques bonbons, mais ce n'est même la peine de faire la queue. Voilà le message qu'envoient ces crédits d'impôt rétrogrades, et c'est lamentable au XXI^e siècle.

Le budget ne répond pas à la situation lamentable des communautés autochtones partout au Canada.

• (1145)

J'ai lu un article dans le journal aujourd'hui dans lequel le ministre responsable félicitait le gouvernement et affirmait que c'est la première fois que le gouvernement consulte les Autochtones sur ces

questions et sollicite leur participation. C'est complètement faux. L'accord de Kelowna était le résultat d'une année de collaboration avec des représentants et des organismes autochtones. Il a été signé par l'ensemble des provinces et des territoires du pays afin d'aider les collectivités autochtones et de mettre fin aux conditions honteuses dans lesquelles elles vivent.

Il est regrettable que le gouvernement adopte des politiques socialement rétrogrades alors qu'il accorde aux grandes entreprises des allègements fiscaux dont elles n'ont pas besoin pour accroître leur compétitivité.

Ce budget devrait être fondé sur l'honnêteté, la transparence et des preuves. Malheureusement, le gouvernement refuse de nouveau de nous dire les compressions qu'il va faire. Le ministre des Finances ne peut pas expliquer où se feront les compressions de 11 milliards de dollars. Il nous demande seulement de lui faire confiance. En Colombie-Britannique, nous disons que ce budget est vasouillard parce qu'il manque de clarté.

Nous savons que ce n'est pas seulement une question d'attrition. L'attrition, c'est quand il y a une diminution du nombre de fonctionnaires qui fournissent des services. Dans la circonscription de Vancouver Quadra, nous nous soucions considérablement du sort des saumons rouges. Le ministère des Pêches n'a pas effectué suffisamment de recherches au fil des années pour déterminer ce qui se passe avec cette espèce de saumon. Qu'est-ce que les électeurs de Vancouver vont penser quand on leur dira que c'est un bon budget parce qu'il va permettre de réduire le déficit au moyen de l'attrition, ce qui entraînera une baisse du nombre de chercheurs et de spécialistes des pêches et nous empêchera de découvrir le problème qui afflige nos saumons rouges et de le corriger?

Le gouvernement prétend qu'il coupe dans le gras. Cependant, mes électeurs ne perçoivent pas la situation de la même façon. J'ai reçu une lettre enflammée d'une personne de ma circonscription dont le père est un ancien combattant nonagénaire. Il a servi pendant la Seconde Guerre mondiale, a travaillé dans les forces armées toute sa vie et ne reçoit pas les prestations qu'il devrait obtenir du ministère des Anciens Combattants. Ce n'est pas tout. Cet homme est confiné chez lui. Ce n'est pas parce qu'il n'est pas autonome, mais plutôt parce que les services qu'on lui avait promis en mai 2010 ne lui ont pas été fournis à cause des compressions et des réductions par attrition au ministère des Anciens Combattants.

J'aimerais lire une citation qui illustre la situation:

C'est un exemple tragique de l'incidence des compressions budgétaires sur les plus vulnérables. Il est inadmissible de traiter de la sorte les personnes qui aujourd'hui sont vieillissantes et infirmes mais qui ont servi leur pays sans hésitation lorsqu'on avait besoin d'elles. J'ai honte de la façon dont on traite les anciens combattants. Je vous saurai gré de porter la question à l'attention des responsables à Ottawa.

Voilà la réalité qui se cache derrière les expressions banales que sont « couper dans le gras » et « attrition ». Des gens sont touchés. Il est choquant et affligeant de penser qu'une personne qui pourrait être indépendante est confinée chez elle parce qu'elle n'a pas reçu les services qu'on lui avait promis.

Le budget

J'aimerais aussi parler des cas où l'idéologie l'emporte sur la preuve. Le ministre responsable de ces compressions budgétaires a servi une énorme assiette au beurre à sa circonscription; selon la vérificatrice générale, il aurait délibérément tenu les fonctionnaires dans le noir à propos de la façon dont les projets étaient autorisés. Des millions de dollars ont été détournés d'un fonds censé réduire l'engorgement à la frontière et qui avait été approuvé à cette seule fin, et utilisés pour acheter des toilettes et des bancs publics dans la circonscription du ministre, située à des centaines de kilomètres de la frontière. C'est scandaleux. Ce même ministre a été maintenu en poste. Ce n'est pas de l'hypocrisie, ça?

Par le passé, nous avons eu beaucoup de premiers ministres qui défendaient une vision de l'avenir dans laquelle tous les Canadiens, dans toutes les localités et toutes les régions, pourraient croître et prospérer. Le gouvernement actuel, lui, préfère sabrer dans les programmes de développement économique régionaux qui appuient les collectivités et les emplois et verser de l'argent à la pelle aux grosses sociétés qui n'en ont pas vraiment besoin.

La prospérité n'est rien si elle n'est pas partagée. Nous devons créer la prospérité et la répartir de manière à ce que tous les Canadiens aient la chance de poursuivre leurs objectifs, de vivre comme ils l'entendent et de contribuer au Canada. Ce n'est pas ce qu'accomplit le budget, et c'est pourquoi je m'y opposerai.

● (1150)

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Madame la Présidente, je félicite ma collègue pour son élection à la Chambre.

Elle a mentionné une sérieuse lacune dans le budget en ce qui concerne l'investissement dans des programmes pour les peuples autochtones et les investissements dont dépendent leurs communautés. Comme elle l'a souligné, la réalité à laquelle les peuples autochtones sont confrontés est très difficile dans l'ensemble de notre pays.

Étant donné l'absence totale non seulement de leadership de la part du gouvernement, mais également d'investissements pour répondre à des besoins cruciaux sur le plan de l'éducation, de la santé, du logement, de l'eau et des égouts dans certaines des communautés que je représente où les conditions de vie sont celles du tiers monde, ne convient-elle pas qu'en s'élargissant, les communautés autochtones vont connaître encore plus de difficultés à ce niveau-là et que leur vie sera plus problématique sous ce gouvernement conservateur?

Mme Joyce Murray: Madame la Présidente, c'est une bonne chose que la députée souligne l'avenir réservé aux Autochtones avec un programme comme celui que propose le gouvernement, qui prévoit de réduire de 45 p. 100 le financement du logement autochtone. Comment peut-on le justifier?

Je suis allée à Iqaluit et dans un certain nombre de communautés autochtones et je sais la déception et le désespoir qui y règnent. Le gouvernement se contente de se lancer des fleurs. Il a sabré dans les programmes et les ententes qui devaient justement s'attaquer à ces inégalités honteuses, il y a des années.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Madame la Présidente, une fois de plus, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à ma collègue dans cette auguste assemblée.

Je comprends un grand nombre des questions qu'elle a soulevées. Cela s'inscrivait dans le programme électoral de son parti et c'est pourquoi elle est ici. Je suis ici pour présenter le programme de mon parti en tant que député du parti ministériel.

Néanmoins, je me suis un peu hérissé lorsqu'elle a parlé du sort des anciens combattants. C'est sous un gouvernement libéral précédent que 3 500 anciens combattants alliés ont été supprimés de la liste des anciens combattants. Nous les avons rétablis. Ces 3 500 anciens combattants ont été rayés de la liste. C'est un gouvernement libéral qui a réduit les prestations aux anciens combattants. Il leur a enlevé certains éléments du Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

La députée a dit qu'un électeur de sa circonscription avait maille à partir avec le ministère des Anciens Combattants. Je peux lui assurer que lorsque mes électeurs viennent me voir, je les informe de la procédure d'appel. Je les prends par la main pour les guider d'un bout à l'autre du processus. Je dirais que la plupart du temps, s'il s'agit de questions légitimes telles que la perte de prestations auxquelles ils ont droit, nous obtenons gain de cause.

Je me demande si la députée pourrait m'expliquer pourquoi les libéraux ont éliminé 3 500 anciens combattants de la liste.

Mme Joyce Murray: Madame la Présidente, je voudrais d'abord noter que si le député croit qu'il est ici pour mettre en évidence la plate-forme électorale de son gouvernement, j'estime, moi, que je suis ici pour servir les électeurs de Vancouver Quadra.

Je vais vous lire un autre passage de la lettre concernant la situation aux Anciens Combattants. Je cite : « Le problème semble découler du fait que le personnel des Anciens Combattants est complètement submergé par le nombre excessif de cas dont il doit s'occuper. » L'électeur en cause a reçu une approbation relative à ce qu'a proposé le physiothérapeute. Tout ce qui devait être fait l'a été, sauf qu'il n'a pas obtenu ce qui lui a été promis. Nous travaillons sur ce dossier, mais l'attrition et les coupes ont des incidences inacceptables sur les gens. Voilà l'approche adoptée par le gouvernement pour éliminer le déficit. À mon avis, elle est nécessaire surtout parce que le gouvernement tient à réduire les taux d'imposition des grandes entreprises qui sont déjà compétitives.

● (1155)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais commencer par exprimer ma reconnaissance et mes remerciements les plus sincères aux électeurs de Malpeque pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me chargeant de les représenter une septième fois à la Chambre. C'est un honneur et un privilège d'avoir l'occasion de représenter encore une fois la circonscription de Malpeque. Comme toujours, je suis déterminé à exposer les problèmes particuliers que connaissent mes électeurs, à travailler pour eux et à mettre activement en évidence les questions qui, d'après moi, tiennent à cœur aux Canadiens.

Les questions que se posent mes électeurs, auxquelles j'ai cherché une réponse au cours de la campagne électorale, découlent des intentions manifestées par le gouvernement dans le budget et les prévisions budgétaires.

Le nouveau budget est essentiellement le même que l'ancien sur lequel nous nous sommes interrogés lors de son dépôt, sauf qu'il est un peu pire. Il y a une chose dans laquelle, je dois l'admettre, le gouvernement excelle: c'est de présenter les faits de façon à suggérer des choses qui n'existent pas vraiment.

Le budget

On trouve, à la page 250 du budget déposé en cette 41^e législature, un tableau qui présente les économies découlant des examens stratégiques. Nous devons vraiment être clairs à ce sujet: les économies découlant des examens stratégiques sont en réalité, non des économies, mais de sérieuses réductions. Le budget de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique sera amputé de 31,9 millions de dollars sur trois ans. Il ne s'agit là que d'une seule agence. Toutes les agences régionales subiront des coupes, y compris celle du Québec et celle de l'Ouest. Le développement régional a pour objet d'aider les régions, de leur donner la possibilité de saisir les occasions et d'assurer la prospérité de leurs citoyens. Dans ces conditions, que fait le gouvernement au lieu d'investir dans ces agences et d'aider les gens? Il réduit leur budget. Dans le cas du Canada atlantique, la baisse est de 31,9 millions de dollars.

Pêches et Océans Canada est un autre ministère très important pour le Canada atlantique et tout le pays, y compris le Canada central et la côte de la Colombie-Britannique. Que compte faire le gouvernement au sujet de Pêches et Océans Canada? Il va amputer son budget de 84,8 millions de dollars sur trois ans. C'est un ministère qui est censé assurer la sécurité des pêcheurs et offrir des occasions économiques à l'industrie de la pêche.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada est un autre ministère extrêmement important pour l'avenir du Canada.

Tandis que des gens sont mis à pied, que des emplois à plein temps sont perdus, le gouvernement aime parler des emplois qu'il a créés. Or, ces cinq dernières années, sous la direction des conservateurs, ces emplois perdus sont remplacés par des emplois à temps partiel et à faible rémunération.

Plutôt que de maintenir les services offerts par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, c'est-à-dire de former davantage les gens et de les aider à accroître leur niveau de scolarité pour qu'ils puissent obtenir de meilleurs emplois et de meilleurs salaires, le gouvernement réduira le budget du ministère de 495,1 millions de dollars en trois ans.

Industrie Canada et Infrastructure Canada, pourtant si importants, seront aussi visés par des compressions. Si nous souhaitons avoir un pays prospère, nous devons concevoir et aménager de l'infrastructure. Mais que fait le budget? Il réduit le financement de 124,4 millions de dollars.

C'est tout à fait incroyable. Pourtant, le gouvernement présente cela aux Canadiens comme des économies réalisées dans le cadre d'un examen stratégique. C'est faux. Ce sont des compressions dans les services et les programmes que les Canadiens réclament et dont ils ont besoin pour atteindre la prospérité et en plus, cela survient alors que nous enregistrons toujours un déficit.

Oui, à un moment donné, l'impôt des sociétés allait devoir être diminué. Toutefois, nous ne devrions pas le faire en endettant nos petits-enfants. C'est ce que fait le gouvernement. Il réduit les services aux Canadiens et emprunte sur le dos de nos petits-enfants pour alléger l'impôt des sociétés les plus riches du Canada de 4 milliards de dollars, précisément, tout ça pour permettre à ces dernières de verser de plus gros dividendes à leurs actionnaires.

• (1200)

Nous connaissons maintenant la vérité sur les réductions d'impôt des dernières années. Elles n'ont pas créé d'emplois, elles n'ont pas accru la productivité, et les sociétés qui en ont bénéficié grâce au gouvernement précédent et au gouvernement actuel n'ont pas

consenti les investissements qu'il fallait à la faveur de ces allègements d'impôt.

En réalité, l'impôt des sociétés, au Canada, est de 25 p. 100 inférieur à celui qui est prélevé aux États-Unis. Nos taux d'imposition des sociétés sont donc déjà tout à fait concurrentiels.

Le premier ministre a prétendu que son gouvernement maintiendrait les services essentiels offerts aux Canadiens. La question demeure: qu'entend-on par services essentiels?

Quand on lui a demandé de définir les services essentiels, le premier ministre a parlé des transferts aux provinces pour les soins de santé et des prestations du RPC. Si on se fie à cette logique, il est évident que tous les autres services sont menacés. Voilà ce qui m'inquiète.

Après ce que le premier ministre a dit, il y aura probablement peu de programmes ou de services qui n'écopent pas. Un seul problème: pourquoi le premier ministre et le gouvernement n'ont-ils pas assez d'intégrité et de courage pour dire aux Canadiens ce qu'ils entendent éliminer?

Considérons quelques faits. Dans ma province, Pêches et Océans Canada est très important. Les dépenses consacrées aux ports pour petits bateaux sont essentielles à la sécurité des pêcheurs de cette province. Dans le budget du 22 mars, il a été annoncé que, à compter de cette année, le MPO subirait des compressions de 84,8 millions de dollars. Que va-t-on sacrifier? Dans les plans de dépenses que le ministère a publiés le 1^{er} mars, on apprend que le budget des ports pour petits bateaux sera amputé de 44 p. 100 dans les années à venir.

Le 15 mars, celle qui était alors ministre des Pêches et des Océans s'est engagée à consacrer 72,4 millions de dollars à la réparation de ports endommagés par le mauvais temps. Là-dessus, 6,5 millions de dollars devaient aller à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, comme c'est souvent le cas de ce côté-là de la Chambre, la ministre a omis de dire que cet engagement n'était pas immédiat, mais étalé sur trois ans. La ministre s'est bien gardée de dire que seulement 15 millions de dollars figureraient au budget, ce budget-ci, pour les ports pour petits bateaux de tout le Canada. La ministre n'a pas dit non plus que 14 millions de dollars serviraient cette année à la réparation des ports abîmés par le mauvais temps, et seulement 1 million de dollars l'an prochain.

La question est la suivante: où sont passés les 57 millions de dollars qui manquent dans cet exemple précis? J'utilise cet exemple pour faire ressortir mon point de vue. Ma collègue a parlé tout à l'heure de manipulation des chiffres, de budget vasouillard. Voilà exactement ce que fait le gouvernement.

Il reste que ce qui est très grave pour le Canada, c'est que le premier ministre refuse de dire ce qu'il entend par services essentiels. Les Canadiens ont besoin de le savoir. Il nous faut des réponses: dans quels domaines le premier ministre va-t-il faire des compressions?

Je vois en face des députés qui, au cours de la dernière législature, siégeaient au Comité de l'agriculture. Les prévisions budgétaires nous ont déjà appris que le premier ministre amputera les programmes agricoles de 418 millions de dollars.

Pourquoi le gouvernement ne nous dit-il rien?

Le budget

Un dernier point essentiel pour l'Île-du-Prince-Édouard. Le premier ministre a parcouru le Canada et parlé de mégaprojets énergétiques. Pourtant, c'est lui qui a annulé l'installation du troisième câble entre l'île et le continent lorsqu'il a accédé au poste de premier ministre. Un accord avait été signé par l'ancien premier ministre Pat Binns et le gouvernement libéral du Canada. Il y a quelques mois à peine, lorsqu'il parlait du mégaprojet que sera l'installation d'un câble entre le Churchill et les Maritimes, le premier ministre avait l'occasion de s'engager à raccorder l'Île-du-Prince-Édouard à ce câble, mais il s'est abstenu.

Qu'est-ce que le premier ministre a donc contre l'Île-du-Prince-Édouard et le Canada atlantique? Je demande à ses collègues qui siègent de l'autre côté de la Chambre d'être honnêtes avec nous et de nous dire exactement où frapperont ces compressions de 11 milliards de dollars. Qu'ils soient honnêtes avec nous. Qu'ils donnent des réponses franches.

• (1205)

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, je vais être franc. Je me rappelle les compressions que l'ancien gouvernement libéral a imposées aux provinces et aux municipalités. Ces réductions ont durement touché la prestation des soins de santé dans notre province, l'Alberta.

Je suis fier également de faire partie d'un gouvernement qui augmente de 6 p. 100 les transferts au titre de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Le député a déjà été le porte-parole en matière d'agriculture du Parti libéral du Canada. Il a élaboré la politique agricole des libéraux, qui a été massivement rejetée par les agriculteurs de l'Ouest canadien.

Aura-t-il maintenant le courage d'admettre que notre gouvernement a reçu un mandat non équivoque de la part des Canadiens, et plus particulièrement des agriculteurs de l'Ouest, compte tenu que nous occupons tous les sièges des Prairies, mandat qui consiste à aller de l'avant avec les changements à apporter au secteur de l'agriculture et à la politique agricole?

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, dans son préambule, mon collègue a parlé des réductions effectuées par le gouvernement libéral en 1995, lorsque nous avons hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars que nous avait laissé le gouvernement Mulroney. Aux yeux des actionnaires de la Bourse de New York, le pays était pratiquement en faillite.

Les députés d'en face devraient quasiment baiser les pieds de Jean Chrétien et de Paul Martin tous les jours pour leur avoir donné la chance d'arriver au pouvoir avec un excédent. Le seul hic, c'est qu'ils ont utilisé cet excédent et ont fait grimper la dette du pays à 56 milliards de dollars. Plutôt que de travailler dans l'intérêt des Canadiens, les conservateurs octroient aux sociétés des réductions fiscales et imposent nos petits-enfants au bout du compte. Ils devraient avoir honte.

S'il me reste du temps, j'aimerais parler de la Commission canadienne du blé.

Je mets le député au défi de tenir un plébiscite au sujet de la Commission canadienne du blé et nous appuierons ce que les agriculteurs veulent. Les élections ne constituent pas un plébiscite au sujet de la commission.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NP): Monsieur le Président, je pense qu'il n'y a pas un député dans cette Chambre qui accepterait d'embrasser les pieds d'un ancien chef du Parti libéral.

Cependant, je tiens à revenir sur le point soulevé par le député. Il a affirmé que la population du Canada atlantique a l'impression d'avoir été laissée pour compte. Il ne fait aucun doute que la population de l'Ouest canadien a également l'impression d'avoir été laissée pour compte par le gouvernement. Le gouvernement parle actuellement de compressions massives de nos programmes dans le secteur des pêches. Comme le député le sait déjà, la montaison du saumon rouge a pour ainsi dire disparu dans le Canada pacifique.

Il y a des compressions dans les programmes de soutien à l'agriculture et nous savons que les revenus des entreprises agricoles de l'Alberta sont les plus bas au Canada. Cette situation découle des deux décennies pendant lesquelles les conservateurs provinciaux ont été au pouvoir et des cinq années au pouvoir des conservateurs fédéraux. Quels agriculteurs en arrachent le plus? Ce sont les agriculteurs de l'Alberta. Que propose le gouvernement? Il propose de démembrer la Commission canadienne du blé, même si nous savons très bien que les agriculteurs ont voté pour la renforcer et pour nommer un conseil d'administration qui appuie vraiment la commission.

Les conservateurs ne travaillent certainement pas dans l'intérêt des agriculteurs. Ils ne travaillent pas non plus dans le meilleur intérêt des Canadiens de l'Ouest.

Le député pourrait-il commenter l'orientation actuelle du gouvernement?

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, ce que nous voyons de l'orientation du gouvernement de la part du ministre de l'Agriculture, lui-même sans doute encouragé par le premier ministre, est un affront absolu à la démocratie, un affront au pouvoir des agriculteurs et un affront au pouvoir des agriculteurs sur le marché.

La Commission canadienne du blé permet aux producteurs primaires de maximiser la vente de leurs produits sur le marché international. C'est sa raison d'être. Elle a été appuyée aux dernières élections. En effet, 80 p. 100 des directeurs élus sont en faveur de la Commission canadienne du blé. Voilà qui démontre l'appui vigoureux du secteur agricole.

Cependant, plutôt que de se conformer aux principes démocratiques en accordant aux agriculteurs la possibilité de donner leur avis, le gouvernement cherche à violer la loi, à la contourner, à saisir la Chambre de la question et à abolir la Commission canadienne du blé. C'est aussi simple que cela.

Les députés d'en face me diront-ils ce qu'il adviendra des wagons de producteurs? Qu'advient-il de la garantie gouvernementale assurée par la Commission canadienne du blé?

Les députés d'arrière-ban d'en face ne peuvent jamais donner leur avis à la Chambre, mais ils devront assumer la responsabilité d'avoir enlevé aux producteurs primaires tout pouvoir de commercialisation des produits agricoles sur le marché. Voilà le boulet que les conservateurs devront traîner s'ils persistent dans leur plan insensé de destruction de la commercialisation organisée dans ce pays.

• (1210)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens dans cette 41^e législature, je vous félicite tout d'abord d'avoir été nommé vice-président adjoint du comité plénier. Je félicite aussi tous les nouveaux députés.

Je profite de cette occasion pour remercier les électeurs de Calgary-Est de m'avoir reconduit dans cette Chambre pour la sixième fois avec la plus forte majorité que j'ai jamais eue.

Le budget

Sur le plan personnel, cette élection a été la plus pénible que j'aie connue. Au milieu de la campagne, j'ai perdu brutalement mon frère au Royaume-Uni. Sa disparition a bouleversé ma famille. Nous étions très proches et il avait participé à toutes mes campagnes. Je suis désolé qu'il n'ait pas été là quand j'ai obtenu ma plus forte majorité lors de ces élections. Il va me manquer profondément.

Toujours à propos de ces élections, il y a eu quelque chose de très intéressant: à Calgary, la rédaction du *Calgary Herald* a tiré sur moi à boulets rouges. Je précise bien que c'est le comité de rédaction car les journalistes du *Calgary Herald* m'ont dit très gentiment qu'ils m'appuyaient, mais c'est la rédaction qui a décidé dès le premier jour d'être anti-Deepak. Ce comité de rédaction ne manque pas une occasion de me démolir pour des raisons que lui seul connaît.

Ce qui est intéressant au sujet de cette rédaction *Calgary Herald*, c'est que c'est le seul média de Calgary qui ait complètement dérapé. Les autres médias ont couvert la campagne de façon équilibrée.

J'ai signalé à ce comité de rédaction que je trouvais curieux que dans le comité de rédaction du *Calgary Herald*, un journal qui représente une ville multiculturelle comme Calgary, il n'y ait pas un seul représentant de minorité visible pour présenter un point de vue différent. Pourtant, c'est un aspect inhérent de la démocratie dans notre pays. J'ai avancé parce que les gens de Calgary-Est m'ont donné un appui massif pour revenir. Et ce n'est pas seulement à moi, mais aussi à notre gouvernement, qu'ils ont donné un mandat très fort.

Que les choses soient bien claires pour tout le monde : quoi qu'en dise l'opposition, le peuple canadien nous a donné un mandat très fort. Il nous a donné une majorité et nous a dit que nous avions quatre ans et demi pour diriger le pays. Notre budget reflète ce mandat. Alors allons-y, prenons les rênes de ce pays et passons à l'action.

Sur le pas de leur porte, les gens de Calgary-Est m'ont parlé du coût de ces élections en disant que c'était un gaspillage de 300 millions de dollars. On n'avait pas besoin de ces élections parce que les Canadiens avaient d'autres priorités que les jeux politiques.

Quelles sont ces priorités des Canadiens?

La première, c'est l'emploi. Un emploi bien rémunéré permet de prendre soin de sa famille et de lui assurer la sécurité nécessaire. Les Canadiens veulent que notre économie progresse et c'est notre gouvernement qui a le meilleur bilan dans ce domaine.

•(1215)

Ce n'est pas moi qui le dit. L'OCDE et tout le monde le sait.

Pendant la crise, le Canada a été l'un des rares pays qui a fait l'objet d'une bonne gestion économique. Le mérite revient au gouvernement en place, et non au premier ministre précédent, comme le prétend le député du Parti libéral. Vous pouvez oublier cela.

Je connais les politiques de l'ancien gouvernement libéral. Si ses politiques avaient été aussi bonnes, ses députés ne siègeraient pas tout seuls au bout là-bas.

C'est le gouvernement actuel qui s'est attaqué au problème lorsque nous avons connu une grave récession mondiale. Il a mis en place le plan de relance nécessaire pour stimuler l'économie afin que les Canadiens aient des emplois.

Cela dit, la deuxième phase du Plan d'action économique consiste maintenant à conserver les gains acquis. C'est pourquoi nous disons dans ce budget que nous allons équilibrer le budget.

Le plus important est le fait que nous allons équilibrer le budget. Bien entendu, cela peut exiger quelques compressions pénibles ici et là, mais pas trop. Il ne faut surtout pas oublier que pendant la récession, quand la situation aurait pu être très difficile, notre gouvernement a obtenu des résultats phénoménaux.

Deuxièmement, j'ai entendu des aînés de Calgary-Est parler des emplois. Les aînés ont travaillé pour notre pays et nous ont conduits là où nous sommes. Les aînés ressentent les effets de la récession.

Le gouvernement a travaillé très fort. Le gouvernement a un ministre chargé des aînés. Le gouvernement a mis en place des politiques pour prendre soin des aînés. Le budget présenté en mars, que ces partis ont rejeté, prévoyait des programmes solides pour les personnes âgées. L'opposition prétend maintenant qu'elle appuie les aînés.

Le gouvernement a des programmes pour les aînés et des mesures sont prises, alors pourquoi les partis de l'opposition votent-ils toujours contre le budget?

Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec la députée de Vancouver-Sud.

Le gouvernement investit dans les collectivités. Il est essentiel et très important qu'elles soient sûres.

Le gouvernement a présenté de bons projets de loi qui vont combattre la criminalité, en plus d'investir dans la prévention de la criminalité.

Qui a rejeté ces mesures? Ces gens-là. C'est une bonne chose que le parti séparatiste ne soit plus là. C'est une bonne chose.

Revenons à notre sujet. Le gouvernement va prendre toutes ces mesures très importantes pour les Canadiens qui font toutes partie de notre programme pour aller de l'avant. Dans le cadre de ce programme, nous présenterons des projets de loi destinés à répondre aux besoins des Canadiens.

En fin de compte, il est très important d'écouter ce que nous disent nos concitoyens. J'ai eu le grand honneur et le privilège d'écouter ce que mes concitoyens m'ont dit dans la rue. Je vais faire valoir leurs valeurs et leurs opinions ici, au Parlement du Canada, au gouvernement du Canada et à mes collègues.

[Français]

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais regarder un enjeu national.

En tant que député de Chicoutimi—Le Fjord, je proviens d'une région rurale qui dépend des fonds des agences de développement économique. On voit que le gouvernement a fait de grandes coupures dans ce domaine, compliquant la vie de personnes vivant dans les régions rurales au Canada qui dépendent de ces fonds pour diversifier leur économie.

Pourquoi le gouvernement laisse-t-il tomber les régions dans leur budget, surtout que leur slogan en campagne électorale était « La région au pouvoir »?

Le budget

[Traduction]

M. Deepak Ohrai: Monsieur le Président, je désire féliciter le député d'avoir été élu pour la première fois à la Chambre.

L'énoncé et le plan économiques du gouvernement visent l'ensemble des Canadiens. Nous avons consenti des allègements fiscaux aux entreprises de même qu'aux familles afin de stimuler l'économie. La région du député tirera également profit de toutes ces mesures visant à stimuler l'économie canadienne.

En ce qui concerne ce budget, qui vise à atteindre l'équilibre budgétaire, il assurera la viabilité de l'économie canadienne, et la région du député en tirera profit.

• (1220)

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais saluer le retour à la Chambre de mon collègue de Calgary-Est. Depuis plusieurs années, j'apprécie son amitié et son esprit collégial. Je sais qu'il serait déçu que je ne soulève pas les contradictions qui ont ponctué son discours. Il a tout d'abord dit que les compressions feraient mal, puis qu'il y aurait des compressions, et il s'est repris et a déclaré qu'il y aurait quelques compressions ici et là.

En ce qui concerne les répercussions qu'aura le budget sur le Canada atlantique, on pourrait croire qu'Edward aux mains d'argent s'est attaqué aux ministères. Les compressions annoncées visent Marine Atlantique, DRHC, Pêches et Océans et l'APECA.

Mon collègue et ami convient-il que les coupes annoncées dans le budget imposent un fardeau indu à la population du Canada atlantique?

M. Deepak Ohrai: Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir été réélu à la Chambre. Il a survécu au raz-de-marée bleu et orange, et je dois l'en féliciter.

Comme je l'ai dit, les compressions ne visent aucune région en particulier. Nous n'avons ciblé aucune région; nous avons ciblé l'ensemble du pays. L'objectif du budget est on ne peut plus clair. Il vise à assurer la vigueur de l'économie canadienne, et la région du député profitera grandement de cette vigueur.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon ami pour l'excellente allocution qu'il vient de donner devant la Chambre.

À propos du budget, l'un des intervenants a parlé du crédit d'impôt pour les pompiers. On a ensuite invoqué le Règlement pour tenter de faire valoir que les députés libéraux n'avaient pas voté contre ce crédit. Je me demande si mon collègue se souvient de notre bon ami Rick Casson et de son projet de loi d'initiative parlementaire, qui portait le numéro C-325?

Le député se rappelle-t-il que la quasi-totalité des libéraux, et si je dis la « quasi-totalité », c'est que je ne les pas comptés personnellement, ont voté contre? Je me demande si la Chambre me permettrait de déposer le communiqué de presse publié par le député Rick Casson et, il va sans dire, le décompte du vote, surtout celui des députés libéraux? Le député accepterait-il que je dépose tout cela à la Chambre, sous réserve bien entendu de la décision de la présidence?

M. Deepak Ohrai: Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de féliciter le député de sa victoire. Je tiens à le remercier chaleureusement d'avoir fouillé dans les archives et de nous avoir rappelé que ce sont les libéraux qui ont voté contre le projet de loi d'initiative parlementaire de mon bon ami Rick Casson.

Avec la permission du Président, et si une telle chose est possible, j'aimerais déposer le communiqué de presse et la liste des libéraux qui ont voté contre le crédit d'impôt pour les pompiers.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Y a-t-il consentement unanime pour déposer les documents en question?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège de pouvoir prendre la parole aujourd'hui devant la Chambre. Je remercie mon collègue, le député de Calgary-Est et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, de bien vouloir partager avec moi le temps qui lui est accordé.

C'est la première fois que je prends la parole dans cette enceinte au nom des bonnes gens de Vancouver-Sud, qui m'ont fait l'honneur de m'accorder leur confiance et leur appui le 2 mai. Par conséquent, je demanderais à mes collègues de m'accorder seulement quelques instants pour les remercier de m'avoir choisie comme députée. Je voudrais souligner que certaines personnes de ma circonscription se trouvent actuellement à la tribune.

Vancouver-Sud est l'une des circonscriptions les plus variées au Canada. Plus de 75 p. 100 des personnes qui y vivent appartiennent à une communauté ethnique ayant des origines quelque part dans le monde. Le plus grand temple sikh au Canada et la plus grande église chinoise de Vancouver se trouvent dans Vancouver-Sud. La diversité est la pierre angulaire de notre collectivité, et nous sommes un joyau dans la couronne du multiculturalisme au Canada.

Vancouver-Sud abrite aussi de nombreuses familles dont les ancêtres sont au pays depuis des générations. Ce sont des familles qui ont participé à la fondation et à l'expansion de secteurs économiques vitaux comme le bois, les mines et la pêche. Ce sont des gens qui ont participé à la construction des chemins de fer pour unir le Canada et permettre à l'Ouest d'avoir des échanges commerciaux et de croître. Ancrées dans ce passé vivant, nos familles et notre collectivité continuent de participer à la construction de l'économie canadienne, alors que nous sommes les chefs de file régionaux de l'expansion du commerce avec l'Asie.

Notre diversité, notre éthique de travail et les valeurs canadiennes que nous partageons constituent notre force, et nous formons ensemble une ville de classe mondiale que la revue *National Geographic* a récemment choisie parmi les 50 premières destinations au monde.

En tant que députée de Vancouver-Sud, j'ai le grand honneur d'appuyer aujourd'hui le budget, qui sera un gage de stabilité et qui allégera le fardeau fiscal des gens ayant besoin d'une telle mesure. Le budget stimulera la diversification de notre économie, accroîtra notre compétitivité, créera des emplois et bâtira le Canada de demain.

Notre gouvernement a pris des mesures concrètes pour rendre la vie plus abordable pour les familles de Vancouver-Sud et du reste du Canada. Les budgets antérieurs ont réduit le fardeau fiscal des familles. Ils ont permis à la famille canadienne moyenne d'économiser plus de 3 500 \$ par année. Il faut désormais 20 jours de travail de moins par année pour ne plus rien devoir au fisc.

Les familles, à Vancouver-Sud et partout au Canada, applaudissent les mesures que le gouvernement a présentées dans le budget de 2011. Il s'agit de grands changements auxquels ces familles ont souscrit le 2 mai.

Le budget

Le budget de 2011 fera fond sur nos réalisations et comprend plusieurs nouvelles mesures pour aider les familles. Le gouvernement a promis d'offrir un crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants et un crédit d'impôt pour les aidants familiaux, et de prolonger le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons.

Le but du nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants est d'aider financièrement les familles à inscrire leurs enfants à des programmes contribuant à leur développement, afin de leur ouvrir de nouveaux horizons. Les parents pourront demander un crédit d'impôt maximal de 500 \$ par enfant âgé de moins de 16 ans.

Quant au crédit d'impôt pour les aidants familiaux, il aidera les familles à prendre soin des personnes qui sont à leur charge. Puisque 40 p. 100 de la population canadienne aura 65 ans ou plus d'ici 15 ans, le nouveau crédit d'impôt de 2 000 \$ se veut un coup de pouce aux familles, pour les aider à prendre soin de leurs êtres chers, avec dignité et respect.

Le gouvernement prolonge le populaire programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons pour aider les familles à réduire leur facture de chauffage et d'électricité, en améliorant l'efficacité énergétique de leur maison. C'est une mesure importante, non seulement parce qu'elle permet aux familles de faire des économies, mais parce qu'elle aide à protéger notre environnement.

De plus, les familles bénéficient également des mesures que le gouvernement a prises pour aider les étudiants. Le président de l'Université de la Colombie-Britannique, Stephen Toope, a déclaré que les mesures prévues dans le budget de 2011 cadrent avec le consensus croissant au Canada voulant que les universités de recherche du Canada jouent un rôle clé pour faire progresser notre économie et améliorer le bien-être social et économique de tous les Canadiens.

Nous sommes fiers d'être à la hauteur des attentes des universités et des collèges du Canada, et nous sommes particulièrement fiers d'aider les étudiants canadiens qui se préparent à un avenir prometteur.

Le budget permet aux étudiants à temps plein — comme ceux de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université Simon Fraser ou de l'Université Langara à Vancouver — de gagner davantage, en doublant le montant du revenu en cours d'études qui sera exonéré, lequel passera à 100 \$ par semaine, sans que leurs prêts soient touchés, et en leur accordant un allègement fiscal sur les frais d'agrément.

• (1225)

Afin de payer mes études à l'Université de la Colombie-Britannique, j'avais trois emplois et je sais donc ce que des mesures comme celle-là signifient pour les étudiants.

Nous prenons aussi des mesures importantes pour soutenir notre population vieillissante. Le gouvernement conservateur continue de reconnaître les importantes contributions des personnes âgées du Canada à la réussite de notre pays. Les personnes âgées se sont occupées de nous et la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada comprend des mesures importantes pour s'occuper d'elles et améliorer leur qualité de vie.

Le budget de 2011 ajoute au soutien déjà accordé aux personnes âgées en proposant de nouvelles mesures qui amélioreront le Supplément de revenu garanti, élargiront le programme Nouveaux Horizons pour les aînés et élargiront l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Nous majorons le Supplément de revenu garanti pour donner aux personnes âgées à faible revenu des prestations annuelles supplémentaires pouvant atteindre 600 \$ dans le cas d'une

personne seule et 840 \$ dans le cas d'un couple. Cela aidera plus de 680 000 personnes âgées canadiennes.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés aide des milliers de personnes âgées de tout le Canada à devenir plus actives et à s'intégrer à leur collectivité pour avoir une meilleure qualité de vie.

J'ai rencontré beaucoup de groupes dynamiques de personnes âgées dans Vancouver-Sud et ailleurs au Canada. Je suis heureuse de dire que le programme bénéficiera de 10 millions de dollars additionnels pour faire la promotion du bénévolat, du mentorat et de la participation des personnes âgées à la société ainsi que pour élargir le soutien des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

Au cours des dernières élections, ma propre mère a été contrainte de faire publiquement état des mauvais traitements dont elle a été victime. Il s'agit d'un crime qui se passe à la maison et est souvent négligé dont la fréquence ne fera qu'augmenter à mesure que notre population vieillit. Il touche des familles de partout de différentes manières, mais le budget part des mesures existantes que nous avons prises pour nous occuper de cette question importante pour nos personnes âgées.

Nous comprenons également que si certaines personnes âgées choisissent de prendre leur retraite, il y en a qui désirent demeurer dans la population active. Pour elles, le gouvernement élargit l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés en y investissant 50 millions de dollars de plus pour les aider à se perfectionner et faciliter leur retour au travail.

Nous allons aussi éliminer l'âge obligatoire de la retraite pour les employés réglementés par le gouvernement fédéral en donnant aux personnes âgées qui désirent demeurer sur le marché du travail la liberté de le faire.

Ces investissements s'ajoutent à l'allègement fiscal annuel de 2,3 milliards de dollars que le gouvernement a consenti aux personnes âgées et aux retraités depuis 2006. Le gouvernement s'occupe des personnes âgées tout comme elles se sont occupées de nous.

Le 2 mai, les Canadiens se sont exprimés clairement. Ils ont donné au gouvernement le mandat de mettre en œuvre la phase suivante du Plan d'action économique du Canada. C'est un plan prudent, un plan concret, qui prévoit des allègements fiscaux qui aident vraiment les familles de travailleurs de Vancouver-Sud et de tout le Canada.

Étant nouvellement élue à la Chambre, j'estime que c'est un privilège pour moi de servir et d'exprimer mon appui au budget au nom des habitants de Vancouver-Sud.

Le Canada a enregistré sept trimestres de croissance d'affilée et près de 540 000 emplois y ont été créés depuis juillet 2009. Notre reprise économique fait l'envie du monde entier et ce n'est pas terminé. Des économistes les plus réputés aux citoyens de Vancouver-Sud, les Canadiens ont reconnu que le Plan d'action économique du gouvernement fonctionne. Ils en ont bénéficié, l'ont appuyé et ont voté pour ce plan.

Comme l'a dit Son Excellence en livrant le discours du Trône il y a tout juste une semaine, « [...] laissons notre grande démocratie appuyer les Canadiens et Canadiennes au moment où ils entreprennent de façonner l'avenir d'un XXI^e siècle limité seulement par leur ambition et leur imagination ».

J'invite tous les députés à appuyer le budget de 2011. Ensemble, en suivant le Plan économique du Canada, nous pourrions relever les importants défis qui se présentent à nous et continuer de paver une voie solide et stable vers un avenir de stabilité, riche de possibilités.

Le budget

• (1230)

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Monsieur le Président, ma collègue de Vancouver-Sud est revenue à plusieurs reprises sur l'indexation des pensions en disant qu'on devrait appuyer le budget sur ce point. Revenons à un cas de figure très simple. Une dame que je connais bien saute un repas de temps en temps pour des raisons budgétaires, comme plusieurs aînés au Canada. L'aide apportée par l'indexation suggérée par les conservateurs lui permettra probablement de s'acheter un café ou une pomme au lieu de sauter complètement ce repas. Si on devait visiter cette dame, on pourrait lui dire comment cette indexation lui permettra d'avoir un café au lieu de jeûner. J'invite donc ma collègue à me confirmer que c'est la bonne chose à faire pour elle.

• (1235)

[Traduction]

Mme Wai Young: Monsieur le Président, ces mesures prévues dans le budget de 2011 s'ajoutent aux 2,3 milliards de dollars que nous avons déjà alloués en allègements fiscaux annuels pour les Canadiens.

Plus de 85 000 personnes âgées ont été rayées du rôle d'imposition. Nous avons autorisé le fractionnement du revenu de pension. Nous avons augmenté de 2 000 \$ le crédit d'impôt en raison de l'âge. Nous avons doublé le montant admissible au crédit pour revenu de pension en le portant à 2 000 \$. En outre, nous augmentons le Supplément de revenu garanti et nous consacrons 10 millions de dollars supplémentaires au programme Nouveaux Horizons.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, la députée de Vancouver-Sud a affirmé que ce budget contribuerait à la diversification de notre économie.

À l'Île-du-Prince-Édouard, si nous voulons diversifier l'économie, nous devons attirer des industries. Les seules industries que nous pouvons attirer dans les conditions actuelles seront celles qui n'ont pas à compter sur de l'électricité à bas prix. Nous avons dans notre province des câbles sous-marins qui sont à pleine capacité, qui ont 40 ans, et le gouvernement refuse de nous accorder du financement à cet égard.

Le concept de diversification économique s'applique-t-il également à toutes les provinces?

Mme Wai Young: Monsieur le Président, le député sait bien que le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques jugent que le Canada est au premier rang des pays du G7 pour sa croissance économique. Toutes les provinces en bénéficient.

En outre, je voudrais que le député admette et reconnaisse que l'Île-du-Prince-Édouard a accru le nombre de ses immigrants grâce au Programme des candidats des provinces, ce qui lui a assuré des investissements et l'arrivée d'étudiants de l'étranger. Au Canada, cela représente une industrie de 5 milliards de dollars, et l'Île-du-Prince-Édouard en a grandement profité.

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée de Vancouver-Sud pour son élection et je remercie les gens de Kootenay—Columbia de m'avoir choisi pour les représenter à la Chambre.

Comme la députée le sait bien, puisqu'elle en a parlé dans son discours, la création d'emplois est très importante pour notre pays. Puisque mon fils terminera bientôt sa mission de combat en

Afghanistan, en même temps que bien d'autres, la députée pourrait-elle expliquer davantage comment le programme Helmets to Hardhats pourra aider les militaires qui choisiront de quitter les forces armées? Cela devrait être une question très importante aux yeux du gouvernement puisque notre mission de combat se terminera en juillet 2011.

Mme Wai Young: Monsieur le Président, le programme Helmets to Hardhats est un programme innovateur et créatif qui sera bénéfique pour bon nombre des militaires qui ont servi à l'étranger et à qui nous voulons rendre hommage.

Grâce à ce programme, ils auront un moyen viable de suivre une formation professionnelle et pourront trouver du travail à leur retour au pays, et ainsi contribuer très rapidement et directement au Canada.

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Mississauga—Streetsville, à qui je souhaite la bienvenue à la Chambre.

Je profite de l'occasion pour remercier les merveilleux citoyens de ma circonscription, Kelowna—Lake Country, de m'avoir appuyé et élu pour une troisième fois en tant que leur représentant à Ottawa. Je transmets également mes plus sincères remerciements à tous les vaillants bénévoles de ma circonscription, surtout les membres de l'association qui sont sur la Colline cette semaine pour assister à la convention nationale de notre parti. Je remercie tout particulièrement mon directeur de campagne et président de l'ACE, Shari Matviessen; mon agent financier, Mark Thompson; et le reste de notre équipe. Je ne saurais passer sous silence mes collaboratrices extraordinaires, Linda et Louise, dans ma circonscription et, bien entendu, elles travaillent avec Steve et Lynne ici, à Ottawa. Sans ces personnes, je ne serais pas en mesure de faire le travail que j'aime. Je les remercie de leur excellent travail au service de nos électeurs.

Enfin, et par-dessus tout, derrière chaque homme qui a réussi, il y a une femme qui s'en étonne. Je remercie tout spécialement ma meilleure amie et ma chère épouse, Cindy, et nos trois filles adorables pour leur appui indéfectible.

Nous parlons aujourd'hui du budget de 2011 déposé plus tôt cette semaine. Il s'agit d'un plan fiscal généreux destiné à créer des emplois et à favoriser la croissance économique. Le budget prévoit des dépenses ciblées pour les Canadiens qui en ont le plus besoin, mais maintient les contraintes financières qui s'imposent dans la difficile conjoncture actuelle. J'estime qu'il s'agit d'une approche pragmatique et équilibrée tout à fait appropriée à la situation du moment.

En quoi le budget m'aide-t-il? Voilà une question que me posent souvent les gens de ma circonscription, Kelowna—Lake Country. Je leur répondrais que le budget de 2011 soutient les aînés à faible revenu et les aidants naturels qui s'occupent de parents âgés ou de membres de la famille qui sont handicapés; il aide les petites entreprises et les manufacturiers locaux à créer des emplois et à garder leurs employés; il appuie les propriétaires de maison et les entrepreneurs locaux grâce à la prolongation du programme écoÉNERGIE Rénovation qui vise à réduire les coûts du chauffage domestique; il aide les anciens combattants des Forces canadiennes à faire la transition professionnelle à la société civile; et il reconnaît l'importance des bénévoles dans la collectivité, notamment les pompiers volontaires, en leur accordant un crédit d'impôt fort nécessaire à l'égard de leurs dépenses.

Le budget

Je remercie personnellement les pompiers d'Oyama, d'Ellison, de Joe Rich, de Lake Country et de Kelowna de leur dévouement à l'égard de la sécurité de nos collectivités.

La semaine dernière, j'ai eu le plaisir de rencontrer les présidents du collège Okanagan et de l'Université de Colombie-Britannique à Okanagan, qui ont grandement apprécié le financement additionnel aux établissements d'enseignement postsecondaire que prévoit le budget de 2011. Nos collèges, universités et étudiants bénéficieront de la réduction des frais de scolarité et du financement consenti au titre de programmes novateurs de recherche et de développement dans les secteurs forestier, agricole et technologique.

Les municipalités pourront également compter sur un financement accru pour les projets d'infrastructure communautaire et, ce qui est très important, grâce au Fonds de la taxe sur l'essence qui est permanent, il sera désormais possible de planifier à long terme pour l'infrastructure.

Par surcroît, le budget de 2011 renforcera les mesures que nous avons déjà prises pour assurer la sécurité financières des familles et des particuliers, notamment en offrant des économies d'impôt de plus de 3 000 \$ pour une famille moyenne de quatre personnes, une Prestation universelle pour la garde d'enfants de 1 200 \$ par année et le fractionnement du revenu de pension pour les aînés.

Le budget de 2011 permet également au gouvernement de renouveler son engagement d'éliminer le déficit. Lorsque j'ai fait du porte à porte pendant la campagne électorale, de nombreux Canadiens m'ont affirmé que nous devons vivre selon nos moyens. Le plan budgétaire confirme l'engagement du gouvernement de respecter ses limites financières tout en maintenant le financement essentiel consenti aux provinces au titre des soins de santé et des programmes sociaux. Le budget répond aux attentes parce que les mesures qui y sont prévues font directement suite aux consultations prébudgétaires auprès des Canadiens qui, à l'instar des gens de ma circonscription, Kelowna—Lake Country, ont proposé des solutions judicieuses et pratiques pour améliorer la situation économique.

L'économie ainsi que le maintien des emplois actuels et la création de nouveaux emplois se situent au premier plan des préoccupations de mes électeurs, loin devant toutes les autres questions. Nous savons tous que les petites, moyennes et grandes entreprises créent des emplois et que le gouvernement crée l'environnement économique qui les encourage à le faire. Les encouragements que notre gouvernement accorde aux entreprises nous permettront d'avoir les travailleurs hautement qualifiés que nous voulons et dont nous avons besoin au Canada.

Beaucoup de mes collègues ont parlé à la Chambre des nombreux aspects positifs du budget de 2011. Je prendrai quelques instants pour expliquer aux députés pourquoi notre plan d'action économique est tellement essentiel à la croissance économique et pour présenter un exemple indiquant la source exacte de la croissance à venir. Je crois que les députés verront clairement comment les objectifs économiques de notre gouvernement jouent un rôle crucial en attirant les investissements dont nous avons besoin pour aider les sociétés canadiennes à croître.

Un journaliste local travaillant pour le *Kelowna Daily Courier*, Steve McNaull, a fait paraître hier un reportage faisant état de l'innovation qui se manifeste dans la vallée de l'Okanagan. Voici ce qu'il a dit: « Si la légendaire Silicon Valley de la Californie abrite les plus grandes sociétés de technologie du monde, comme Apple, Facebook, Google, Intel, Hewlett-Packard et Oracle, la Silicon Valley du vignoble de l'Okanagan regroupe des entreprises telles que le Club Penguin de Disney Online, la société HuStream de vidéo

interactive ainsi que les concepteurs de logiciels QHR et Windward. »

● (1240)

« Bien sûr, les petites sociétés de technologie de l'Okanagan sont un peu intimidées par les géants californiens. Elles n'ont cependant pas de raisons de l'être : la technologie, c'est la technologie, les affaires sont les affaires et les sociétés californiennes peuvent constituer une grande source d'investissements, de mentorat et de partenariats pour les entreprises de l'Okanagan, et vice-versa. »

Voilà les grandes choses qui se produisent dans notre pays. Depuis trois ans, une conférence Metabridge se tient à Kelowna, permettant à des spécialistes de la Californie et de l'Okanagan de se retrouver pour échanger des idées. Tout cela vise à créer des partenariats, des occasions et à attirer des investissements.

Comme l'a signalé une ancienne cadre de Facebook, Alison Rosenthal:

La Silicon Valley de Californie a besoin de grands talents, ce qui ne manque pas dans l'Ouest du Canada. Nous sommes dans le même fuseau horaire et, grâce au transport aérien, nous ne sommes pas très loin les uns des autres.

Comme l'a dit Steve McNaull, les sociétés de l'Okanagan peuvent chercher des investissements et des conseils auprès des entreprises californiennes ou d'investisseurs providentiels tels que Mme Rosenthal.

Les entreprises de votre vallée travaillent fort et bénéficient d'initiatives telles qu'Accelerate Okanagan, qui contribue depuis peu à attirer et à faire croître les investissements. Cela explique le détermination de notre gouvernement à maintenir un faible taux d'imposition des sociétés ainsi qu'à encourager l'investissement dans l'innovation. C'est également la raison pour laquelle il est critique pour nous d'étendre nos activités à de nouveaux marchés, comme je l'ai constamment entendu dire pendant les cinq ans et demi où j'ai été membre du comité du commerce international.

Je tiens à féliciter mon collègue, le député d'Abbotsford, de sa nomination à titre de nouveau ministre du Commerce international. Comme il l'a mentionné à la Chambre cette semaine, le commerce international génère de bons emplois payants et stimule la croissance économique. C'est ce qui explique que cette question, essentiellement, nous touche tous autant que nous sommes.

Il est tout aussi important d'éliminer les obstacles commerciaux entre les provinces. Voilà pourquoi le premier ministre est résolu à réduire les formalités administratives; il a adopté une optique de réglementation pour permettre aux Canadiens de faire plus facilement des affaires au Canada.

L'industrie vinicole de la région de l'Okanagan et d'un peu partout au Canada pourrait bénéficier de ces mesures. Il faut éliminer les obstacles commerciaux, comme la Loi sur l'importation des boissons enivrantes, qui est absolument désuète. C'est une loi qui remonte à 1928 et qui empêche les producteurs de vin du Canada de vendre leurs produits primés directement aux Canadiens qui habitent dans une autre province que la leur. Il n'est pas normal qu'on ne puisse pas, de nos jours, profiter des produits de la terre qui proviennent d'une autre province. Je ne comprends pas pourquoi les Canadiens ne pourraient pas profiter de ce vin, qui est fait au Canada et qui a remporté des prix sur la scène internationale. Voilà pourquoi j'ai présenté de nouveau la motion n° 218, qui vise à permettre aux consommateurs d'acheter des produits directement du négociant afin de favoriser la croissance des petits producteurs de vin. J'espère que tous les députés l'appuieront pour que nous puissions collaborer davantage avec nos partenaires provinciaux.

Le budget

Ces mesures, à savoir le soutien des investissements, l'ouverture de nouveaux marchés et l'élimination des obstacles commerciaux, montreront que le Canada est prêt à brasser des affaires, que les Canadiens ont le talent et les compétences qu'il faut pour réussir et que les entreprises nécessaires existent. C'est de cette façon que nous renforçons l'économie et que nous contribuons à créer les emplois dont nous avons besoin.

Juste en m'inspirant de ce qui se passe dans l'Okanagan, je pourrais raconter encore beaucoup d'autres histoires comme celle-là pour illustrer que nous sommes sur une bonne lancée. On parle ici d'un potentiel illimité. Je suis fermement convaincu que l'énergie positive qui se dégage de l'Okanagan est due à l'extraordinaire stratégie économique favorable aux entreprises que le gouvernement a mise en oeuvre.

Il est temps que les députés de l'opposition se réveillent. Ils sont injustes pour les Canadiens lorsqu'ils affirment que le soutien économique que nous accordons aux entreprises du pays cause du tort aux familles, aux aînés et aux collectivités. C'est archi-faux, et notre bilan est là pour le prouver. Non seulement nous en avons fait beaucoup pour les familles, les aînés et les collectivités depuis 2006, mais nous y sommes parvenus sans compromettre le financement de la santé et des programmes sociaux. En fait, il suffit de regarder le bilan du gouvernement pour constater qu'il n'a tourné le dos à personne.

Je viens d'une circonscription qui figure parmi celles où il y a le plus d'aînés au pays, et c'est pour cette raison que j'appuie les initiatives qui visent à augmenter le Supplément de revenu garanti, mesure qui s'ajoute aux allègements fiscaux annuels de 2,3 milliards que le gouvernement a consentis aux aînés et aux retraités, lui qui a notamment rayé 85 000 aînés du rôle d'imposition et permis le fractionnement du revenu de pension. Dans les faits, nous avons pris des mesures pour venir en aide aux aînés dans chacun des budgets présentés depuis 2006.

En m'élisant, les habitants de ma circonscription m'ont confié une responsabilité: m'assurer que leur argent est dépensé judicieusement et efficacement. Il m'ont également donné l'occasion de poursuivre ce que nous avons commencé, en collaboration avec le gouvernement, notre circonscription et les autres ordres de gouvernement. Après tout, il n'y a qu'un seul contribuable. Grâce à nous, les routes 97 et 33 ont été prolongées. Nous avons aidé les fruiticulteurs. Nous avons ouvert un bureau des passeports. Nous avons investi dans les logements abordables, aidé les sans-abri et les jeunes à risque, financé les initiatives vertes, contribué à l'expansion du transport en commun, des arts et de la culture. Ce ne sont pas les exemples qui manquent. Et nos rues sont sûres grâce à nos initiatives de lutte contre la criminalité, comme l'unité de lutte contre le crime organisé.

Je remercie mes collègues du Cabinet, qui ont pris le temps de m'écouter et qui ont non seulement compris, mais agi et pris des mesures pour le bien de Kelowna—Lake Country. Je tiens à souligner plus particulièrement l'engagement du gouvernement en matière de partenariats, car ayant moi-même été conseiller municipal durant neuf ans, je sais à quel point il est important que le gouvernement fédéral respecte les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Selon moi, c'est ce qui explique tout le succès qu'a connu le plan de relance du gouvernement durant la récession.

Et je suis convaincu que, pour les habitants de la circonscription de Kelowna—Lake Country comme pour tous les Canadiens, le meilleur est à venir.

● (1245)

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, je souhaite un bon retour aux Communes au député de Kelowna—Lake Country et je le félicite pour sa réélection.

Nous avons entendu auparavant, dans cette enceinte, les discours du député de Calgary-Est et d'autres députés qui nous ont parlé des gens ayant voté contre le budget. Pourtant, la dernière fois, le vote sur le budget n'a pas eu lieu. Le Parlement a été dissout avant. Ils peuvent laisser tomber cette rhétorique.

Je voudrais dire un mot sur les personnes âgées, dont mon collègue a parlé en relation avec sa circonscription. Je suis heureux de l'entendre dire qu'il s'inquiète à propos d'elles parce que de nombreuses personnes âgées sont parmi les gens les plus pauvres au Canada. Elles reçoivent 1 162 \$ par mois, et le gouvernement veut leur donner 50 \$ de plus. Ce n'est même pas la moitié de ce qu'il leur faudrait. La mesure devrait s'adresser à 250 000 personnes âgées et l'augmentation devrait être plus près de 150 \$ par mois pour élever leur niveau de vie.

Je demanderais au député de transmettre au ministre des Finances le message nécessaire, au nom de ces personnes âgées.

● (1250)

M. Ron Cannan: Monsieur le Président, je souhaite un bon retour à mon collègue et je le félicite pour sa réélection. Je serai heureux de travailler avec lui.

Les personnes âgées ont travaillé fort pour bâtir le merveilleux pays que nous habitons aujourd'hui. Nous tenons souvent pour acquises la liberté, la démocratie et la primauté du droit dont nous jouissons. J'ai lu l'autre jour un courriel de la part d'une personne de 70 ans qui parlait de l'éthique du travail, de l'intégrité et du sentiment que les gens s'attendent à une certaine forme de reconnaissance.

Notre gouvernement fournit l'infrastructure, la fondation sur laquelle les gens peuvent construire. Nous récompensons ces personnes.

Le gouvernement conservateur fort et stable qui dirige le pays investit dans le Régime de pensions du Canada pour le consolider, et nous continuerons d'agir dans ce sens. Comme je l'ai mentionné, en 2006, nous avons investi des milliards de dollars dans des programmes pour aider les personnes âgées, que ce soit par le fractionnement du revenu de pension ou en rayant 85 000 personnes âgées du rôle d'imposition. Nous leur permettrons désormais de gagner 3 000 \$ de plus avant de devoir payer de l'impôt. Beaucoup de possibilités s'offrent aux personnes âgées, et leur bénévolat est une grande source de sagesse.

Je remercie le député de s'inquiéter des personnes âgées. Nous continuerons de collaborer pour créer une société plus forte et plus sûre dans l'intérêt de tous.

M. Roger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter à mon ami et collègue un bon retour à la Chambre et lui transmettre toutes mes félicitations. Je lui offre aussi mes condoléances, car ses Canucks ont perdu hier; l'offensive des Bruins de Boston était tout simplement trop forte et trop stable.

Je dois l'admettre, le budget du gouvernement contient deux ou trois bouquets. Toutefois, il faudra être prudent, car de nombreux pots risquent de nous tomber dessus.

Le programme écoÉNERGIE est plein de bon sens. Nous souhaitons encourager certains comportements qui seront profitables à la planète et qui aideront à diminuer la facture d'électricité des foyers.

J'aimerais que le député me dise ce qu'il pense du crédit d'impôt accordé pour les activités sportives. Je me prévau moi-même de ce crédit. Ma femme et moi encourageons nos trois fils à faire du sport, non pas en raison du crédit d'impôt, mais parce que nous pensons que c'est bon pour eux. Mon collègue pense-t-il que le nombre de jeunes Canadiens qui jouent du piano ou qui font de la peinture va monter en flèche en raison du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants?

M. Ron Cannan: Monsieur le Président, il ne reste plus que trois parties maintenant. Certains pourraient prétendre que la meilleure offensive est une bonne défensive, et je dois admettre que le jeu défensif des Bruins est excellent. Nous avons bien hâte de voir ce qui va se produire au cours des prochains jours et allons continuer d'appuyer l'équipe du Canada. Les Canucks n'ont pas dit leur dernier mot.

Je pense que le point fort des Canadiens, c'est que devant l'adversité, nous redoublons d'effort. L'économie du Canada est la plus forte de tous les pays du G8, et nous présentons le meilleur rapport dette-PIB. Nous continuons de créer plus d'emplois que n'importe quel autre pays en développement, mais nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge.

Notre but est d'aider les Canadiens de tous âges. C'est une question d'équité. Au cours de la campagne électorale, nous nous sommes engagés à aider les familles. Nous encourageons les jeunes à faire du sport et à être actifs. L'obésité chez les jeunes est le problème de santé qui connaît la croissance la plus rapide. Nous souhaitons également favoriser les arts et la culture, dont la musique. Pour une communauté, il est important d'avoir une approche équilibrée. La vallée de l'Okanagan est l'une des capitales culturelles du Canada.

Le gouvernement continuera de faire des investissements pour s'assurer que des gens de tous âges et de tous les horizons ont l'occasion d'exploiter leurs talents et leurs dons afin de devenir les plus grands Canadiens qui soient.

• (1255)

M. Brad Butt (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour parler du budget fédéral déposé par le ministre des Finances ici même, mardi.

Avant d'en venir à mes observations, je vous félicite, monsieur le Président, pour votre nomination tout à fait indiquée à titre de président suppléant, et je remercie mon collègue de Kelowna—Lake Country de m'avoir cédé un peu de son temps de parole cet après-midi.

Comme il s'agit de ma première intervention importante au Parlement, j'aimerais transmettre mes plus sincères et chaleureux remerciements aux résidents de Mississauga—Streetsville pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, à moi et au gouvernement.

J'aimerais également remercier mon épouse, Rhonda, et mes enfants, Sarah et Megan, de m'avoir témoigné un soutien indéfectible durant la campagne et maintenant en qualité d'époux et de père absent du foyer, lorsque nous siégeons tous ici, au Parlement.

Nous ne serions pas ici, personne, sans les équipes et les bénévoles formidables qui ont travaillé à notre campagne. Bien qu'il puisse être hasardeux de citer une personne en particulier pour son aide, je veux remercier tout spécialement ma directrice de campagne, Jodi MacDonald, pour les efforts remarquables qu'elle a déployés durant notre campagne, qui a été couronnée de succès.

Le budget

Enfin, félicitations à tous les députés, élus ou réélus, et aussi aux milliers de femmes et d'hommes qui se sont portés candidats pour avoir la même chance que nous tous de servir nos collectivités comme députés au Parlement. Quelle que soit son allégeance politique, sa circonscription ou sa région, chacun mérite des remerciements pour avoir participé à notre processus démocratique.

Je passe maintenant au budget. J'ai l'impression de connaître ce budget par cœur. Comme tous les députés, pendant 36 jours, j'ai frappé à des milliers de portes pour parler du budget puisqu'il avait déjà été présenté, le 22 mars, et, bien entendu, il n'avait pas été mis en œuvre en raison d'élections dont personne ne voulait. Cependant, au vu des résultats, on peut dire qu'elles n'ont pas été inutiles, après tout.

Je veux parler, du point de vue de ma collectivité, de certaines des initiatives très bénéfiques que contient ce budget. Lorsque j'ai fait du porte-à-porte, en écoutant mes concitoyens parler du budget du 22 mars, j'ai constaté qu'ils appuyaient fortement ces initiatives. Je les ai constamment entendus dire que c'était un bon budget pour une période difficile, qu'il était raisonnable et qu'il n'était pas excessivement coûteux. Les électeurs de ma circonscription ont dit clairement qu'ils voulaient que nous nous concentrons sur l'emploi et l'économie, et je suis enchanté de leur annoncer que ces secteurs demeurent notre plus grande priorité.

Au cours des dernières années, j'ai servi durant deux mandats au conseil d'administration du Mississauga Arts Council et j'ai peine à contenir mon enthousiasme relativement au nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants. Le Living Arts Centre est situé à Mississauga et je vois souvent des jeunes participer à des activités axées sur la musique, la danse, les arts et d'autres disciplines créatives. Dans presque tous les cas, les parents ou les personnes qui s'occupent de ces enfants paient des frais à la ville de Mississauga pour inscrire leurs enfants aux programmes. Dorénavant, ces personnes pourront réclamer jusqu'à concurrence de 500 \$ par année pour compenser ces frais. Cette mesure permettra aux familles de réaliser des économies, mais je pense qu'elle permettra aussi à un plus grand nombre d'enfants de participer à ces programmes.

Je viens de terminer un mandat de trois ans au sein du conseil de Safe City Mississauga, dont j'ai été nommé le président fondateur. Safe City est l'association de prévention du crime de Mississauga et nous travaillons très fort au niveau des initiatives de prévention de la criminalité locale. Nous sommes en contact avec le Centre national de prévention du crime et nous sommes aussi bien au courant de l'engagement ferme pris par le gouvernement de financer des initiatives de prévention dans tout le pays.

J'ai été très heureux de constater l'augmentation de 20 millions de dollars, au cours des deux prochaines années, du budget de la prévention de la criminalité chez les jeunes. J'imagine que, grâce à ce nouveau financement important, des organismes comme Safe City Mississauga vont proposer des initiatives locales innovatrices afin d'aider à prévenir la criminalité chez les jeunes et à contrer l'influence des gangs.

• (1300)

Le budget prévoit un soutien accru aux étudiants de niveau postsecondaire. Si nous voulons connaître du succès dans l'économie du savoir qui caractérise le XXI^e siècle, nous devons absolument pouvoir compter sur une main-d'œuvre très compétente et instruite.

Le budget

Le gouvernement aide les étudiants à temps plein en doublant le montant du revenu en cours d'études qui peut être exonéré. Cette mesure va aider près de 100 000 étudiants. Nous aidons aussi les étudiants à temps partiel en modifiant les critères d'admissibilité, de façon à permettre à un plus grand nombre d'entre eux d'obtenir un prêt dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Grâce aux fonds accordés au Collège Sheridan dans le cadre du programme d'infrastructure fédéral — qui s'inscrit dans le Plan d'action économique du Canada —, Mississauga aura cet automne son premier collège communautaire offrant un programme complet. Cette nouvelle institution est vraiment nécessaire dans notre ville en pleine expansion.

Au cours de la dernière campagne électorale, on a beaucoup parlé des taux d'imposition des sociétés. Je tiens à dire à la Chambre que ces faibles taux sont importants, non seulement pour créer de nouveaux emplois dans des villes comme Mississauga, mais aussi pour préserver les emplois existants.

Ma circonscription compte beaucoup de petits entrepreneurs, mais aussi plusieurs grandes entreprises qui fournissent des milliers d'emplois très rémunérateurs. Je veux que ces emplois restent dans ma collectivité. Or, les employeurs me disent que les taux d'imposition du Canada sont un facteur très important pour eux, au moment de prendre des décisions opérationnelles.

Par ailleurs, à titre de membre de longue date de la chambre de commerce de Mississauga, je peux affirmer que celle-ci est d'avis qu'une hausse du taux d'imposition des sociétés aurait des répercussions importantes sur le milieu des affaires de Mississauga. Cet organisme a d'ailleurs présenté un bon nombre de mémoires sur cette question.

Voilà pourquoi je suis enchanté de voir qu'il y a un nouveau crédit d'impôt pour permettre aux petites entreprises d'engager du personnel et que dans ce budget nous maintenons notre engagement à conserver un des taux d'imposition les plus faibles au monde pour les sociétés.

Par ailleurs, quand je frappais aux portes, j'ai rencontré de nombreux travailleurs âgés qui avaient perdu, à cause de la récession économique mondiale, un emploi qu'ils exerçaient depuis longtemps. Ce qui est très intéressant, c'est qu'au lieu de me dire qu'ils étaient amers et de chercher des responsables, ils me disaient qu'ils voulaient encore travailler et faire oeuvre utile. Ils comprenaient la situation très délicate que connaissaient de nombreuses entreprises et les décisions parfois très dures qu'elles devaient prendre.

Ils n'avaient plus de travail, mais ils étaient prêts à faire leur part, à se recycler pour revenir sur le marché du travail. Je serai ravi de revenir dire à ces gens-là et à d'autres que nous prolongeons l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés en faveur des programmes de formation et d'emploi.

J'ai aussi eu l'occasion de discuter avec de nombreux aînés sur le pas de leur porte ou au sein de clubs et d'associations d'aînés très actifs dans ma circonscription. Nous savons bien que de nombreux aînés ont besoin de notre aide et de notre appui parce qu'ils ont peu de ressources et qu'ils ont besoin de services de soutien.

Je suis enchanté de voir que ce budget comporte la plus forte hausse du Supplément de revenu garanti depuis des décennies, une augmentation allant jusqu'à 600 \$ par an pour un aîné célibataire et 840 \$ pour un couple. Grâce à cette très importante hausse du SRG, notre gouvernement permet à des milliers d'aînés de s'extirper de la pauvreté.

Dans ma vie antérieure, j'avais des contacts importants avec l'administration municipale. Ce très important palier de gouvernement assure de nombreux services qui influent sur la vie de tous nos électeurs. Mais en général, on considère que le gouvernement fédéral n'a pas de lien direct avec les municipalités. Certains estiment que celles-ci sont encore les enfants de la province et que tout financement fédéral doit passer par le parent provincial.

Je suis très heureux de constater que le gouvernement fédéral a continué de respecter son engagement à remettre directement l'argent de la taxe sur l'essence aux municipalités pour financer les transports et l'infrastructure, et aussi qu'il s'engage, dans ce budget, à rendre permanent ce transfert. S'il y a une chose que ne disent les municipalités, c'est qu'elles veulent un financement à long terme prévisible.

L'étape suivante du Plan d'action économique du Canada, c'est peut-être le budget le plus démocratique jamais présenté dans cette Chambre. C'est parce que les députés du gouvernement conservateur majoritaire ont fait campagne sur ce thème lors des dernières élections. Les Canadiens qui nous ont élus savaient exactement ce qu'ils allaient recevoir quand ils nous ont accordé leur confiance.

Ils ont voté pour la solidité et la stabilité. Ils ont voté pour une démarche mesurée au moment où nous émergeons de la récession économique mondiale. Ils voulaient que nous gardions une faible taux d'imposition, que nous investissions dans les priorités et que nous soyons responsables. Ce budget nous permet d'atteindre tous ces objectifs.

● (1305)

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député de Mississauga—Streetsville et je lui souhaite la bienvenue. Mississauga—Streetsville est une région aux grands espaces, au sol rocailleux, aux cours d'eau poissonneux et aux vastes forêts, oh, mes excuses, il s'agit plutôt là de ma circonscription, Thunder Bay—Rainy River.

Le député a parlé du SRG. Si un aîné y est admissible, il aurait droit à 50 dollars par mois. Naturellement, en Ontario, depuis l'instauration de la TVH — et il faut dire que le gouvernement conservateur a joué un très grand rôle à cet égard —, étant donné les nouvelles taxes sur l'essence, le chauffage résidentiel et l'électricité, il ne reste pas grand chose des 50 dollars prévus pour les aînés.

Tous les députés sont d'avis que les aînés devraient pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et le respect. Comment ce budget leur permettra-t-il d'y arriver?

M. Brad Butt: Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de parler de l'augmentation du SRG avec les aînés en faisant du porte à porte pendant la campagne. De nombreux électeurs m'ont dit qu'il s'agissait là d'une augmentation importante. Les aînés les moins bien nantis au pays ne minimisent pas la valeur de 50 dollars par mois. C'est un montant appréciable pour les aînés à faible revenu et les couples âgés recevront un peu plus.

Il est certain que nous subissons tous les pressions accrues du coût de la vie, mais la plupart de ces pressions ne sont pas du ressort de notre gouvernement. Quand les gouvernements provinciaux décident d'augmenter les impôts, nous n'y pouvons pas grand chose.

Notre gouvernement a pris des engagements importants à l'égard des aînés, et ce, de bien des manières. Nous leur avons offert de nombreux outils et moyens pour épargner et pour les aider tout au long de leur retraite.

Je me réjouis que le gouvernement continue en ce sens. Nous avons une ministre d'État aux Aînés fort compétente. J'ai bien hâte de travailler avec elle et de discuter de moyens de continuer à aider les aînés partout au pays.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais également féliciter le député de Mississauga—Streetsville pour son élection.

J'étais surprise d'entendre les députés affirmer que le gouvernement actuel était le plus démocratique de l'histoire, ou quelque chose du genre, et que les gens savaient à quoi s'en tenir. Aucun autre gouvernement ne s'est jamais montré aussi peu transparent que le gouvernement actuel au moment d'expliquer comment il allait équilibrer le budget. Je crois que les gens n'ont aucune idée de ce qui se passe et qu'ils vont découvrir peu à peu les services qu'ils vont perdre.

Les Canadiens de l'Atlantique qui comptaient sur le centre d'urgence, qui a été fermé et déménagé à Halifax, savaient-ils que ce gouvernement démocratique allait prendre cette mesure quand ils ont voté pour lui?

M. Brad Butt: Monsieur le Président, lors de la campagne électorale, nous avons dit aux Canadiens que, lorsque nous aurions mis fin au programme fédéral d'infrastructure, nous commencerions à examiner des moyens de réduire les dépenses du gouvernement. Nous avons précisé clairement nos intentions aux Canadiens. J'ai été clair quand j'ai fait du porte à porte, et les électeurs m'ont dit clairement ce qu'ils voulaient. Ils voulaient s'assurer qu'ils en auraient pour leur argent et que le gouvernement dépenserait chaque sou intelligemment.

Hier à la Chambre, j'ai écouté les réponses que le ministre des Pêches et des Océans a données sur cette question. Il a précisé clairement que la sécurité ne serait pas compromise à cause du déménagement du centre. Je crois que le centre sera déménagé à Halifax pour servir les gens habitant le long de la côte atlantique.

Je crois ce que dit le ministre des Pêches et des Océans. Il fait son travail, qui consiste à examiner les dépenses de son ministère. C'est ce que tous les ministres feront. Le ministre est parvenu à trouver des moyens d'améliorer l'efficacité opérationnelle de son ministère, ce qui nous permettra de continuer à maintenir un taux d'imposition peu élevé tout en assurant la sécurité, la santé et le bien-être des Canadiens.

• (1310)

Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NDP): Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence. C'est une lourde responsabilité et un grand honneur.

Je signale que je partagerai mon temps de parole avec le député de York-Sud—Weston.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois à la Chambre à titre de représentante des électeurs de Scarborough—Rouge River. Aujourd'hui, je tiens surtout à saisir l'occasion de remercier mes électeurs de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me choisissant pour les représenter et défendre leurs intérêts. Je vais me battre tous les jours pour faire valoir leurs priorités.

Je salue également l'ancien député de Scarborough—Rouge River, M. Derek Lee, qui a été au service de la circonscription pendant 23 ans. Nous avons des idées différentes sur le pays que nous voulons bâtir, mais nous partageons le même amour de la collectivité et le même engagement à la servir.

Le budget

[Français]

Par le fait même, je voudrais aussi féliciter tous mes collègues du Québec et de partout au Canada pour leur succès obtenu lors de l'élection du 2 mai dernier. Je sais que notre équipe fera tout en son pouvoir pour défendre les intérêts de la population face aux politiques de ce gouvernement conservateur.

[La députée s'exprime en tamoul.]

[Traduction]

Je vais traduire pour les quelques-uns qui n'ont peut-être pas compris le tamoul.

Et je suis fière de dire que, à titre de premier député au Parlement du Canada d'origine tamoule, c'est un honneur qui me remplit d'humilité que d'avoir pu m'exprimer dans ma langue maternelle dans cette auguste assemblée.

Beaucoup de Tamouls sont venus au Canada parce qu'ils fuyaient les persécutions et la guerre civile. Le Canada nous a accueillis à bras ouverts et nous avons fait tout notre possible pour contribuer au développement économique et enrichir le tissu culturel de ce grand pays.

Je sais que la diaspora tamoule, à Scarborough—Rouge River, dans le Grand Toronto et dans le monde entier, sera fière d'apprendre que nous avons franchi cette étape très importante: faire entendre la langue tamoule à la Chambre des communes du Canada. C'est la prochaine étape dans le développement de la collectivité tamoule au Canada. Les obstacles que doivent surmonter les enfants des Tamouls et d'autres immigrants seront abolis, et ils chercheront à occuper des postes de chef de file plus élevés au Canada.

[Français]

Nous discuterons du budget présenté par le ministre des Finances lundi dernier. Ce budget ne répond pas aux attentes des Canadiens et Canadiennes. Il n'apporte aucune solution aux problèmes auxquels mes commettants et commettantes de Scarborough—Rouge River continuent de faire face. Je sais que les objectifs visés par ce budget ne satisferont pas les besoins des citoyens et citoyennes de ma circonscription.

• (1315)

[Traduction]

Le budget ne facilitera pas la vie des nombreuses familles qui ont encore du mal à se remettre des effets de la récession. J'ai discuté avec les électeurs pendant la campagne électorale, et ils m'ont expliqué clairement les priorités de Scarborough—Rouge River.

Mes électeurs veulent qu'on investisse davantage dans l'infrastructure locale et notamment qu'on offre un réseau de transport en commun plus abordable et plus fiable qui réduira le temps de transit, qui dépasse maintenant les deux heures à l'aller comme au retour.

Les électeurs veulent qu'on crée plus d'emplois au niveau local pour ne pas avoir à se rendre au centre-ville de Toronto pour travailler. Nous savons tous que ce sont les PME qui créent les emplois locaux et contribuent au développement économique local.

Mes voisins souhaitent qu'on investisse davantage dans l'éducation, la formation et le perfectionnement des jeunes. Les jeunes des écoles secondaires et leurs parents craignent que les études supérieures ne soient pas à leur portée à cause de la hausse vertigineuse des frais de scolarité et des barrières systémiques que les minorités visibles et les ménages à faible revenu doivent renverser pour accéder aux études supérieures.

Le budget

D'aucuns diront peut-être que les jeunes sont les chefs de file de demain, mais je dis que nous, les jeunes, sommes les chefs de file d'aujourd'hui.

Beaucoup de jeunes familles sont préoccupées par le fait que les services de garde et les soins aux personnes âgées ne sont ni accessibles ni abordables.

Des personnes âgées craignent qu'après avoir contribué au système pendant la majeure partie de leur vie, elles se retrouvent dans la pauvreté au moment de leur retraite.

Les immigrants récents sont préoccupés par l'accès aux services d'établissement et d'intégration et par le processus ardu par lequel il faut passer pour faire reconnaître des diplômes obtenus à l'étranger.

Le budget ne dit rien des propositions raisonnables et abordables que le NPD a faites.

Le budget ne fait rien pour renforcer le RPC. Il ne fait rien pour aider les familles à boucler leur budget. Il ne fait rien pour les millions de Canadiens qui n'ont pas de médecin de famille. Il ne sortira pas toutes les personnes âgées de la pauvreté. Il n'annule pas les compressions de 50 millions touchant les agences responsables des services d'établissement des immigrants. Il ne fait rien pour créer de bons emplois stables dans les collectivités. Il n'est certainement pas porteur d'une vision forte des investissements dans l'éducation postsecondaire.

Les Canadiens ont voté pour le changement lors des dernières élections, et plus de 4,5 millions d'entre eux ont voté pour le Nouveau Parti démocratique, ce qui en fait des élections historiques.

Je tiens à remercier de nouveau les électeurs de Scarborough—Rouge River qui ont participé à écrire cette page d'histoire en m'élisant. Ils ont beaucoup innové: je suis la première néo-démocrate, la première femme, la première personne de couleur et la première jeune à les représenter et, évidemment, je suis la première députée tamoule à l'extérieur de l'Inde et du Sri Lanka.

Je remercie de nouveau les habitants de Scarborough—Rouge River de m'avoir donné le privilège de les servir ici, à la Chambre des communes.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la députée a parlé des soins de santé. Nous reconnaissons l'importance des soins de santé au Canada et d'un accord sur les soins de santé. Le Parti libéral du Canada estime que le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures à cet égard et que des négociations et des discussions entre les différentes provinces devraient avoir lieu sans tarder pour que nous puissions élaborer l'accord idéal sur les soins de santé.

La députée pourrait-elle nous livrer ses impressions sur l'accord relatif aux soins de santé et sur l'importance d'en discuter dès maintenant plutôt que d'attendre, ce que le Parti conservateur semble faire actuellement?

• (1320)

Mme Rathika Sitsabaiesan: Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre et à tous les Canadiens que c'est le NPD qui s'est battu pour avoir le système de soins de santé que nous avons au Canada à l'heure actuelle et que nous sommes si nombreux à tenir pour acquis. C'est le NPD qui comprend réellement la nécessité d'avoir des soins de santé de qualité justes et accessibles pour tous les Canadiens.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, je voudrais d'abord souhaiter la

bienvenue à la nouvelle députée de Scarborough—Rouge River. Je la félicite également de son éloquence et du contenu de son discours.

Je m'interroge cependant toujours un peu lorsque l'on parle de santé à Ottawa, puisqu'il s'agit d'une compétence provinciale. Or on sait à quel point cette compétence est sacrée au Québec. Il y a 10 000 fonctionnaires à Ottawa, mais ils ne gèrent pas un seul hôpital. Par conséquent, il me semble que, dans son discours, elle devrait prendre soin d'ajouter que ces demandes devraient se faire dans le respect de la compétence provinciale par des transferts d'argent ou de points d'impôt aux provinces, afin que celles-ci puissent réaliser les objectifs qu'elle vient de souligner.

[Traduction]

Mme Rathika Sitsabaiesan: Monsieur le Président, les soins de santé sont de compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral est responsable de la Loi canadienne sur la santé, établit les lignes directrices et donne le ton quant à l'importance des soins de santé. De plus, le gouvernement fédéral verse les paiements de transfert aux provinces pour l'administration des soins de santé, qui relève des provinces.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je félicite la députée pour ce qui était, j'imagine, son premier discours. Son exposé était très beau et très passionné.

Comme elle a parlé en termes fort émouvants des soins de santé, je veux lui poser une question à ce sujet. En réalité, ma question fait suite à celle que l'intervenant précédent a posée au sujet des soins de santé. Comme nous l'avons entendu souvent, le gouvernement actuel compte commencer à échanger de l'argent pour des points d'impôt lors des transferts. Que pense la députée de l'idée de remplacer l'argent par des points d'impôt dans les transferts?

Mme Rathika Sitsabaiesan: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses commentaires au sujet de mon premier discours à la Chambre. C'était effectivement mon premier discours à la Chambre et je suis très emballée et fière d'avoir réussi à le prononcer avec autant de passion.

En ce qui concerne sa question au sujet des soins de santé, comme je suis une nouvelle députée et que je ne possède pas encore l'assurance nécessaire pour traiter de cette question à l'heure actuelle, je vais d'abord l'étudier à fond. Si la députée veut bien en rediscuter dans quelques jours, je serais alors en mesure de lui fournir une réponse plus détaillée.

Mme Michelle Rempel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à remercier mes concitoyens, les électeurs de Calgary-Centre-Nord. En plus de m'élire comme députée, ils ont donné un gouvernement majoritaire stable et dynamique à notre pays.

La députée a abordé la question de l'éducation postsecondaire et des investissements dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Il est très important de noter que le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les paiements de transfert soient maintenus pendant les six prochaines années. C'est un engagement que nous avons pris et qui figure dans notre budget.

Le budget

Je note également que notre budget contient plusieurs éléments relatifs à l'éducation postsecondaire, y compris l'amélioration et l'élargissement de l'admissibilité aux bourses et aux prêts d'étude pour les étudiants inscrits à plein temps ou à temps partiel à un programme d'études postsecondaires, un investissement de 9 millions de dollars sur deux ans pour développer la formation de base des adultes et la mise en place d'allègements fiscaux pouvant atteindre 10 millions de dollars par année.

La députée appuiera-t-elle ce budget et ces importantes mesures?

Mme Rathika Sitsabaiesan: Monsieur le Président, d'emblée, je félicite la députée de son élection à la Chambre. L'éducation postsecondaire est un enjeu qui me tient particulièrement à cœur.

En fait, le budget ne propose pas grand-chose au titre de l'éducation postsecondaire. Il est vrai qu'il prévoit du financement pour les prêts d'études et qu'il sera dorénavant plus facile pour les étudiants d'être admissibles à ces prêts, mais ces mesures ne sont pas vraiment des investissements dans l'éducation postsecondaire.

Le NPD propose depuis bien des années d'adopter une loi canadienne sur l'éducation postsecondaire qui ferait en sorte que les principes de l'accessibilité et de l'abordabilité des études postsecondaires soient enchâssés dans nos lois.

• (1325)

M. Mike Sullivan (York-Sud—Weston, NPD): Monsieur le Président, je veux commencer par féliciter tous les députés pour leur élection à la Chambre. Je vous félicite aussi, monsieur le Président, pour votre élection à la présidence.

Je dois dire que c'est un grand honneur et aussi une leçon d'humilité pour moi que d'avoir été élu député de York-Sud—Weston. Je remercie tous les travailleurs de campagne bénévoles qui m'ont aidé à parler à des milliers d'habitants des quatre coins de ma circonscription.

J'ai l'intention d'agir en fervent défenseur des 114 000 habitants de York-Sud—Weston, qui est mon milieu de vie et ma collectivité. Permettez-moi d'en parler un peu à mes collègues.

York-Sud—Weston est une circonscription dont les habitants sont majoritairement de la classe ouvrière. Elle se trouve au nord-ouest de Toronto, une région où l'industrie manufacturière est en déclin. Cette circonscription est la deuxième en Ontario pour son niveau de pauvreté. Plus du quart des habitants, soit environ 32 000 hommes, femmes et enfants, vivent sous le seuil de pauvreté. Près du tiers n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Près de la moitié de la population est locataire. Plus de 57 000 habitants sont membres de minorités visibles. Beaucoup d'habitants sont handicapés et, en tant que porte-parole adjoint pour les personnes handicapées, j'espère parvenir à leur faciliter la vie financièrement et sur le plan pratique. Une personne sur sept est une personne âgée, et bon nombre d'entre elles vivent aussi dans la pauvreté.

Je vis dans la circonscription et j'y ai élevé ma famille. Malheureusement, j'ai vu les emplois disparaître, ce qui a grandement élevé le niveau de stress pour la collectivité. Il n'en a pas toujours été ainsi. York-Sud—Weston a déjà accueilli les sièges sociaux de fabricants comme CCM, Moffat Stove, Massey-Harris, MacMillan Bloedel, Dominion Bridge, Ferranti-Packard et Kodak, et je pourrais en nommer beaucoup d'autres. Toutes ces entreprises sont parties. Des dizaines de milliers d'emplois ont disparu.

Les gens qui travaillaient ici gagnaient un salaire suffisant pour faire vivre leur famille, logeaient dans des maisons modestes mais confortables, et achetaient dans les commerces locaux. Ils contribuaient à la croissance de l'économie locale. Toutefois, maintenant

que tous les emplois ont disparu, le chômage est devenu le plus grand problème dans ma collectivité. Le taux de chômage dans York-Sud—Weston est généralement de 25 p. 100 supérieur à la moyenne nationale. Le chômage est encore plus répandu chez les jeunes, et les emplois qui restent se trouvent habituellement dans le secteur des services, et ils sont peu payés et précaires.

Quand le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir en avril 2006, le taux de chômage était de 6,4 p. 100 à Toronto. Maintenant, après cinq ans de prétendues interventions gouvernementales, il s'élève à 8,4 p. 100, ce qui veut dire qu'il est plus élevé de près de 25 p. 100, et il est bien sûr beaucoup plus grave dans York-Sud—Weston. Par conséquent, le Plan d'action économique n'a pas fonctionné, c'est clair. En fait, on devrait plutôt parler du Plan de fraction économique, parce que ce plan n'aide qu'une fraction de la population.

Ma priorité, et celle de ma collectivité, consiste à offrir à la population de bons emplois permanents, qui offrent des salaires suffisants pour subvenir aux besoins des familles et sont assortis d'avantages sociaux. Ceux qui réussissent à dénicher un emploi doivent aller travailler à l'extérieur de notre circonscription et utiliser le transport en commun, soit les autobus urbains. Certains m'ont dit qu'ils passent jusqu'à quatre heures par jour sur la route, et que donc, ils ne peuvent pas consacrer ce temps à leur famille. C'est pour cette raison que je suis si déçu du budget présenté par le gouvernement. Il ne contient que très peu de mesures susceptibles de répondre aux besoins de ces gens.

Le budget du gouvernement et la deuxième phase du plan de fraction économique n'améliorent en rien la sécurité économique des habitants de York-Sud—Weston, contrairement à ce qu'a déclaré le ministre des Finances dans son exposé budgétaire. Les allègements fiscaux déjà consentis aux riches entreprises n'ont pas du tout aidé les gens de ma circonscription. La prochaine vague d'allègements qui leur seront à nouveau consentis ne nous apportera rien de plus. Les usines continuent de fermer et aucun emploi n'a été créé.

Les efforts que le gouvernement a déployés pour contrer les effets de la récession mondiale n'ont produit que peu de résultats dans la circonscription de York-Sud—Weston. York-Sud—Weston n'a pas du tout bénéficié des mesures de renouvellement des infrastructures que le gouvernement ne cesse de vanter; ma circonscription a été laissée pour compte, et le budget n'améliore en rien la situation.

Par contre, si vous vous déplacez vers le nord, dans la circonscription de Parry Sound—Muskoka, vous pourrez aisément voir qui profite de l'assiette au beurre. À cet endroit, le salaire annuel moyen est de 75 000 \$, et 50 millions de dollars ont été investis dans la protection de la frontière, qui en est assez éloignée, je crois. Oui, je suppose qu'à certains égards, le plan de fraction économique a produit les résultats escomptés par le gouvernement, mais chose certaine, il n'a pas du tout aidé la population de York-Sud—Weston.

• (1330)

Le NPD a proposé et recommandé au gouvernement un plan de création d'emplois destiné à faire des investissements stratégiques dans la petite entreprise plutôt que de faire des cadeaux aux sociétés rentables que favorise le budget à l'étude.

Le NPD a proposé une stratégie nationale de renouvellement de l'infrastructure visant à attirer des investissements et des emplois dans nos collectivités. Le gouvernement, de son côté, a préféré mettre fin à son propre programme d'infrastructure.

Le budget

Le NPD a proposé d'investir dans l'éducation et la formation pour la création d'emplois dans les domaines de la haute technologie, de l'énergie propre et de la conservation, afin d'avoir la population active dont nous avons besoin dans l'économie du XXI^e siècle. Voilà une occasion manquée dans ce budget. Les habitants de ma circonscription veulent créer un centre d'excellence vert sur l'ancien site de 53 acres de Kodak, afin de créer de bons emplois pour l'économie du XXI^e siècle. Toutefois, en l'absence d'une stratégie fédérale de création d'emplois, en l'absence d'investissements fédéraux et d'un plan environnemental clair, nous n'obtiendrons probablement que le centre commercial et le stationnement dont nous n'avons absolument pas besoin.

Le NPD a proposé une stratégie nationale de transports en commun, qui maintiendrait et développerait le transport public partout dans le pays grâce à des mécanismes clairs de financement durable, prévisible et à long terme. Une telle stratégie aurait créé des emplois, accru la productivité, assaini l'air et permis aux travailleurs de passer un peu plus de temps avec leur famille.

Au lieu de tout cela, nous aurons un train destiné à l'élite du monde des affaires qui desservira l'aéroport. Selon certains, le prix du billet serait de 50 \$. Il semble que les gens d'affaires distingués ne veulent pas circuler en compagnie des citoyens ordinaires de York-Sud—Weston qui vont au travail.

Ce budget ne fait pas grand-chose pour aider la famille moyenne à affronter le coût de la vie. Le NPD croit que les familles canadiennes ne devraient pas avoir à payer la TVH sur leur facture de chauffage et d'électricité. Toutefois, le budget du gouvernement ne fait rien de tout cela.

Au cours de la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de discuter avec une personne âgée qui venait de recevoir sa facture de chauffage de mars. La facture s'élevait à 600 \$ pour un seul mois. La dame avait les larmes aux yeux parce qu'elle n'avait pas les moyens de payer. Une bonne partie de la facture était attribuable à la TVH. C'étaient des larmes de colère à cause de cette taxe injustifiée.

Hier, j'ai entendu le ministre des Finances dire que la TVH relevait de la province. Je suppose donc qu'il ne verrait pas d'inconvénient à renoncer à la part fédérale de 5 p. 100 qui s'applique aux factures de chauffage.

Le NPD croit que les aînés ne devraient pas avoir à vivre dans la pauvreté. Le NPD a proposé une réforme des pensions et une augmentation sensible du Supplément de revenu garanti, mais le budget du gouvernement ne cherche pas à réaliser ces objectifs.

Les aînés de York-Sud—Weston subissent un double préjudice parce que leur pension n'augmente pas tandis que les prix du carburant et des produits alimentaires montent à une allure folle. L'année dernière, leur pension a augmenté de 3 \$. Comment peuvent-ils payer une facture de chauffage de 600 \$ avec une augmentation de 3 \$ ou même avec une augmentation de 53 \$ puisque le gouvernement propose de leur verser 50 \$?

Le NPD veut répondre aux besoins des familles canadiennes en prévoyant un financement qui nous permettra d'avoir un plus grand nombre de médecins de famille et d'infirmières, et en proposant des mesures afin de rendre plus abordables les médicaments sur ordonnance et les soins à domicile. Or, le budget du gouvernement n'atteint pas ces objectifs.

Un grand nombre de résidents de York-Sud—Weston n'ont pas de médecin de famille et doivent se rendre à la salle d'urgence surpeuplée. D'ailleurs, il n'y en a qu'une, étant donné que le précédent gouvernement conservateur provincial a fermé l'autre hôpital. C'est l'héritage qu'il a laissé aux gens de York-Sud—Weston.

Les mesures symboliques prises relativement aux enfants qui participent à des activités artistiques ou sportives n'aident pas les parents qui n'ont même pas les moyens d'inscrire leurs enfants à de telles activités. De même, le budget du gouvernement n'aide d'aucune façon les milliers de parents qui sont incapables de trouver une garderie à un coût abordable.

Le NPD veut collaborer avec les provinces et les territoires afin de créer et de financer un programme national de garderies et un programme national d'éducation préscolaire. Ces initiatives créeraient de nouvelles places en garderie, elles amélioreraient les infrastructures de façon à répondre aux besoins croissants, et elles favoriseraient la mise en place d'un guichet unique pour les services aux familles.

Lorsque les enfants quittent la garderie et que vient le temps de fréquenter l'université ou le collège, la situation devient intenable en raison du fardeau financier créé par des frais de scolarité qui grimpent en flèche et par un endettement énorme. C'est pourquoi le NPD a proposé un transfert spécial pour l'éducation afin d'alléger ce fardeau, en particulier pour les familles à faible revenu. Malheureusement, le budget du gouvernement ne renferme aucune mesure du genre.

Même si un budget néo-démocrate serait bien différent, je constate que le gouvernement a donné suite à notre proposition visant à accorder un crédit d'impôt aux aidants familiaux. Cette mesure va aider les familles à s'occuper de personnes qui ont un handicap. Ce dossier m'intéresse d'ailleurs tout particulièrement. Cela dit, il faut faire davantage. Nous devrions être en train de mettre en oeuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et d'adopter des stratégies pour assurer un soutien aux handicapés, réduire la pauvreté et favoriser l'intégration au marché du travail. J'espère que tous les députés vont appuyer cette initiative.

Le NPD demande au gouvernement de revoir ses priorités budgétaires. Comme les résidents de York-Sud—Weston peuvent en témoigner, le budget n'est guère utile pour régler les vrais problèmes auxquels font face des dizaines de milliers de personnes qui vivent dans la pauvreté, même si elles habitent dans la ville la plus riche du pays. Le budget ne va pas créer d'emplois chez nous. Il ne va pas créer un plus grand nombre de places en garderie. Il ne va pas sortir les aînés de la pauvreté. Il ne va pas rendre l'éducation supérieure plus abordable et il ne va pas faire en sorte que les nécessités de la vie quotidienne coûtent moins chères.

● (1335)

Le gouvernement fait des déclarations jubilatoires au sujet de la majorité dont il jouit. Quel que soit le gouvernement en place, celui-ci devrait se préoccuper de tous les Canadiens. Il ne doit pas se préoccuper seulement des nantis de la circonscription de Parry Sound—Muskoka, mais aussi des gens de York-Sud—Weston.

Son plan de fraction économique vise uniquement un petit pourcentage de Canadiens et il n'inclut certainement pas ceux qui vivent dans la pauvreté.

J'exhorte le gouvernement à prendre du recul et à fixer des priorités qui aideront tous les Canadiens et non pas seulement une petite fraction de la population.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, je connais le député de York South—Weston depuis environ 25 ans, bien qu'il ne voudrait peut-être pas admettre que cela fait si longtemps.

Le budget

Il y a une phrase qui me déplaît, mais qu'on entend souvent à la Chambre: « Ils ne comprennent tout simplement pas. » C'est parfois la seule chose qu'on puisse dire.

Je sais qu'il y a de bonnes personnes de l'autre côté. Cependant, je suis sidéré de voir que les banques ont réalisé des profits de 22 milliards de dollars l'année dernière et qu'elles ont accordé 11 millions de dollars en bonis à leurs cadres, alors que les aînés au Canada mangent de la nourriture pour chats. Comment explique-t-on ce paradoxe?

M. Mike Sullivan: C'est vrai, monsieur le Président, je connais le député depuis bien trop longtemps.

Il est clair que les priorités du gouvernement, qui favorisent les banques et les grandes entreprises plutôt que les aînés qui estiment qu'on devrait les traiter avec respect et dignité, ne se justifient guère dans le budget.

Les partis de ce côté-ci de la Chambre, notamment le NPD, s'opposent à ce que les aînés continuent de vivre dans la pauvreté parce que le gouvernement refuse de les aider. Nous devrions faire tout en notre pouvoir pour exiger que ce budget permette à tout le moins aux aînés de se sortir de la pauvreté.

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de souhaiter d'abord la bienvenue à la Chambre à mon nouveau collègue.

En écoutant son premier discours, j'ai été particulièrement intéressée par ses observations au sujet des aînés, car bien que je ne siége à la Chambre que depuis deux ans et demi, j'ai entendu le NPD déclarer à maintes reprises qu'il veut appuyer les aînés et les affranchir de la pauvreté. Pourtant, chaque fois que nous présentons une mesure pour aider les personnes âgées, le NPD vote contre. Mentionnons notamment le fractionnement du revenu de pension, qui nous a permis de retrancher 85 000 aînés du rôle d'imposition, la hausse de 2 000 \$ du crédit en raison de l'âge et le doublement du crédit pour revenu de pension, ainsi porté à 2 000 \$.

Je demande au député de quel droit il prétend aujourd'hui défendre les intérêts des aînés, alors que son parti vote continuellement contre les mesures visant à aider ces derniers.

M. Mike Sullivan: Monsieur le Président, de toute évidence, la députée ne saisit pas bien ce dont il est question.

Le NPD fait observer avec beaucoup d'insistance au gouvernement que les demi-mesures, voire les quarts de mesures, qu'il propose dans son plan de fraction économique ne sont pas suffisantes pour affranchir les aînés de la pauvreté. Voilà ce dont il est question aujourd'hui.

La question n'est pas de savoir s'il faut donner beaucoup plus d'argent aux banques et aux sociétés, mais plutôt de savoir si les aînés qui ont cotisé toute leur vie et qui tentent aujourd'hui de prendre leur retraite devraient avoir un revenu suffisant pour leur permettre de vivre cette retraite dans la dignité. Voilà ce dont il est question. Ce que propose le gouvernement ne représente qu'une fraction de la somme nécessaire.

● (1340)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, l'administration des soins de santé relève de la compétence provinciale. D'après mon expérience dans la province du Manitoba, les problèmes sont nombreux: les patients parqués dans les couloirs, les services d'urgence engorgés, sans oublier les délais d'attente. Bref, la population ne reçoit pas les types de services qu'elle souhaite obtenir.

Selon le député, quel rôle le gouvernement fédéral doit-il jouer dans l'aspect administratif, qui relève des provinces?

M. Mike Sullivan: Monsieur le Président, le NPD croit qu'un des problèmes actuels auxquels doivent faire face de nombreux Canadiens dans le système de santé est le manque d'accès aux médecins de famille, ce qui est crucial. Ce problème touche de nombreux Canadiens, dont beaucoup de gens dans ma circonscription, York-Sud—Weston, qui, en plus, doivent se contenter d'un seul service d'urgence, qui fermera d'ailleurs ses portes dans un proche avenir.

Voilà ce que le NPD a essayé de faire ressortir dans ses propositions: faire en sorte que le gouvernement crée un mécanisme qui permet à tous les Canadiens d'avoir accès à un médecin de famille.

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec mon bon ami et collègue de Wild Rose. Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination à la présidence. Je sais que vous allez faire un excellent travail à la Chambre, et étant donné que la courtoisie ne manquera pas de se manifester partout, ce sera un travail facile.

Je voudrais également remercier les gens d'Oxford de m'avoir fait confiance encore une fois pour représenter leurs intérêts à Ottawa, ainsi que l'équipe extraordinaire de bénévoles qui était indispensable pour rendre ma réélection possible. Je m'en voudrais de ne pas remercier l'excellent personnel qui me représente dans ma circonscription, Oxford, et qui fait un travail exceptionnel. Il me fait bien paraître et je lui en suis reconnaissant.

J'étais impatient de passer de la présentation du budget du 22 mars à aujourd'hui. On a fait dérailler le processus par des élections inutiles, et les Canadiens, dont les gens d'Oxford, se sont exprimés le 2 mai. Ils nous ont donné un mandat clair pour aller de l'avant avec le budget de 2011 lorsqu'ils se sont rendus aux urnes partout dans ce grand pays et qu'ils ont donné au Canada une forte majorité conservatrice attendue depuis si longtemps à la Chambre des communes.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, allons respecter leurs vœux en tenant nos promesses et nos engagements afin d'assurer la reprise économique pour tous les Canadiens d'aujourd'hui et pour ceux des générations à venir. De ce côté-ci de la Chambre, nous prévoyons continuer ce travail en appuyant la création d'emplois, en renforçant nos familles et nos collectivités, en investissant dans l'économie de demain, en fournissant une aide accrue pour la recherche et la technologie, et en travaillant de manière diligente pour conserver l'avantage fiscal du Canada, afin de le garder dans la bonne voie et de ramener l'équilibre budgétaire en éliminant les dépenses inutiles, en limitant la croissance des dépenses et en éliminant les échappatoires fiscales injustes.

Au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, nous allons maintenir les impôts à un faible niveau pour promouvoir la création d'emplois et stimuler la croissance économique tout en aidant les familles et les personnes âgées de l'Ontario.

Parlons des élections inutiles déclenchées par l'opposition qui ont eu pour effet de priver les personnes âgées qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts de chèques tant attendus. Nous croyons qu'il s'agit d'une injustice à l'égard de ceux qui constituent l'épine dorsale du Canada et nous allons faire tout ce qui est possible, dans les limites du régime parlementaire, pour nous assurer que les personnes âgées sont traitées avec le respect qu'elles méritent.

Le budget

Notre première mesure est d'assurer de l'aide aux personnes âgées au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique. Le plan fait fond sur l'aide en place pour les personnes âgées en annonçant de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de vie et ouvrir des portes aux Canadiens plus âgés, y compris ceux qui vivent dans ma circonscription, Oxford.

À compter du 1^{er} juillet 2011, le montant du Supplément de revenu garanti versé aux aînés les plus vulnérables sera bonifié, afin d'aider les aînés à faible revenu qui comptent presque exclusivement sur leurs prestations de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour vivre. Cette mesure permettra d'accorder une nouvelle prestation complémentaire pouvant atteindre 600 \$ par an pour les aînés vivant seuls et 840 \$ pour les couples. Les aînés vivant seuls dont le revenu annuel s'élève à 2 000 \$ ou moins et les couples dont le revenu annuel s'élève à 4 000 \$ ou moins, sans compter la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, toucheront le plein montant de la prestation complémentaire.

Le budget octroie 10 millions de dollars sur deux ans pour accroître le soutien au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, lequel finance des organismes qui veillent à ce que les aînés — y compris ceux de ma circonscription — puissent contribuer à la qualité de vie de leurs collectivités et en profiter, en menant une vie active et en participant aux activités sociales.

Les résidents d'Oxford connaissent bien le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Récemment, ce programme a alloué des fonds au Centre South Gate de Woodstock, à la société de logement sans but lucratif de la ville de Tillsonburg et à la section d'Oxford des Infirmières de l'Ordre de Victoria, afin d'améliorer la qualité de vie des aînés sur le territoire d'Oxford.

Ce n'est pas tout. Le budget prévoit également 50 millions de dollars sur deux ans afin de prolonger, jusqu'en 2013-2014, l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Il s'agit d'un programme d'emploi fédéral-provincial-territorial qui propose une vaste gamme d'activités d'emploi aux travailleurs âgés au chômage dans les collectivités vulnérables de moins de 250 000 habitants, afin de les aider à rester sur le marché du travail. Au total, le budget prévoit près de 840 millions de dollars de plus pour les aînés canadiens dans le besoin. C'est un budget que j'appuie sans réserves.

Bon nombre de familles à Oxford pourront bénéficier des diverses initiatives importantes proposées dans ce budget. En effet, le budget prévoit une subvention allant jusqu'à 5 000 \$ pour aider les familles à rénover leur maison et à en améliorer l'efficacité énergétique. Cette mesure leur permet d'économiser de l'argent à long terme, tout en protégeant l'environnement.

• (1345)

Deux crédits d'impôt importants permettraient aux familles de recevoir un reçu aux fins d'impôt pour les dépenses faites pour prendre soin d'un de leurs membres et pour des activités parascolaires de leurs enfants.

Le crédit d'impôt pour aidants familiaux fournirait 2 000 \$ aux aidants naturels qui prennent soin de personnes ayant une déficience, incluant, pour la première fois, l'époux ou le conjoint de fait et les enfants mineurs.

Le nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants permettrait aux familles de travailleurs de déclarer jusqu'à 500 \$ de frais admissibles au titre de programmes d'activités artistiques, culturelles, récréatives et d'activités d'épanouissement.

Les régions rurales de ma circonscription peuvent compter sur l'excellent service de nos pompiers volontaires. Je suis tellement

heureux que les électeurs de ma circonscription qui sont pompiers volontaires auront maintenant droit à un crédit d'impôt non remboursable de 3 000 \$. Un grand nombre d'électeurs ont dit approuver ce crédit d'impôt.

Les personnes âgées ont édifié notre grande nation et les étudiants sont notre avenir. Nous voulons que tous les étudiants réussissent dans l'économie mondiale grâce à la meilleure éducation possible.

La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada comprend plusieurs mesures pour aider les étudiants à acquérir l'éducation et la formation dont ils ont besoin pour réussir, comme l'annulation des prêts d'études pour les médecins et le personnel infirmier qui travaillent dans les régions rurales et éloignées. Les professionnels qui pratiquent la médecine familiale seront admissibles à l'annulation de leurs prêts d'études canadiens à hauteur de 8 000 \$ par année, à concurrence de 40 000 \$. Le personnel infirmier praticien et le personnel infirmier auront droit à l'annulation de la composante fédérale de leurs prêts d'études canadiens à hauteur de 4 000 \$ par année, à concurrence de 20 000 \$.

Nous offrirons également un allègement d'impôt au titre des examens d'accréditation, en rendant admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité tous les frais d'examen des gens de métier et des professionnels.

Outre ces initiatives formidables pour aider encore plus les étudiants canadiens, nous doublons le montant du revenu en cours d'études qui sera exonéré, qui passera de 50 \$ à 100 \$ par semaine. Plus de 100 000 étudiants en profiteront parce qu'ils pourront travailler davantage sans que leurs prêts soient touchés.

Nous savons que le soutien et l'engagement des familles sont indispensables à toute entreprise, qu'elle soit professionnelle ou personnelle. C'est la raison pour laquelle nous augmenterons le plafond de revenu familial des étudiants à temps partiel aux fins de l'admissibilité aux prêts et bourses d'études canadiens pour le porter au même niveau que pour les étudiants à temps plein.

Les habitants d'Oxford et tous les Canadiens peuvent s'attendre à bénéficier des 15 millions de financement permanent accordés au Fonds du Canada pour les périodiques, qui appuie la distribution de publications en Ontario et un peu partout au Canada. Bon nombre de journaux d'Oxford et des autres régions rurales du Canada se réjouiront certainement de ce financement, dont ils ont déjà bénéficié par le passé.

Les municipalités du Canada peuvent avoir l'assurance que la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada prévoit des mesures législatives qui rendront permanent le Fonds de la taxe sur l'essence à l'intention des municipalités. Le gouvernement du Canada inscrira dans la loi le financement annuel permanent du Fonds de la taxe sur l'essence, 2 milliards de dollars destinés aux villes et aux localités, afin d'appuyer les projets d'infrastructure. Sur une période de quatre ans, les municipalités de la circonscription d'Oxford recevront 25 216 242, une somme colossale.

Bon nombre de Canadiens savent comme moi que ce sont les agriculteurs qui nourrissent les villes. Voilà pourquoi l'Initiative de lutte contre les maladies dans l'industrie porcine sera prolongée de deux ans. Le gouvernement versera 24 millions sur deux ans pour permettre au Conseil canadien de la santé porcine de mettre complètement en oeuvre les initiatives prévues en ce qui concerne les normes nationales de biosécurité et les pratiques exemplaires de gestion, des initiatives qui bénéficieront aux producteurs de porc d'un bout à l'autre du Canada.

Le budget

Il y a encore beaucoup de choses que je pourrais dire au sujet du budget dans son ensemble. J'aurais seulement préféré que le budget du 22 mars ne soit pas rejeté et que la Chambre puisse l'étudier comme aujourd'hui, ce qui aurait permis aux Canadiens de profiter déjà de toutes les bonnes mesures que prévoit le budget de 2011.

● (1350)

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, les interventions des conservateurs au sujet du budget me préoccupent parce qu'ils semblent être passés à côté de l'essentiel, à savoir que l'inégalité au pays est maintenant à son pire niveau depuis les années 1920. Il faut revenir à la situation qui existait avant la grande dépression. Les temps ayant toujours été durs sous les conservateurs, ces derniers ont réussi à nous faire remonter dans le temps jusqu'à l'époque avant la grande dépression, où il n'y avait en fait aucun système de programmes sociaux en place.

Au cours des dernières années, nous avons également été témoins de l'effondrement catastrophique de notre secteur manufacturier. Ainsi, 250 000 emplois décents permettant de faire vivre une famille ont été perdus dans ce secteur, sous la direction des conservateurs.

Je viens moi-même de la Colombie-Britannique. Nous avons vu comment la capitulation des conservateurs dans le dossier du bois d'oeuvre a été lourde de conséquences pour les collectivités de l'Ouest qui vivent de cette industrie. Des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus.

Ma question pour le député est toute simple: pourquoi les conservateurs n'avouent-ils pas leurs erreurs et ne collaborent-ils pas avec le NPD pour établir un meilleur budget?

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, c'est, selon moi, davantage une observation qu'une question, mais je répondrais à mon collègue de l'autre côté que nous avons créé 540 000 nouveaux emplois au Canada. Je ne sais pas où était le député, et je suis conscient du fait que certaines parties du pays accusent toujours un retard à la suite de cette grande récession mondiale, mais le Canada n'est pas l'auteur de cette crise économique. Cette récession a touché le monde entier, et la plupart des pays en souffrent beaucoup plus que nous. Si nous sommes aussi forts, c'est grâce aux politiques du gouvernement actuel.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le député parle de la création d'emplois, mais il y a une grande différence entre les conservateurs et le Parti libéral du Canada. Les conservateurs ont accordé la priorité aux allègements fiscaux aux sociétés. Ils comptent sur les riches entreprises du pays pour créer des emplois, tandis que le Parti libéral du Canada reconnaît et valorise le potentiel des petites entreprises et sait qu'elles peuvent créer plus d'emplois. En choisissant d'accorder la priorité à ce type d'allègement fiscal, le gouvernement a tourné le dos à d'autres possibilités d'investissement et à d'autres types d'allègements.

Le député est-il prêt à reconnaître que pour créer des emplois partout au pays, il vaut mieux investir dans les petites entreprises, au lieu d'accorder de généreux allègements fiscaux aux plus grandes sociétés du pays, celles qui sont les plus riches?

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, le budget comprend des mesures visant à favoriser la croissance de l'emploi au sein des petites entreprises. Cela dit, je suggère à mon collègue de se rendre dans quelques-unes de ces entreprises qu'il appelle les petites entreprises. Ce sont aussi des sociétés. Bon nombre d'exploitations agricoles familiales sont constituées en société. Je sais qu'un certain nombre de propriétaires d'exploitations de ce type sont très heureux que l'impôt des sociétés diminue, car ils peuvent maintenant acheter

de l'équipement et d'autres produits locaux. Les sociétés ne sont pas seulement d'énormes entreprises internationales, comme certains le croient. Beaucoup de petites entreprises du Canada sont constituées en personne morale et se réjouissent d'un budget de ce type.

● (1355)

M. Peter Julian: Monsieur le Président, l'autre question que j'aimerais poser au député est la suivante: Que dirait-il aux aînés de la Colombie-Britannique?

Les conservateurs leur ont imposé la TVH, ce qui revient à un transfert d'impôt massif. Ils adorent ce genre de mesure. Ils adorent transférer le fardeau fiscal des riches sociétés canadiennes les plus rentables aux Canadiens ordinaires. Les aînés perdent deux dollars de plus par jour à cause de la TVH en Colombie-Britannique, et le budget leur rend seulement 1,15 \$. Les conservateurs leur ont enlevé 2 \$ pour leur en rendre 1,15 \$.

Pourquoi n'admettent-ils pas simplement qu'ils ont commis une erreur en présentant ce budget et ne travaillent-ils pas avec le NPD afin que nous puissions réellement améliorer la situation des aînés au Canada et élever chacun d'entre eux au-dessus du seuil de la pauvreté?

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, le problème avec le député, c'est qu'il a la mémoire courte. Il n'y a pas si longtemps, nous avons réduit la TPS, qui s'applique à tout, de 7 p. 100 à 6 p. 100 puis à 5 p. 100, mesure à laquelle le député s'est opposé. Cette taxe-là s'applique à tout.

Je ne vois pas comment il peut croire que nous augmentons les impôts. Son parti s'est opposé à la réduction de la TPS, et quand elle a été réduite, le gouvernement néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse a haussé les taxes de deux points de pourcentage.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole aujourd'hui pour parler de la prochaine phase du Plan d'action économique du gouvernement conservateur. Le plan d'action de notre gouvernement est le plan qui convient à une période difficile et il est capital pour assurer la reprise économique qui a débuté grâce à nos budgets précédents.

Avant de parler du budget, j'aimerais d'abord profiter de l'occasion pour remercier les électeurs de Wild Rose qui m'ont réélu à la Chambre aux élections générales de mai. Comme tous ceux qui siègent ici le savent, c'est un très grand honneur et une grande responsabilité que de représenter les Canadiens dans leur parlement fédéral. Je suis honoré par la confiance que les électeurs ont placée en moi en me réalisant comme membre d'une équipe conservatrice déterminée à équilibrer le budget, à réduire les coûts et le gaspillage et à travailler pour le bien-être de tous les Canadiens.

Je m'engage à continuer de travailler fort pour les gens de Wild Rose en tout temps et toujours dans l'intérêt de notre grand pays, le Canada, pour qu'ils aient l'assurance que la confiance qu'ils m'ont témoignée n'a pas été mal placée.

Le bon travail de notre gouvernement au nom de tous les Canadiens est évident aujourd'hui dans notre débat sur le budget de 2011. Une crise économique mondiale qui a débuté à l'extérieur de nos frontières il y a trois ans a tout de même eu des répercussions dans notre pays et a imposé des défis de taille aux Canadiens. Notre gouvernement s'est attaqué de front à ces défis.

Déclarations de députés

Le Plan d'action économique a été conçu pour faire sortir le Canada de la pire récession que l'on a connue depuis des générations. Les mesures de relance temporaires contenues dans le Plan d'action économique ont eu l'effet escompté. Les projets ont créé des emplois en temps de récession, tout en permettant de faire des investissements dans l'infrastructure locale qui profiteront à nos collectivités pendant des années.

Dans ma circonscription, ces investissements étaient nécessaires étant donné que des années de croissance en Alberta ont fait en sorte que les municipalités avaient beaucoup de difficulté à répondre aux besoins en infrastructure. Dans la circonscription de Wild Rose, le plan d'action a créé des emplois. La ville de Canmore a pu profiter d'un nouveau passage piétonnier. Banff a inauguré un sentier très populaire, le sentier l'Héritage-de-Banff. La ville de Olds a rénové son complexe sportif. Airdrie et Cochrane sont en train de terminer d'importants travaux de réfection de leurs artères principales. Et il y a bien d'autres exemples.

Le plan d'action a rempli les objectifs fixés. En conséquence, le Canada a surmonté la récession mondiale pour en sortir dans une meilleure position que la plupart des grandes économies.

Notre économie a connu une croissance pour un septième trimestre consécutif et 540 000 nouveaux emplois ont été créés depuis juillet 2009...

Le Président: Je dois interrompre le député ici, parce que c'est le moment d'entendre les déclarations de députés. Le député aura sept minutes et demie pour conclure ses observations après la période des questions.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

VICTORIAVILLE

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, ma ville natale, Victoriaville, fête présentement ses 150 ans d'histoire. Le premier bâtisseur de Victoriaville est Louis Foisy qui, en 1861, a demandé l'incorporation du village de Victoriaville. Il est marchand, hôtelier, maître de poste, marguillier et, pourquoi pas, premier maire de Victoriaville.

Au fil des ans, Victoriaville fut la capitale du meuble au Canada où fleuriront également l'industrie du textile, l'agriculture et les fameux bâtons de hockey, entre autres. La diversification économique a fait naître nombre de PME et mené Victoriaville vers le titre de « Berceau du développement durable », grâce à un visionnaire comme Normand Maurice, le père de la récupération au Québec.

Je salue les bâtisseurs de Victoriaville et aussi ceux de Saint-Valère et de Chesterville, qui fêtent également cette année leur 150^e anniversaire, pour nous avoir légué un patrimoine économique, culturel et communautaire aussi dynamique, florissant et moderne.

J'invite d'ailleurs mes collègues à venir visiter cet été le Musée Laurier, à participer au Festival des fromages ou tout simplement à une des nombreuses activités associées au 150^e anniversaire de ces municipalités.

● (1400)

[Traduction]

L'INTIMIDATION

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, la circonscription de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley est fière de ses enfants, comme toutes les autres circonscriptions d'ailleurs, mais au cours des derniers mois, nos enfants ont été confrontés à une nouvelle menace dangereuse, à une menace qui peut avoir des conséquences mortelles.

En Nouvelle-Écosse, au cours des derniers mois, quatre enfants ont perdu la vie en raison de la cyberintimidation, dont deux dans ma circonscription malheureusement. En tant qu'adultes et dirigeants de notre pays, il nous incombe d'assurer la sécurité de nos enfants.

J'exhorte les parents à superviser ce que les enfants envoient aux autres et ce qu'ils reçoivent sur Internet.

Aux enfants de notre pays qui se sentent seuls et qui sont victimes d'intimidation, je demande de ne pas garder le silence. Les enfants ne sont pas seuls et ils devraient en parler à un parent ou à un enseignant. Ils sont là pour les aider.

J'ai bien hâte de travailler avec tous mes collègues des deux côtés de la Chambre pour contrer cette nouvelle menace dangereuse.

* * *

[Français]

LES AÎNÉS

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, dans son récent budget, le ministre des Finances ne vient en aide qu'à un tiers des aînés vivant sous le seuil de la pauvreté. Il s'agit d'un petit effort de la part du gouvernement. Malheureusement, c'est beaucoup trop peu. Le NPD a demandé au gouvernement de venir en aide à tous les aînés vivant sous le seuil de la pauvreté. Pour ce faire, le budget aurait dû prévoir 700 millions de dollars, et non 300 millions de dollars.

Il est inacceptable que dans une société comme la nôtre, ceux qui ont bâti l'économie de notre pays soient laissés pour compte. Il est inacceptable que nous ne soyons pas capables, en 2011, de trouver les ressources nécessaires pour sortir tous les aînés de la pauvreté.

Au nom de tous les aînés dans le besoin, en particulier de ceux de la circonscription de Drummond, j'invite aujourd'hui le ministre des Finances à augmenter immédiatement le Supplément de revenu garanti de 700 millions de dollars, pour que tous les aînés puissent vivre dans la dignité.

* * *

[Traduction]

PICKERING—SCARBOROUGH-EST

M. Cornéliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour remercier la population de Pickering—Scarborough-Est de la confiance qu'elle m'a témoignée et je remercie mes bénévoles d'avoir rendu mon élection possible.

[Français]

Je remercie aussi mes électeurs francophones de leur soutien.

[Traduction]

Après 18 ans, les électeurs de Pickering—Scarborough-Est ont choisi un représentant d'un parti qui préconise de véritables changements dans la collectivité. Dynamisée par la sagesse, la détermination et le véritable leadership de notre premier ministre, la population de Pickering—Scarborough-Est a opté pour le maintien d'une économie forte, la création d'emplois et les impôts bas.

Je fais partie de la collectivité où la magnifique rivière Rouge lie deux villes, Toronto et Pickering, et je suis très fier de la protection de nos espaces verts pour les générations futures, notamment le parc de la Rouge, qui est le premier parc national urbain. Ce sera très profitable à beaucoup d'habitants de la grande région de Toronto.

Je remercie aussi le Canada, la meilleure démocratie du monde, de me permettre, à moi, un humble immigré roumain, d'avoir pu devenir un ingénieur accompli et d'avoir pu servir mon pays comme ingénieur militaire dans les Forces canadiennes, notamment en Afghanistan.

En terminant, je dirai que l'on se sent bien lorsque l'on peut faire quelque chose pour la société qui nous a beaucoup donné. Je suis ici pour servir la population.

* * *

AUDREY-ANN MURPHY

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, nous pleurons cette semaine la perte de notre amie Audrey-Ann Murphy, qui a travaillé avec moi pendant 14 ans à la fois lors des campagnes électorales et au sein de mon bureau.

Mme Murphy aidait les gens avec fierté, mais préférerait rester dans l'ombre. Elle était modeste, travaillait avec ardeur et tirait un sentiment d'honneur de son travail.

Une note envoyée hier par des électeurs disait: « Nous avons quitté vos bureaux avec le sentiment que Mme Murphy était une personne capable d'assumer n'importe quelle tâche et d'accomplir le travail. » Ils avaient raison.

Elle pouvait parler fort et être turbulente et disait sans contredit aux gens ce qu'ils auraient peut-être préféré ne pas entendre, mais qu'ils avaient parfois besoin d'entendre.

Je veux remercier Mme Murphy de son amitié et de tout le travail acharné qu'elle a accompli pour nos électeurs. Sa voix retentissante, sa franchise et ses conseils me manqueront. Je partage la peine de son époux Graham, de sa fille Jessica, de ses parents Alvin et Violet, de sa soeur Frances, de sa tante et de sa famille élargie. Nous aimions beaucoup Audrey-Ann Murphy. Elle me manquera terriblement.

* * *

WINNIPEG-CENTRE-SUD

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre la parole pour la première fois à la Chambre des communes en tant qu'humble représentante de la circonscription de Winnipeg-Centre-Sud.

Je remercie tout particulièrement l'équipe de ma campagne électorale, ma famille extraordinaire et les électeurs formidables de Winnipeg-Centre-Sud.

J'ai eu le privilège d'avoir la visite d'élèves de l'école secondaire de Churchill le premier jour de cette session parlementaire et je veux tous les remercier: Connor Boyd, Eason Cerasani, Randy Clark, Jase Falk, Brittany Fulford, Tiffany Jackson, Caelin King, Stuart Maddocks, Christopher Mantyka, Giorgia Skorletos, Calder Thors-

Déclarations de députés

teinsson, Chantalle Young et leurs trois enseignants extraordinaires, Susan Chodirker, Ross Penner et Dominic Zagari.

C'est un privilège d'accueillir les chefs de file de demain à la Chambre.

* * *

● (1405)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Ève Péclet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Monsieur le Président, je profite de cette première occasion pour remercier la population de La Pointe-de-l'Île de m'avoir confié le mandat de les représenter à la Chambre des communes.

Je me lève aussi aujourd'hui pour exprimer mes inquiétudes pour l'avenir du Canada et, surtout, pour son environnement. Ce gouvernement continue de couper des millions de dollars dans la lutte contre les changements climatiques et refuse toujours de respecter ses obligations internationales. Le niveau d'émissions de gaz à effet de serre *per capita* du Canada est parmi les plus élevés au monde.

Même la plus grande société d'énergie au Canada, Suncor, qualifie l'approche du gouvernement d'inefficace et dit que celle-ci résultera, à long terme, en une augmentation des coûts pour les consommateurs. Cette même société a exhorté le gouvernement lundi d'adopter des mesures plus strictes pour la réduction des gaz à effet de serre.

L'attitude de ce gouvernement continue de marginaliser le Canada au sein de la communauté internationale en raison de ses piètres politiques environnementales. Le gouvernement doit donc reconnaître l'urgence d'investir dans la lutte contre les changements climatiques, au lieu d'accorder des crédits d'impôt aux entreprises qui polluent notre environnement.

* * *

[Traduction]

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, tous les parlementaires se joignent à moi, j'en suis certain, pour manifester leur soutien aux victimes des inondations dévastatrices qui ont frappé les Canadiens.

Nous tenons à remercier tous les dirigeants municipaux, les pompiers, le personnel d'urgence, les innombrables bénévoles et militaires pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés ce printemps.

Je tiens à remercier le premier ministre de ses engagements à l'égard de la lutte contre les inondations qui se sont produites cette année.

Les inondations ont été un défi pour les Manitobains, y compris ceux de ma circonscription, Selkirk—Interlake. Elles ont touché le nord de la rivière Rouge et les abords du lac Manitoba, du lac Saint-Martin, des lacs Shoal et du lac Winnipeg.

Les habitants de ma circonscription s'interrogent à juste titre au sujet de la gestion des infrastructures de contrôle des inondations au Manitoba, notamment les barrages de Jenpeg, de Fairford et de Shellmouth et le canal évacuateur de Portage, qui sont exploitées par la province du Manitoba. Ces infrastructures ont créé des inondations intentionnelles.

Déclarations de députés

Nous ne pouvons pas prévenir les catastrophes naturelles, mais le gouvernement du Manitoba doit adopter des stratégies préventives à long terme qui aident les collectivités situées au nord de Winnipeg. Le Manitoba doit être reconnaissant aux victimes des inondations des sacrifices qu'elles ont consentis. Il doit les traiter avec bienveillance et les indemniser avec générosité.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Greg Rickford (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je profite de ma première intervention de la session à la Chambre pour remercier les électeurs de la magnifique circonscription de Kenora de m'avoir réélu. Je continuerai de défendre vigoureusement les intérêts de Kenora au sein du gouvernement.

Il y a trois ans, le mercredi 11 juin, ici-même à la Chambre, le premier ministre a demandé pardon aux peuples autochtones pour le rôle joué par le Canada dans l'affaire des pensionnats indiens. Il s'agissait d'un événement historique et d'un pas important vers la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous continuerons de collaborer étroitement avec les anciens élèves, leurs familles et leurs communautés, afin d'établir une nouvelle relation fondée sur une connaissance de notre histoire commune et sur un respect mutuel renouvelé.

Cet anniversaire donne à tous les Canadiens l'occasion de réfléchir aux leçons tirées des pensionnats indiens.

Nous devons renouveler notre engagement à collaborer pour bâtir un avenir meilleur et pour améliorer véritablement, et de façon durable, la vie des Autochtones au Canada.

* * *

BEACHES—EAST YORK

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, c'est la toute première fois aujourd'hui que je prends la parole en tant que député de Beaches—East York. Je suis extrêmement fier d'avoir cette chance et je suis reconnaissant aux électeurs de Beaches—East York de m'avoir donné le mandat de les représenter à la Chambre. C'est pour moi un privilège.

Le 2 mai, la population de Beaches—East York m'a donné un mandat clair. Elle m'a élu pour représenter les valeurs et les priorités de notre collectivité à la Chambre des communes. Elle souhaite que je fasse tout ce qui est en mon pouvoir pour que notre pays fasse preuve de générosité et démontre de la compassion et qu'il fasse ainsi honneur à nos ancêtres et soit digne de nos enfants.

J'ai hâte de relever ce défi et de collaborer avec tous les députés de la Chambre qui ont la même vision que moi.

Je dois remercier beaucoup de personnes, mais surtout ma famille, car c'est grâce à l'appui de nos proches que nous, les députés, sommes ici. Je désire donc remercier du fond du coeur mes parents et mes enfants, Emily, Hannah et Rory, de même que ma femme, Donna, qui travaille très fort à la maison pour que je puisse me consacrer entièrement à ma tâche de député de Beaches—East York, ici à la Chambre.

* * *

• (1410)

VOEUX D'ANNIVERSAIRE

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Monsieur le Président, je salue aujourd'hui le prince Philip, Son Altesse royale le duc d'Édimbourg, à l'occasion de son 90^e anniversaire de naissance.

Le duc d'Édimbourg non seulement aide Sa Majesté la reine Elizabeth II à s'acquitter de ses fonctions, mais il agit également à titre de président ou de protecteur de plus de 40 organisations canadiennes. Par surcroît, je souligne que le duc d'Édimbourg occupe plusieurs postes militaires honoraires au sein des Forces canadiennes.

Il est notamment colonel en chef des régiments Cameron Highlanders of Ottawa, Queen's Own Cameron Highlanders of Canada, Cadets royaux de l'Armée canadienne, Royal Canadian Regiment, Royal Hamilton Light Infantry (régiment Wentworth) et Seaforth Highlanders of Canada.

Le duc d'Édimbourg a fait plus de 20 visites au Canada au cours desquelles il a activement fait la promotion des Forces canadiennes. Au cours de ces visites royales, Son Altesse royale a visité le Canada d'un océan à l'autre et il a rencontré des gens de toutes les cultures et de toutes les régions.

Au nom de l'ensemble des Canadiens, je souhaite au duc d'Édimbourg un heureux anniversaire.

* * *

[Français]

CLAUDE LÉVEILLÉE

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris aujourd'hui la mort d'un des plus grands auteurs compositeurs interprètes de sa génération, M. Claude Léveillé.

Artisan de la première heure de la chanson québécoise, ce grand artiste nous a légué des textes et des mélodies qui résonneront pour toujours dans la mémoire collective québécoise. Nous nous souviendrons de ce chansonnier intense, assis seul derrière son piano, avec sa voix profonde, qui nous chantait ses amours, son *Frédéric*, ses pianos nostalgiques, son pays intérieur, sa liberté.

Au nom du Nouveau Parti démocratique, je tiens à offrir mes sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Léveillé, et à rendre hommage à cette légende qui a contribué grandement à enrichir la culture québécoise.

Et le député entonne une chanson de Claude Léveillé:

M. Pierre Dionne Labelle: « Je me fous du monde entier... »

* * *

[Traduction]

LE PASSAGE INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE DETROIT

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, au cours de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, qui a été déposé de nouveau par le ministre des Finances cette semaine, notre gouvernement s'est engagé à continuer de travailler avec l'État du Michigan, ainsi que les gouvernements américain et ontarien, pour poursuivre la construction du nouveau pont, le PIRD, au passage frontalier Windsor-Detroit.

Questions orales

Nous sommes heureux que le gouverneur de l'État du Michigan ait donné son appui au plan et qu'il élabore actuellement une mesure législative à cet égard.

Tandis que le gouvernement conservateur a fait preuve d'un engagement solide, constant et actif envers cette priorité en matière d'infrastructure, y compris dans ses budgets, on ne peut pas en dire autant des partis de l'opposition. Les Canadiens s'attendent à ce que nous joignons le geste à la parole. C'est ce qu'ils veulent.

Je demande à tous les députés de la Chambre, surtout aux néo-démocrates, de voter en faveur de notre plan. Nous encourageons nos homologues du Michigan à nous aider à faire avancer ce projet rapidement. Cela aura des avantages pour les deux pays sur le plan de l'économie, du commerce et de la sécurité.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DU TOURISME

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, en cette Semaine du tourisme, je voudrais prendre un moment pour valoriser la contribution du secteur touristique canadien.

D'un océan aux autres, le tourisme représente une valeur de 64 milliards de dollars. Cette importante industrie contribue à l'essor d'entreprises de toutes tailles et emploie plus de 650 000 Canadiens.

Dans la circonscription d'Ottawa—Vanier — et je profite de l'occasion pour remercier ses électeurs de m'avoir accordé leur confiance pour une septième fois d'affilée —, on compte plus de 700 entreprises reliées aux tourisme et plus de 6 000 employés.

Le Canada est privilégié par sa beauté géographique ainsi que par sa diversité culturelle.

Je tiens à remercier tous les employés du secteur qui feront preuve encore cet été de leur hospitalité chaleureuse lorsque viendra le temps d'accueillir les millions de visiteurs de chez nous et du monde entier ici, à Ottawa, et partout au pays.

* * *

[Traduction]

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, après avoir occupé ses fonctions pendant une décennie, Sheila Fraser a pris sa retraite. Au nom de tous les Canadiens, je remercie Mme Fraser de son ardeur au travail en tant que vérificatrice générale du Canada.

Qu'on pense aux conditions dans les réserves ou au scandale des commandites, rien n'échappait à la vigilance de Mme Fraser.

Comme l'a dit le premier ministre:

Je tiens à souligner sa contribution exceptionnelle à l'appui de la prise de décision parlementaire, d'une reddition de comptes et d'une transparence accrues, et d'une gestion renforcée de la fonction publique. Les services rendus par Mme Fraser au Canada illustrent les qualités les plus admirables de la fonction publique.

Je suis tout à fait d'accord là-dessus.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour la remercier de son engagement, de son ardeur au travail et de ses remarquables états de service.

● (1415)

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à deux mineurs de Sudbury qui ont perdu la vie hier soir dans un tragique accident de travail à la mine Stobie, dans ma circonscription, Sudbury.

Les deux hommes étaient des pères de famille dévoués qui nous ont quittés beaucoup trop tôt. Mes pensées et mes prières accompagnent leurs familles, amis et collègues et les autres membres de ma collectivité au moment où ils doivent faire face à cette perte inattendue et bouleversante.

C'est aussi un douloureux rappel du danger auquel les mineurs sont confrontés quotidiennement. Nous ne pouvons qu'espérer qu'une enquête permettra de rendre le milieu de travail plus sûr, surtout dans le secteur des mines.

Je me permets, au nom de tous les députés, de présenter nos condoléances aux personnes qui pleurent cette perte tragique. Nos pensées et nos prières les accompagnent.

* * *

LA PROTECTION DES ENFANTS

M. Kyle Seeback (Brampton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je remercie les électeurs de Brampton-Ouest. Pour la première fois depuis 1988, ils ont élu un député fédéral conservateur.

Peu d'actes sont plus ignobles que la perpétration d'une infraction d'ordre sexuel contre un enfant. Je viens d'apprendre qu'un individu reconnu coupable de crimes atroces contre des enfants a été placé dans une maison de transition située à proximité d'une école. C'est incroyable, mais, malheureusement, ce n'est pas rare.

Le gouvernement a pris des mesures pour protéger les enfants des délinquants sexuels en renforçant le Registre national des délinquants sexuels. Il faut cependant aller encore plus loin.

Le gouvernement fera en sorte que ceux qui se rendent coupables de crimes contre les enfants soient condamnés à des peines minimales obligatoires strictes. Quiconque commettra une infraction d'ordre sexuel contre un enfant n'obtiendra jamais de suspension de casier judiciaire.

Ces mesures seraient déjà en place si elles n'avaient pas été bloquées et retardées par le NPD. En tant que père de deux jeunes enfants, je demande instamment à l'opposition d'appuyer notre projet de loi visant à protéger les enfants des agressions sexuelles lorsqu'il sera présenté.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le vérificateur général explique en long et en large combien c'est payant d'être ami avec un ministre conservateur. Par exemple, l'ancien ministre de l'Industrie s'est assis avec deux amis pour partager des dizaines de millions de dollars. Il n'y a pas de témoins, pas de pièces justificatives, aucune trace. Le vérificateur lui-même dit que c'est du jamais vu et qu'il est scandalisé. C'est le scandale des commandites 2.0, quoi!

Questions orales

Comment se fait-il qu'avec un bilan aussi lamentable, ce même ministre soit aujourd'hui responsable des compressions budgétaires?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, au contraire, dans les faits, ces projets municipaux sont approuvés par le fédéral et par les municipalités, et tous ces projets ont été annoncés publiquement et apparaissent sur le site Web. Mais la vérificatrice générale a suggéré plusieurs recommandations pour améliorer le processus à l'avenir et nous acceptons toutes ses recommandations.

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, des sommes d'argent considérables ont été divisées et allouées par les trois rois mages de Deerpark.

Il n'y a eu aucune reddition de comptes, pas de transparence, aucune justification des décisions qui, pour la plupart, n'avaient absolument aucun lien avec l'objectif déclaré.

C'est véritablement la formule libérale de Chuck Guité et Alfonso Gagliano.

Comment le premier ministre a-t-il pu donner carte blanche à son ministre? Comment le ministre a-t-il pu choisir 32 projets par lui-même sans une seule goutte de justification? Et comment se fait-il qu'il soit encore là?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, les déclarations du député néo-démocrate sont tout à fait fausses. La réalité est que ces 32 projets ont été publiés. Ils sont sur le site Web. Chaque dollar a été comptabilisé par ce gouvernement. Comme je l'ai déjà dit, la vérificatrice générale a suggéré plusieurs recommandations pour améliorer le processus d'approbation à l'avenir, et nous accepterons ses recommandations.

• (1420)

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, c'est le vérificateur général intérimaire lui-même qui explique que le gouvernement conservateur a tenu le Parlement dans le noir le plus complet, que les conservateurs ont induit ce Parlement en erreur non pas une fois, mais bien deux fois. Le gouvernement a fait approuver des millions de dollars pour les fonds d'infrastructures frontalières, mais ces fonds ont été détournés pour des projets bidon à des centaines de kilomètres de la frontière la plus proche.

On veut une réponse claire à un seul exemple. Qu'est-ce que la restauration d'un bateau à vapeur dans la circonscription du ministre a à voir avec le sommet du G8 ou l'infrastructure frontalière?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, ce programme a été annoncé publiquement. Les projets ont été publiés. En fait, on a tenu des débats sur cette question à plusieurs reprises ici à la Chambre des communes. Cela dit, la vérificatrice générale a suggéré des changements au processus des prévisions budgétaires pour améliorer la transparence, et le gouvernement va accepter ses recommandations.

* * *

[Traduction]

LE CONSEIL DU TRÉSOR

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a révélé aujourd'hui que le Conseil du Trésor a permis à l'ancien ministre de l'Industrie de constituer un fonds occulte de 47 millions de dollars pour favoriser sa circonscription. Voici comment cela s'est passé: le ministre, un maire et un gérant d'hôtel ont puisé à pleines mains dans ce fonds occulte. Il n'y a eu aucune vérification ni aucune documentation et

aucune question n'a été posée. Nous ne sommes pas loin des enveloppes brunes remplies de billets.

Est-ce sur ce modèle que le ministre entend diriger le Conseil du Trésor?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, c'est ainsi que disparaît le civisme que le chef de l'opposition avait promis aux Canadiens.

Au départ, je tiens à remercier l'ancienne vérificatrice générale, Sheila Fraser, d'avoir fait cette vérification et aussi pour toutes ses remarquables années passées au service des Canadiens.

Je rejette complètement l'introduction de la question du député. La décision de financer les 32 projets d'infrastructure visés a été prise par moi, lorsque j'étais ministre responsable des infrastructures, et pas par le président actuel du Conseil du Trésor.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD) Monsieur le Président, on ne saurait parler de civisme lorsqu'il est question d'abus de la confiance des contribuables. Les conservateurs ont induit le Parlement en erreur. Ils nous ont dit qu'ils demandaient de l'argent pour les infrastructures frontalières et ils l'ont détourné par favoritisme dans des projets comme des kiosques, des bateaux à vapeur et tout ce que le ministre pouvait imaginer. C'est le genre de gabegie et de favoritisme dont les Canadiens ont assez.

Est-ce que le ministre présentera des excuses aux contribuables pour avoir abusé de la confiance de la population?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le député de Timmins—Baie James improvise. En fait, pas un des 32 projets ne portait sur un bateau à vapeur.

* * *

LE FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE FRONTALIÈRE

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il ne peut pas nier le fait qu'en novembre 2009, le Budget supplémentaire des dépenses déposé au Parlement comportait une demande d'approbation pour dépenser 83 millions de dollars pour un « Fonds sur l'infrastructure frontalière, en vue d'investissements destinés aux infrastructures pour réduire l'engorgement à la frontière ».

En fait, le gouvernement a utilisé cet argent à une toute autre fin. Huntsville est située à 300 milles de la frontière la plus proche, à Niagara Falls. Comment explique-t-il ce leurre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, si le chef du Parti libéral avait examiné le fonds destiné aux passages frontaliers, il se serait aperçu qu'il est souvent utilisé pour des projets qui ne sont pas menés dans des collectivités frontalières.

Quoi qu'il en soit, le programme a été annoncé publiquement par le gouvernement. Il était bien connu du Parlement. En réalité, il a fait l'objet de plusieurs débats ici même à la Chambre des communes.

La vérificatrice générale et le chef du Parti libéral ont commenté la transparence du processus d'examen des prévisions budgétaires. Certaines améliorations pourraient y être apportées et nous accepterons ces recommandations.

Questions orales

[Français]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a aussi commenté une question importante pour les Canadiens, celle de la condition des communautés autochtones dans les réserves. J'aimerais poser une simple question au premier ministre.

Est-il prêt à faire preuve d'une certaine humilité sur cette question en reconnaissant que son gouvernement a annulé complètement et unilatéralement l'Accord de Kelowna qui aurait eu un effet positif sur les conditions qui ont été notées de telle manière par le vérificateur général aujourd'hui? Va-t-il...

● (1425)

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, l'humilité devrait être la qualité du Parti libéral à cet égard, car il n'a rien fait pendant 13 ans de gouvernement. Notre gouvernement a travaillé avec les communautés autochtones. Nous avons fait des investissements importants pour améliorer les conditions dans les réserves. Il y a encore beaucoup de travail à faire, et j'espère que durant ce Parlement, nous aurons l'appui du Parti libéral pour faire ces investissements importants dans ces communautés.

* * *

[Traduction]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, la transparence n'est toujours pas au rendez-vous. Le député de Markham—Unionville vient de recevoir un message d'un bureau du ministère de l'Immigration à Toronto, qui dit ceci:

Étant donné que nous ne traitons aucune demande de parrainage de parent en ce moment [...] nous compléterons ce dossier lorsque la direction nous donnera l'autorisation de recommencer à traiter des demandes de parrainage de parents.

Si le gouvernement ne traite aucune demande de parrainage de parents venant de pays étrangers, pourquoi n'a-t-il pas la décence d'informer les Canadiens et les demandeurs de la situation, plutôt que d'avoir recours à un subterfuge?

M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le chef du Parti libéral est dans l'erreur. En fait, cette année, les mesures du gouvernement ont permis d'augmenter le nombre de nouveaux arrivants grâce à la réunification des familles. Nous avons augmenté ce nombre au cours des dernières années.

Lui et son parti ont tout faux. En matière de réunification des familles, c'est le gouvernement conservateur qui est dans la bonne voie.

* * *

LE SOMMET DU G20

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, la tenue du sommet du G20 au centre-ville de Toronto a été annoncée avec à peine quatre mois d'avis. Les entreprises de Toronto n'ont pour ainsi dire pas reçu de préavis et presque aucune information au sujet de cet événement. Les propriétaires de magasins de Toronto ont accusé des pertes de plusieurs millions de dollars à cause du sommet du G20, mais le gouvernement s'est traîné les pieds en ce qui a trait à l'indemnisation et il a entouré le processus d'une

multitude de tracasseries administratives. Un an plus tard, les commerçants torontois attendent toujours un règlement.

Quand les entreprises torontoises affectées recevront-elles une indemnisation complète et adéquate pour les dommages et le manque à gagner attribuables au véritable cataclysme que fut le sommet du G20?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter ma collègue, la députée de Parkdale—High Park, de son impressionnante victoire électorale. Nous sommes ravis qu'elle soit de retour au Parlement. Personnellement, je suis des plus heureux de sa réélection.

Le gouvernement utilise un plan normalisé pour venir en aide aux personnes qui ont subi des dommages sans que ce soit de leur faute. Ce plan s'applique au sommet du G20 qui a eu lieu à Toronto. Je serais fort heureux de collaborer avec la députée pour accélérer le traitement et le règlement des demandes d'indemnisation liées à cet événement.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs n'ont pas hésité à donner leur aval quand il s'est agi de dépenser 14 000 \$ pour des bâtons luminescents et 300 000 \$ pour du chasse-moustiques, mais qu'a obtenu la ville de Toronto pour près de 50 millions de dollars? Des vitrines fracassées, un faux lac et la plus grande arrestation de masse de l'histoire canadienne.

Le message est clair. Toronto figure au bas de la liste de priorités du gouvernement. Encore une fois, pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'indemniser équitablement les petites entreprises torontoises lésées?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter le député d'en face de son élection au Parlement. Il va sans dire que nous sommes tout à fait disposés à collaborer avec les députés d'en face et les petits commerçants de Toronto pour que ces derniers reçoivent, dans les meilleurs délais, une indemnisation équitable correspondant aux lignes directrices établies par le ministère.

Pour ce qui est du budget, des membres des Forces canadiennes ont été déployés à Muskoka les soirs où il risquait d'y avoir passablement de grabeu. Voilà ce qui explique cette dépense.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, un rapport de la vérificatrice générale déposé aujourd'hui montre qu'au cours des dix dernières années, le gouvernement fédéral actuel et ses prédécesseurs ont lamentablement échoué à l'égard de 15 de ses recommandations les plus fondamentales concernant les Premières nations. En fait, la vérification révèle que les conditions de vie ont empiré dans les réserves des Premières nations au chapitre du logement, des écoles et de l'eau potable, un contraste qui, pour citer Sheila Fraser, est inacceptable dans un pays aussi riche que le Canada.

Le gouvernement d'aujourd'hui s'engagera-t-il à prendre rapidement les mesures législatives, stratégiques et financières qui s'imposent pour réparer ces injustices?

Questions orales

●(1430)

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement prend toujours très au sérieux les conseils de la vérificatrice générale. Le rapport de celle-ci se concentre sur ce qui est déjà du passé. Nous pensons à l'avenir en élaborant des partenariats avec les Autochtones d'un bout à l'autre du pays. Nous avons fait des progrès et produisons des résultats concrets.

Nous reconnaissons qu'il faut en faire davantage. Nous sommes passés à une nouvelle étape. Ce matin, le chef national et moi avons annoncé un plan d'action conjoint à l'égard des questions prioritaires: l'éducation, la saine gouvernance, le développement économique, la négociation et la mise en oeuvre.

Nous avons un plan. Nous collaborons et visons l'obtention de résultats.

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, la vérificatrice générale explique aujourd'hui dans son rapport que l'état des réserves autochtones est à un point de non-retour.

Si une réserve est aux prises avec un grave problème de moisissure menaçant la santé de sa communauté, comment réagit le gouvernement? En envoyant un dépliant. C'est absurde et cela dure depuis 8 ans.

La vérificatrice générale demande qu'on réponde à ces problèmes en apportant des changements en profondeur.

Que peut nous dire le gouvernement au sujet de son plan pour régler ces problèmes structurels au sein des réserves?

[Traduction]

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, comme je viens de l'expliquer, nous avons annoncé ce matin, de concert avec le chef national, un plan d'action conjoint.

Nous passons de l'étape de la réconciliation, où nous avons réalisé de grands progrès, à des projets visant à assurer la prospérité. Nous avons convenu de questions prioritaires et travaillerons en collaboration avec les partenaires consentants, car nous recherchons très sérieusement l'obtention de résultats.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Jasbir Sandhu (Surrey-Nord, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs se plaisent bien à durcir le ton, mais le rapport de la vérificatrice générale révèle que la GRC est paralysée par son manque de financement; elle n'a pas les ressources qu'il lui faut pour s'attaquer au crime organisé.

Les localités rurales et urbaines du Canada entier sont aux prises avec le crime organisé et la violence des gangs. Ma propre communauté est touchée. La GRC est censée protéger les Canadiens et arrêter ces criminels.

Le ministre pourrait-il nous dire en quoi accorder un financement insuffisant à la GRC rend les localités canadiennes plus sûres pour les familles canadiennes?

L'hon. Vic Toews (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je constate avec plaisir que le NPD s'intéresse à la criminalité. On ne sait toujours pas, cependant, s'il appuiera certaines des initiatives que nous devons mettre en branle pour

rendre les rues plus sûres, y compris dans la circonscription du député.

J'ai lu avec intérêt les observations de la vérificatrice générale à propos des services de police nationaux et nous accueillons sans réserve les recommandations formulées dans son rapport. J'ai demandé à la GRC de mettre au point un plan d'action de la gestion pour donner suite aux recommandations de la vérificatrice générale.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs ont laissé tomber mes anciens collègues de la réserve des forces armées canadiennes. Presque 10 ans après avoir entrepris le rachat des pensions, seulement 4 p. 100 du processus a été complété. Les réservistes devront attendre jusqu'à sept ans avant d'obtenir de l'information sur leur pension.

Pire encore, le ministère de la Défense a essayé de régler la situation, mais cela s'est tout de même empiré.

Le gouvernement va-t-il reconnaître son échec dans le dossier des pensions des réservistes et régler le problème une fois pour toutes?

M. Chris Alexander (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, nos réservistes restent un élément clé des Forces canadiennes, non seulement de leur passé, mais de leur présent et de leur avenir: ils représentent jusqu'à 20 p. 100 des forces déployées en Afghanistan. Notre gouvernement est fier d'avoir été le premier en 40 ans à mettre en place un nouveau régime de retraite pour les réservistes en 2007.

* * *

[Traduction]

LA LIBYE

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, le Parlement a autorisé la participation du Canada à la mission en Libye dans le cadre d'un mandat clair de l'ONU: protéger les civils, faire respecter une zone d'interdiction de vol et obtenir un cessez-le-feu.

Compte tenu des propos publics contradictoires du ministre de la Défense nationale et du secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, le gouvernement peut-il nous confirmer que notre mandat demeure inchangé et qu'il n'est pas question d'un changement de régime par la force en Libye dans l'intervention du Canada?

●(1435)

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je peux confirmer que la motion qui sera présentée par le gouvernement la semaine prochaine visera à renouveler le mandat de défense actuel qui consiste à protéger la population civile. Nous poursuivons notre intervention en ce sens au sein de l'ONU.

Nous poursuivons la mission militaire actuelle pour laquelle nous avons demandé l'accord du Parlement.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, c'est en partie une question de diplomatie.

À la réunion d'aujourd'hui avec le Groupe de contact sur la Libye, ce sont divers ministres, de hauts diplomates du monde entier, notamment de l'ONU, de la Ligue arabe, de l'Union africaine et de l'Organisation de la Conférence islamique qui sont réunis. Cela devrait être l'occasion pour le Canada de faire preuve de leadership en matière de diplomatie.

Questions orales

Le gouvernement va-t-il s'engager à développer la diplomatie régionale pour qu'on puisse mettre fin à la crise en Libye?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord pour dire que le Canada peut avoir une forte présence au sein du Groupe de contact sur la Libye. C'est mon collègue du Cabinet qui représente le Canada à cette très importante rencontre aujourd'hui.

Sur le plan diplomatique, nous devons collaborer avec nos partenaires des Nations Unies et nos partenaires arabes dans la région afin de ne pas nous contenter d'une mission militaire mais d'intervenir aussi sur le plan diplomatique au profit du développement et des actions humanitaires.

Le Canada et ses alliés devraient aussi intensifier leurs contacts avec le Conseil de transition de Benghazi.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier-Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, la nourriture et les médicaments commencent à se faire rares dans certaines régions de la Libye. Jusqu'à maintenant, à peine la moitié de l'aide humanitaire demandée par l'ONU a été livrée.

Est-ce que ce gouvernement s'engage à proposer une augmentation de l'aide humanitaire comme partie intégrante de sa proposition de prolongement de la mission en Libye?

[Traduction]

Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, la crise en Libye est préoccupante. La situation demeure instable, ce qui limite les interventions humanitaires dans ce pays.

Le Canada est intervenu en apportant de la nourriture pour un million de Libyens déplacés, des tentes et des fournitures pour 90 000 Libyens, et des fournitures et soins médicaux.

Nous continuons de collaborer avec nos partenaires internationaux de manière à suivre l'évolution de la situation sur le plan humanitaire.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, que le gouvernement réduise l'effectif des gardiens de phare ou qu'il refuse d'investir dans la recherche et le sauvetage à Terre-Neuve-et-Labrador, il semble vouloir mettre des vies en péril. Les pêcheurs et les travailleurs de l'industrie pétrolière s'exposent à beaucoup de risques et n'ont surtout pas besoin d'être obligés de se faire du souci pour leur sécurité à cause d'une telle décision.

L'emplacement des centres de coordination et les connaissances des 12 personnes qui y travaillent sont déterminants pour éviter des tragédies. Ce ne sont pas des centres d'appels.

Comment le gouvernement peut-il gaspiller des millions à fabriquer des faux lacs et des kiosques de jardin tout en réduisant les sommes consacrées à la recherche et au sauvetage, qui visent à sauver des vies?

L'hon. Keith Ashfield (ministre des Pêches et des Océans et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens nous ont donné un mandat fort pour mettre en oeuvre nos propositions budgétaires et nos mesures de réduction du déficit, et c'est ce que nous sommes en train de faire.

J'ai toujours dit clairement que la sécurité et les besoins opérationnels ne seraient pas compromis par le regroupement de ces centres d'appels. Les navires et les hélicoptères resteront où ils sont. Les employés de la Garde côtière continueront d'être à la hauteur de leur réputation d'excellence dans l'exercice de leurs fonctions.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, le discours du Trône se veut une fenêtre sur les priorités du gouvernement. Or, dans le discours du Trône de vendredi dernier, pas un seul mot n'a été dit sur le bilinguisme, les langues officielles ou la dualité linguistique du Canada. On pourra en tirer les conclusions qu'on voudra. Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor, celui qui sabrera dans les services au public.

Alors que la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne est une initiative de son gouvernement et qu'elle date seulement de 2008, est-il prêt aujourd'hui à engager son gouvernement à ne pas réduire les contributions aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de la feuille de route?

L'hon. James Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, notre feuille de route pour les langues officielles est une entente sur cinq ans. Notre engagement à l'égard des langues officielles est clair depuis les deux premiers mandats de notre gouvernement, et aussi maintenant pour le troisième.

Finalement, j'aimerais féliciter mon honorable collègue d'Ottawa—Vanier pour sa réélection à la Chambre.

* * *

LES FRAIS D'UTILISATION

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, hier, le président du Conseil du Trésor a soulevé la possibilité d'imposer de nouveaux frais d'utilisation, mais il en cache les détails.

De telles mesures impliqueront-elles des frais de traitement quant à l'assurance-emploi et aux pensions, ou un droit de dépôt auprès de l'Agence du revenu du Canada, soit une taxe sur la taxe? Soyons francs, des frais d'utilisation, c'est une taxe, n'est-ce pas?

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, rien de tout cela ne fait partie de nos plans. Les Canadiens nous ont accordé un mandat fort pour que nous maintenions un faible fardeau fiscal et que nous équilibrions le budget d'ici 2014-2015. Au cours de la prochaine année, nous éliminerons le gaspillage au sein de l'appareil de l'État et nous soumettrons tous les programmes à un examen sur le plan stratégique et sur le plan du fonctionnement.

Le but de cet examen n'est pas d'imposer de nouveaux frais d'utilisation. Nous comptons trouver des moyens d'économiser pour rembourser la dette et investir dans les priorités des Canadiens.

Questions orales

[Français]

LA SANTÉ

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Monsieur le Président, si ce gouvernement est aussi fier de son bilan en matière de lutte contre le VIH-sida, pourquoi refuse-t-il de participer au sommet de l'ONU, qui se déroule en ce moment à New York? Après 30 ans, on est encore loin de pouvoir enrayer cette terrible maladie. En refusant d'agir, ce gouvernement joue avec la santé et la vie de millions de personnes, au Canada et partout dans le monde. C'est un nouvel œil au beurre noir pour le Canada sur la scène internationale.

Est-ce que la ministre peut nous dire quand elle entend faire preuve de leadership sur cette question?

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC): Monsieur le Président, je suis fière du travail que le gouvernement a accompli en ce qui concerne la lutte contre le VIH-sida, non seulement au Canada, mais aussi dans les pays en développement.

L'Initiative canadienne de vaccin contre le VIH, qui est dirigée par le gouvernement, en collaboration avec la Fondation Bill et Melinda Gates, met en lumière l'expertise du Canada dans le domaine de la recherche de pointe sur la vaccination contre le VIH. Cette initiative aidera le gouvernement à faire avancer la science et à mettre au point un vaccin contre le VIH qui sera sûr et efficace.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, si la ministre est si fière du travail qu'elle a accompli en ce qui concerne le VIH-sida, pourquoi ne participe-t-elle pas à ce sommet? Cette rencontre internationale a pour objectif de discuter de l'avenir de la lutte contre le VIH-sida, mais la ministre empêche ni plus ni moins le Canada de mener la lutte contre cette épidémie mondiale.

Si le premier ministre trouve le temps d'aller voir un match de hockey à Boston, la ministre a sans aucun doute le temps de se rendre à New York pour discuter de la lutte contre le sida.

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, le Canada est un chef de file mondial en ce qui concerne l'Initiative de vaccin contre le VIH, menée à l'échelle mondiale en partenariat avec la fondation Bill et Melinda Gates. Il n'y a pas que le Canada qui participe à cette initiative: bon nombre d'autres pays jouent eux aussi un rôle important.

En outre, uniquement l'an dernier, le gouvernement a versé 42 millions de dollars pour la recherche sur le VIH-sida par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada, qui collaborent non seulement avec des chercheurs canadiens, mais aussi avec le milieu international de la recherche.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et Postes Canada renégocient actuellement la convention collective. Au cours de ces pourparlers, Postes Canada a décidé de mettre un terme aux prestations d'assurance pour invalidité ou maladie prolongée auxquelles des travailleurs ont pourtant droit. Sans cette aide, ils n'auront aucune source de revenus. C'est honteux.

Postes Canada n'a aucune compassion. Le ministre responsable de Postes Canada dira-t-il à cette société d'État qu'elle doit faire preuve de compassion et qu'elle doit rétablir les prestations que les travailleurs ont reçues avant l'annulation? Quelle honte.

L'hon. Lisa Raitt (ministre du Travail, PCC): Monsieur le Président, comme le député d'en face le sait, les parties syndicale et patronale se trouvent en ce moment à la table de négociations, où elles tentent de régler leurs différends. Elles essaient d'en arriver à une entente afin que la population canadienne ne soit plus touchée par les grèves tournantes ou la distribution irrégulière du courrier. Je l'exhorte à travailler avec moi afin d'encourager les parties à conclure une entente.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, il est indécent de priver des personnes invalides et malades des prestations auxquelles elles ont droit.

[Français]

La Société canadienne des postes et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes étaient d'accord pour que je visite, à titre de porte-parole du travail pour l'opposition officielle, les installations du centre de distribution de Laval et l'établissement Léo-Blanchette, à Montréal. Jeudi, la société a fait volte-face et m'a interdit l'accès à ces installations.

Le ministre responsable de la Société canadienne des postes peut-il me dire s'ils ont quelque chose à cacher?

• (1445)

[Traduction]

L'hon. Steven Fletcher (ministre d'État (Transports), PCC): Monsieur le Président, Postes Canada a indiqué au député qu'elle était disposée à lui faire visiter ses installations une fois que les arrangements nécessaires auront été pris. Le député sait que nous souhaitons travailler avec toutes les parties en cause pour veiller à ce que les Canadiens obtiennent le meilleur service possible. Je me réjouis à l'idée que le député pourra visiter les installations une fois que Postes Canada et lui auront réglé tous les problèmes de logistique.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Costas Menegakis (Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre des communes, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les résidents de Richmond Hill pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Le Canada a joué un rôle de leadership au sein de l'OTAN pour défendre les civils innocents en Libye. On nous a fait état du bon travail de notre force aérienne et de nos marins à bord du *NCSM Charlottetown*. Alors qu'on s'apprête à débattre de la prolongation de la mission en Libye, le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale pourrait-il nous dire quel a été le coût de cette mission de l'armée canadienne?

M. Chris Alexander (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, le Canada a effectivement joué un rôle de leadership pour ce qui est de protéger les civils innocents en Libye contre le régime Kadhafi qui continue de les attaquer. Le député a raison de dire qu'un débat est imminent. Il sera heureux d'apprendre que le coût de la mission, en date du 2 juin, s'élève à 26 millions de dollars. Les coûts supplémentaires associés à cette mission au cours des prochains mois seront d'environ 10 millions de dollars par mois.

Questions orales

Nous sommes très fiers du travail des militaires canadiens qui ont fait preuve de tant de courage pour réduire la capacité du régime Kadhafi de menacer ses propres citoyens.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Monsieur le Président, ces temps-ci, où qu'ils aillent, les Canadiens se font arnaquer. J'en veux pour preuve le rapport de l'OCDE selon lequel les frais que payent les Canadiens pour leur téléphone cellulaire figurent parmi les plus élevés du monde. En fait, les frais d'itinérance, au Canada, sont deux fois plus élevés que la moyenne de l'OCDE.

Le ministre saisit-il l'ampleur des conséquences sur les utilisateurs de téléphones cellulaires du Canada? Quand le ministre va-t-il se décider à agir?

[Français]

L'hon. Christian Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, il est important de s'assurer qu'il y ait une bonne compétitivité au Canada. Des décisions seront prises correctement en temps et lieu, mais on veut que le service offert soit acceptable pour les consommateurs canadiens, et pour cela, une bonne compétitivité est nécessaire.

[Traduction]

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Monsieur le Président, les entreprises de téléphonie cellulaire profitent indûment de la réglementation déficiente du gouvernement. Selon un haut dirigeant de Telus, même si elle coupait de moitié les frais d'itinérance qu'elle fait payer aux utilisateurs, son entreprise ferait encore des profits. Les Canadiens paient deux fois plus cher que leurs voisins du Sud.

Le ministre va-t-il s'engager à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'exploitation éhontée des consommateurs à laquelle se livrent les entreprises de téléphonie cellulaire?

L'hon. Christian Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, nous voulons que les consommateurs profitent d'une saine concurrence. Au final, nous voulons que les consommateurs puissent choisir le cellulaire qui leur plaît. Voilà pourquoi nous espérons que les partis de l'opposition appuieront les réformes que nous proposerons.

* * *

[Français]

L'ENDETTEMENT PERSONNEL

M. Tarik Brahmî (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, depuis 2004, le niveau d'endettement personnel au Canada a augmenté de 40 p. 100 pour atteindre un niveau record. Au Québec seulement, de 15 à 20 p. 100 des détenteurs de cartes de crédit ne peuvent faire que le paiement minimum. Les familles ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts; elles ont besoin d'aide. Pourtant, ceux que les conservateurs décident d'aider, ce sont les grandes banques. Pendant ce temps, le gouvernement du Québec agit, lui, pour protéger les consommateurs.

Où est le leadership du gouvernement fédéral?

[Traduction]

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, nous avons entendu les préoccupations exprimées au sujet du niveau d'endettement des consommateurs, et je peux dire que ces préoccupations ont trouvé écho dans nos rangs. Voilà pourquoi nous avons pris plusieurs mesures à cet égard. À trois reprises, nous

sommes intervenus dans le marché des hypothèques domiciliaires, dont une fois cette année.

Nous avons également instauré un code de conduite, en collaboration avec les petites entreprises et les petits détaillants du Canada. Ce code, qui régit l'utilisation des cartes de crédit, a été extrêmement bien accueilli parce qu'il donne des résultats.

[Français]

M. Tarik Brahmî (Saint-Jean, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement du Québec vient d'annoncer des mesures concrètes pour protéger les familles et les consommateurs. Des mesures semblables pourraient être prises par le gouvernement conservateur. Il pourrait choisir de défendre les familles contre l'appétit vorace des compagnies de crédit, de plafonner les taux d'intérêt des cartes de crédit, de donner aux autorités financières le pouvoir d'interdire les frais excessifs, et de mettre fin aux frais de transaction qui sont injustes pour les consommateurs et pour les commerces.

Quand le gouvernement va-t-il enfin décider de s'occuper des consommateurs?

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Comme je viens de le dire, monsieur le Président, le code de conduite que nous avons mis au point a été conçu en collaboration avec les petites entreprises et les groupes de défense des intérêts des consommateurs. Et il a été bien accueilli par tous ces gens.

Malheureusement, l'opposition néo-démocrate a voté contre ce code, mais je déduis de la question du savant député du NPD que cette position est appelée à changer et que celui-ci appuiera notre politique relative au code de conduite.

* * *

LES SOMMETS DU G8 ET DU G20

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Monsieur le Président, une téléconférence aurait vraisemblablement fait l'affaire, mais les sommets du G8 et du G20 sont censés démontrer au monde un leadership commun enraciné dans la primauté du droit et la stabilité mondiale rendue possible grâce à la prudence financière et au respect des institutions démocratiques. Que retient-on des sommets du G8 et du G20 au Canada? Un étalage de dépenses débridées et insensées et des décisions égoïstes et nombrilistes rendues possibles grâce à la tromperie de la démocratie et de ses institutions. Quel exemple à donner au reste du monde.

Le gouvernement manifeste-t-il aujourd'hui certains remords et est-il en mesure de dire aux Canadiens que, si tout était à refaire, il s'y prendrait différemment?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): À l'origine, nous avons été autorisés à déboursier 1,1 milliard de dollars pour organiser, pour la première fois dans le monde, ces deux sommets consécutifs. La vérificatrice générale nous a appris aujourd'hui que nous avons seulement dépensé un peu plus de 60 p. 100 de notre budget prévu.

Ce que l'on retient des sommets du G8 et du G20 au Canada, c'est le leadership du premier ministre. Le Canada a de quoi être très fier des sommets, qui ont donné naissance à l'Initiative sur la santé des mères et des enfants, initiative s'étalant sur plusieurs années qui sauvera des milliers de vies dans le monde, tout ça grâce au leadership du premier ministre.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, selon le rapport publié aujourd'hui par le vérificateur général sur les Premières nations qui vivent dans des réserves, sous le gouvernement conservateur, l'écart dans le domaine de l'éducation s'est creusé, la pénurie de logements s'est intensifiée et la moitié des systèmes d'alimentation en eau potable dans les réserves présentent encore des risques élevés.

Le ministre vient de dire qu'il s'intéresse aux résultats concrets. Va-t-il informer la Chambre en conséquence le jour où tous les membres des Premières nations auront un logement adéquat, où tous auront accès à de l'eau potable, et où tous les jeunes Autochtones jouiront des mêmes possibilités d'éducation que les autres Canadiens?

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, j'ai lu avec intérêt les observations formulées par le vérificateur général. Il dit que les Premières nations vont devoir collaborer étroitement avec le gouvernement pour s'occuper de certains de ces obstacles et dossiers fondamentaux. Il dit que les deux parties font preuve d'ouverture pour ce qui est de traiter de certains de ces grands défis. En fait, nous n'avons pas le choix si nous voulons améliorer sensiblement les conditions de vie dans les réserves des Premières nations.

Je partage son opinion et c'est la raison pour laquelle nous avons annoncé ce matin un plan d'action conjoint avec le chef national.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION NAVALE

Mme Nicole Turmel (Hull—Aylmer, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs ont promis qu'il n'y aurait pas d'ingérence politique dans le programme de 35 milliards de dollars pour la construction navale, mais le chat est sorti du sac. Plusieurs conservateurs bien en vue ont rencontré des lobbyistes de la Vancouver Shipyards et de la Irving Shipbuilding l'automne dernier. Cela ne peut que mener à de l'ingérence politique.

Pourquoi les conservateurs ont-ils brisé leur promesse?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, je tiens à assurer la députée qu'il s'agit d'un processus indépendant qui est géré par le Secrétariat de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. C'est cet organisme qui va évaluer les soumissions et choisir celles qui vont être retenues, en fonction de leur valeur. En fait, le Cabinet fédéral ne participera pas à la prise de décision.

Le processus est aussi surveillé étroitement par deux comités interministériels de haut niveau sur la gouvernance, un surveillant de l'équité, une tierce partie étrangère spécialisée dans l'étalonnage, une société indépendante de surveillance et de validation, KPMG. Le surveillant de l'équité m'a dit que, jusqu'à maintenant, le processus se déroule correctement.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, la ministre ne peut pas dire que le processus va être ouvert et transparent pendant que plusieurs de ses collègues conservateurs rencontrent des lobbyistes liés à l'industrie de la construction navale.

Le NPD prône depuis des années une stratégie nationale en matière de construction navale qui se fonde sur l'ouverture, sur la

transparence et sur le meilleur plan de rentabilisation. Il est inacceptable que des députés conservateurs fédéraux rencontrent des lobbyistes, alors que la ministre elle-même a déclaré au cours d'une réunion de la CANSEC que les lobbyistes ne seraient pas tolérés.

La question que je pose à la ministre est très simple. Pourquoi les messages sont-ils différents? La ministre va-t-elle maintenant dire aux députés conservateurs fédéraux de ne pas s'immiscer dans le processus, afin que celui-ci soit vraiment ouvert et transparent?

● (1455)

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je peux assurer au député qu'il s'agit d'un processus indépendant.

Il est géré par le Secrétariat de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. En fait, c'est cet organisme qui va évaluer les soumissions en fonction de leur bien-fondé et qui va annoncer les gagnants. Le Cabinet fédéral ne participera pas à la prise de décision.

Je peux rassurer le député en lui rapportant les propos du surveillant de l'équité, qui travaille de façon indépendante et qui surveille le processus. Il a dit que, jusqu'à maintenant, les décisions ont été prises de façon objective, sans être teintées de favoritisme ou d'influence politique, et qu'elles respectent les critères d'ouverture, de compétitivité, de transparence et de conformité. Nous allons faire en sorte que cela continue d'être le cas.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Rob Clarke (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, le 11 juin, c'est le troisième anniversaire des excuses historiques présentées aux Autochtones sur la question des pensionnats. C'est l'une des nombreuses mesures que le gouvernement actuel a prises pour favoriser la réconciliation avec les Canadiens autochtones.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle est la nouvelle étape dans le développement d'une relation constructive et mutuellement avantageuse?

L'hon. John Duncan (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député des démarches qu'il a lui-même accomplies pour améliorer la vie de Canadiens vivant dans les réserves.

Aujourd'hui, j'étais fier d'annoncer, en compagnie du chef national, un plan d'action conjoint entre mon ministère et l'Assemblée des Premières Nations. Il s'agit d'un plan pratique et ciblé visant à améliorer les conditions de vie des membres des Premières nations dans tout le Canada.

Le plan d'action est un programme axé sur la prospérité qui cible quatre priorités communes, soit l'éducation, la saine gouvernance, le développement économique ainsi que les négociations et la mise en oeuvre. Nous entamons un nouveau chapitre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Kirsty Duncan (Etabicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement devait présenter deux rapports sur les émissions de gaz à effet de serre le mois dernier, l'un à l'ONU et l'autre au Parlement.

Selon ce que le gouvernement a déclaré à l'ONU, ses politiques sur les changements climatiques seraient près de dix fois plus efficaces, par rapport à ce qu'il affirme au Parlement. Le gouvernement dit une chose à l'ONU et en dit une autre au Parlement.

Le ministre peut-il nous dire lequel de ses rapports est exact, et qui a ordonné les modifications?

L'hon. Peter Kent (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, les deux rapports sont fondés sur deux modes de compilation des données différents. Dans le rapport d'inventaire fourni en vertu de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, nous avons déclaré que, en 2009, les sables pétrolifères avaient contribué aux émissions du Canada dans une proportion de 6,5 p. 100, ce qui est exact.

[Français]

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Monsieur le Président, hier, à la Conférence de Bonn sur les changements climatiques, les représentants du gouvernement ont annoncé, et je cite: « Maintenant que l'élection est terminée [...] », le Canada va rejeter toute extension du Protocole de Kyoto.

Le Canada tente encore une fois de freiner les efforts de la communauté internationale.

Pourquoi le gouvernement se présente-t-il à Bonn? Pour combattre les changements climatiques ou simplement pour collecter des prix Fossile?

[Traduction]

L'hon. Peter Kent (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, la prémisse de la question est absolument fautive.

La seule manière de parvenir à une véritable réduction des émissions mondiales est d'avoir un traité signé par tous les émetteurs. Ce n'est pas le cas du Protocole de Kyoto. Par conséquent, le Canada ne sera pas signataire d'un engagement qui fixerait une cible pour une deuxième période d'application du Protocole de Kyoto.

Par contre, les accords de Cancun, basés sur la conférence de Copenhague, constituent une base solide en vue d'un régime mondial efficace qui engagerait tous les grands émetteurs après 2012.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont constaté dans le nouveau discours du Trône que le gouvernement conservateur, un gouvernement majoritaire, stable et solide à l'échelle du Canada, s'attaquera à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

La ministre de la Condition féminine pourrait-elle informer la Chambre des mesures que prend déjà le gouvernement pour faire face à ce problème?

L'hon. Rona Ambrose (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement a investi plus de 30 millions de dollars dans des projets visant à mettre un terme, d'un bout à l'autre du Canada, à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles. Cette somme s'ajoute aux 10 millions de dollars qu'il investit dans le dossier très complexe des femmes autochtones assassinées ou disparues. Jusqu'à présent, nous avons porté à un sommet historique le financement des initiatives visant à mettre un terme à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

Questions orales

Nous avons accru les peines des personnes qui sont reconnues coupables de crimes sexuels violents et nous avons fait passer l'âge du consentement à des activités sexuelles de 14 à 16 ans afin de protéger les jeunes filles contre les prédateurs sexuels adultes.

Nous continuerons de nous attaquer à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

* * *

● (1500)

LES AÎNÉS

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement n'a eu aucun mal à trouver la somme colossale de 668 millions de dollars pour le sommet du G8 ni à trouver 50 millions de dollars pour financer les avantages distribués dans la circonscription d'un ministre, mais il n'arrive pas à trouver les 700 millions nécessaires pour sortir tous les aînés de ce pays de la pauvreté.

La ministre peut-elle expliquer à nos aînés pourquoi les kiosques sont plus importants que le fait d'avoir de quoi se nourrir et vivre dans la dignité?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est le gouvernement actuel qui en a fait le plus pour aider les aînés à combler leurs besoins essentiels et bien davantage. Nous avons en effet augmenté le crédit en raison de l'âge, deux fois plutôt qu'une. Nous avons proposé le fractionnement du revenu de pension pour les personnes âgées. Nous avons lancé un tout nouveau programme pour contribuer à la lutte contre l'exploitation financière.

Malheureusement, la députée et son parti ont voté contre toutes les initiatives visant à aider nos aînés.

* * *

[Français]

LE BUDGET

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur la loi d'exécution du budget de 2011.

[Traduction]

Comme nous le savons tous, en 2009 et 2010 les lois d'exécution du budget sont devenues des projets de loi omnibus contenant des mesures non pertinentes.

Je serais très reconnaissante au premier ministre de donner l'assurance à la Chambre que le projet d'exécution qui sera présenté la semaine prochaine ne contiendra aucun cheval de Troie dont le but serait de saper d'autres lois.

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée de son élection à la Chambre des communes. Je regrette toutefois que son élection nous prive de la présence de notre cher ami Gary Lunn. J'ignore ce que la députée d'en face a contre les gens de petite stature, mais je fais partie de cette confrérie.

Nous aimons tellement ce budget que nous l'avons présenté deux fois. La députée peut être certaine que le projet de loi d'exécution du budget ne portera bien entendu que sur des éléments du budget qui sont mentionnés dans le budget.

Les paiements du Supplément de revenu garanti, notamment, sont très importants. Nous tenons à livrer ces chèques en juillet.

*Le budget***PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

Le Président: Je signale aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Clyde Jackman, ministre des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, ceci étant ma première occasion de poser cette question traditionnelle, je tiens à assurer mon ami, le leader du gouvernement à la Chambre des communes, de toute notre collaboration pour défendre les intérêts de nos institutions parlementaires.

Cela étant dit, je me permets donc de lui poser la question suivante. Quels sont les travaux prévus au cours de la prochaine semaine?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à tous et toutes et je tiens à féliciter tous les députés de leur élection ou réélection. Je tiens également à féliciter publiquement le député d'Outremont et le député de Westmount—Ville-Marie de leur nomination à titre de leader parlementaire de leurs partis respectifs.

Je suis heureux de répondre à la première question du jeudi de cette 41^e législature et d'exposer à la Chambre le programme de notre gouvernement alors que nous entreprenons ce mandat clair que nous ont donné les Canadiens le 2 mai dernier.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous poursuivrons le débat sur le budget et sur la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada, un plan visant à maintenir des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi.

La dernière journée de débat sur le budget sera le lundi 13 juin. Nous voterons ensuite sur l'amendement proposé par le NPD et sur la motion principale. Conformément à l'ordre adopté ce matin, nous voterons aussi sur une motion de voies et moyens le même soir, ce qui permettra au gouvernement de présenter un projet d'exécution du budget dont nous débattons la semaine prochaine, du moins nous l'espérons. Ce projet de loi renfermera des mesures positives du plan axé sur des impôts peu élevés pour stimuler la croissance et l'emploi, y compris une augmentation du Supplément de revenu garanti pour les aînés les plus vulnérables au Canada. J'espère pouvoir compter sur l'appui des partis d'opposition afin que ce projet de loi soit adopté rapidement.

Mardi, la Chambre débatera de la motion sur l'engagement du Canada dans la mission dirigée par l'OTAN en Libye.

• (1505)

[Français]

Comme de coutume en cas de congrès politique, la Chambre s'ajournera ce vendredi-ci et vendredi prochain, le 17 juin, pour les congrès d'orientation du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique.

[Traduction]

LE RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'hon. Gordon O'Connor (ministre d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, vous constaterez, je crois, qu'il y a consentement unanime pour que cette motion soit adoptée. Je propose:

Que le Règlement soit modifié par substitution, à l'article 104(2), de ce qui suit:

104(2) Les comités permanents, qui sous réserve du paragraphe (1) du présent article, sont composés de douze députés et pour lesquels on dressera une liste de membres, sont les suivants:

- a) le Comité des affaires autochtones et du développement du Grand Nord;
- b) le Comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique;
- c) le Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- d) le Comité du patrimoine canadien;
- e) le Comité de la citoyenneté et de l'immigration;
- f) le Comité de l'environnement et du développement durable;
- g) le Comité des finances;
- h) le Comité des pêches et des océans;
- i) le Comité des affaires étrangères et du développement international;
- j) le Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires;
- k) le Comité de la santé;
- l) le Comité des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées;
- m) le Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie;
- n) le Comité du commerce international;
- o) le Comité de la justice et des droits de la personne;
- p) le Comité de la défense nationale;
- q) le Comité des ressources naturelles;
- r) le Comité des langues officielles;
- s) le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre;
- t) le Comité des comptes publics;
- u) le Comité de la sécurité publique et nationale;
- v) le Comité de la condition féminine;
- w) le Comité des transports, de l'infrastructure et des collectivités;
- x) le Comité des anciens combattants.

Le Président: Le whip du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET**L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES**

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Le budget

Le Président: Avant que nous passions aux déclarations de députés, le député de Wild Rose avait la parole. Il lui reste sept minutes et demie pour conclure.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, comme je le disais tout à l'heure, le Plan d'action économique du gouvernement a réussi tant à stimuler l'économie qu'à améliorer l'infrastructure locale dans les municipalités d'un bout à l'autre du pays, surtout dans ma circonscription, Wild Rose.

Toutefois, devant les conséquences désastreuses de la crise financière mondiale, les gouvernements de partout dans le monde entier ont dû enregistrer des déficits budgétaires pour faire rouler leur économie. Là où le Canada s'est démarqué des autres, c'est dans la rapidité avec laquelle nous prévoyons rééquilibrer le budget.

Dans la prochaine phase du plan d'action, le gouvernement s'engage à prendre les mesures nécessaires pour équilibrer le budget. Je peux dire qu'il s'agit là d'une priorité pour mes électeurs. Lors des consultations budgétaires tenues partout dans ma circonscription et pendant la campagne électorale, les citoyens de Wild Rose n'ont pas cessé de me répéter qu'ils désiraient vivement qu'on favorise la reprise économique et l'équilibre budgétaire.

Dans le budget, le gouvernement répond à cette demande en prenant l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire plus tôt que prévu. Nous trouverons des économies et des gains d'efficacité et nous réduirons les dépenses grâce à un examen stratégique et fonctionnel. Cette mesure nous permettra de faire des économies de 4 milliards de dollars et nous aidera à éliminer le déficit un an plus tôt que prévu. Il est important que les Canadiens sachent que le retour à l'équilibre budgétaire ne se fera pas à leur détriment.

Contrairement au gouvernement libéral précédent, le gouvernement conservateur va maintenir les transferts aux provinces et aux particuliers. Les pensionnés ne seront pas pénalisés. Nous soutiendrons les soins de santé, l'éducation et nos forces armées. Le gouvernement précédent, lui, a sabré dans les transferts aux provinces et a presque démantelé les capacités militaires de notre pays pour générer ses excédents artificiels des années 1990.

Le gouvernement actuel ne fera pas ces choix difficiles sur le dos des Canadiens. Le gouvernement actuel n'augmentera pas les impôts. Le secteur privé est en train de redevenir le moteur de la croissance et le gouvernement fait en sorte de répondre maintenant aux besoins des Canadiens tout en créant les conditions propices à la prospérité économique à long terme du Canada.

Certaines mesures très importantes contenues dans le budget de 2011 nous permettent d'agir ainsi. Par exemple, nous soutenons la création d'emplois en aidant les entreprises et les entrepreneurs à réussir grâce à un crédit temporaire au titre de l'embauche pour les petites entreprises qui favorisera des embauches supplémentaires dans ce secteur vital. Nous prolongeons le Programme de travail partagé et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés de façon à aider les Canadiens à rester sur le marché du travail.

La déduction pour amortissement accéléré pour les investissements dans les machines et le matériel a été prolongée de deux ans, ce qui est très avantageux pour les secteurs de la fabrication et de la transformation du Canada.

De plus, ce budget soutient les familles et les aînés. Dans le cadre de notre Plan d'action économique, nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti pour les aînés vulnérables qui ont besoin de la Sécurité de la vieillesse et du SRG pour vivre. La nouvelle prestation complémentaire pouvant atteindre 600 \$ pour les personnes vivant seules et 840 \$ pour les couples améliorera la sécurité financière de plus 680 000 aînés canadiens.

Le budget prévoit également un crédit d'impôt pour aidants familiaux et un crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants afin de venir en aide aux familles canadiennes. Le crédit pour aidants familiaux aidera les Canadiens qui prennent soin de parents invalides y compris, pour la première fois, les conjoints, les conjoints de fait et les enfants.

Ma circonscription, Wild Rose, compte un grand nombre de villes rurales et de villages. Le budget de 2011 renforce ces collectivités en améliorant les services dont les Canadiens ont besoin quel que soit l'endroit où ils choisissent de vivre.

Les collectivités rurales et éloignées ont souvent de la difficulté à attirer des travailleurs de la santé. Pour aider à résoudre ce problème, nous annulons la dette contractée auprès du Programme canadien de prêts aux étudiants jusqu'à concurrence de 40 000 \$ pour les nouveaux médecins de famille, et de 20 000 \$ pour les infirmières qui choisissent de travailler dans les régions mal desservies.

J'ai été pendant un certain temps pompier volontaire à Olds, en Alberta, où je vis. Je suis bien placé pour dire que les pompiers volontaires de ma circonscription et de toutes les autres collectivités du pays apprécient certainement notre nouveau crédit d'impôt pour les pompiers volontaires qui accomplissent au moins 200 heures de service. Ces hommes et ces femmes risquent généreusement leur propre sécurité pour assurer celle de leurs voisins. Il est important de reconnaître les services qu'ils rendent pour protéger la vie et les biens des Canadiens.

Il y a quelques années, le gouvernement a doublé les transferts au titre de la taxe sur l'essence pour les collectivités. Dans la circonscription de Wild Rose, le total des recettes provenant de la taxe sur l'essence transféré à nos 16 collectivités est immédiatement passé de 4,2 millions de dollars à plus de 8 millions de dollars. Les municipalités utilisent ces fonds pour financer leurs projets prioritaires en matière d'infrastructure. Par exemple, la ville de Cochrane en a investi une partie dans l'amélioration de sa station de traitement d'eau.

● (1510)

Le budget de 2011 rendra permanents les transferts aux collectivités au titre de la taxe sur l'essence, ce qui permettra à ces dernières de prévoir avec certitude leur budget et leurs projets pour aider à combler les besoins les plus pressants de leurs résidents en matière d'infrastructure.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas mentionner les bienfaits du Plan d'action économique dans certains autres secteurs importants dans ma circonscription, notamment l'agriculture et la foresterie. Par exemple, le budget prévoit 50 millions de dollars sur deux ans pour une initiative d'innovation agricole qui appuiera une commercialisation plus poussée des innovations agricoles et renforce la salubrité des aliments en octroyant 100 millions de dollars additionnels sur cinq ans pour accroître la capacité d'inspection des aliments.

Pour le secteur forestier florissant de notre circonscription, le budget prévoit un fonds d'innovation de 60 millions de dollars pour aider les sociétés forestières à tirer parti des nouveaux débouchés qui s'offrent à l'étranger.

Le budget

Les Canadiens ont confié un mandat majoritaire au gouvernement conservateur pour que nous puissions demeurer concentrés sur l'amélioration de l'économie. Les Canadiens sont encouragés par la lumière qu'on peut maintenant apercevoir au bout du tunnel que représente ce ralentissement économique, mais nous sommes suffisamment prudents pour savoir que cette lumière pourrait encore se révéler être les phares d'un train de marchandises, étant donné l'incertitude et la fragilité du redressement économique mondial. Voilà pourquoi le gouvernement s'engage à nourrir prudemment la reprise économique.

Aux récentes élections, les Canadiens ont fait en sorte que l'obstruction et les retards employés couramment par les partis de l'opposition au cours des dernières années ne fassent plus obstacle à la mise en oeuvre des mesures proposées dans le Plan d'action économique.

En conclusion, j'invite tous les députés de l'opposition à se joindre à nous pour appuyer ce budget et à montrer le même engagement que le gouvernement conservateur envers les priorités que les Canadiens ont clairement fait connaître le 2 mai.

M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a mentionné les consultations qu'il a tenues avec ses électeurs plus tôt ce printemps et durant la campagne électorale. Je serais curieux de savoir si ces consultations ont abouti à des conclusions ou à des conseils concernant l'abolition de la subvention versée aux partis politiques.

• (1515)

M. Blake Richards: Monsieur le Président, il en a été question à maintes reprises pendant les consultations que j'ai eues avec mes électeurs au cours des dernières années et lors de la campagne électorale, bien entendu.

Un grand nombre de mes électeurs, ou plutôt la grande majorité d'entre eux, devrais-je dire, voulaient l'abolition de la subvention par vote versée aux partis. Ils étaient conscients qu'il était fondamentalement injuste qu'une taxe soit imposée sur l'exercice du droit de vote et que l'argent de leurs impôts soit versé en quelque sorte à des partis qu'ils n'appuyaient pas nécessairement. Je sais que cet argument a souvent été invoqué au sujet du Bloc québécois, plus particulièrement. Les gens étaient vraiment contre le fait que l'argent de leurs impôts appuierait un parti politique qui voulait la séparation du pays.

Je suis très heureux de voir que nous avons réussi à incorporer cette mesure dans le budget, car elle réglera une énorme préoccupation que partagent de nombreux Canadiens.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Monsieur le Président, le député parle de création d'emplois et d'autres éléments du budget.

Comme nous le savons, les jeunes canadiens comptent sur le programme Emplois d'été Canada pour trouver, pendant la période estivale, des emplois de qualité qui les aideront à payer leurs études. Depuis trop longtemps, les fonds destinés au programme ne permettent pas de répondre aux besoins des employeurs dans les collectivités de notre pays.

Ces fonds préparent nos jeunes en vue de leur intégration sur le marché du travail.

[Français]

Plusieurs organismes de ma circonscription qui veulent embaucher des étudiants ne le peuvent pas à cause d'un manque de fonds. Le programme Emplois d'été Canada n'est pas seulement un soutien financier pour les jeunes, c'est un soutien pour les familles. Quand un

jeune n'est pas capable de trouver un emploi de qualité, il est obligé de demander de l'argent à ses parents.

[Traduction]

Ses parents doivent alors subvenir à la fois aux besoins de leurs propres parents âgés et de leurs jeunes enfants. Cette mesure n'aide pas les familles, comme l'avaient promis les conservateurs...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député ici, car je dois laisser suffisamment de temps au député de Wild Rose pour répondre.

M. Blake Richards: Monsieur le président, il n'y avait pas vraiment de question, mais, de toute évidence, je peux traiter de certains des points soulevés par le député.

En ce qui concerne le programme d'emplois d'été, notre gouvernement a augmenté le financement de ce programme de 10 millions de dollars.

J'encouragerais le député à lire le budget, car on dirait qu'il ne l'a pas fait. J'ai certainement entendu parler dans ce budget d'un certain nombre de mesures pour soutenir la création d'emplois pour les Canadiens, qu'il s'agisse de jeunes Canadiens ou d'autres Canadiens. Nous accordons aux petites entreprises un crédit d'impôt pour l'embauche de nouveaux employés. Ce sont des mesures qui donneront au secteur privé l'occasion de faire croître l'économie et de créer les emplois dont les gens ont besoin. Elles feront tout cela, stimuler la croissance économique et créer des emplois pour les jeunes et les autres Canadiens.

J'invite le député à lire attentivement le budget; je pense qu'il constatera que c'est un document qu'il pourrait appuyer dans l'intérêt de tous les Canadiens, s'il décidait de le faire.

[Français]

M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue du discours qu'il vient de faire.

Dans le discours du Trône et dans le budget, on note la préoccupation du gouvernement de venir en aide aux collectivités touchées par les sinistres, qu'on parle d'inondations ou de feux de forêts ailleurs au Canada. J'aimerais avoir des précisions à cet égard.

Dans ma région, en Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, de grandes marées ont été dévastatrices en décembre dernier. Hier et avant-hier, le premier ministre a parlé de mesures d'atténuation des répercussions liées au débordement des eaux, qu'il s'agisse du Richelieu ou que ce soit en Haute-Gaspésie.

De quelle manière le budget peut-il aider les collectivités touchées?

[Traduction]

M. Blake Richards: Monsieur le président, le premier ministre a fait certaines observations sur l'étude des mesures qui pourraient être mises en place. Nous sommes impatients de voir quelles seront ces mesures lorsqu'elles seront déterminées.

En attendant, comme je l'ai dit dans mon discours, il y a les transferts de la taxe sur l'essence aux municipalités et je pense que toutes les collectivités doivent reconnaître que c'est une mesure qui peut les aider à améliorer leur infrastructure. Nous avons doublé ces transferts et les avons rendus permanents, de sorte que les collectivités pourront en tenir compte dans leur planification et compter sur ces transferts comme un fonds dédié qu'elles peuvent utiliser pour répondre à leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructure.

Le budget

• (1520)

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, en premier lieu, j'ai le plaisir d'annoncer que je partagerai mon temps avec ma collègue la députée de Beauharnois—Salaberry.

J'aimerais prendre ce premier moment pour remercier les électeurs de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques de la confiance qu'ils m'ont accordée. C'est une très belle région dans le Bas-Saint-Laurent, près du fleuve majestueux.

J'aimerais annoncer à la Chambre qu'une des principales promesses sur lesquelles j'ai été élu visait à créer une table de concertation pour les élus provinciaux et fédéraux du Bas-Saint-Laurent. Dans la région, au Bas-Saint-Laurent, nous avons trois élus fédéraux, deux néo-démocrates et un collègue bloquiste. Au niveau provincial, nous avons quatre députés provinciaux, trois du Parti québécois et un du Parti libéral. Une telle table de concertation est essentielle pour s'assurer que dans une région comme le Bas-Saint-Laurent, on parle d'une seule voix lorsque nous avons besoin de porter nos revendications, nos demandes, soit à Québec ou à Ottawa. Cette concertation est aussi essentielle pour un enjeu majeur dans ma circonscription comme dans plusieurs autres, soit le développement économique régional.

Le développement économique régional est essentiel pour ces régions qui, contrairement aux grands centres, n'ont pas nécessairement la densité permettant le même genre de développement économique. Une aide du gouvernement fédéral, comme celle des gouvernements provinciaux, est nécessaire afin de faciliter le développement de projets essentiels et ainsi donner un coup d'accélérateur à l'économie.

Malheureusement, pour ce gouvernement, il semble que cela ne soit pas si essentiel puisque le plan budgétaire qui a été présenté propose une réduction des montants alloués à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec de 31 p. 100, soit de 430 millions de dollars à 296 millions de dollars. C'est un peu incompréhensible, particulièrement lorsque le plan budgétaire mentionne, en ce qui a trait aux programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie, dont ce programme fait partie, ce qui suit:

Ce secteur englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui exécutent des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois [...]

Le problème, avec ce gouvernement, c'est qu'il ne fait pas la distinction entre des dépenses pures et simples et des investissements. Ces derniers sont nécessaires pour assurer une rentabilité et un retour non seulement pour les citoyens de la circonscription ou de la région, mais également du Québec et du Canada.

La ligne budgétaire totale mentionne une réduction de 31 p. 100 du budget de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, mais le programme de soutien aux technologies, aux régions, aux infrastructures, à la technologie et à la science diminuera de près de 33 p. 100, passant de 15 milliards de dollars à 10 milliards de dollars. Cela reflète clairement des priorités qui sont rétrogrades et nuisibles au développement économique futur du pays.

Ce budget va à l'encontre des intérêts de la région, par exemple en ce qui concerne la foresterie, un dossier qui me tient à cœur. Je travaillais dans ce domaine auparavant comme économiste et chercheur. Alors que ce gouvernement, dans le creux de la crise économique, a cru bon d'accorder de l'aide en garanties de prêts et en subventions de plus de 10 milliards de dollars à l'industrie

automobile, il n'a accordé à l'époque que 170 millions de dollars au secteur forestier. Ce budget, encore une fois, ne vient pas en aide aux travailleurs forestiers puisqu'il ne prévoit que 60 millions de dollars, en grande partie en recherche et en développement, dont nous ne bénéficierons qu'à long terme.

Or les gens, les travailleurs, nos communautés dans le domaine forestier ont besoin d'aide maintenant. Ils n'ont pas besoin de subventions vides. Ils ont besoin qu'on les aide à faire la transition de créneaux qui sont dépassés et non concurrentiels vers des créneaux qui seront concurrentiels. L'industrie a besoin de cette aide du gouvernement, tout comme les syndiqués et les communautés qui dépendent de cette industrie.

Depuis 2004, plus de 75 000 personnes ont perdu leur emploi dans le domaine forestier. Au Québec seulement, plus de 20 000 personnes ont perdu leur emploi. Il y a 235 usines qui ont été fermées. La forêt est le principal secteur économique pour plusieurs communautés éloignées. Elle représente 3 p. 100 du PIB canadien et 12 p. 100 du PIB manufacturier canadien. On ne peut la laisser en plan et déperir, comme c'est le cas présentement.

• (1525)

Je conclurai en disant qu'en 2008, l'ex-député de Pontiac avait promis un sommet national sur l'avenir de l'industrie forestière au Canada, auquel auraient pris part les entreprises, les syndicats, les communautés et les premières nations. Or depuis 2008, on a eu un silence complet de la part de ce gouvernement.

Étant donné ce silence et les décisions négatives prises en matière de financement du développement économique régional pour le Québec et pour les autres régions du Canada qui ont été laissées en plan, et en raison du fait que le gouvernement persiste à ignorer les enjeux qui affectent de façon négative la forêt et les communautés qui en dépendent, je ne pourrai pas voter en faveur de ce budget.

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de son approche très humaniste d'un budget dans lequel on trouve beaucoup d'aspects négatifs. Bien qu'on se réjouisse des 2,2 milliards de dollars versés au Québec, on ne peut que constater que mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques a mis le doigt sur un problème.

Pour beaucoup de communautés du Québec, la foresterie demeure un énorme problème. Je connais la grande expertise de mon collègue sur le sujet. J'aimerais qu'il parle davantage des montants promis dans ce budget. En quoi cela créera-t-il un problème? On a beaucoup entendu parler de l'appui du gouvernement conservateur à l'industrie manufacturière, automobile entre autres. Quand on regarde la différence des montants alloués à la foresterie, quelques dizaines de millions de dollars ici et là dans différentes régions du Québec, cela m'inquiète beaucoup. En effet, on connaît aussi ce problème dans la circonscription de Gatineau. On l'a vécu avec l'usine Bowater. Cela se vit aussi dans Pontiac et dans Papineau—Mirabel—Argenteuil.

Mon collègue pourrait-il parler des pistes de solution que ce gouvernement aurait pu proposer?

M. Guy Caron: Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue la députée de Gatineau. C'est effectivement une question très pertinente.

Il ne faut pas nécessairement parler uniquement de ce budget, mais également de tous les budgets présentés par ce gouvernement depuis sa première élection en 2006.

Le budget

La crise forestière touche tous les secteurs du Québec, le secteur forestier dans son ensemble, depuis au moins cette période. J'ai parlé de plus de 20 000 emplois perdus. Au départ, on aurait pu accorder des garanties de prêt. Les problèmes qu'ont vécus des compagnies comme AbitibiBowater, Papiers Fraser, Domtar et d'autres, auraient pu être évités si le gouvernement avait agi comme pour l'industrie de l'automobile et avait accordé des garanties de prêt pour que ces compagnies puissent emprunter au taux du marché. Étant donné les difficultés financières auxquelles elles ont fait face, elles ont dû emprunter à des taux absolument démentiels les obligeant à payer des taux d'intérêt de 15 p. 100 à 20 p. 100. Il leur était donc impossible de retrouver la voie de la rentabilité.

Le gouvernement a signé à toute vitesse un accord sur le bois d'oeuvre qui empêche ces garanties de prêt. On a obtenu le jugement de la Cour de Londres à ce sujet. On éliminait donc ainsi une voie possible d'aide à l'industrie.

Maintenant, l'industrie elle-même réalise les problèmes qui existent. On doit s'éloigner de domaines comme les pâtes et papiers ainsi que le bois d'oeuvre, soit des domaines dans lesquels on est de moins en moins concurrentiels à l'échelle internationale, et développer de nouveaux créneaux. Les industries sont prêtes à le faire maintenant, mais l'aide n'est pas là pour le faire. Cela requerrait des changements...

Le Président: À l'ordre. L'honorable député de Winnipeg-Nord a la parole.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai posé une question un peu plus tôt à l'une des collègues néo-démocrates du député, et j'aimerais beaucoup obtenir une réponse. Ma question portait sur la façon dont le gouvernement finance les soins de santé.

Certains font valoir que nous devrions transférer de l'argent pour les soins de santé, ce qui est l'option favorisée par la plupart, alors que d'autres préconisent des transferts de points d'impôt. Le Bloc est un très grand partisan de cette dernière approche parce qu'il croit qu'elle répondrait mieux aux intérêts du Québec. C'est l'argument avancé par les députés bloquistes.

J'aimerais poser une question au nouveau député québécois. Selon lui, quel est le moyen le plus approprié de financer les soins de santé au Québec: le financement par transfert d'argent ou par transfert de points d'impôt?

• (1530)

[Français]

M. Guy Caron: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

J'ai travaillé dans le domaine des soins de la santé ou en politique publique des soins de la santé. Le financement par transfert d'argent est permis et a été la politique du gouvernement fédéral. Il permet une imputabilité à l'égard des dépenses du gouvernement fédéral. Les points d'impôt sont une autre façon de fonctionner. Cependant, une plus grande décentralisation peut être intéressante. Étant donné le rôle que le gouvernement fédéral joue présentement avec la Loi canadienne sur la santé, dont le chef du Bloc québécois précédent avait appuyé en 2009 les cinq principes ou grands fondements, nous croyons pertinent le maintien des normes minimales permises par ces cinq pays en vertu de la Loi canadienne sur la santé. Par conséquent, nous appuyons les transferts en argent.

Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de me

lever en cette Chambre au nom des citoyens de Beauharnois—Salaberry. Avant tout, je veux aujourd'hui remercier les gens de ma circonscription pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je vais défendre leurs intérêts chaque jour. Je voudrais aussi remercier ma famille, mes amis, mes précieux bénévoles, le personnel de l'école de la Baie-Saint-François et mes adorables élèves qui m'ont encouragé durant toute la campagne électorale.

Les collectivités comme la mienne n'ont pas simplement choisi une nouvelle députée. J'accepte d'ailleurs humblement le mandat qu'ils m'ont confié de travailler de façon constructive pour le NPD avec tous les députés de la Chambre pour obtenir des résultats concrets.

J'ai parlé avec des gens qui ont de la difficulté à trouver le sommeil parce qu'ils s'inquiètent pour leurs revenus de retraite. Nos aînés n'arrivent plus à joindre les deux bouts alors que leurs revenus n'augmentent pas. En effet, Beauharnois—Salaberry fait partie de la Montérégie et cette région détient le record pour ce qui est de l'augmentation du nombre de personnes du troisième âge en Amérique du Nord. Plusieurs d'entre elles demandent à ce que le Supplément de revenu garanti soit bonifié et qu'il soit automatique. De nombreuses personnes ignoraient qu'elles avaient le droit de bénéficier de cette mesure et elles l'ont appris par des amis.

Le gouvernement devrait donc assurer une plus grande transparence et une plus grande justice dans l'attribution des prestations de Supplément de revenu garanti et veiller à ce que nos aînés ne vivent plus sous le seuil de la pauvreté. Le vieillissement de la population affectera tous les secteurs socioéconomiques, notamment celui de la santé. D'ailleurs, selon les données du ministère de la Santé, la fréquentation des hôpitaux du Québec a augmenté de 3,5 p. 100 depuis 2010 et le taux de patients âgés de 75 ans et plus a augmenté de près de 6 p. 100. Si le gouvernement ne l'avait pas encore remarqué, il y a présentement une pénurie de soins médicaux à la grandeur du pays.

J'ai parlé avec des gens de ma circonscription qui n'arrivent pas à trouver des médecins de famille, qui font la file durant plus de 17 heures en moyenne dans les urgences ou qui doivent attendre pendant des mois pour consulter un spécialiste. Les spécialistes sont d'ailleurs très rares et difficiles à attirer dans Beauharnois—Salaberry.

Enfin, le gouvernement s'est-il déjà intéressé à la dure réalité des infirmiers? Quand investira-t-il afin de pallier au manque d'effectif qui force les infirmiers à effectuer des heures supplémentaires pour assurer la continuité des soins offerts aux patients? La situation est alarmante. Les conservateurs devraient donc renforcer le système public de santé au lieu de chercher à le remplacer par des mesures privées, qui non seulement creusent l'écart entre les riches et les pauvres, mais en plus, surchargent la tâche des professionnels de la santé. Augmenter le nombre de médecins et d'infirmiers dans le réseau, comme le propose le NPD, est un investissement social plus que nécessaire.

Les citoyens de Beauharnois—Salaberry dénoncent aussi le manque de leadership du gouvernement en ce qui a trait au logement social. Au Québec, la crise du logement sévit depuis l'an 2000 et la situation ne s'est guère améliorée depuis pour les familles à faible revenu et pour les grandes familles. Le taux d'inoccupation des logements pour plusieurs municipalités de mon comté se situe autour de 2 p. 100 pour l'année 2010. Le gouvernement n'est pas sans savoir que pour avoir un équilibre dans le marché de la location résidentielle, il faut que ce taux soit au minimum à 3 p. 100, sinon il y a une pénurie de logements.

Le budget

Les besoins de nouvelles unités pour la circonscription, laquelle est l'une des plus défavorisées de la région, se comptent donc par centaines. L'accès à un logement abordable, sécuritaire et salubre constitue un facteur important du niveau de santé des gens et affecte directement la réalité de l'itinérance. Pourtant, le gouvernement semble complètement indifférent à cette réalité puisque le dernier budget ne contient aucun investissement en logement social. C'est la première fois en 10 ans que le gouvernement fédéral n'y contribue pas. Pour le Québec, c'est une perte de 85,6 millions de dollars par rapport aux deux dernières années, soit l'équivalent de 1200 logements abordables.

De plus, le ministre des Finances a de nouveau refusé d'augmenter le budget réservé à la lutte contre l'itinérance, lequel n'a pas été indexé depuis huit ans. J'ai parlé hier avec l'organisme PACT de rue. Il m'a expliqué que la création d'une politique gouvernementale en itinérance est essentielle afin de développer une vision globale du phénomène et pour obtenir une mobilisation concrète du gouvernement. La lutte à l'itinérance doit être considérée comme une responsabilité collective. Le Réseau solidarité itinérance du Québec a développé une plateforme pour faire reconnaître et défendre les droits des itinérants qui sont exclus de la société et marginalisés. Cette année, la Nuit des sans-abri mettra l'accent sur le droit à un revenu décent, ce qui inclut l'amélioration de l'accès à l'assurance-emploi. Il défend aussi cinq autres droits, dont le droit de cité, c'est à dire le droit d'occuper des endroits publics.

Nos organismes communautaires sont très proactifs dans le domaine de la lutte à l'itinérance.

● (1535)

Par exemple, un service d'hébergement jeunesse a été mis sur pied par plus d'une trentaine d'organismes locaux pour des jeunes de 14 à 21 ans susceptibles de faire une fugue ou de vivre une expulsion du milieu familial, et ce, afin de favoriser une réinsertion de ces jeunes dans un milieu jugé acceptable.

Depuis le 1^{er} avril 2008, le nombre de jeunes ayant bénéficié du programme a doublé, passant de 14 à 30 par année. Le gouvernement gagnerait à agir en prévention auprès des jeunes au lieu de faire de la répression et d'investir dans des prisons.

J'ai parlé avec d'autres personnes qui ont perdu des emplois à temps plein et qui doivent maintenant composer avec des emplois précaires, à temps partiel, sans avantages sociaux. À ce chapitre, l'inaction des conservateurs exaspère les familles de ma circonscription. En sept ans seulement, plus de 2 200 emplois ont été perdus dans Beauharnois—Salaberry. Hier encore, le centre de refonte à l'usine de Beauharnois, relié à Rio Tinto Alcan, m'a contactée pour me dire qu'environ 10 emplois risquent d'être perdus au cours des prochains mois.

Le bilan continue de s'alourdir puisque le gouvernement a décidé de fermer le poste frontalier de Franklin en avril dernier.

De ce fait, en plus de supprimer des postes et de réduire la sécurité civile, le gouvernement a nui au tourisme de la région, donc à son économie, puisque les visiteurs ne passeront plus à cet endroit reconnu pour ses magnifiques vergers.

Les citoyens n'ont toujours pas digéré cette décision, d'autant plus que le gouvernement américain prévoit ajouter des postes frontaliers. Le gouvernement devrait réviser ses plans de communication avec les Américains avant de sabrer dans l'économie de ses propres concitoyens.

D'autre part, voici une troisième situation où les choix du Parti conservateur laissent à désirer. Samedi dernier, j'ai rencontré une

responsable de l'animation à la Réserve nationale de faune du lac Saint-François. Elle m'a expliqué avec indignation que le Service canadien de la faune, qui relève d'Environnement Canada, avait coupé plus de 60 p. 100 de leur budget. Au lieu de recevoir les 24 000 \$ qu'elle recevait annuellement, la réserve se verra donc contrainte d'offrir les mêmes services d'accueil, de sensibilisation, de surveillance et d'entretien en plus de fournir le même rendement avec seulement 10 000 \$ au cours des prochaines années. Cela frôle le ridicule.

Le gouvernement est-il au courant que l'équipe de cette réserve nationale s'occupe de faire de l'éducation environnementale au moyen d'activités nautiques sans empreinte écologique, de créer des emplois de qualité, en plus de développer des liens positifs et durables avec le peuple mohawk de la réserve d'Akwesasne, et en plus de contribuer à la promotion du tourisme de la région? Si oui, comment peut-il choisir de retirer les fonds à un organisme de protection environnementale aussi bénéfique pour notre région? L'attitude du gouvernement est inacceptable et irrespectueuse.

Enfin, dans ma circonscription, nombreux sont ceux et celles qui sont déçus qu'Ottawa subventionne les grands pollueurs plutôt que de défendre l'environnement.

Les citoyens qui vivent près de la frontière américaine longeant l'État de New York attendent depuis trois ans une intervention du gouvernement dans le dossier du dépotoir de Westville. Les gens sont inquiets, car le site d'enfouissement sera agrandi pour en arriver à six fois sa superficie actuelle, ce qui risque de priver 100 000 personnes d'eau potable en cas d'accident écologique.

Le dépotoir se trouve juste au-dessus d'une nappe phréatique qui alimente la région du Haut-Saint-Laurent. Il est alors facile de comprendre pourquoi le projet aurait des conséquences désastreuses pour les citoyens, entre autres sur les plans de la santé, de la valeur des maisons et des terres, ainsi que de la contamination des terres agricoles et de l'élevage.

En 2008, la coalition contre ce projet d'enfouissement a été formée pour protester, et plus de 6 000 citoyens ont signé une pétition. Le gouvernement n'a toujours pas pris la situation en main et n'a pas défendu les intérêts des gens de ma circonscription.

Nous formons une opposition officielle qui met les priorités aux bonnes places et qui n'hésite pas à les défendre. Nous mettrons en avant des solutions pratiques pour les familles, et nous nous opposerons au gouvernement quand il prendra de mauvaises décisions. Nous travaillerons ensemble pour obtenir des résultats concrets qui mettront le pays sur la bonne voie. Je me tiendrai debout pour le mieux-être de tous mes concitoyens.

● (1540)

[Traduction]

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée pour son élection et pour avoir parlé avec une si grande éloquence de ses préoccupations.

Dans ma province, la Colombie-Britannique, l'ancien gouvernement provincial néo-démocrate n'a pas ajouté une seule place de médecin à la Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique en une décennie. Grâce aux paiements de transfert pour les soins de santé que le gouvernement a versés à la province, le nombre de nouveaux médecins formés a doublé en Colombie-Britannique.

Le budget

Le NPD reconnaîtra-t-il l'augmentation des transferts en matière de soins de santé qui est prévue dans le budget, et l'appuiera-t-il?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, le NPD a toujours prôné l'augmentation du nombre de médecins et d'infirmiers dans le réseau public de la santé. Rien n'a encore été fait depuis que nous l'avons demandé. Les gens font encore la file pour avoir un médecin de famille. Les infirmières et les infirmiers sont encore obligés et forcés de travailler des heures supplémentaires. C'est sûr que le NPD est favorable à l'augmentation du nombre de médecins de famille.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, pour revenir à la question précédente, le NPD dirige le gouvernement provincial du Manitoba depuis 11 ans.

Au Manitoba, bon nombre de collectivités rurales n'ont pas de médecin. En fait, elles n'en ont pas depuis plusieurs années. On discute depuis plusieurs années de la nécessité d'attirer plus de médecins dans nos collectivités. Que ce soit dans les collectivités rurales ou dans la banlieue nord de Winnipeg, où il est difficile de trouver un omnipraticien, les Manitobains sont déçus. Il semble que le gouvernement provincial n'ait pas réussi à combler leurs besoins.

Dans quelle mesure la députée croit-elle le gouvernement fédéral et quelles mesures concrètes ce dernier pourrait-il prendre pour garantir que, à l'avenir, il y aura plus de médecins pour nos collectivités?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de cette question. Comme je viens de le mentionner, l'opposition — le NPD — est favorable à l'investissement fédéral en santé pour augmenter le nombre de médecins et de professionnels de la santé.

[Traduction]

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la députée de Beauharnois—Salaberry. Elle a vraiment fait une belle présentation. Je suis certain que ses électeurs seront impressionnés par sa capacité de les représenter à la Chambre, par sa maîtrise des dossiers, et par sa capacité de cerner les enjeux de sa circonscription et de les présenter à la Chambre.

Pour augmenter le nombre de médecins et d'infirmiers au Canada, la politique du NPD propose d'augmenter le nombre d'étudiants dans les écoles professionnelles, avec le soutien du gouvernement fédéral.

Que pense la députée du fait que le personnel infirmier praticien peut également jouer un rôle de premier plan dans l'équipe médicale, c'est-à-dire prodiguer des soins de santé primaires dans les cliniques de sa circonscription et partout au Canada.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Les infirmiers et les infirmières sont partie prenante du système de santé et font un travail très important en prodiguant des soins aux patients. Plus on leur donnera de place, plus ils pourront bien s'acquitter de leur travail et offrir de nombreux services aux patients.

• (1545)

M. Jean-François Fortin (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je suis désolé que mon nom de circonscription soit aussi compliqué à prononcer. J'aimerais féliciter ma collègue du NPD pour son discours. Je partage

plusieurs de ses valeurs et de ses préoccupations sociales. Toutefois, je me demande comment on s'y prendra pour atteindre l'objectif fondamental, qui est d'augmenter le nombre de médecins de famille et d'infirmières dans le réseau public. Je préfère un réseau public à un réseau privé, mais comment pourra-t-on s'y prendre, quand on sait que les provinces ont peur d'habitude qu'on empiète sur leurs champs de compétence, particulièrement le Québec? D'une manière assez unanime, le Québec ne souhaite pas voir un empiètement dans ses champs de compétence.

De quelle façon peut-on injecter davantage de fonds dans le réseau de la santé, comme le souhaite le NPD, compte tenu de la préoccupation québécoise concernant le respect de ses champs de compétence?

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Le NPD est très concerné par le respect des compétences provinciales par le fédéral. Cependant, il y a quand même la Loi canadienne sur la santé. Les fonds qui seront investis en santé seront alloués à la discrétion des provinces. Nous voulons améliorer le système public de santé. Nous proposons qu'on augmente le nombre de médecins, d'infirmiers et d'infirmières, ce qui ne pourra qu'améliorer le système et désengorger les urgences.

[Traduction]

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole, cet après-midi, avec le député de Huron—Bruce.

Comme c'est la première occasion que j'ai de parler à la Chambre au cours de la 41^e législature, je voudrais prendre un instant pour remercier les électeurs de Palliser pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me réélisant ici. J'ai l'honneur d'avoir eu de nombreuses occasions de servir les collectivités de la Saskatchewan en tant que directeur d'école, maire, consultant, directeur de l'éducation, directeur des examens provinciaux et maintenant député. Je suis fier de servir au sein de ce gouvernement et je continuerai à travailler pour améliorer le sort des résidents de Palliser et du Canada.

Je voudrais aussi en profiter pour féliciter le Président de son élection et je me dois également de féliciter tous les autres députés qui siègent ici pour la première fois ou qui ont été réélus.

Je me réjouis de ce budget qui formera la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. C'est un bon budget pour la Saskatchewan et la circonscription de Palliser et il sera avantageux pour mes concitoyens. Ce budget représente une étape importante pour faire en sorte que le gouvernement soutienne les Canadiens pendant que nous sortons de la crise et que nous nous dirigeons vers une croissance économique soutenue.

Le Canada a enregistré sept trimestres consécutifs de croissance économique grâce à notre plan d'action et à ses éléments. Les éléments en question viennent s'ajouter, par exemple, aux 540 000 nouveaux emplois créés dans l'économie canadienne et tout semble indiquer que cette tendance va se poursuivre. Même si la récession de 2008-2009 a fait reculer les économies de la Saskatchewan et du Canada, les mesures que notre gouvernement a prises pour s'attaquer à ces problèmes ont mis l'économie du pays sur la bonne voie.

Le budget

Dans ma circonscription, le Plan d'action économique a servi à convaincre Thunder Creek Pork de créer 200 nouveaux emplois de plus dont avaient besoin les résidents de Moose Jaw. Notre gouvernement a également travaillé en collaboration avec le premier ministre Brad Wall et le gouvernement de la Saskatchewan à la mise sur pied de la Plaque mondiale de transport qui a déjà créé 800 nouveaux emplois pour la population de la Saskatchewan. Ce projet créera de nombreux autres emplois au cours des années à venir lorsque les entreprises relocaliseront leurs installations pour bénéficier d'une distribution centralisée.

Mais surtout, le Plan d'action économique a pris d'importantes mesures pour sauver les emplois et protéger les finances des Canadiens. Des mesures telles que le Compte d'épargne libre d'impôt ont aidé à donner aux Canadiens la confiance dont ils avaient besoin pour investir judicieusement de façon à ce que leurs profits aillent dans leurs poches plutôt que dans celles du gouvernement.

La phase suivante du Plan d'action économique du Canada tire partie du succès de ces mesures et propose un certain nombre de nouvelles façons dont le gouvernement canadien peut aider les citoyens à améliorer leur sort. Des mesures comme le crédit d'impôt pour la condition physique démontrent que notre gouvernement s'efforce d'aider tous les Canadiens à se prendre en main en les incitant à choisir un mode de vie sain. Notre budget démontre notre engagement à agir dans l'intérêt de tous les Canadiens et la perspective que cela puisse continuer au cours des quatre prochaines années m'encourage.

Parlons un peu de l'agriculture. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada va également prévoir des mesures qui favoriseront une agriculture durable. Les programmes comme l'Initiative d'innovation agricole de deux ans dotée d'un budget de 50 millions de dollars pour soutenir l'acquisition et le transfert de connaissances et augmenter la commercialisation des innovations agricoles seront bénéfiques pour les entreprises agricoles de tout le pays, y compris celles de la Saskatchewan.

À Moose Jaw, Thunder Creek Pork bénéficiera de l'initiative de lutte contre les maladies dans l'industrie porcine, qui sera prolongée de deux ans. Il y a aussi 24 millions de dollars pour permettre au Conseil pour la protection de la santé porcine au Canada de mener à bien des initiatives axées sur les normes nationales de biosécurité et les pratiques de gestion exemplaires dans l'intérêt des producteurs de porc de tout le pays.

La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada visera également à renforcer la salubrité des aliments par l'octroi de 100 millions de dollars sur cinq ans pour la formation des inspecteurs, l'accroissement de la capacité scientifique et l'acquisition d'outils électroniques à l'appui du travail des inspecteurs de première ligne.

Je suis certain que mes électeurs de Palliser accueilleront favorablement les mesures que prend notre gouvernement, en s'appuyant sur l'aide en place pour les personnes âgées, en instaurant de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de vie et accroître les occasions pour les personnes âgées de la Saskatchewan et de l'ensemble du Canada.

• (1550)

Dans ce budget, nous prenons des mesures pour aider les personnes âgées par la bonification de quelques programmes, comme le Supplément de revenu garanti, qui pourrait atteindre 600 \$ pour les aînés vivant seuls et 840 \$ pour les couples.

Nous proposons également l'amélioration du programme Nouveaux Horizons pour les aînés qui recevra des fonds additionnels de 10 millions de dollars sur deux ans pour subventionner des organismes qui veillent à ce que les personnes âgées de la Saskatchewan puissent bénéficier d'activités qui améliorent leur qualité de vie, ce qui passe par une vie active et par la participation à des activités sociales.

Toujours pour aider les personnes âgées, nous proposons de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ainsi que le Code canadien du travail pour nous assurer que les personnes travaillant pour un employeur assujéti à la réglementation fédérale puissent choisir pendant combien de temps elles demeureront sur le marché du travail, en fonction de leur situation personnelle.

Nous travaillons fort pour assurer la justice et la sécurité publique. Dans le cadre du budget, le gouvernement collabore avec les provinces en investissant 20 millions de dollars dans des programmes de prévention de la criminalité chez les jeunes, dont quelques programmes en Saskatchewan. Dans le cadre de ces programmes, nous proposons de faire la promotion d'activités communautaires éducatives, culturelles, sportives et de formation professionnelle pour permettre aux jeunes de faire des choix judicieux et de résister à la tentation de se joindre à un gang.

Le gouvernement souhaite toujours abolir le registre des armes d'épaule, mais entretemps, nous prolongerons la dispense des droits de permis jusqu'à concurrence de 80 \$. J'assure aux gens de Palliser que nous n'aurons de repos que lorsque ce registre aura été aboli. J'ai hâte qu'un projet de loi à cet égard soit présenté à la Chambre.

À titre de défenseur des droits des victimes d'actes criminels, je suis fier que nous maintenions le cap en allouant 26 millions de dollars sur deux ans pour appuyer l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels. Ce financement contribuera à donner accès à la justice et favorisera la participation des victimes au système judiciaire, notamment en Saskatchewan.

Comme j'ai été très engagé dans le système d'éducation provincial, je suis fier que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour améliorer la stabilité financière des étudiants canadiens afin de leur permettre d'améliorer leurs perspectives d'avenir. Dans le budget, le gouvernement propose d'améliorer et d'élargir l'admissibilité au programme canadien de prêts et bourses pour les étudiants à temps plein et à temps partiel de niveau postsecondaire. Les étudiants de la Saskatchewan et de tout le Canada bénéficieront de diverses mesures que notre gouvernement prévoit pour augmenter les exemptions fiscales auxquelles ils ont droit.

Si j'ai bien compris, le gouvernement collabore avec les autorités provinciales et territoriales pour mettre en place, dès que possible, les améliorations proposées afin que les étudiants puissent en profiter au cours de l'année scolaire 2011.

Je sais par expérience les avantages que procure une éducation supérieure aux gens de tous âges, et je félicite le gouvernement pour les mesures qu'il prend afin de rendre l'éducation plus abordable pour tous.

Le budget

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui réduit le fardeau fiscal des Canadiens. Depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement a réduit le fardeau fiscal des Canadiens de 3 000 \$ par personne, en moyenne. En Saskatchewan, les mesures proposées dans la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada assurent aux contribuables des allègements fiscaux de quelque 60 millions de dollars en 2010-2011 et dans les cinq exercices suivants, notamment sous la forme du crédit d'impôt pour aidants familiaux, qui représente plus de 13 millions de dollars, et du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, qui représente près de 19 millions de dollars.

Je trouve encourageant de voir que la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada prévoit des mesures pour améliorer l'équité et la neutralité du régime fiscal. Améliorer l'intégrité de notre régime signifie réduire les impôts de tous les contribuables. Tous les députés à la Chambre admettront qu'il est préférable pour les Canadiens de payer moins d'impôt.

En conclusion, avec ces importantes améliorations à toutes les facettes des interactions entre Canadiens et gouvernement, je suis fier d'appuyer la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. J'espère que tous les députés se joindront à moi pour appuyer cet important budget.

J'écouterai avec intérêt les réflexions de tous mes collègues sur ce budget.

• (1555)

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député de son discours.

J'ai particulièrement écouté avec attention ses commentaires sur les parties du budget qui concernent les aînés puisque c'est une cause qui me tient également à cœur. À cet égard, je pense aussi à tous mes collègues du Nouveau Parti démocratique parce que c'est un sujet sur lequel on a fait une campagne assez musclée et sur lequel 59 comtés du Québec ont dit oui à la plateforme des néo-démocrates. J'ai quelques questions par rapport à la position gouvernementale dans le budget pour ce qui est du Supplément de revenu garanti.

Le député se fait fort de nous dire qu'il est heureux de voir une augmentation de 600 \$ par année. Je ne vais parler que de l'augmentation qu'il a mentionnée pour les aînés célibataires. Quand je calcule qu'on parle de 50 \$ par mois, je suis un peu gênée. Hier soir, je participais à une activité avec les gens de la Société Alzheimer et beaucoup d'aînés me parlaient justement du budget. Ils me demandaient si on voulait rire d'eux, puisque 50 \$ par mois ne compense même pas pour les hausses qu'il ont à subir pour le prix de l'essence, par exemple. Le député nous parle de modifier la Charte des droits et libertés pour permettre aux aînés de prendre leur retraite quand ils le veulent, mais ils n'auront pas le choix. Je comprends qu'il faut changer la Charte des droits et libertés parce que, actuellement, ils ne pourront pas prendre leur retraite et obtenir leur pension car ils seront obligés de travailler.

Qu'est-ce que le député peut répondre aux commentaires que les aînés m'ont formulés hier soir?

[Traduction]

M. Ray Boughen: Monsieur le Président, il est juste de dire que nous avons, en tant que gouvernement, offert plus d'aide aux aînés que n'importe quel autre gouvernement qui a siégé à la Chambre. Nous avons réduit la taxe de vente, la faisant passer de 7 p. 100 à 6 p. 100. Cette réduction touche tous les aînés.

Le RPC a été conçu pour venir en aide aux aînés et il y parvient, parce que nous cotisons tous au régime. Plus particulièrement, les sommes additionnelles de 600 \$ et 840 \$ qui seront versées aideront les aînés. Les fonds à leur intention ne se limiteront pas à cela, mais c'est un début. Mes électeurs sont très heureux de cette hausse.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, ma question porte sur la Commission canadienne du blé.

Étant donné que le député vient de la Saskatchewan, je suis certain qu'il prend le pouls de la collectivité pour savoir ce que les producteurs de blé disent au sujet de la commission.

Je sais que l'appui accordé à la Commission canadienne du blé est bien au-delà de 65 p. 100 dans l'ensemble des Prairies et qu'il est encore plus élevé en Saskatchewan, mais pour une raison ou une autre, et certains diront qu'elle est d'ordre idéologique, le gouvernement a pris la décision d'abolir la commission, même si la majorité des producteurs de blé en Saskatchewan qui, je pense, ont été très nombreux à l'appuyer, ne souhaitent pas sa disparition.

Le député reconnaît-il l'importance de laisser aux producteurs de blé le soin de déterminer si la Commission canadienne du blé devrait continuer d'exister?

• (1600)

M. Ray Boughen: Monsieur le Président, la Commission canadienne du blé ne disparaîtra pas. L'idée, c'est qu'elle occupera sa place d'agence indépendante comme n'importe quelle autre agence qui achète des céréales. Elle ne disparaîtra pas. Elle sera mise sur le même pied que les autres organismes qui achètent des céréales.

Les électeurs de Palliser se sont exprimés haut et fort et leur message était très clair. Ils ne veulent pas d'un monopole. À l'heure actuelle, la Commission canadienne du blé a un monopole: ou bien l'agriculteur vend par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé ou bien il ne peut pas vendre de blé ni d'orge.

Les agriculteurs pensent que c'est injuste. Ce sont eux qui produisent les céréales et ils devraient avoir le droit de choisir à qui ils veulent les vendre.

Nous sommes d'accord avec eux et je suis persuadé que c'est dans ce sens que nous allons agir au sujet du secteur agricole.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Monsieur le Président, moi aussi je tiens à féliciter le député de sa réélection.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à la Chambre depuis que j'ai été réélu. D'abord et avant tout, j'aimerais remercier les électeurs de Huron—Bruce d'avoir une fois de plus mis leur confiance en moi. Ces élections demandent beaucoup de travail et c'est un honneur et un privilège de desservir la merveilleuse circonscription de Huron—Bruce.

De plus, je note que nous avons été en mesure d'obtenir certains résultats historiques aux dernières élections, puisque nous avons obtenu le plus grand nombre de votes dans l'histoire de la circonscription et que nous avons remporté la victoire par la marge la plus élevée. Certaines des mesures prises par le gouvernement au cours des dernières années ont fait une forte impression sur les électeurs de Huron—Bruce.

Je m'en voudrais de débiter mon discours sans remercier mon épouse, Andrea, pour son appui durant les trois élections auxquelles j'ai participé. De même, je remercie mes parents et mes beaux-parents. Ils m'ont donné un appui incroyable.

Le budget

J'aimerais également remercier les très nombreux bénévoles qui travaillent jour après jour, année après année, pour faire ces campagnes électorales. Les bénévoles sont importants non seulement pour notre parti mais également pour les autres partis politiques. Ils aident à assurer le processus démocratique; alors, nous devons certainement beaucoup à tous ceux qui participent comme bénévoles.

Je voudrais souligner certains aspects du budget.

L'essentiel du budget du 6 juin figurait déjà dans celui qui a été présenté le 22 mars. Nous avons entendu beaucoup d'interventions depuis quelques jours, mais je pense qu'il serait important de souligner certains des aspects du budget qui auront des retombées sur le Canada rural, l'Ontario rural et peut-être la circonscription de Huron—Bruce.

Il y a avant tout l'engagement concernant le programme écoÉNERGIE Rénovation. Il a eu beaucoup de succès dans tout le pays et particulièrement dans la circonscription de Huron—Bruce. Il ouvre de vastes perspectives économiques. Il permet aux gens de Huron—Bruce de rénover leurs maisons en les isolant ou en installant des fenêtres, des portes, un nouveau système de chauffage ou autre chose. Cela leur permet d'améliorer le rendement énergétique de leurs maisons.

Les autres avantages sont d'ordre économique. Nous avons quelques entreprises manufacturières dans la circonscription de Huron—Bruce. Il y a par exemple Dashwood Industries qui fabrique des fenêtres homologuées pour les rénovations de maisons dans tout le pays. J'encourage tous les Canadiens qui envisagent d'utiliser ce programme à exiger de leurs entrepreneurs qu'ils posent des fenêtres fabriquées par Dashwood Industries. Il y a aussi MDL Doors qui fabrique des produits de grande qualité en banlieue de Brussels, en Ontario. Elle fabrique des portes isolées pour les maisons.

Ce sont des ouvertures considérables, et les gens qui font les évaluations ainsi que les entrepreneurs qui font les travaux profitent de leurs retombées. Malgré le printemps humide que nous avons eu, ce programme va contribuer à la relance de l'industrie de la construction et c'est certainement une excellente chose.

Nous savons aussi que Huron—Bruce est une très importante circonscription agricole où les engagements pris par le gouvernement dans plusieurs budgets consécutifs ont été très bien reçus.

Il y a quelques points saillants dans ce budget qui concernent de nouveaux fonds pour l'agriculture. Il s'agit tout d'abord de l'investissement de 100 millions de dollars sur cinq ans destinés à permettre à l'ACIA de mettre à exécution les recommandations du rapport Weatherill publié à la suite de la crise de listériose il y a quelques années. L'ACIA pourra ainsi pleinement réaliser les mesures préconisées dans ce rapport.

Il y a aussi 50 millions de dollars sur deux ans pour l'innovation et la recherche agricoles. On sait que les agriculteurs s'en réjouissent. Ils savent bien que l'innovation et la recherche sont importantes pour faire avancer les produits agricoles que nous produisons au Canada. La circonscription de Huron—Bruce se réjouit de cet apport financier, car nous savons que nous avons bien profité de ces investissements, comme en témoignent nos rendements.

Quelque 24 millions de dollars sur deux ans sont aussi destinés à l'industrie porcine. Cet investissement important permettra de régler certains problèmes associés aux maladies. Il y a quelques années, le problème du circovirus avait causé beaucoup de tort à l'industrie porcine. Les nouvelles sommes prévues pour aider ce secteur au Canada sont certainement perçues d'un très bon oeil.

● (1605)

Selon moi, le budget présenté lundi aborde ces questions et aidera le secteur agricole à progresser.

Nos marchés d'exportation sont aussi très importants pour l'agriculture. C'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts en vue de conclure des accords bilatéraux de libre-échange à l'échelle internationale.

Le ministre travaille sans relâche sur deux accords commerciaux extrêmement importants: les accords Canada-Union européenne et Canada-Inde. Ces accords permettront aux agriculteurs d'exporter leurs marchandises exemptes de droits de douane sur des marchés comptant près de deux milliards de personnes et dont le PIB combiné s'élève à presque 20 milliards de dollars.

Ces mesures sont certainement bien accueillies par le milieu agricole, en particulier dans ma circonscription, Huron—Bruce. La capitale mondiale du haricot blanc est Hensall, une localité qui se trouve dans ma circonscription. Elle doit ce titre surtout à l'excellent travail des producteurs et des dirigeants des coopératives. Ces accords nous offriront d'excellents débouchés commerciaux.

Le gouvernement a conclu huit accords bilatéraux de libre-échange depuis 2006. Plus d'une cinquantaine d'autres sont en voie d'être négociés, ce qui procurera au Canada un excellent avantage concurrentiel sur le marché mondial. Qui plus est, nous travaillons en étroite collaboration avec les pays qui sont nos partenaires pour les sensibiliser à la stricte discipline à laquelle nos producteurs et nos transformateurs se soumettent constamment au Canada pour produire des aliments et des denrées de qualité incomparable.

Le budget de 2011 du gouvernement conservateur s'attaque à un grand nombre de ces questions. Le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce international ont travaillé très fort à l'étranger pour continuer à ouvrir ces marchés.

Il y a de nombreux fabricants à Huron—Bruce. Un autre élément du budget qui est important pour les fabricants est la prolongation de deux ans de la déduction pour amortissement. Cela permettra aux fabricants d'obtenir un taux d'amortissement accéléré de 50 p. 100, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les nouvelles usines et le nouvel outillage. C'est important, parce que cela permettra à nos fabricants de continuer à investir dans des usines et de l'outillage pour continuer à rendre le Canada plus concurrentiel. C'est un secteur dans lequel nous devons agir. Le gouvernement est déterminé à réduire les droits de douane sur les machines achetées à l'étranger. Cela représente d'énormes possibilités.

J'ai travaillé dans le secteur de la fabrication de pièces d'automobile pendant de nombreuses années, chez Wescast Industries. Cette entreprise a vraiment profité, ces dernières années, de la possibilité d'améliorer son outillage pour rendre ses produits plus concurrentiels, pour pouvoir les fabriquer à un prix plus bas, ce qui lui permet d'embaucher plus d'employés. Le secteur de la fabrication de tout le Canada apprécie cette disposition et je l'apprécie certainement car elle aide les fabricants de la circonscription de Huron—Bruce.

Le budget

De plus, nous avons prévu un crédit à l'embauche pour les petites entreprises. Il aidera à compenser les primes d'assurance-emploi que les PME doivent payer lorsqu'elles embauchent des nouveaux employés. Cette mesure viendra en aide à environ un demi-million de petites entreprises d'un océan à l'autre. L'économie reprend de la vigueur. Le Canada a mieux traversé la récession que tout autre pays industrialisé. C'est une autre façon d'aider les entreprises à créer des nouveaux emplois et de ne pas compromettre l'embauche de nouveaux employés. Le Canada a été bâti par la petite entreprise. L'agriculture et la petite entreprise forment l'épine dorsale des collectivités rurales de régions comme celle de Huron—Bruce. Il s'agit-là d'un autre des outils permettant à la petite entreprise d'être concurrentielle et de ne pas craindre d'embaucher des employés supplémentaires.

Huron—Bruce est une belle région touristique située sur les rives du lac Huron. C'est un endroit où les gens viennent prendre leur retraite. L'engagement pris dans le budget de cette année de bonifier de 300 millions de dollars le Supplément de revenu garanti y est apprécié. Cela augmentera les ressources financières des aînés à faible revenu, qui apprécieront cette mesure. Ils apprécient un gouvernement qui prend soin des aînés.

Le gouvernement a instauré le fractionnement du revenu de pension dans un budget antérieur et cette disposition a également été très utile aux aînés pour mieux tirer parti de leurs revenus de retraite.

Le document budgétaire comporte 375 pages. Je pourrais continuer pendant des jours, mais je me rends compte que je n'ai que 10 minutes.

• (1610)

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Monsieur le Président, dans le budget, il est question d'adopter un plan de dépense responsable afin de fournir les programmes et les services plus efficacement. Cela signifie-t-il que le député peut garantir que le gouvernement mettra fin à son propre gaspillage, par exemple le quart de million de dollars en rédaction de discours dépensé par l'ancien ministre des Transports? Le député peut-il nous donner l'assurance que le gouvernement sabrera dans ses propres dépenses superflues avant de réduire les services essentiels fournis aux Canadiens?

Pourquoi le gouvernement tient-il tant à dire aux Canadiens qu'il faut réduire les services, alors qu'il ne réduit pas son propre gaspillage?

M. Ben Lobb: Monsieur le Président, le député aura remarqué que mon discours n'avait pas été rédigé, ce qui veut dire que je n'ai rien dépensé en services de rédaction. Mon discours venait du fond du coeur.

J'aimerais savoir ce que le député pense de la subvention accordée pour chaque vote et s'il serait prêt à envisager cette subvention comme moyen de réduire les dépenses partisans. Cela ferait économiser aux contribuables canadiens 30 millions de dollars par année. J'invite le député à réfléchir sérieusement à cela et à peut-être appuyer notre engagement en faveur des économies de deniers publics.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Monsieur le Président, le député peut-il dire à la Chambre si son parti appuie ou rejette la proposition visant à créer un programme de supplément de revenu garanti à deux niveaux?

Le député sait probablement que les conditions actuelles d'admissibilité au Supplément de revenu garanti fixent le revenu de base maximal des personnes âgées à 16 000 \$ par année. Plusieurs niveaux et échelles s'y greffent, mais c'est le niveau de référence.

Cependant, le gouvernement propose d'abaisser ce niveau de référence afin de créer une deuxième catégorie de prestations à l'intention des personnes âgées gagnant au plus 7 000 \$ par année, qui seraient les seules à être admissibles aux prestations additionnelles annoncées.

Le député et le gouvernement insinuent-ils que les personnes âgées dont le revenu se situe entre 7 000 \$ et 16 000 \$ vivent dans le grand luxe?

M. Ben Lobb: Monsieur le Président, je remercie le député pour son hyperbole. J'aimerais lui rappeler que, il y a quelques mois, quand son parti siégeait à cette extrémité de la Chambre, il a eu l'occasion d'investir 300 millions de dollars pour aider les aînés à faible revenu. Le député a choisi plutôt d'utiliser cette somme pour des élections inutiles et coûteuses. Il a choisi de consacrer cet argent à des pancartes électorales.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre ont voté en faveur des aînés, y compris ceux à faible revenu, quand cette initiative a été soumise aux voix. Pourtant, le député a l'audace de remettre en question l'engagement de notre gouvernement envers les aînés à faible revenu.

Il devrait se regarder dans le miroir ce soir quand il rentrera chez lui et se poser la question suivante. Aurait-il été préférable de consacrer les 300 millions de dollars aux aînés à faible revenu au lieu de les dépenser en pancartes électorales?

• (1615)

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord dire qu'il est formidable d'entendre le député d'en face chanter les louanges du programme écoÉNERGIE parce que c'est le Parti conservateur qui l'avait initialement éliminé, et notre parti s'est battu pour le sauver. Si ce programme crée tellement d'emplois, ce qui est le cas, et qu'il est tellement bon pour l'environnement, pourquoi a-t-il été éliminé auparavant?

Nous sommes heureux que le gouvernement ait décidé de le remettre dans le budget. Toutefois, nous ne comprenons pas pourquoi il le rétablit seulement pour un an.

S'agit-il d'un programme de création d'emplois bon seulement pour un an ou s'agit-il d'un bon programme de création d'emplois? C'est la question que je veux poser au député d'en face.

M. Ben Lobb: Monsieur le Président, j'offrirai au député les copies des trois derniers budgets, qui se trouvent dans mon bureau. Il constatera que des sommes d'argent ont été allouées au programme écoÉNERGIE dans ces trois budgets.

Je sais que le député est nouveau à la Chambre. C'est correct. Il doit toutefois savoir que, lorsque son parti siégeait à cette extrémité, il a voté contre le programme à toutes les reprises.

Le député a peut-être de la difficulté à comprendre pourquoi nous avons rétabli le programme, mais, moi, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi son parti a toujours voté contre celui-ci.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de Rivière-du-Nord.

Le budget

Le 2 mai dernier, j'ai reçu des électeurs de LaSalle—Énard une grande responsabilité et c'est un privilège pour moi d'être leur députée. C'est un honneur pour moi de me lever pour la première fois en cette Chambre au nom des citoyens de LaSalle—Énard. Je veux tout d'abord remercier les gens de ma circonscription de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je veux également saluer leur audace d'avoir voté pour le changement. Je veux souligner leur courage et leur conviction qu'on peut changer les choses et faire mieux, que c'est possible de faire de la politique autrement. Je vais être à l'écoute de leurs préoccupations. Je vais chaque jour défendre leurs intérêts et c'est avec plaisir que je serai à leur service pour les prochaines années.

[Traduction]

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois à la Chambre au nom des citoyens de LaSalle—Énard. Surtout, je tiens aujourd'hui à remercier les gens de ma circonscription de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Leurs priorités seront chaque jour au cœur de mon engagement. Je vais être à l'écoute de leurs préoccupations et je vais m'employer à améliorer leur qualité de vie. C'est avec plaisir que je serai à leur service.

[Français]

Les collectivités comme la mienne n'ont pas simplement choisi un nouveau député. Le 2 mai, ils ont envoyé un message clair: nous pouvons changer les choses, nous pouvons faire mieux. C'est le message envoyé par 1,5 million de Québécois sur un total de 4,5 millions de Canadiens de partout au pays. Ils se sont tous ralliés à la vision du NPD pour un meilleur Canada, un Canada où les familles sont une priorité et où personne n'est laissé pour compte, un pays où les Québécois se reconnaissent, un pays à l'image de leurs valeurs progressistes.

Je suis fier que les gens de mon comté participent à cette vague de changement et j'accepte humblement le mandat qu'ils m'ont confié. J'accepte le mandat de défendre les intérêts des familles et d'en faire une priorité. J'accepte le mandat de travailler de façon constructive avec tous les députés de la Chambre pour obtenir des résultats concrets parce que les enjeux dont nous avons parlé au cours de l'élection sont aussi les ceux de ma collectivité.

J'ai bien écouté mes collègues du gouvernement présenter le budget. J'aimerais rappeler à mes distingués collègues du gouvernement que l'économie est un moyen et non une fin. Je suis ici pour porter la voix de tous les citoyens de LaSalle—Énard, tout particulièrement de ceux et celles qui sont sans voix, de ceux et celles qui ne peuvent pas bénéficier de baisses d'impôt, qui ne peuvent pas trouver de logement abordable, qui ne peuvent pas trouver d'emploi stable et bien rémunéré, qui ne peuvent pas non plus trouver un médecin de famille.

Je suis ici pour porter la voix de ceux et celles qui n'ont pas la chance que nous avons, vous et moi. Je suis ici pour ceux et celles qui sont délaissés par notre société, les plus vulnérables. J'espère pouvoir faire comprendre à mes collègues de l'autre côté de la Chambre qu'ils sont ici pour tous les Canadiens et Canadiennes, quelle que soit leur origine ou quel que soit leur niveau de vie. Les valeurs que nous portons sont celles de la justice sociale, de l'entraide et du partage. C'est pourquoi j'ai de la difficulté à me reconnaître dans le programme du gouvernement actuel. La priorité mise de l'avant favorise les grandes entreprises au détriment des petites entreprises et des gens de mon comté.

● (1620)

[Traduction]

Je rappelle aux députés que l'économie n'est pas une fin en soi, mais un moyen. C'est une façon d'organiser la société. J'estime que le gouvernement doit faire en sorte que tous les Canadiens aient une chance de réussir. Nous sommes au service de tous les citoyens, des gens de tous les horizons.

Au cours de ma campagne, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux habitants de ma circonscription. C'était extraordinaire de voir les gens ouvrir la porte et me parler de leurs préoccupations et de leurs espoirs. J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec bon nombre de nouveaux Canadiens. Ils m'ont fait part des difficultés qu'ils ont à faire venir leurs proches et à obtenir de l'expérience au Canada pour pouvoir contribuer pleinement à l'économie canadienne.

Depuis mon élection, j'ai reçu de nombreuses demandes d'immigrants qui aimeraient se retrouver dans les méandres des règlements de l'immigration. Je salue leur persévérance et leur patience. Je ferai de mon mieux pour les guider.

[Français]

Pendant la campagne, les gens m'ont ouvert leur porte. Ils m'ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs espoirs. J'ai parlé avec des gens qui s'inquiètent de leurs revenus de retraite, et avec des aînés qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts parce que le coût de la vie augmente alors que leur revenu n'augmente pas. J'ai parlé avec des gens de ma circonscription qui n'arrivent pas à trouver de médecin de famille ou qui doivent attendre des mois pour consulter un spécialiste. J'ai parlé avec d'autres qui ont perdu des emplois à temps plein et qui doivent maintenant composer avec des emplois précaires, sans avantages sociaux.

Dans ma circonscription de LaSalle—Énard, une autoroute enclave tout un quartier à l'Est. La pollution causée par le transport a un effet direct sur la santé des gens. Le transport est également un émetteur important de gaz à effet de serre. Je souhaite que le budget réponde aux besoins en matière de réduction des gaz à effet de serre. Il en va de notre santé et de notre avenir.

La protection de l'environnement est un enjeu qui est porteur d'avenir. C'est une question de santé et de bien-être. Notre pays est reconnu pour ses grands espaces et, de plus en plus, nous nous devons de le reconnaître et de protéger ces espaces. Nous avons une richesse inouïe dans nos lacs et nos rivières. Malheureusement, de plus en plus, ces richesses naturelles sont exploitées sans souci pour les répercussions à long terme.

C'est pour cette raison que, dès maintenant, il faut reconnaître qu'il n'y a pas de contradiction entre la protection de l'environnement et la croissance économique responsable. J'espère pouvoir compter sur la collaboration de tous les députés de la Chambre pour adopter des solutions pratiques qui apporteront de véritables changements.

Au lieu de donner un chèque en blanc aux grandes corporations, nous proposons plutôt d'investir dans les technologies vertes afin de protéger notre environnement pour les générations à venir. De plus, en investissant dans des technologies d'avenir, nous offrirons à nos jeunes de nouvelles possibilités et des emplois intéressants et bien rémunérés.

Le budget

[Traduction]

Quatre millions et demi de Canadiens ont voté pour le Nouveau Parti démocratique. Or, ils savent exactement ce pour quoi ils ont voté. Ils ont voté pour le renforcement des régimes de pensions de l'État, pour l'amélioration du système public de soins de santé, pour l'aide aux familles, qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, pour la croissance de l'économie, grâce à de nouveaux emplois et à de nouvelles perspectives, et pour des mesures concrètes de protection de l'environnement. Ils ont également voté pour un Canada dans lequel le Québec occupe une place d'honneur.

● (1625)

[Français]

L'équipe formidable qui forme maintenant l'opposition officielle sera la voix de ces Canadiens qui ont mis leur confiance en nous. On peut être assuré d'une équipe dynamique, unifiée et prête à travailler avec les autres. Nous sommes ici pour être au service des citoyens. Nous allons travailler à apporter des propositions qui sauront répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens, et c'est ce à quoi je veux m'engager envers mes concitoyens de LaSalle—Émard.

[Traduction]

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les déclarations de la députée concernant l'investissement dans les technologies vertes et la diversification économique. Elle a également parlé avec beaucoup de passion de projets qui intéressent ses électeurs et qui leur profiteront.

Je suis intervenu plusieurs fois sur ce point à la Chambre plus tôt aujourd'hui, mais j'aimerais néanmoins signaler à la députée que, dans ma circonscription, Charlottetown, et dans notre province, l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes des chefs de file en matière de production d'énergie éolienne. Or, le refus du gouvernement de financer un câble sous-marin reliant notre province à la terre ferme — afin de nous permettre de vendre cette énergie au réseau de l'Atlantique — a fortement limité nos ambitions dans ce domaine. Ce câble sous-marin est un très bon exemple d'initiative d'énergie verte et de diversification économique, mais notre province est tributaire du fédéral pour aller de l'avant.

La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense de l'idée d'appuyer les initiatives d'énergie verte et de diversification économique de toutes les provinces?

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de m'avoir donné un très bel exemple des énergies vertes que les députés de l'opposition aimeraient bien encourager. Il faut faire en sorte que ces énergies vertes soient distribuées là où elles devraient l'être et favoriser leur développement, que ce soit dans la région de Montréal, dans laquelle se trouve ma circonscription, ou ailleurs au Canada.

[Traduction]

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue de son élection et des observations qu'elle a formulées aujourd'hui.

Le 2 mai, les Canadiens ont confié un mandat majoritaire fort au gouvernement conservateur, notamment parce que nous maintenons un faible taux d'imposition. Ce matin, l'un de mes collègues d'en face a parlé d'une taxe sur les émissions carboniques. C'est très désolant. Les Canadiens ne pensent pas qu'une telle taxe serait efficace. En fait, elle les pénaliserait.

Pourquoi ma collègue veut-elle augmenter le fardeau fiscal des Canadiens?

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Monsieur le Président, nous proposons qu'on ne favorise pas les crédits d'impôt aux grandes entreprises, mais qu'on les distribue plutôt plus adéquatement à tous les contribuables. Il ne faut pas favoriser un seul secteur.

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je voudrais féliciter ma collègue de LaSalle—Émard pour la passion qu'on a sentie dans son discours. Je connais toutes ses grandes qualités humaines et je suis convaincue que les gens de LaSalle—Émard seront extrêmement bien représentés par elle. J'entendais la collègue conservatrice dire, et je la cite en anglais:

● (1630)

[Traduction]

« Les Canadiens nous ont confié un mandat majoritaire fort. »

Bien sûr, une majorité de conservateurs ont été élus, mais il ne faut pas oublier que 60 p. 100 des électeurs n'ont pas voté pour les conservateurs.

[Français]

Cela dit, la députée représente une circonscription où il y a plusieurs poches de pauvreté. Selon elle, qu'est-ce que les conservateurs auraient ou pourraient faire pour améliorer le sort des plus démunis de la société? La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance est très présente à Montréal et en Outaouais. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour venir en aide aux plus démunis? Aider ces derniers veut-il nécessairement dire augmenter les taxes?

Mme Hélène LeBlanc: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et de son commentaire judicieux. Les différents programmes qu'on a mentionnés ne signifient pas nécessairement des augmentations de taxe. C'est simplement un réinvestissement dans certains secteurs qui ont été négligés, notamment le logement social, qui peut aider grandement. Quand les gens peuvent trouver un logement abordable, leur fardeau financier s'en trouve allégé et cela peut les aider à vivre de façon plus décente.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord de l'appui qu'il m'ont donné et témoigné lors des dernières élections. Je vais défendre leurs intérêts chaque jour.

« Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite, l'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée... »

D'où nous vient cette citation? De Marcus Tullius Cicero, 55 ans avant Jésus-Christ. Les conservateurs, dans leur rhétorique, n'ont rien inventé.

Cette semaine, à Saint-Jérôme, le Café de Rue SOS, un petit café de rue qui accueillait les itinérants, les gens souffrant de différents problèmes de toxicomanie, les va-nu-pieds et les sans papiers de ce monde, a dû fermer ses portes. Ce n'est pas parce que les gens ne s'y pressaient pas pour aller manger leur seul repas quotidien. Non, c'est simplement parce que la source de sa subvention s'est tarie, et aussi parce que rien dans ce budget n'est prévu pour lui. Rien n'est prévu pour augmenter l'aide aux sans-abri. On les oublie. Ils n'existent pas pour ce gouvernement.

Le budget

Si le monde des affaires, dont la Chambre de commerce du Canada et le Conseil du patronat, s'est réjoui cette semaine de la présentation de ce budget par le gouvernement, les laissés-pour-compte sont restés sur leur faim, et ils ont grand faim. Ils ont la certitude qu'ils vont continuer de s'enfoncer encore un petit peu plus chaque jour dans la pauvreté et l'exclusion. Rien dans ce budget ne peut les rassurer.

Toute la démarche budgétaire de ce gouvernement repose sur une illusion savamment entretenue et tant de fois répétée qu'elle tient lieu de vérité pour le gouvernement. Cette illusion prétend qu'en baissant les impôts des grandes entreprises et en devenant, comme l'avait promis le ministre Flaherty, le pays du G8 où les entreprises paieraient le moins d'impôt...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît. L'usage à la Chambre interdit de nommer les députés.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Monsieur le Président, l'honorable ministre des Finances avait promis de faire du Canada le pays du G8 où les entreprises paieraient le moins d'impôts. Suite à cela, on aurait eu une création incroyable de la richesse, avec plus d'emplois et, surtout, que cette richesse bénéficierait à tout le monde. Je suis désolé de contredire cette prétention, mais la réalité est tout à fait contraire à cela.

Le 6 avril dernier, un article du *Globe and Mail*, basé sur les données de Statistique Canada, démontrait hors de tout doute que les entreprises n'ont pas utilisé les baisses d'impôt pour la création d'emplois, non plus qu'à l'amélioration des conditions de travail de la main-d'oeuvre, pas plus qu'elles n'ont investi pour l'amélioration de la machinerie pour rendre les entreprises plus compétitives. Non, elles n'ont pas fait cela. En fait, depuis deux décennies, le taux d'investissement des entreprises dans la machinerie se situe entre 10 et 13 p. 100. Les baisses d'impôt n'ont pas servi à augmenter notre capacité concurrentielle.

Ce que nous disent les chiffres, c'est que les baisses d'impôt sont allées essentiellement en bonus aux grands dirigeants des entreprises et sont allées gonfler les liquidités financières disponibles, et cela à quelles fins? À des fins de spéculations. Ce sont ces mêmes fonds spéculatifs qui sont à l'origine de la crise financière de 2008. En clair, ils nous préparent une prochaine crise, une prochaine bulle qui nous éclatera au visage. En réalité, l'argent récupéré par les grandes corporations grâce aux baisses d'impôt consenties depuis 2005 n'ont pas été investies dans la richesse collective. Certes, il y a eu création de richesse, mais seulement pour quelques privilégiés du Canada.

Pendant ce temps, les services publics se dégradent. Le gouvernement nous dit qu'il n'a pas d'argent pour mieux les financer et que, au contraire, il faut couper encore plus. On nous annonce des coupes de 17 milliards de dollars. Bravo! Le gouvernement conservateur se dit très fier de son Plan d'action économique pour le Canada. Moi, j'en ai honte. On n'y retrouve rien pour les chômeurs, rien pour les sans-abri et il n'y a pas de mesure pour les logements sociaux. Rien qu'au Québec, il manque 50 000 logements sociaux. Je n'ai pas vu de mesures dans le budget concernant cette question.

Les personnes en situation de pauvreté ont désespérément besoin de ces logements sociaux. Qu'allons-nous faire? Le gouvernement nous offre de ne rien faire. Le monde ordinaire peine à joindre les deux bouts et le gouvernement est fier d'abandonner une partie de la population à son sort. J'ai vu l'honorable ministre des Finances qui

était fier de son budget et qui abandonnait les gens à leur sort. Bravo! Pourtant, le monde ordinaire peine à joindre les deux bouts.

Je veux rappeler à cette Chambre qu'en 2006 et 2008, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a sermonné à deux reprises le Canada pour le peu d'efforts qu'il a mis à lutter contre la pauvreté persistante, et je cite:

Le salaire minimum, dans toutes les provinces et Territoires, est sous le seuil de pauvreté et est insuffisant pour permettre aux travailleurs et à leurs familles de jouir d'un niveau de vie décent.

Il n'y a rien là!

Nous nous interrogeons notamment sur la persistance des listes d'attente pour les logements sociaux qui demeurent très longues, particulièrement dans la région de Montréal. Dans cette même région — et aussi dans mon comté —, les banques alimentaires se multiplient. Au Canada, 2,3 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Elles ont faim. Que fera-t-on pour elles. Rien n'est prévu. Juste au Québec, 300 000 personnes par mois fréquentent les banques alimentaires. Qu'a-t-on prévu pour elles? Rien. C'est cela la réalité canadienne. C'est aussi la réalité québécoise et c'est la réalité dans le comté de Rivière-du-Nord. C'est le résultat des politiques gouvernementales, celles des gouvernements libéraux et conservateurs depuis 15 ans. Cela n'a pas changé. Au lieu de soutenir la population par l'amélioration des politiques sociales, le gouvernement conservateur abandonne carrément la notion de justice sociale.

Comment pourrais-je expliquer à ma mère de 81 ans, en retournant dans mon comté cette semaine, que j'aurais voté pour un budget qui lui offre 1,68 \$ de plus par jour pour faire face à ses obligations. Je ne peux pas voter pour cela parce que c'est incroyable. On parle d'un montant de 1,68 \$ pour contrer les coûts de l'électricité, des aliments, de l'essence et des médicaments. J'aurais honte d'avoir voté en faveur de ce budget. C'est tout simplement disgracieux et irrespectueux de la réalité qu'elle vit et que vivent les aînés au Canada.

● (1635)

Pour toutes ces raisons, je ne voterai pas pour ce budget trompeur. Les honorables députés du gouvernement devraient refaire leurs devoirs et faire amende honorable auprès des pauvres gens. Ils ont oublié les pauvres gens. Ils les oublient.

Ce budget a été écrit derrière les portes closes des grandes banques. Le ministre des Finances et les grands patrons d'entreprises s'écrivent un budget. Bravo! La prochaine fois, j'inviterais le ministre des Finances à descendre dans la rue, à venir au Café de Rue SOS, si on réussit à le sauver, pour faire le budget avec les sans-abri, les sans-papiers, les élopés et les personnes qui ont des problèmes. On va s'asseoir ensemble et faire un budget de justice sociale pour qu'au Canada, on ait un projet de société, pas un projet pour que les plus riches s'enrichissent encore plus.

● (1640)

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue.

Le budget

Il s'est trompé un tout petit peu. Je sais qu'il n'était pas ici lors de la dernière session parlementaire. On avait un bon Plan d'action économique pour le Canada, qui accordait beaucoup d'argent pour stimuler l'économie à cause de la crise globale et qui allouait des centaines de millions de dollars au logement social et des centaines de millions de dollars pour les pauvres et les sans-abri. Je sais qu'il a raté cela, mais je l'en informe pour qu'il soit au courant. De plus, ça continue puisque ces développements et la construction de plusieurs de ces logements sont encore en cours.

Je porterai une citation à l'attention du député, et j'aimerais qu'il me dise ce qu'il pense de cette situation. Je cite donc le Réseau FADOQ:

[...] le Réseau FADOQ constate que les multiples actions et pressions qu'il a exercées depuis plusieurs années pour sensibiliser les élus au sort des aînés les plus démunis commence à porter fruit. [...] Après plus d'une année à militer d'arrache-pied pour la bonification et la simplification du Supplément de Revenu garanti [...] le Réseau [...] est satisfait de constater que le budget fédéral d'aujourd'hui contient certaines améliorations qu'il a réclamées.

On constate donc qu'il est satisfait de notre budget. Que dit le député de cela?

M. Pierre Dionne Labelle: Monsieur le Président, l'honorable députée peut-elle me dire ce que font nos aînés avec 1,68 \$ de plus par jour? Est-ce suffisant pour contrer les augmentations du chauffage, de l'électricité, des produits de base alimentaire et de l'essence? Qu'est-ce qu'on fait avec 1,68 \$ de plus par jour de nos jours? On achète un demi-pain ou une demi-pinte de lait? La députée veut-elle que j'aie dire à ma mère qu'elle lui donnera 1,68 \$ par jour? Considère-t-elle cela comme une amélioration suffisante?

[Traduction]

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la campagne que j'ai menée dans ma circonscription, je ne pourrais dire au député combien de fois j'ai frappé à la porte d'une personne âgée, qui m'a dit: « Tout augmente, sauf mon chèque. »

Je trouve que les mesures visant les personnes âgées sont très spécifiques et, pourtant, le problème est beaucoup plus généralisé. J'aimerais que mon collègue nous fasse part de ses commentaires à ce sujet, s'il vous plaît.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Monsieur le Président, il y a le problème du revenu pour les personnes âgées et les problèmes de services de nécessité tels que les services de soins de santé et les services de soins à domicile. L'ensemble du soutien que devrait offrir un gouvernement ou une société à ses aînés n'existe pas. On a sabré massivement sous les années des libéraux, particulièrement dans le financement du système de santé; on a pelleté le déficit fédéral, un déficit incroyable, dans la cour des provinces. Par la suite, ce déficit a été pelleté dans la cour des hôpitaux. Maintenant, ce sont nos hôpitaux qui sont en déficit. C'est long, pour nos personnes âgées, d'aller attendre 16 heures dans une urgence. Je crois que c'est toute la philosophie qu'il faut changer. Il faut aller chercher les ressources financières là où elles se trouvent; actuellement, elles servent à spéculer sur l'économie et à faire en sorte de nous plonger dans des crises successives. Il faut utiliser ces marges et redistribuer la richesse au Canada, afin que les citoyens et les citoyennes aient accès à des services gratuits de qualité, et afin que ces services ne soient pas abolis. C'est cela un projet de société. Ce n'est pas le projet d'un petit groupe.

• (1645)

[Traduction]

L'hon. Joe Oliver (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, j'aimerais remercier les électeurs d'Eglinton—Lawrence de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant comme député. Eglinton—Lawrence est une magnifique circonscription diversifiée au cœur de Toronto et une circonscription qui n'avait jamais élu de conservateur auparavant. Au cours des quatre prochaines années, je ferai de mon mieux pour représenter les intérêts et les valeurs de tous les résidents de la circonscription.

Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Elgin—Middlesex—London.

Il convient que ma première intervention à la Chambre porte sur un sujet qui m'intéresse beaucoup: la politique budgétaire et l'économie du pays. J'ai consacré ma carrière aux marchés des capitaux et à la réglementation des valeurs mobilières. Je jouis donc d'une perspective particulière pour remplir mes fonctions de député et de ministre.

Les dernières années ont été difficiles pour les Canadiens de tout le pays. Certains ont perdu leur emploi ou épuisé leurs épargnes et des familles ont dû reporter leurs rêves d'une retraite bien méritée.

Bien que la récession mondiale n'ait pas débuté au Canada, cette dernière a rappelé aux Canadiens et aux gens vivant ailleurs dans le monde qu'effectivement, nous ne vivons pas sur une île. Ce qui arrive dans les pays voisins et dans les terres lointaines peut avoir de profondes répercussions sur nos collectivités, surtout dans le cas d'un grand pays commerçant comme le Canada. C'est encore plus vrai aujourd'hui que dans le passé.

Ce qui a débuté par un effondrement du crédit sur le marché hypothécaire américain s'est rapidement transformé en une crise financière internationale, une profonde récession mondiale et une crise de la dette dans des gouvernements souverains en Europe.

Même si le Canada n'a pas été épargné, nous nous en sommes mieux tiré que d'autres. La récession a débuté plus tard, a été moins profonde et a pris fin plus rapidement au Canada. Cette situation a été le résultat de nombreux facteurs, dont la réglementation prudente régissant notre système bancaire, la résilience de nos entreprises, la débrouillardise de nos gens et l'action énergique du gouvernement.

Il a notamment protégé notre économie au moyen d'un des programmes de relance économique les plus importants dans le monde. Grâce au Plan d'action économique du Canada, nous avons investi dans nos collectivités par le biais d'investissement historiques dans l'infrastructure, dans nos gens au moyen de réductions d'impôts ciblées et dans nos personnes les plus vulnérables par des améliorations apportées à l'assurance-emploi. Et cela a donné des résultats.

[Français]

Tout au long de la récession, le Canada s'en est mieux tiré que les autres pays du G7. Le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui ont un emploi a augmenté de près de 540 000 depuis juillet 2009. La croissance économique a repris, nos banques sont solides et l'investissement est à la hausse.

Le budget

[Traduction]

Nous ne sommes toutefois pas encore sortis de l'auberge. Nous devons continuer de nous concentrer sur l'économie et sur notre avenir financier à long terme. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada fournira un cadre pour l'avenir de l'économie canadienne, pour s'assurer que des emplois sont créés et que la croissance se poursuit.

J'aimerais maintenant me concentrer sur le rapport entre le budget de 2011 et mon nouveau portefeuille, les ressources naturelles.

Dans les quelques semaines qui se sont écoulées depuis que j'occupe ce poste, ma vie a été ponctuée de séances d'information, de réunions, d'annonces, d'événements, et de déplacements en avion, en train et en automobile. Bien qu'il s'agisse d'un rythme de vie effréné, il s'agit également du début de ce qui s'annonce une des expériences professionnelles les plus gratifiantes de ma vie.

Le budget de 2011 s'appuie sur l'excellent travail de mes prédécesseurs à Ressources naturelles Canada. Dans le cadre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, nous allons appuyer le leadership du Canada en matière de développement et de promotion des technologies d'énergie propre.

[Français]

Dans le cadre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, nous soutenons le leadership du Canada en matière de développement et de promotion des technologies de l'énergie propre. Depuis 2006, notre gouvernement a investi environ 10 milliards de dollars pour favoriser le développement d'énergie propre et la création d'emplois écologiques. L'une des plus importantes réussites des quelques dernières années a été notre programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons.

Depuis 2007, cette initiative couronnée de succès a permis aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier de subventions pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons. Elle constitue aussi un stimulant économique essentiel pour des collectivités de tout le Canada. À ce jour, notre gouvernement a investi 745 millions de dollars dans ce programme qui a permis la réalisation de rénovations visant à améliorer l'efficacité énergétique d'un demi-million de maisons canadiennes.

Dans le nouveau budget, on investit 400 millions de dollars pour prolonger le programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons dans le présent exercice financier, ce qui donne aux familles canadiennes plus de temps pour profiter de subventions pouvant atteindre 5 000 \$ afin de compenser le coût de l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs maisons.

• (1650)

[Traduction]

J'aimerais maintenant aborder un autre pilier de l'économie canadienne: le secteur forestier. Je tiens à assurer la Chambre que nous soutenons les travailleurs qui dépendent de l'industrie forestière dans des centaines de collectivités canadiennes.

[Français]

Je tiens à assurer que nous soutenons les travailleurs qui dépendent de l'industrie forestière dans des centaines de collectivités canadiennes.

[Traduction]

Même dans la meilleure conjoncture, ces hommes et femmes qui travaillent fort sont aux prises avec de nombreuses difficultés. Maintenant que nous sommes en pleine crise mondiale, ces difficultés sont beaucoup plus importantes. Nous devons diversifier

nos marchés pour assurer la réussite continue de notre secteur forestier.

En 2010, le FMI avait prévu que les économies avancées connaîtraient une croissance de moins de 3 p. 100, alors que les économies émergentes enregistraient une croissance de plus de 7 p. 100. Voilà pourquoi le gouvernement vise à élargir son réseau de libre-échange et à créer des liens avec les pays en développement partout dans le monde; nous obtenons déjà des résultats. Depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons vu une croissance de 600 p. 100 dans les exportations de bois d'oeuvre résineux vers la Chine. Il s'agit là d'une réussite remarquable, et le budget de 2011 nous permet de poursuivre sur cette lancée.

La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada prévoit des investissements de 60 millions de dollars pour aider les entreprises forestières à innover et à tirer parti de nouveaux débouchés à l'étranger.

Le Plan d'action économique du Canada a investi 170 millions de dollars sur deux ans pour transformer l'industrie forestière et améliorer sa compétitivité à long terme.

[Français]

Ceci fait fond sur le soutien important fourni par le gouvernement pour aider le secteur forestier dans cette transition vers des activités à plus haute valeur et l'expansion vers de nouveaux marchés. Cela comprend 1 milliard de dollars pour le Programme d'écologisation des pâtes et papiers afin de soutenir, dans le secteur de la forêt, les projets d'immobilisations qui offrent des avantages certains pour l'environnement.

[Traduction]

Ces mesures nous permettront de surmonter les difficultés auxquelles se heurtent le secteur forestier et les travailleurs et collectivités qui en dépendent. Nous continuerons de mettre en oeuvre des mesures qui stimuleront la compétitivité, la productivité et la capacité d'innovation du Canada.

Ce ne sont là que deux des importantes initiatives adoptées pour renforcer notre secteur de l'énergie et notre secteur des ressources naturelles. Le budget prévoit beaucoup d'autres mesures, notamment d'importants fonds pour appuyer l'énergie propre et durable.

C'est le bon budget pour les familles, pour notre secteur des ressources et pour les Canadiens. Voilà pourquoi tous les députés devraient l'appuyer.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais avant tout féliciter le député d'en face de sa victoire historique.

Ma question porte sur le soutien que le gouvernement entend accorder aux aînés.

Dans ma circonscription, Davenport, j'ai passé de nombreux mois, plus d'un an en fait, à faire du porte-à-porte et à écouter chaque jour des personnes âgées indignées par ce plan qui leur octroie moins de deux dollars par jour. Lorsqu'on parle d'une hausse de revenu de 600 \$ pour les aînés, il ne s'agit pas de 600 \$ par semaine ou par mois, mais de 600 \$ par année, ce qui représente moins de deux dollars par jour.

Le député d'en face, qui représente une circonscription de Toronto, sait ce que l'on peut acheter avec moins de deux dollars. Comment une somme de moins de deux dollars par jour peut-elle affranchir un aîné de la pauvreté?

Le budget

●(1655)

L'hon. Joe Oliver: Monsieur le Président, je suis quelque peu surpris par la position que prétend adopter le député d'en face.

Le gouvernement conservateur reconnaît que les aînés du Canada contribuent à édifier le Canada et à en faire un grand pays. Voilà pourquoi la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada présente de nouvelles mesures visant à améliorer leur qualité de vie et à leur offrir un éventail élargi de possibilités. Cela comprend: une bonification du Supplément de revenu garanti de l'ordre de 600 \$ pour les aînés vivant seuls et de 840 \$ pour les couples, ce qui aidera plus de 680 000 aînés dans l'ensemble du pays; l'amélioration du programme Nouveaux Horizons pour les aînés; la prolongation de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés; l'abolition de l'âge de retraite obligatoire pour les personnes travaillant pour un employeur assujetti à la réglementation fédérale; et la prolongation du programme écoÉNERGIE Rénovation, dont j'ai parlé précédemment.

Ces mesures font fond sur des allègements fiscaux de plus de 2,3 milliards de dollars par année pour les aînés et les pensionnés consentis par le gouvernement depuis 2006, notamment le retrait de plus de 85 000 aînés du rôle de perception, l'instauration du fractionnement du revenu de pension, la majoration du crédit en raison de l'âge, le doublage du montant maximal du revenu de pension qui donne droit au crédit d'impôt pour pension et la bonification du Supplément de revenu garanti.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord féliciter le ministre non seulement de son élection, mais aussi de sa nomination à ce poste important au Cabinet. Je pense vraiment que le Canada est gagnant lorsqu'une personne si compétente et chevronnée décide de se lancer dans la vie publique.

Le député a dit qu'il défendra les valeurs de ses électeurs. Ma question ne porte pas sur un poste budgétaire de plusieurs millions de dollars mais bien sur les valeurs, parce qu'un des postes dans le budget m'a offusqué.

On accorde, par exemple, un crédit d'impôt de 75 \$ pour chaque enfant qui suit des cours de musique. Cependant, seuls les parents qui font suffisamment d'argent pour verser de l'impôt sont admissibles à ce crédit. Il y a environ 9 millions de Canadiens qui ne paient pas d'impôt sur le revenu. Finalement, une mère seule qui gagne 20 000 \$ ne bénéficierait pas de ce crédit d'impôt de 75 \$, contrairement à des parents plus aisés.

En quoi un programme qui avantage les enfants aisés qui suivent des cours de musique mais pas les enfants plus pauvres reflète-t-il les valeurs de vos électeurs, monsieur le ministre?

L'hon. Joe Oliver: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de ses aimables paroles. Je le remercie d'avoir confirmé que j'ai les compétences nécessaires pour m'acquitter de mes nouvelles responsabilités.

Le gouvernement a présenté des mesures qui pourraient totaliser 3 500 \$ pour la famille moyenne. Tout le monde ne pourra pas bénéficier de chaque mesure. Le député, qui a eu une carrière distinguée en tant qu'économiste dans une grande banque à charte, devrait savoir que toutes sortes de mesures différentes ont été présentées.

Globalement, nous avons beaucoup accompli pour les Canadiens de tous les milieux. C'est en stimulant l'économie que nous viendrons en aide aux Canadiens. J'ai personnellement cogné à

35 000 portes, et c'est le message que j'ai retenu. Nous en avons eu la confirmation le jour des élections.

●(1700)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Avant de reprendre le débat, je rappelle seulement aux députés qu'ils doivent adresser leurs observations à la présidence. Je sais que cette façon de faire ne vient pas toujours naturellement aux nouveaux députés, mais elle est nécessaire.

Par ailleurs, je suggère aux députés de jeter régulièrement un coup d'oeil au fauteuil pendant qu'ils parlent, car son occupant leur fait signe, parfois, lorsque leur temps de parole est presque écoulé. Je vous remercie tous de votre collaboration.

Nous reprenons le débat. Le député d'Elgin—Middlesex—London a la parole.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis de vous voir occuper le fauteuil aujourd'hui.

J'aimerais d'abord remercier les électeurs d'Elgin—Middlesex—London qui, avec intelligence, m'ont réélu pour les représenter au Parlement. Merci également à la merveilleuse équipe qui m'a permis de faire campagne, notamment ma femme, qui m'a offert son appui pendant quatre campagnes électorales, et mon personnel qui, sans relâche, m'aide à offrir aux habitants de ma circonscription les services que je tiens à leur offrir.

J'ai l'honneur de représenter ces gens à la Chambre. Ils viennent d'une région du Canada dont on peut admirer la splendeur, un endroit d'une incroyable richesse historique, où les valeurs traditionnelles et familiales sont importantes. La circonscription d'Elgin—Middlesex—London est exactement ce que son nom suggère, à savoir un assemblage de divers éléments. Elle comprend une rive orientée vers le sud de 80 kilomètres, où se trouvent des plages et des ports de pêche du lac Érié ainsi que des escarpements, et où on peut remonter au début de l'histoire du Canada.

La circonscription d'Elgin—Middlesex—London s'enorgueillit de son passé agricole, de ses fermes familiales centenaires et de ses produits agricoles qui nourrissent le Canada. Elle est un mélange de petites et de moyennes municipalités, des villages et des petites villes composées de gens travaillants et fiers de leur patrimoine. Elle comprend une partie de la dixième ville du Canada en importance, London, qui offre la diversité culturelle des grandes villes, une université, des collèges, des équipes sportives palpitantes et un mélange de commerces et d'entreprises de fabrication.

La circonscription d'Elgin—Middlesex—London comprend également St. Thomas, en Ontario, une localité de taille idéale où règne l'esprit d'entraide et qui offre un milieu de vie parfait pour les familles. Elgin—Middlesex—London comprend également le comté de Middlesex et la prospère municipalité de Thames Centre dont l'économie est axée sur la production agricole familiale.

Comme mes collègues de la Chambre peuvent le constater, on trouve dans ma circonscription tout ce qui caractérise le Canada: des familles laborieuses, des entreprises manufacturières de toutes les tailles, des établissements d'enseignement postsecondaire, des aînés et des anciens combattants, des producteurs agricoles, qui chez nous peuvent encore être appelés fermiers; des villes de toutes les tailles et des petits villages, même des activités de pêche commerciale ainsi que de fiers Canadiens qui triment dur et qui croient dans la démocratie, la primauté du droit et qui souhaitent assurer une bonne qualité de vie à leur famille.

Le budget

Maintenant que j'ai brossé le tableau de ma circonscription, permettez-moi de préciser comment le budget prévoit des mesures pour tous les gens d'Elgin—Middlesex—London, et comment il permet à tous ceux qui travaillent fort au quotidien de profiter de l'abondance qu'offre le Canada.

En premier lieu, parlons de ce que le budget prévoit pour les familles. Je ne peux parler des mesures que prévoit le budget sans parler de ce que le gouvernement a déjà fait pour les familles depuis cinq ans. Il a baissé les impôts 120 fois depuis son arrivée au pouvoir. Il a ramené à 15 p. 100 le taux d'imposition des particuliers applicable à la tranche de revenu la plus basse. Il a retiré un million de Canadiens du rôle d'imposition. Il a augmenté le revenu personnel de base que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt. Il a fait passer la TPS de 7 à 6 p. 100, puis à 5 p. 100 et il a réduit le fardeau fiscal des familles canadiennes de près de 1 000 \$.

Le gouvernement a également mis en place la prestation universelle pour la garde d'enfants totalisant 1 200 \$ par année, offrant ainsi aux familles le choix à cet égard. Je peux poursuivre, ce que je vais d'ailleurs faire.

Nous avons instauré le crédit d'impôt pour enfants et le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Je parlerai plus tard d'un nouveau crédit d'impôt s'appliquant aux enfants. Nous avons également créé le compte d'épargne libre d'impôt, le plus nouveau et le meilleur instrument d'épargne depuis le REER. Nous avons supprimé la pénalité fiscale associée au mariage pour les ménages à revenu unique. Nous avons mis en oeuvre le régime enregistré d'épargne-invalidité ainsi qu'un crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation, que nous avons élargi.

Compte tenu des efforts remarquables du gouvernement au cours de ces cinq années, nous affichons un excellent bilan en matière de réduction des impôts; une famille type paie maintenant 3 000 \$ de moins en impôts. Voilà un aperçu de ce que le gouvernement a fait avant le présent budget.

Parlons de ce que nous avons inclus dans ce budget. Il prévoit un nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, dont l'un des députés vient de parler. Il prévoit aussi un nouveau crédit d'impôt pour les aidants naturels et une élimination du plafond de 10 000 \$ pour les frais médicaux donnant droit à un crédit d'impôt. Nous prolongeons le programme écoÉNERGIE Rénovation pour permettre aux gens d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison et d'économiser de l'argent. Nous aidons les étudiants de diverses manières en leur permettant de gagner plus d'argent sans que leur prêt soit touché.

Il est incroyable de voir ce que nous avons pu faire pour les familles. Je voudrais prendre le temps de parler des familles, mais je dois passer aux entreprises.

Qu'avons-nous fait pour les petites entreprises? Encore une fois, je ne commencerai pas par ce qui est dans le budget, mais plutôt par ce que nous avons déjà fait et ce que nous avons pu accomplir dans nos cinq premières années comme gouvernement.

Nous avons fait passer à 500 000 \$ le revenu qu'une petite entreprise peut gagner avant de changer de taux d'imposition. Ainsi, les petites entreprises peuvent croître tout en continuant de payer l'impôt des petites entreprises.

• (1705)

Soit dit en passant, nous avons réduit le taux d'imposition des petites entreprises et il est passé de 12 à 11 p. 100, ce qui leur permet de mieux réussir. Et que contient le budget actuel pour les petites entreprises? Il contient un nouveau crédit d'impôt à l'embauche, soit

un crédit ponctuel temporaire correspondant aux sommes qui seraient normalement versées à la caisse de l'assurance-emploi. Les entreprises pourront s'en servir pour embaucher de nouveaux employés et créer des emplois au pays.

J'ai beaucoup entendu parler de la nécessité de réduire les lourdeurs administratives. Je suis moi-même propriétaire d'une petite entreprise et, lorsque je me suis rendu voir des entreprises au cours de la dernière campagne, j'ai beaucoup entendu parler des lourdeurs et du temps qu'il fallait pour se plier à toutes les règles des diverses administrations publiques. Nous comptons alléger ce fardeau. Nous avons formé une commission qui a déjà commencé son travail dans cette optique.

Le présent budget comprend des mesures d'aide aux jeunes entrepreneurs. Comme j'ai fondé ma propre entreprise lorsque je n'avais pas encore vingt ans, je comprends ce que ces jeunes vivent. C'était il y a quelques années. Nous prévoyons 10 millions de dollars pour fournir davantage d'aide aux jeunes entrepreneurs, c'est-à-dire aux jeunes qui veulent tirer profit des perspectives qu'offre le Canada, exploiter leur propre entreprise et, le temps venu, employer d'autres Canadiens et augmenter l'emploi.

Nous avons prolongé la déduction pour amortissement accéléré, qui aide les manufacturiers et les entrepreneurs à acheter l'équipement dont ils ont besoin pour rendre leur entreprise plus efficace et plus rentable, ce qui leur permettra ensuite de prendre de l'expansion, d'embaucher d'autres employés, bref de créer des emplois. Et je ne parle que des petites entreprises. La liste pourrait s'allonger encore longtemps, mais le temps file, alors je vais passer dès maintenant aux grandes entreprises.

Une voix: Faites de votre mieux.

M. Joe Preston: Bien sûr que je vais faire de mon mieux.

Nous avons diminué l'impôt de toutes les entreprises. Nous avons instauré la déduction temporaire pour amortissement accéléré dont je viens de parler, et qui permet aux entreprises d'acheter l'équipement de meilleure qualité, plus neuf et plus rapide dont elles ont besoin pour améliorer leur rendement. Au cours des cinq dernières années, nous avons éliminé la très néfaste surtaxe des sociétés. Nous avons également aidé les provinces à se débarrasser de leurs impôts sur le capital.

Nous avons accru la recherche et le développement scientifique. Depuis cinq ans que nous sommes au pouvoir, nous avons visité un nombre incalculable d'universités, de collèges et d'entreprises qui ont pu capitaliser sur les possibilités que nous leur offrons en matière de recherche et développement et en trouver des utilités commerciales. J'ai déjà dit que le budget prolongeait la déduction pour amortissement accéléré. Parlons-en, du budget, justement.

On a beaucoup parlé, aujourd'hui, de l'aide accordée aux aînés, de l'augmentation du Supplément de revenu garanti, des améliorations apportées au programme Nouveaux Horizons, de la prolongation de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, de l'élimination de l'âge de la retraite obligatoire pour les employés travaillant dans une entreprise de compétence fédérale et de la prolongation du programme écoÉNERGIE, qui permet aux citoyens d'économiser de l'argent en rendant leur domicile plus éconergétique. Voilà les réalisations dont nous pouvons nous targuer.

Aujourd'hui, j'ai parlé de la région du Canada que je représente et des éléments qui la distinguent. J'ai parlé des mesures positives qui se retrouvent dans le budget de 2011 et de la manière dont elles feront d'Elgin—Middlesex—London une circonscription meilleure, comme elles feront du Canada un pays meilleur.

Le budget

Je viens de passer 35 jours à sillonner ma circonscription, quoique j'oublie pour quelle raison... J'ai discuté avec des Canadiens et des électeurs, et j'ai constaté que certaines personnes avaient une image plutôt négative du Canada. Je suis ici pour dire que ce n'est pas mon cas et que, de l'avis des formidables habitants d'Elgin—Middlesex—London, le Canada est le plus beau pays du monde. Or, ce que nous leur offrons dans le budget ne fait qu'améliorer un tant soit peu ce qui était déjà bien.

On nous rappelle souvent que le Canada est l'endroit où il fait le mieux vivre et qu'il y a de quoi célébrer. Le Canada se porte bien.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander à mon collègue d'Elgin—Middlesex—London de songer à quel point le Canada serait meilleur si les conservateurs avaient réellement inséré dans le budget certains éléments des beaux discours qu'ils font maintenant que le budget est déposé.

Je rappelle à mon collègue que la somme totale des dépenses sociales et des petits cadeaux — des miettes saupoudrées dans les dépenses sociales pourtant si nécessaires — sont bien modestes par rapport à la somme faramineuse de 6 milliards de dollars en allègements fiscaux que le gouvernement veut accorder aux grandes entreprises, même si les deux partis d'opposition l'exhortent à reconsidérer cette décision.

Le NPD n'est pas contre une baisse d'impôt pour les petites entreprises. Mon collègue d'Elgin—Middlesex—London sait-il à combien se chiffre l'impôt des petites entreprises au Manitoba, le paradis des socialistes? Lorsque le NPD est arrivé au pouvoir au Manitoba en 1999, l'impôt des petites entreprises était de 11 p. 100, mais petit à petit sur une période de 10 ans, nous l'avons ramené à 10 p. 100, à 9 p. 100, à 8 p. 100, à 7 p. 100, puis à 6 p. 100. Eh bien, devinez où nous en sommes maintenant? Un beau gros zéro.

Mon collègue ne devrait pas dire que nous sommes contre les réductions d'impôts pour les petites entreprises ou que nous sommes le parti de l'imposition et des dépenses. Quand nous en avons l'occasion, nous accordons un allègement fiscal aux petites entreprises, mais nous nous opposons avec véhémence à ce cadeau pour les grandes sociétés, le plus gros cadeau depuis l'affaire de CP Railroad, et à ce gros paquet d'argent que les conservateurs injecte dans les grandes sociétés canadiennes, sans aucune raison valable, sans aucune condition et sans grand-chose en retour.

• (1710)

M. Joe Preston: Monsieur le Président, j'ai déjà discuté à quelques reprises de cette question avec mon collègue de Winnipeg. J'ai pris bonne note de ses observations.

Il avait raison. Je m'apprêtais à déclarer qu'il veut toujours augmenter tous les impôts, mais il semble finalement qu'il en a trouvé une sorte qu'il ne souhaite pas augmenter. C'est sans doute l'exception qui confirme la règle: je maintiens que c'est son habitude de vouloir augmenter les impôts et les taxes, quels qu'ils soient, et les dépenses.

Comme je l'ai mentionné, la population d'Elgin—Middlesex—London a fait preuve de bon sens en élisant les conservateurs, qui proposent un meilleur plan.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, le député a fait mention du programme écoÉNERGIE Rénovation. Ce programme a été instauré par l'ancien gouvernement libéral, puis annulé par le gouvernement conservateur, qui l'a ensuite rétabli pour une période d'un an tout juste avant les élections. Lorsque des programmes de ce type sont mis en oeuvre pendant une courte période, ils n'offrent pas aux petites entreprises qui se

consacrent à la rénovation écologique la même stabilité que les programmes à long terme.

Une entreprise de ma circonscription, appelée Sustainable Housing, comptait 50 employés lorsque le programme était en vigueur sous le règne des libéraux. Lorsque le programme a été annulé, elle a dû réduire le nombre d'employés à 16. Maintenant que le programme a été rétabli, mais seulement pour la prochaine année, l'entreprise se demande si elle peut vraiment se permettre d'embaucher d'autres employés et si elle pourra leur offrir la sécurité d'emploi.

Le député ne pense-t-il pas qu'il serait plus judicieux de rétablir le programme pour une durée de quatre ou cinq ans? La décision de rénover est une décision importante pour les propriétaires de maisons, et les propriétaires de petites entreprises doivent eux aussi prendre d'importantes décisions, comme diversifier leurs activités et créer des emplois verts dans le domaine de la rénovation écologique.

M. Joe Preston: Monsieur le Président, je souhaite un bon retour à la Chambre au député de Kings—Hants. J'allais dire que j'étais heureux de le voir, mais je ne le vois presque pas d'ici.

• (1715)

L'hon. Scott Brison: Je vous vois, Joe.

M. Joe Preston: Je suis désolé, monsieur le Président, ça ressemblait à du chahut, mais j'ai décidé de ne pas me livrer à ce genre de comportement. Je suis assis trop près de vous pour pouvoir le faire. Vous m'entendriez certainement.

Le député de Kings—Hants et ses collègues libéraux aiment parler des quelques bonnes mesures que leur parti a prises lorsqu'il était au pouvoir. Si nous avons laissé mon collègue parler plus longtemps, il nous aurait dit ce que son parti était sur le point de faire. C'est le prochain sujet qu'il aurait abordé.

Le programme écoÉNERGIE a été un très bon programme pour le Canada. La clé du succès de ces programmes est qu'ils ne peuvent pas durer éternellement, sinon les gens reporteront constamment les rénovations qu'ils doivent apporter à leur domicile. Il faut mettre à jour ces programmes de temps en temps afin de les améliorer. C'est ce que le gouvernement a fait.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais partager mon temps de parole avec mon ami et collègue, le député de Mont-Royal.

Dans un certain sens, je n'ai que trois réserves concernant le budget que j'aimerais aborder. Premièrement, il fait de mauvais choix. Deuxièmement, il comporte des mesures de reddition de comptes bancales. Troisièmement, il tente d'équilibrer le budget au détriment des plus vulnérables de la société. À part ces trois lacunes, je suppose qu'on peut dire qu'il est acceptable. À mon avis, ce sont trois points plutôt importants.

[Français]

Le budget fait de mauvais choix. Il manque d'imputabilité et le gouvernement essaie d'équilibrer son budget sur le dos des plus vulnérables de la société.

Je vais commencer par parler des mauvais choix. Le pire choix est probablement la réduction du taux d'impôt des plus grandes entreprises, ce qui coûte 6 milliards de dollars par année au gouvernement.

Le budget

[Traduction]

Ce n'est pas le seul mauvais choix. Il y a les avions de chasse achetés sans appel d'offres. Il y a les milliards de dollars consacrés aux prisons. On parle toutefois de 6 milliards de dollars par année, ce qui représente une grande partie des fonds disponibles.

Nous pensons que la prospérité, la croissance, l'innovation et la production sont essentielles, mais nous ne pensons pas que la meilleure façon de procéder consiste à réduire l'impôt des plus grandes entreprises. Nous estimons qu'il vaut mieux soit réduire l'impôt des petites entreprises, soit avoir des incitatifs à l'investissement, comme une période de cinq ans pour la déduction pour amortissement accéléré, ou un type de mécanisme partagé d'actions accréditives pour encourager l'investissement dans la technologie verte et les industries de haute technologie. Ce ne sont là que quelques exemples qui sont, selon nous, plus rentables et efficaces que la mesure prise par le gouvernement pour accroître la productivité et promouvoir la croissance, l'innovation et la création d'emplois.

Toutefois, le résultat net de la décision d'aller de l'avant avec les réductions fiscales consenties aux grandes entreprises, c'est qu'elle place les familles au dernier rang. Soit elles se voient offrir des miettes, soit elles doivent attendre que soit rétabli, Dieu sait quand, l'équilibre budgétaire. Nous pensons qu'étant donné que les familles ont du mal à joindre les deux bouts, elles devraient être en haut et non pas au bas de la liste des priorités, comme c'est le cas dans le budget.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples. Dans certains cas, les familles obtiennent quelque chose, mais c'est dérisoire. Le gouvernement consacre 34 millions de dollars à l'aide aux étudiants. On compte environ un million d'étudiants au Canada. C'est donc l'équivalent de 34 \$ par étudiant par année. Cela ne fait aucune différence. Le gouvernement soutient aussi les aidants familiaux, mais le maximum pour ce crédit est de 300 \$. Cela n'aidera pas concrètement un aidant familial à s'occuper efficacement de ses proches.

Il y a cependant quelques mesures majeures, par exemple le fractionnement du revenu, mais cela n'entrera pas en vigueur avant que nous ayons un budget équilibré. Le gouvernement prétend que ce sera dans trois ou quatre ans, mais qui sait combien d'années il faudra attendre.

Ce que je veux faire valoir, c'est qu'en offrant ces réductions d'impôt aux très grandes sociétés, le gouvernement laisse les familles de côté. Ce n'est pas le moyen le plus efficace de stimuler la croissance et la création d'emplois. Le résultat, c'est que les familles obtiennent soit une aumône maintenant, soit un petit peu plus dans un certain temps. Nous croyons que ce n'est pas la bonne façon de faire.

Mon deuxième point, c'est l'absence de responsabilité financière. Quand nous formions le gouvernement, en 2005, nous sommes parvenus à épargner 11 milliards de dollars sur cinq ans, et chaque compression était établie dans le budget. Ainsi, les Canadiens savaient exactement qu'est-ce qui allait être conservé ou supprimé, et qu'est-ce qui allait se produire à la suite de ces compressions.

Le problème que pose ce budget, c'est que les Canadiens n'ont pas la moindre idée de ce qui sera touché par les compressions. Qui en souffrira? Certains détails commencent à filtrer. Il y aura beaucoup de compressions à Terre-Neuve, dans le secteur des pêches, mais le budget nous en apprend très peu quant aux services qui seront réduits et aux personnes qui perdront leur emploi.

On n'y trouve en fait que des énoncés flous. Par exemple, on nous dit que le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences réalisera des économies de l'ordre de 500 millions de dollars. C'est intéressant. Qu'est-ce qui sera supprimé, pour 500 millions? Voici la réponse, tirée littéralement du document budgétaire. Les conservateurs vont: « Harmoniser davantage le financement des programmes avec les besoins réels; Cerner des gains d'efficacité en améliorant les processus d'approvisionnement et en recourant à la technologie; Améliorer l'utilisation des ressources internes et obtenir des gains d'efficacité au plan administratif; Harmoniser les activités de programmes avec le mandat de base. »

Voici un élément de réponse intéressant: « Réorienter les programmes dans l'intérêt de tous les Canadiens. »

C'est de la langue de bois. C'est vague. Cela ne dit rien aux Canadiens qui veulent savoir qui paiera pour ces compressions, quels services seront réduits et qui perdra son emploi. Nous n'avons que ces énoncés flous, et c'est pourquoi je dis que la responsabilité financière n'est pas au rendez-vous dans ce budget.

• (1720)

[Français]

Troisièmement, le gouvernement essaie d'équilibrer son budget sur le dos des plus vulnérables non seulement au Canada, mais aussi dans le reste du monde, plus particulièrement dans le budget de l'année passée, où il a gelé le financement de l'ACDI qui allouait des fonds au développement économique dans le reste du monde. Selon ce budget, le quart des épargnes pour réduire le déficit provient du gel de ces fonds pour le développement international.

[Traduction]

Autrement dit, un quart des économies réalisées dans le budget de l'année dernière est attribuable à la réduction du financement de l'ACDI. Un quart des économies qui permettront au Canada de rétablir son équilibre budgétaire a été réalisé sur le dos des gens les plus pauvres du monde, dont l'aide au développement a été comprimée.

J'aimerais souligner le contraste entre le gouvernement conservateur du Canada, qui a réalisé des économies sur le dos des plus pauvres du monde, et le gouvernement conservateur de la Grande-Bretagne qui a exempté seulement deux domaines à l'application de ses mesures de réduction de la dette: la santé nationale et le développement international. Contrairement au gouvernement conservateur britannique, qui a accordé un traitement de faveur à l'aide au développement, le gouvernement conservateur du Canada, lui, s'est montré défavorable envers l'aide au développement. Je pense qu'on ne pourrait pas mieux illustrer une approche qui vise à rétablir l'équilibre budgétaire sur le dos des plus pauvres du monde.

Cette tendance à s'en prendre aux plus vulnérables ne se fait pas seulement sentir à l'étranger. On la ressent ici, aussi.

Nous avons appris aujourd'hui que certaines des sommes destinées au logement abordable ont été rétablies dans le budget supplémentaire des dépenses (A). Cependant, les députés savent-ils dans quel domaine la somme coupée d'environ 120 millions de dollars n'a pas été rétablie? Le logement dans les réserves. C'est probablement le domaine qui a le plus besoin d'aide.

Les conservateurs ont coupé le financement destiné aux réserves, coupé l'aide au développement et, en plus, les personnes dont le revenu est si faible qu'elles ne paient pas d'impôt ne peuvent pas profiter des crédits d'impôt destinés aux pompiers, aux aidants naturels et aux enfants qui suivent des cours de musique.

Le budget

[Français]

En conclusion, dans ce budget, les conservateurs font de mauvais choix, ils omettent d'inclure une obligation de rendre des comptes et ils essaient d'équilibrer le budget sur le dos des plus vulnérables non seulement au Canada, mais aussi à l'extérieur du Canada.

[Traduction]

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue de sa réélection et d'avoir, de toute évidence, survécu à la vague NDP.

J'ai été étonnée par les propos de mon collègue concernant les mesures prises par le gouvernement conservateur pour venir en aide aux familles.

Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, ils ont sabré dans les programmes sociaux, les transferts aux provinces destinés aux soins de santé et tous les programmes dont se prévalaient les familles canadiennes. Ces compressions ont eu un effet très néfaste sur les familles canadiennes. Certes, le gouvernement conservateur s'est engagé à ne pas répéter cette erreur.

Qu'avons-nous fait plutôt? Nous avons réduit la TPS. Nous avons donné aux familles la prestation universelle pour la garde d'enfants. Voilà une mesure que les libéraux n'auraient jamais rêvé prendre. Nous instaurons pour les familles des mesures comme les crédits d'impôt au titre des activités sportives et artistiques des enfants, mesures que les familles réclament.

J'aimerais demander à mon collègue quand les libéraux comprendront-ils la réalité des Canadiens d'aujourd'hui? Le problème tient au fait qu'ils sont très loin des valeurs des Canadiens. Plutôt que de voir quels sont les besoins des Canadiens, ils critiquent une fois de plus les réalisations du gouvernement.

• (1725)

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue d'en face pour ses commentaires positifs concernant ma réélection et la vague néo-démocrate à laquelle j'ai échappé. Je la félicite également de sa réélection.

Cependant, je m'inscris en faux contre ses remarques sur la réduction des transferts aux provinces. C'était il y a 16 ans, en 1995. Bien sûr, le gouvernement libéral de l'époque a réduit les dépenses, mais je ne souscris pas à sa façon de présenter les choses. Je conviens que les réductions étaient drastiques, mais ce qu'elle oublie de dire, c'est que les libéraux avaient hérité d'un énorme déficit de 42 milliards de dollars du gouvernement conservateur précédent. Nous étions au bord d'une crise financière.

Le plus important dans tout ça — et le ministre des Finances devrait écouter ce que je vais dire — ce sont les propos que les collègues conservateurs et réformistes de l'époque du ministre actuel des Finances tenaient au milieu des années 1990 à l'égard du gouvernement libéral. Ils disaient: « Réduisez davantage les dépenses, vous n'en faites pas assez. » Aujourd'hui, ils changent leur fusil d'épaule et disent que nous avons exagéré. Il faut qu'ils se décident. À l'époque, ils disaient: « Vous n'en faites pas assez. » Je me rappelle très bien de cette époque.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NDP): Monsieur le Président, je salue aussi l'allusion des deux députés précédents à la vague orange. Effectivement, je suis très contente de voir l'honorable député réélu. Malgré tout, dans le temps, j'ai eu de bonnes discussions avec ce dernier.

À mon avis, les deux députés ont tort tous les deux. En effet, on subit encore ce qui s'est passé en 1995. Par exemple, à Gatineau, on des problèmes dans le secteur de la santé. On ne s'est pas remis de ces coupes. Personne au Québec ne dira le contraire. Qu'on blâme ou non les conservateurs d'avoir réglé le déficit en le faisant sur le dos des provinces au moyen de coupes dans des programmes aussi vitaux que ceux de la santé et de l'éducation, il reste qu'on en subit encore les contrecoups.

Des coupes dramatiques ont eu lieu à la fonction publique, ici, dans la région, alors que c'est le moteur de notre économie; on ne le dit pas assez souvent. Cela a fait mal, et cela fait encore mal. On a encore plus peur de voir les conservateurs faire des coupes à la suite de toutes les analyses.

Je suis d'accord avec le député quand il dit qu'on ne sait pas où se feront ces coupes. D'ailleurs, c'est peut-être le seul point où je différencie les deux modèles de budget. On a adopté l'approche plus lente d'une étude sur une année. Dans un an, on nous frappera tous.

Mon collègue croit-il que les coupes de 1995 ont fini de faire effet?

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, je dirais que les coupes de 1995 étaient nécessaires en raison du déficit de 42 milliards de dollars qu'on avait hérité des conservateurs. Toutefois, il a fallu peut-être trois ans pour équilibrer le budget. Après cela, on a réinvesti dans l'économie au point où, dans le domaine de la santé, il y a eu l'accord avec les provinces allant de 2004 à 2014. Les conservateurs essaient d'en prendre le crédit, mais c'était un plan libéral, un plan de 10 ans avec un taux de croissance de 6 p. 100 par année dans les transferts pour la santé. Cela, c'était après être revenu à un budget équilibré. On avait les fonds pour faire ces investissements en santé, en éducation et dans les programmes sociaux.

[Traduction]

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au nom des gens de Mont-Royal, cette circonscription magnifique, diversifiée et engagée que j'ai l'honneur et le privilège de représenter.

D'entrée de jeu, je tiens à remercier les électeurs de Mont-Royal qui m'ont confié un sixième mandat en 11 ans, car j'ai été élu pour la première fois à l'occasion d'une élection partielle en 1999. Je les remercie également de leur engagement inlassable à l'égard des enjeux de notre époque.

Je tiens tout particulièrement à les remercier d'avoir participé aux tribunes publiques prébudgétaires. Ces rencontres ont éclairé et inspiré les observations que je formulerai aujourd'hui.

Par exemple, à l'invitation du ministre des Finances, qui a recommandé la tenue de ces consultations, nous avons organisé une assemblée prébudgétaire dans ma circonscription le 10 février. Y ont participé quelque 300 personnes formant un échantillon représentatif de Mont-Royal. Le 4 mars, j'ai envoyé au ministre un résumé des questions débattues, des préoccupations exprimées et des recommandations formulées. Le 17 mars, à la lumière de nouvelles préoccupations, nous avons tenu une autre tribune publique.

Le 22 mars, le ministre des Finances a présenté le budget à la Chambre, puis, le 24 mars, j'ai pris la parole dans cette enceinte en guise de réponse au budget. Pendant la campagne électorale, j'ai discuté avec mes électeurs de diverses questions, dont le Plan d'action économique et le budget, qui traduit ce plan d'action.

Le budget

Comme il l'a déclaré en présentant le budget postélectoral et le plan d'action du gouvernement le 6 juin — tout cela dans le contexte du discours du Trône —, le ministre a repris, voir réitéré, ce qu'il avait déclaré le 22 mars. Comme il l'a dit cet après-midi, et je le cite: « Nous aimons tellement ce budget que nous l'avons présenté deux fois. »

De même, comme à l'époque mes critiques, qui étaient fondées sur les observations de mes électeurs, ne semblent pas avoir été prises en compte par le ministre qui, pourtant, souhaitait la tenue de ces consultations, j'ai pensé qu'il serait approprié de les réitérer et de les préciser aujourd'hui dans mes observations.

Comme je l'ai dit le 24 mars, le budget n'est pas simplement un énoncé financier ou un plan d'action économique, c'est un énoncé de valeurs. Dans le contexte du discours du Trône, il constitue en fait la vision d'avenir du gouvernement. Comme le ministre l'a lui-même admis lors de la première présentation du budget le 22 mars, ce n'est pas seulement un bilan, il s'agit aussi d'un énoncé de priorités, d'un équilibre entre les différents besoins, en fait d'un énoncé de principes et de priorités qui sous-tendent une telle vision.

Par conséquent, mes observations s'articuleront autour de deux axes principaux.

Premièrement, je vais tenter de résumer les quatre principaux aspects du plan d'action du gouvernement qui ont été dénoncés par mes électeurs lors des diverses tribunes publiques, y compris les consultations prébudgétaires.

Deuxièmement, je vais m'attarder sur la vision sous-jacente du gouvernement, ou plutôt sur l'absence d'une vision stratégique générale, d'après ce que m'ont dit mes électeurs.

Parmi les reproches faits par mes électeurs, la première préoccupation est le montant de 30 milliards de dollars dans le cadre d'un contrat sans appel d'offres pour l'acquisition de chasseurs F-35. Il est intéressant de rappeler que, dans le cadre de la consultation prébudgétaire que nous avons tenue le 10 février, j'ai communiqué à mes électeurs le coût proposé ou prévu à l'époque, qui était de 16 milliards de dollars. J'ai alors déclaré que je pensais que le coût serait plus élevé, qu'il atteindrait probablement 21 milliards de dollars.

À notre prochaine consultation tenue le 17 mars, nous avons appris de la bouche du directeur parlementaire du budget, à la suite d'une évaluation internationale par les pairs, que le coût estimatif était maintenant de 30 milliards de dollars. En fait, nous avons appris durant la campagne électorale que même le chiffre de 30 milliards de dollars pourrait être désuet.

Aux États-Unis, les sénateurs et les membres du Congrès ont attesté que le coût était « hors de contrôle ». Certains pays, comme le Danemark et les Pays-Bas, étaient en train de reconsidérer leur engagement. Certaines personnes aux États-Unis demandaient même l'abandon du projet des chasseurs F-35 dans son ensemble.

La question n'est pas de savoir si nous avons besoin ou non de ces chasseurs. Nous respectons les besoins de sécurité de notre pays. La question est de savoir si nous devrions dépenser 30 milliards de dollars et peut-être plus dans le cadre d'un contrat sans appel d'offres. Même les Américains disent que les coûts sont hors de contrôle, et un comité international d'évaluation par les pairs a laissé entendre qu'un appel d'offres serait nécessaire dans le cas de ce poste budgétaire.

• (1730)

Deuxièmement, les électeurs de ma circonscription ont abondamment critiqué le fait que le gouvernement a alloué des milliards de

dollars à un programme de lutte contre la criminalité et pour la construction de mégaprisons alors que le taux de criminalité est en baisse. En tant qu'ancien ministre de la Justice et procureur général du Canada, je sais qu'il incombe au gouvernement de s'attaquer au problème de la criminalité. Il va sans dire que les gouvernements sont responsables d'assurer la sécurité des citoyens, des rues et des quartiers.

Quand j'ai été ministre de la Justice et également lorsque j'ai été professeur de droit, notamment de droit criminel sur le terrain, j'ai appris que l'une des meilleures façons de combattre la criminalité est d'abord de faire de la prévention et d'offrir des emplois aux jeunes à risque plutôt que de les emprisonner, d'utiliser une approche intégrée, préventive et axée sur la réadaptation, plutôt qu'une approche axée sur la surcriminalisation, l'alourdissement des peines, la construction de mégaprisons et la prolongation de la durée d'emprisonnement.

Troisièmement, les gens de ma circonscription ont critiqué les réductions d'impôts de 6 milliards de dollars consenties à des sociétés qui font partie des 5 p. 100 des entreprises les plus riches. En principe ou sur le plan strictement théorique, je ne suis pas opposé à de telles mesures. Je reconnais que l'allègement du fardeau fiscal des sociétés peut stimuler la croissance économique et favoriser la création d'emplois. J'ai siégé au Cabinet d'un gouvernement qui a ramené l'impôt des sociétés de 29 à 21 p. 100.

Je ne dis pas qu'on ne devrait jamais réduire l'impôt des sociétés. Comme je l'ai dit, je comprends la pertinence de telles mesures. Toutefois, nous avons réduit l'impôt des sociétés après avoir enregistré huit excédents budgétaires successifs. À l'époque où nous avons été battus, nous avons légué aux conservateurs un excédent budgétaire de 13,2 milliards de dollars. Nous n'avons pas consenti de telles réductions au moment où le Canada enregistrait un déficit budgétaire record de 56 milliards de dollars ni à l'intention de grandes sociétés faisant partie des 5 p. 100 les plus riches, alors que des personnes dans le besoin ne reçoivent que des miettes. Voilà le principe.

Je vais reprendre les propos du ministre des Finances qui a parlé de besoins relatifs et de besoins comparatifs et j'ai posé la question aux électeurs de ma circonscription lors des consultations prébudgétaires. Les électeurs ont répondu que selon les principes mêmes du ministre, ce budget prévoit 1 000 fois plus d'argent pour des chasseurs à réaction que pour les étudiants du postsecondaire; 1 000 fois plus pour des mégaprisons que pour la prévention de la criminalité chez les jeunes; plus en une seule journée, pour le G20, qu'en un an pour les aînés à qui on accorde la maigre somme de 1,20 \$ par jour; plus pour la publicité partisane que pour les aidants familiaux et ainsi de suite.

La dernière critique est que le gouvernement conservateur a fait exprès pour exclure les Canadiens à faible revenu des mesures prévues dans ce budget, comme le crédit d'impôt pour aidant naturel, une mesure valable, mais qui n'est pas bien appliquée. Autrement dit, les crédits d'impôt inclus par les conservateurs, dans ce budget, sont des crédits non remboursables. Ils sont utiles seulement pour les Canadiens qui ont un revenu suffisant pour payer de l'impôt sur le revenu. Ce sont des crédits non remboursables dont les Canadiens à faible revenu ne peuvent même pas bénéficier. Ainsi, avec le gouvernement conservateur, un contribuable qui gagne 20 000 \$ par année et qui a une personne à charge ne serait pas admissible et ne recevrait pas d'aide à titre d'aidant naturel. Pourtant, nous aurions cruellement besoin que ce soit le cas.

Le budget

Enfin, pour ce qui est de la vision de l'avenir et du plan stratégique pour l'avenir, mes électeurs m'ont indiqué qu'ils ne voyaient rien de ce genre. Ils m'ont parlé des besoins importants en matière de soins de santé. D'ailleurs, compte tenu de leurs demandes pressantes, j'ai déposé un plan d'action en neuf points pour les soins de santé. Ils m'ont parlé de la nécessité de fournir des services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants ainsi que de la nécessité d'avoir accès aux études supérieures et aux services juridiques.

Ils m'ont parlé des inquiétudes des personnes âgées, qui composent une grande proportion de la population de ma circonscription. Ils m'ont parlé des pensions, de la pauvreté et du fait que 700 000 personnes âgées au pays vivent dans la pauvreté. Ils m'ont parlé de la nécessaire salubrité de l'environnement et des investissements que nous devons faire dans les technologies vertes. Ils m'ont parlé du manque d'emplois et de logements sociaux. Ils m'ont aussi parlé de la justice sociale et m'ont rappelé qu'on peut juger une société à la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables.

Qu'est-ce qui ressort de ce budget? Malheureusement, c'est un budget qui est déconnecté des besoins que je viens de décrire à la Chambre, comme mes électeurs me les ont décrits. C'est un budget sans stratégie globale pour les soins de santé, pour la protection de l'environnement, pour l'éducation préscolaire et la garde des enfants, pour les emplois et pour l'attention dont les pauvres ont besoin.

• (1735)

Bref, c'est un budget qui est déconnecté non seulement des besoins de mes électeurs, tels qu'ils me les ont exprimés, mais également des besoins manifestés par de nombreux Canadiens, ailleurs au pays, qui ont des opinions semblables.

• (1740)

Mme Candice Hoepfner (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord sincèrement féliciter mon collègue de sa réélection. Je suis heureuse de le revoir à la Chambre.

L'une des initiatives budgétaires qui jouit d'un grand appui populaire dans ma circonscription est celle qui met fin aux subventions aux partis politiques. Cela fait longtemps que mon collègue fait de la politique. Ne convient-il pas qu'il est plus sain pour un parti politique de recueillir lui-même ses fonds, de présenter des politiques qui jouissent de l'appui des Canadiens et que ceux-ci sont prêts à financer? C'est plus sain pour les partis parce qu'ils devront maintenir leurs liens avec les Canadiens ordinaires. C'est également une question fiscale; le fait est que les Canadiens ne devraient pas avoir à financer des partis qu'ils n'appuient pas et dont ils n'approuvent pas les politiques.

J'aimerais savoir ce que pense mon collègue de cette question, étant donné son expérience en politique et le fait que son parti ne réussit pas aussi bien qu'auparavant à recueillir des fonds.

L'hon. Irwin Cotler: Monsieur le Président, je félicite à mon tour la députée d'avoir été réélue et de prendre part aux travaux de la Chambre.

Sur la question des subventions et autres choses du genre, la députée a raison d'affirmer que le financement populaire des partis politiques est important et que tous les partis doivent y recourir. Cependant, toute la question des subventions doit être vue dans le contexte des limites imposées aux contributions financières et à la démocratisation du financement des partis politiques. Il s'agit aussi d'un moyen d'accroître la participation à la vie politique par des idées et des prises de position.

D'après ce que des membres du parti de la députée ont déclaré — et je ne dis pas que c'est le cas de la députée —, ce genre de mesure pourrait sonner le glas du Parti libéral tel que nous le connaissons. En d'autres mots, il ne s'agit pas uniquement de défaire le Parti libéral, mais véritablement de l'écraser. Je ne dis pas que c'est l'intention de la Chambre des communes, mais j'affirme que la question des allocations aux partis politiques doit être vue comme un moyen de maximiser la participation à la vie politique. C'est ainsi que je vois les choses.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député de Mont-Royal de sa victoire et d'avoir résisté à la vague orange. Cela dit, je sais qu'il a toujours été très ouvert aux questions touchant la condition féminine, quand il était ministre de la Justice.

Le ministre des Finances sera très heureux de savoir que j'ai lu le budget; j'ai presque fini. Il me reste quelques pages à lire et je n'ai pas vu grand-chose sur la condition féminine.

L'honorable député a-t-il lu quelque chose qui concernait le droit à l'égalité, par exemple, y a-t-il davantage d'argent alloué à la condition féminine, afin de favoriser l'équité salariale et autres?

L'hon. Irwin Cotler: Monsieur le Président, je suis d'accord avec ma collègue. Je la félicite d'être de nouveau parmi nous et de participer aux débats.

Dans ce budget et dans ce plan, il n'est presque pas question du principe d'égalité et des droits des femmes. Le budget parle des anniversaires qui auront lieu l'an prochain, mais il ne mentionne aucunement qu'en 2012, ce sera le 30^e anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés. C'est le 30^e anniversaire du principe d'égalité. C'est ce gouvernement qui a démantelé le programme de contestation judiciaire, qui a aidé des femmes et des minorités, et contribué à atteindre les objectifs de la Charte canadienne des droits et libertés.

• (1745)

[Traduction]

M. Andrew Saxton (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, PCC): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Prince Edward—Hastings. J'aimerais le féliciter ainsi que tous les députés élus ou réélus le 2 mai.

Je veux également remercier les gens de North Vancouver qui, encore une fois, m'ont fait l'honneur et accordé le privilège de les représenter ici à Ottawa.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le budget de 2011 qui lance la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. Il y a deux ans, le Canada et le reste du monde devaient faire face à un défi économique extraordinaire. La grande récession, comme on en est venu à l'appeler, a menacé les emplois et le bien-être de millions de Canadiens et de leurs familles.

Le budget

Pour faire face à cette crise mondiale, notre gouvernement a agi rapidement et de manière décisive pour instaurer le Plan d'action économique du Canada, qui comprenait des investissements opportuns et ciblés dans le transport, les collèges et les universités, les bibliothèques, les postes de police, les casernes de pompiers, le logement abordable, les installations récréatives, l'infrastructure, le réseau routier et d'innombrables autres secteurs importants. Les mesures prises par notre gouvernement ont aidé à faire en sorte que le Canada évite le pire de la récession économique mondiale et que la reprise débute plus rapidement ici que dans presque tous les autres pays du monde industrialisé.

C'est avec grand plaisir que je suis en mesure de dire ici aujourd'hui que le Canada a affiché la plus forte croissance des emplois des pays du G7 et que plus de Canadiens travaillent aujourd'hui qu'avant le début de la récession.

Même si les Canadiens devraient être fiers de ce succès, des événements récents sur la scène mondiale ont montré qu'il existe encore un risque et une incertitude considérables en ce qui concerne l'économie planétaire. L'économie américaine et certaines économies européennes sont aux prises avec une grave crise de la dette, et bien que notre situation au Canada soit bien meilleure que la leur, il y a encore beaucoup trop de Canadiens sans emploi. C'est dans cet esprit que notre gouvernement entreprend la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada. C'est une feuille de route pour l'édification d'un Canada meilleur, d'un Canada plus fort, plus stable et plus prospère. En gardant l'accent sur l'économie, notre gouvernement cherche à stabiliser notre reprise économique fragile.

Nous allons faire cela en investissant dans les Canadiens et dans leurs familles. Nous allons encourager l'entreprise privée à investir et à créer des emplois. Nous allons aider les Canadiens à obtenir l'éducation et la formation dont ils ont besoin pour travailler dans l'économie du XXI^e siècle. Nous allons aider les familles canadiennes à prendre soin de leurs êtres chers et à s'occuper de leur bien-être.

Le gouvernement aura pour point de mire prioritaire la poursuite de ses efforts en vue de favoriser la croissance économique et la création d'emplois. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada comprend de nombreuses stratégies qui nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous instaurerons un crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises afin d'encourager le recrutement de nouveaux employés dans ce secteur crucial. Nous prolongerons aussi le programme Travail partagé et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés afin de permettre à ceux qui le souhaitent de demeurer sur le marché du travail.

Nous appuierons le secteur de la fabrication en prolongeant l'application du taux de la déduction pour amortissement accéléré au titre des investissements consacrés à la machinerie de fabrication et de transformation.

Mais surtout, nous maintiendrons le cap et veillerons à ce que les impôts restent peu élevés afin d'inciter ceux qui créent des emplois à réinvestir leurs profits et à créer plus d'emplois.

Afin d'appuyer la reprise économique, qui est encore fragile, nous continuerons de favoriser davantage l'accès aux marchés internationaux. C'est pourquoi le gouvernement est déterminé à négocier des accords de libre-échange qui renforceront la capacité économique de notre pays.

En plus de négocier un accord de libre-échange avec l'Union européenne, qui est le plus important bloc économique du monde, le gouvernement s'emploiera énergiquement à établir de meilleures relations commerciales avec les pays de la région Asie-Pacifique. En

renforçant l'accès à ces marchés essentiels, nous assurerons la croissance de notre économie et nous créerons des emplois.

Le gouvernement a investi des millions de dollars dans l'amélioration des ports dans le cadre de l'initiative relative à la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique. Ces mesures, combinées à l'accord de libre-échange qui devrait être conclu avec l'Inde, l'une des économies qui connaissent la croissance la plus rapide, profiteront directement aux secteurs de la fabrication et des ressources de notre pays.

Compte tenu des avantages comparatifs dont il bénéficie, le Canada a une occasion en or de se démarquer au XXI^e siècle, et le gouvernement investit les sommes nécessaires pour tirer parti de ces avantages.

Cela dit, la création de possibilités économiques et d'emplois n'est qu'un des aspects de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. Si nous voulons que l'économie du Canada soit réellement concurrentielle au XXI^e siècle, il faut absolument investir dans l'éducation et la formation des Canadiens.

La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada comporte de nombreuses mesures qui nous permettront justement d'atteindre cet objectif. Nous investirons des centaines de millions de dollars dans les activités de recherche et de développement menées par les meilleures universités et les meilleurs établissements d'enseignement. Nous accorderons un allègement fiscal à l'égard des examens d'accréditation; ainsi, tous les frais d'examen professionnel donneront droit à un allègement fiscal.

- (1750)

Nous nous sommes engagés à doubler le montant du revenu en cours d'études qui sera exonéré, qui passera de 50 \$ à 100 \$ par semaine. Environ 100 000 étudiants en profiteront chaque année parce qu'ils pourront travailler davantage sans que leurs prêts soient touchés.

Les investissements dans la prochaine génération de chefs de file canadiens permettront à notre pays de maintenir l'élan positif que nous avons su lui imprimer grâce aux investissements substantiels que nous avons faits au cours des cinq dernières années.

Je mentionnerai, par exemple, un projet mis en œuvre dans ma propre circonscription, North Vancouver. L'Université Capilano y a reçu une subvention de 15 millions de dollars pour la construction d'un nouveau centre cinématographique grâce au Programme d'infrastructure du savoir. Ce centre ultramoderne préparera des milliers d'étudiants à faire carrière dans l'industrie cinématographique. Grâce à de tels investissements dans les arts, le gouvernement stimule notre économie, mais également la société dans son ensemble. Il contribue à créer des emplois et à former la prochaine génération.

La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada propose d'importantes mesures visant à aider les Canadiens à prendre soin de leurs familles et de leurs êtres chers.

Nous avons instaurer un crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, un crédit d'impôt de 15 p. 100 non remboursable sur un montant maximal de 500 \$ de frais admissibles au titre d'activités artistiques et culturelles.

Nous avons également instaurer un crédit d'impôt pour aidants familiaux, soit un crédit d'impôt de 15 p. 100 non remboursable applicable à un montant de 2 000 \$ pour les Canadiens qui prennent soin d'être chers dans le besoin.

Le budget

Nous avons également éliminé le plafond de 10 000 \$ applicables aux frais médicaux admissibles pouvant être déclarés à l'égard d'un parent financièrement à charge.

Nous avons également prolongé le programme écoÉNERGIE Rénovation. Ce programme aidera les familles à réduire leurs frais de chauffage et d'électricité.

En plus d'aider les familles canadiennes, la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada mettra en place des mesures sans précédent pour aider les aînés canadiens.

Nous avons amélioré le Supplément de revenu garanti afin que les aînés à faible revenu puissent compter sur des prestations supplémentaires pouvant atteindre 600 \$ pour les aînés célibataires et 840 \$ pour les couples. Cette mesure, la plus importante augmentation du Supplément de revenu garanti en plus de 25 ans, permettra d'aider plus de 680 000 aînés.

Nous avons également amélioré le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Nous investissons plus de 10 millions de dollars pour promouvoir le bénévolat, le mentorat et la participation sociale des aînés. Le programme permettra également de protéger les aînés en les sensibilisant aux mauvais traitements envers les aînés.

Le gouvernement abolit également l'âge obligatoire de la retraite pour les employés relevant de la compétence fédérale. Cette mesure donnera aux aînés la liberté de décider s'ils veulent ou non rester sur le marché du travail.

Le 2 mai, les Canadiens ont élu un gouvernement conservateur majoritaire. Pendant la campagne électorale, notre parti a promis de répondre aux priorités des Canadiens ordinaires. La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada est le résultat de cet engagement.

À l'avenir, notre gouvernement continuera de jeter les bases d'un Canada plus fort, plus stable et plus prospère.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Monsieur le Président, le sénateur Smith a dit lors de la dernière campagne électorale et avant sa nomination à l'autre endroit qu'il est normal qu'une plus grande part des deniers publics soit versée aux circonscriptions conservatrices.

Le député dira-t-il aux Canadiens qui ont élu des députés de l'opposition qu'ils recevront moins de fonds du fédéral parce qu'ils n'ont pas voté pour le Parti conservateur?

Est-ce la raison pour laquelle le gouvernement refuse de s'engager à remplacer le pont Champlain?

Est-ce la raison pour laquelle le comté de la baie Georgienne a reçu un million de dollars, bien qu'elle se trouve à 86 kilomètres de Huntsville, pour l'aménagement d'un parc linéaire, mais que Rivière-Beaudette se fait dire qu'elle devra racheter son phare historique iconique et assumer les coûts associés à la décontamination des terres où se trouve le phare?

C'est ce qu'on appelle un gouvernement pour tous les Canadiens? Il se présente comme étant le gouvernement pour tous les Canadiens. Pourquoi l'équivalent de 4 p. 100 de tous les fonds destinés aux dépenses d'infrastructure pour l'ensemble du pays a-t-il été versé à cette petite région de l'Ontario?

M. Andrew Saxton: Monsieur le Président, si le député examinait les faits, il constaterait que chacune des 308 circonscriptions au pays ont bénéficié du Plan d'action économique du Canada. Toutes les circonscriptions ont profité du fonds de relance.

Les Canadiens de partout au pays applaudissent le gouvernement pour les initiatives audacieuses qu'il a prises en vue de mettre en

oeuvre le Plan d'action économique du Canada; tout le monde est à même de constater les résultats.

Des projets d'infrastructure partout au pays qui profiteront aux Canadiens pendant des générations à venir ont été menés au cours des deux dernières années en raison du Plan d'action économique du Canada. Ces projets augmenteront la productivité, la capacité de production, la condition physique des gens grâce à de nouvelles installations récréatives, ainsi que le nombre de ponts, d'égouts et d'établissements de santé.

Tous les Canadiens ont profité du Plan d'action économique du Canada.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre réélection et à en féliciter tout autant le député.

Je tiens aussi à remercier les habitants de Cardigan de m'avoir réélu à la Chambre pour la huitième fois. C'est effectivement un honneur de siéger ici.

Le gouvernement a mentionné qu'il a pris un certain nombre de mesures. Il dépensera bientôt 30 milliards de dollars pour l'achat d'avions sans appel d'offres; il dépensera 6 milliards de dollars pour donner un répit aux grandes entreprises; il dépensera des milliards de dollars pour la construction de prisons. Toutefois, j'espère que le ministre des Finances et mes collègues députés considéreront les chiffres suivants, qui sont moins impressionnants.

Le gouvernement a réduit le financement de l'APECA de 64 millions de dollars d'an dernier et il le réduira de 15 millions cette année. Lorsque le gouvernement retire 57 millions de dollars au secteur des pêches, nous sommes non seulement devant un enjeu économique, mais également devant une question de sécurité. J'espère que le député ne répondra pas à mon intervention en me parlant de tout ce qu'a fait le gouvernement.

Il faut convaincre le ministre des Finances que ces questions sont importantes avant qu'un pêcheur ne perde la vie parce que nous n'aurons pas trouvé les fonds nécessaires au dragage du port.

• (1755)

M. Andrew Saxton: Monsieur le Président, un peu partout au Canada, bon nombre d'excellents projets ont besoin du financement du gouvernement fédéral et bon nombre d'entre eux ont été financés.

Les priorités des Canadiens sont claires. Nous nous concentrons sur la croissance économique et sur la création d'emplois grâce au Plan d'action économique du Canada. Le meilleur programme social quoi soit consiste en une économie forte. C'est la raison pour laquelle nous chercherons à renforcer l'économie et à créer des emplois au cours des prochaines années.

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je veux d'abord souhaiter un bon retour à la Chambre au député, qui est aussi mon ami. C'est un plaisir de travailler avec le secrétaire parlementaire.

Je sais qu'il a une très grosse famille, ainsi que des amis qui ont des enfants. Je veux donc lui donner l'occasion de se réjouir du budget en nous indiquant quelles mesures aideront sa famille et les familles de ses amis qui s'apprentent à profiter de l'été et de ces beaux moments.

J'espère qu'il saisira cette occasion pour nous dire ce qu'il pense des mesures familiales contenues dans le budget.

M. Andrew Saxton: Monsieur le Président, je félicite la députée de sa réélection, ainsi que du renouvellement de son mandat à titre de secrétaire parlementaire.

Le budget

Le gouvernement conservateur a réduit plus de 120 mesures fiscales depuis son arrivée au pouvoir il y a cinq ans. La famille canadienne moyenne dispose maintenant de 3 000 dollars de plus à la fin de chaque année. Un montant qu'elle peut dépenser pour l'éducation de ses enfants, pour s'en occuper et leur donner une belle enfance. Ce sont des initiatives importantes.

Nous avons aussi prévu un crédit d'impôt pour les activités artistiques, afin d'encourager l'inscription des enfants dans des programmes à caractère artistique et culturel. Nous élargissons aussi le crédit d'impôt pour les aidants familiaux afin que les gens soient en mesure de prendre soin des membres de leur famille qui en ont vraiment besoin.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des programmes que nous avons proposés pour venir en aide aux familles.

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, c'est avec fierté, mais aussi avec humilité, que je tiens aujourd'hui à remercier les citoyens de Prince Edward—Hastings pour l'incroyable soutien qu'ils m'ont témoigné en me renvoyant à la Chambre pour la quatrième fois.

Je suis aussi honoré que fier de pouvoir parler aujourd'hui du budget, un budget qui, à mon avis, en plus de recevoir l'appui massif des citoyens de partout au pays, en fait beaucoup pour les Canadiens. La raison en est bien simple. En effet, le budget est axé sur une chose, et une chose seulement: les gens. Que l'on parle du couple qui descend la rue principale, main dans la main, sans se préoccuper des autres, des étudiants qui font des études collégiales ou universitaires pour élargir leurs horizons professionnels, des aînés qui ont donné à la collectivité toute leur vie durant, des manufacturiers, des agriculteurs, des forestiers, des consommateurs, des familles, ce budget est pour eux. Oui, c'est un budget axé sur le vrai monde.

Les électeurs de ma circonscription de l'Île-du-Prince-Édouard ont tous un parcours différent. Or, ce budget profitera à chacun d'eux, comme il profitera aux Canadiens de partout au pays.

Ce budget réussit à trouver le juste équilibre entre l'économie, l'emploi et la croissance, sans pour autant négliger les besoins quotidiens des Canadiens.

Mais surtout, il remplit les engagements que nous avons pris auparavant. Il tient les promesses électorales que nous avons faites et il nous permet de faire exactement ce que nous avons dit que nous ferions.

Ce budget, préparé pour la 41^e législature, constitue la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada.

Le gouvernement soutiendra la création d'emplois en aidant les entreprises et les entrepreneurs à réussir, veillera à ce que les impôts demeurent peu élevés, investira dans des projets d'importance nationale et préservera l'image de marque du Canada comme l'un des meilleurs endroits du monde où investir et vivre.

Pour donner suite à ces priorités, la prochaine phase du Plan d'action économique accordera un crédit temporaire au titre de l'embauche aux petites entreprises, de manière à encourager l'embauche additionnelle par segment névralgique. L'ancien propriétaire de petite entreprise prospère que je suis, qui a donné du travail à des centaines de ses concitoyens au fil des années, sait par expérience à quel point ces programmes incitatifs peuvent être importants pour stimuler la création d'emplois.

Nous allons également prolonger le programme Travail partagé et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés afin d'aider les Canadiens à demeurer sur le marché du travail. Nous allons prolonger de deux ans l'application de la déduction pour amortissement accéléré à

l'égard des investissements dans les machines et le matériel de fabrication et de transformation. Des centaines de petites entreprises de ma circonscription et diverses grandes sociétés, comme Kellogg's et Procter & Gamble, ont pu faire des investissements considérables et créer des emplois, ce qu'elles continueront de faire, grâce à cet extraordinaire et très efficace crédit d'impôt.

Nous allons établir par voie législative un investissement annuel permanent de 2 milliards de dollars consacré à l'infrastructure municipale au titre du Fonds de la taxe sur l'essence.

En tant qu'ancien conseiller municipal et sous-préfet, je sais à quel point c'est important d'avoir un financement prévisible et dédié pour qu'on puisse planifier l'infrastructure efficacement.

Nous investirons dans la promotion de l'innovation, dans les importants secteurs de l'agriculture, des forêts et des mines.

Comme je l'ai promis durant la campagne, et je remercie le ministre des Finances à cet égard, je suis heureux que nous ayons tenu notre engagement de consacrer 20 millions de dollars sur deux ans pour le renouvellement du Programme de développement de l'Est de l'Ontario, qui est extraordinairement fructueux.

Le gouvernement soutiendra les familles et les collectivités afin que tous les Canadiens puissent jouir d'un niveau de vie élevé et que nos collectivités puissent rester sûres et dynamiques.

La prochaine phase de notre plan d'action consistera à investir dans ces objectifs par l'amélioration du Supplément de revenu garanti pour les aînés qui comptent presque exclusivement sur leur pension de vieillesse et le SRG, et qui risquent d'avoir des difficultés financières. Cette mesure prévoit un revenu supplémentaire de 600 \$ par année pour les aînés célibataires, et de 840 \$ pour les couples. C'est un investissement de plus de 300 millions de dollars par année, et cela améliorera la sécurité financière de plus de 680 000 personnes âgées d'un bout à l'autre du Canada.

Ma circonscription, Prince Edward—Hastings, arrive maintenant au deuxième rang en Ontario pour le nombre de personnes âgées qu'elle compte. Le revenu dans les régions rurales y est aussi beaucoup moins élevé. Je puis affirmer sans équivoque que les personnes âgées accueillent très favorablement cette initiative.

- (1800)

Nous attirerons davantage de travailleurs de la santé dans les collectivités rurales éloignées et mal desservies en annulant 400 000 \$ de la composante fédérale du Programme canadien de prêts aux étudiants pour les nouveaux médecins et jusqu'à 20 000 \$ pour les infirmiers et infirmiers praticiens.

Nous offrirons un nouveau crédit d'impôt pour aidants familiaux de 2 000 \$ qui aidera ces gens qui subviennent aux besoins d'un membre à charge de leur famille ayant une déficience, dont, pour la première fois, leur époux ou conjoint de fait et leurs enfants mineurs. Dans beaucoup de circonscriptions rurales comme la mienne, les établissements de traitement pour les aînés sont beaucoup trop rares. Des initiatives comme celle-ci feront certainement beaucoup pour assurer une partie de l'aide qui fait cruellement défaut.

Nous créons aussi le nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, qui pourra atteindre 500 \$ par enfant pour leurs frais admissibles relatifs aux activités artistiques, culturelles, récréatives et d'épanouissement.

Le budget

Nous instaurons un crédit d'impôt de 3 000 \$ pour les pompiers volontaires qui donnent au moins 200 heures de service à leur collectivité. Dans ma circonscription, Prince Edward—Hastings, et dans d'autres circonscriptions rurales du Canada, les localités sont desservies par des pompiers volontaires dévoués. Cette mesure est une preuve de notre gratitude, de notre soutien et de notre appréciation.

Nous consacrerons près de 870 millions de dollars sur deux ans aux problèmes relatifs aux changements climatiques et à la qualité de l'air, notamment dans le cadre du programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons, pour aider les propriétaires à rénover leurs logements afin d'en assurer un rendement plus écoénergétique et réduire les coûts énergétiques.

Le gouvernement fera la promotion de la recherche et des technologies de pointe en allouant 80 millions de dollars de nouveaux fonds sur trois ans dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle, pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter plus rapidement les technologies de l'information et des communications grâce à des projets de collaboration avec les collègues. Partout au pays, notamment dans ma circonscription, nous avons été témoins de la coopération entre ces innovateurs, les entrepreneurs et nos collègues, et nous en avons tiré profit. Partout au pays, notre capacité de soutenir la concurrence dépend de notre capacité de développer l'économie de la connaissance.

Nous créerons dix nouvelles chaires d'excellence en recherche au Canada, certaines desquelles seront actives dans des domaines en rapport avec la Stratégie sur l'économie numérique du Canada.

Nous augmenterons le budget des trois conseils subventionnaires fédéraux de 47 millions par année, ce qui inclut l'appui aux coûts indirects.

Nous améliorerons la commercialisation et soutiendrons la démonstration de nouvelles technologies sur le marché en favorisant les liens de recherche entre les collègues, les universités et les entreprises.

Nous rehausserons et élargirons l'admissibilité des étudiants de niveau postsecondaire à temps plein et à temps partiel au Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants.

Nous encouragerons les gens à obtenir un certificat de compétence en rendant admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité les frais d'examen des gens de métier et des professionnels.

Enfin et surtout, le gouvernement équilibrera le budget. Nous ferons des économies de plus de 500 millions de dollars par année par suite des examens stratégiques effectués en 2010. Nous protégerons l'intégrité et l'équité du régime fiscal canadien, en éliminant les échappatoires fiscales. Nous effectuerons, en 2011-2012, un Examen stratégique et fonctionnel exhaustif d'un an des dépenses de tous les ministères.

Il suffit d'écouter les nombreux commentaires positifs formulés à l'égard de ce budget par les particuliers, les groupes, les organismes, les municipalités, les provinces, les travailleurs, les gestionnaires, les professionnels, les petites entreprises, les fabricants, les scientifiques, les éducateurs, les étudiants, les aînés et les parents.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, ce budget est axé sur les gens. Il fait le point sur la situation actuelle et future de notre pays. Il protège les plus vulnérables tout en étant axé sur l'avenir, ce qui est très important. Je suis fier et heureux de faire partie de ce gouvernement qui va de l'avant avec ce budget, lequel préservera l'avantage du Canada dans l'économie mondiale; renforcera la sécurité financière des travailleurs, des familles et des aînés

canadiens; et assurera la stabilité nécessaire à la reprise dans ce contexte mondial incertain.

• (1805)

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, l'enthousiasme du député est si contagieux que j'ai quasiment eu envie de revérifier mes notes pour m'assurer que nous parlons bien du même budget.

J'apprécie la passion dont fait preuve le député, à qui je souhaite à nouveau la bienvenue à la Chambre, mais beaucoup de problèmes ne sont même pas abordés dans ce budget. Je pourrais parler du fait que nous pourrions affranchir tous les aînés de la pauvreté, plutôt que de se contenter de leur fournir quelqu'un pour les aider à sortir de leur lit. On pourrait réellement le faire pour tous les aînés. Ils méritent cette aide.

Je pourrais aussi parler de la nécessité d'investir davantage dans les villes et les transports.

Toutefois, il y a une question qui, je le sais, tient particulièrement à cœur au député. Bien des gens, d'anciens employés de Nortel, ont reçu des promesses d'aide. Je sais que des gens de sa circonscription, d'anciens pensionnés de Nortel, ont été touchés.

À quel endroit dans ce budget trouve-t-on une disposition visant à aider quelqu'un comme un ancien pensionné de Nortel ou une personne laissée pour compte? Y a-t-il quoi que ce soit dans ce budget pour ces personnes?

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, cette question est très importante et, comme le député le sait, elle me tient très à cœur puisque ma circonscription possède l'un des plus grands groupes de retraités de Nortel au Canada. Durant cette campagne électorale et au cours des dernières années, j'ai rencontré personnellement un grand nombre de ces gens. J'ai écouté leurs doléances, plus particulièrement en ce qui a trait aux prestations d'invalidité de longue durée et à la question des pensions.

J'ai pris connaissance de cette situation pour la première fois quand un certain nombre de personnes m'ont dit qu'elles n'obtiendraient que 15 à 20 p. 100 de leur pension lorsque tout serait terminé. On n'a évidemment pas encore déterminé s'il s'agissait d'une fraude ou d'une mauvaise gestion.

En tant que gouvernement, nous avons demandé ce que nous pouvions faire. Nous avons entrepris un certain nombre d'initiatives, et les retraités bénéficiant de prestations standard vont probablement obtenir maintenant beaucoup plus que 80 p. 100 de leur pension grâce aux mesures concrètes prises par le gouvernement.

Est-ce suffisant? Bien sûr que non. Nous voulons toujours changer les choses. Cependant, je remercie le ministre des Finances d'avoir inséré dans le budget précédent et le budget actuel des mesures visant à corriger la situation.

Cela ne peut pas être fait de manière rétroactive. Nous comprenons cela. Même les employés de Nortel le reconnaissent, mais nous devons songer aux autres entreprises qui pourraient être touchées à l'avenir par les mesures législatives que nous présentons.

• (1810)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie la franchise avec laquelle le député a parlé de la situation des retraités de Nortel. Je veux lui poser une question en ce qui concerne l'engagement à l'égard des aînés dans le budget.

Le budget

Le Canada est un pays d'une grande richesse, qui a beaucoup de potentiel. Nous pouvons songer à ce que nous fournissons aux aînés, et il serait très difficile de trouver une personne qui dirait que nous ne leur donnons pas suffisamment d'argent. Le gouvernement a indiqué combien d'argent il allait leur donner, et cela représente une augmentation approximative de 1,60 \$ à 1,70 \$ par jour.

Le député prévoit-il que cette somme augmentera d'ici un an ou deux? Est-ce qu'elle sera suffisante pour aider les aînés à l'avenir?

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, le député a raison sur un aspect. Un défi de taille s'ajoute à tous les autres que nous devons relever en tant que pays, soit celui d'une population vieillissante. Tous les gouvernements de la planète subiront des pressions croissantes pour répondre aux besoins des aînés, qui seront de plus en plus nombreux.

Nous avons compris qu'il n'existait pas de solution universelle. Il y a des aînés qui sont riches et d'autres qui vivent dans la pauvreté. Il y en a qui ont besoin de différentes formes d'aide et d'autres qui des besoins bien précis. Nous avons mis en oeuvre une myriade de programmes au cours des trois à cinq dernières années. Je suis ravi de voir dans ce budget une série d'initiatives générales qui aideront beaucoup de gens de bien des façons.

Devrons-nous prendre d'autres mesures au fur et à mesure que nous irons de l'avant? Mais oui, bien entendu. Voilà pourquoi nous présentons un budget pour cette année, et un nouveau à chaque année. C'est pour répondre à l'évolution des exigences démographiques de notre société.

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, je vous signale que je partagerai le temps qui m'est imparti avec mon collègue de Davenport.

J'ai eu l'occasion, plus tôt aujourd'hui, de remercier sincèrement les gens de Beaches—East York et ma famille de m'avoir permis de représenter ma circonscription aux Communes, comme je le souhaitais. Permettez-moi de remercier également les centaines de bénévoles et le personnel qui ont sacrifié une partie de leur temps et de leur vie familiale pour prendre part à notre campagne victorieuse dans Beaches—East York. J'espère que ma conduite en cette enceinte justifiera le temps et les efforts qu'ils ont consentis.

Permettez-moi de commencer mon intervention en vous disant combien je suis fier de pouvoir siéger en toute humilité dans l'opposition officielle, à titre de membre du caucus néo-démocrate, un caucus très nombreux, dont les membres sont bourrés de talent et de potentiel et ont de belles réalisations à leur actif. C'est un caucus qui se démarque par son optimisme; il est important de le souligner. Permettez-moi également de féliciter tous les députés d'en face et les députés des autres partis dont les banquettes se trouvent de ce côté-ci de la Chambre pour avoir été élus le 2 mai. Ils tirent manifestement une saine fierté de leur résultat du 2 mai.

J'aimerais dire que pour nous tous, qui poursuivons les travaux de la Chambre, la modestie et l'humilité sont les mots d'ordre. Nous avons manqué à nos obligations envers trop de Canadiens, et ce trop souvent et pendant trop longtemps, si bien que les défis auxquels nous sommes confrontés et que nous devons surmonter sont de plus en plus énormes, mais une excellente occasion se présente à nous.

Dans une Chambre de cette composition particulière, avec un gouvernement majoritaire qui n'a pas l'appui de la majorité des Canadiens, c'est l'occasion d'inviter tous les députés à travailler de concert pour relever ces défis.

C'est une occasion qui risque de nous échapper sous peu en raison de l'engagement du gouvernement à l'égard de son budget recyclé.

Ce budget a déjà été lu et jugé insatisfaisant par les résidents de Beaches—East York, précisément parce qu'il ne règle pas les défis que j'ai évoqués.

C'est un budget qui laisse les aînés dans la pauvreté alors que nous avons la possibilité et l'obligation de les sortir de leur misère immédiatement.

C'est un budget qui ne réussit pas à répondre aux besoins des familles en matière de services de garde d'enfants abordables et accessibles alors que nous devrions offrir aux familles monoparentales, biparentales et sans travail l'accès aux services de garderie abordables dont ils ont besoin pour joindre les deux bouts.

C'est un budget qui perpétue l'énorme endettement des jeunes Canadiens qui choisissent de poursuivre leurs études alors que nous devrions aider ces jeunes à atteindre leur plein potentiel et, partant, celui de notre pays.

C'est un budget qui perpétue l'isolement social et économique des néo-Canadiens dont les titres de compétences et le dynamisme restent inexploités, alors que nous devrions honorer la promesse que nous faisons à tous ceux que nous invitons à vivre au Canada, celle de mettre à profit leurs compétences et leur dynamisme et, ce faisant, de les faire participer à notre effort collectif visant à bâtir un avenir sans cesse meilleur pour notre pays.

C'est un budget qui ne fait rien pour que les travailleurs retournent dans les usines désertées, que des entreprises se réinstallent dans des locaux commerciaux vacants et que les consommateurs recommencent à fréquenter les commerces, alors que nous devrions utiliser les ressources du gouvernement du Canada pour stimuler une économie concurrentielle comprenant de bons emplois bien rémunérés et des régimes de pension sûrs.

C'est un budget qui ne tient pas compte de la situation critique de nos villes, du fait que ces dernières sont gravement sous-financées, qu'elles accusent un retard de 123 milliards de dollars au chapitre des travaux d'infrastructure et qu'elles sont devenues des lieux de grave disparité économique. Nos villes devraient être reconnues comme des endroits au potentiel énorme pour la créativité culturelle, l'ingéniosité et la croissance économiques, l'efficacité énergétique et la mise en oeuvre de mesures significatives pour contrer le réchauffement climatique. Nos villes devraient figurer en tête de liste de nos priorités nationales.

Enfin, c'est un budget à courte vue, en ce sens qu'il n'offre rien de nouveau. On dirait même une sorte de tradition que se transmettent les gouvernements libéraux et conservateurs successifs. Qu'ils soient minoritaires ou majoritaires, ces gouvernements ont, année après année, poursuivi leur chemin sans lever les yeux pour voir au loin comment ils pourraient naviguer entre les écueils, pour voir les enjeux importants qui redéfiniront inévitablement et profondément notre avenir.

Donc, nous avons un budget qui laisse penser qu'il n'y a pas de crise dans le secteur de la santé pour les personnes âgées de ce pays et leur famille. Les personnes âgées de Beaches—East York m'ont parlé maintes et maintes fois de leurs difficultés à s'occuper de leur conjoint parce qu'il n'y a pas de services pour les aider.

• (1815)

À maintes reprises, des personnes de mon âge ont ouvert leur porte, voulant parler de la difficulté qu'elles avaient à s'occuper de leurs parents tout en élevant des enfants. Très souvent, on en venait à dire que le gouvernement devait aider à répondre aux besoins grandissants en matière de soins psycho-gériatriques.

Le budget

Nous avons un budget qui laisse penser qu'il n'y a pas de crise engendrée par les changements climatiques. Des îles sont submergées dans les océans et les mers. Le pergélisol fond sous les pieds des habitants du Nord et le gouvernement continue de consentir des baisses d'impôt aux grandes pétrolières, de sorte que nous accélérons le processus.

Il est clair que les gens de Beaches—East York s'attendent à ce que le gouvernement voit à plus long terme, à défaut de quoi nous ne léguerons jamais un magnifique pays à nos enfants.

Je recommande vivement au gouvernement de saisir l'occasion qui nous est offerte. J'ai mentionné au début que nous avons la possibilité de retrouver la vision que nous avons pour édifier un grand pays. Nous pouvons commencer modestement, une étape à la fois. J'estime que nous en avons la responsabilité et il est très clair que c'est ce à quoi mes électeurs s'attendent.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à mon collègue de Beaches—East York, dont les concitoyens seront extrêmement bien représentés. On a entendu la profondeur du discours de mon collègue. Ça m'a rejointe. J'aimerais lui donner l'occasion de développer un peu plus cette question, puisque je sais qu'il représente une circonscription où il y a de bonnes poches de pauvreté.

Qu'est-ce que ce budget aurait pu contenir pour aider davantage les gens de Beaches—East York, notamment les aînés? Mon collègue considère-t-il qu'un montant de moins de 2 \$ par jour est suffisant pour aider plusieurs aînés à sortir de la pauvreté?

• (1820)

[Traduction]

M. Matthew Kellway: Monsieur le Président, il est clair que, dans une ville de la taille de Toronto, où le coût de la vie est élevé, les promesses budgétaires du gouvernement à l'intention des personnes âgées du pays sont totalement inadéquates. L'augmentation de 1,50 \$ ou 1,60 \$ par jour, quelle que soit la somme exacte, est une insulte aux personnes âgées qui vivent dans la pauvreté.

J'aimerais en profiter pour parler d'autres groupes de personnes qui, dans Beaches—East York et ailleurs au pays, vivent elles aussi dans la pauvreté. Les gens ont besoin d'emplois avant tout, et c'est ce que le gouvernement ne leur donne pas.

La seule mesure du gouvernement pour stimuler la création d'emplois, c'est-à-dire les allègements fiscaux pour les entreprises, n'a jamais donné de résultats. Le gouvernement doit être au courant des études qui démontrent que les allègements les plus importants ont eu lieu dans les années 1980 et que les dépenses en capital au pays sont à la baisse depuis ce temps, quels que soient les allègements fiscaux accordés aux entreprises.

L'hon. Jim Flaherty (ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député d'en face de son élection.

Je lui recommande de lire le budget qui a été présenté à la Chambre lundi dernier. Il s'agit d'un document important, comme l'ont dit d'autres députés. Il aborde non seulement des questions fiscales, mais il traduit également la politique générale du gouvernement du Canada.

Je lui recommande la lecture des mesures d'appui à la création d'emplois qui sont énumérées à la page 15 du budget. Peut-être que le député aimerait en faire la lecture au cours de la fin de semaine.

Je lui rappelle, comme on l'indique à la page 64 du budget, que le Canada a enregistré la plus forte création d'emplois parmi les pays industrialisés dans le monde, depuis la fin de la grande récession.

Je lui recommande également la lecture du tableau de la page 31 qui porte sur la qualité des emplois créés au Canada, la majorité d'entre eux étant des emplois à rémunération élevée et, évidemment, la lecture des faits fondamentaux décrits à la page 14, à savoir que plus de 540 000 nouveaux emplois ont été créés au Canada depuis que la grande récession a pris fin en juillet 2009 ce qui, évidemment, constitue un record parmi les pays industrialisés.

C'est une erreur pour les nouveaux députés de laisser entendre avec un certain sérieux que le Canada n'a pas fait un bon travail en matière de création d'emplois.

M. Matthew Kellway: Monsieur le Président, je remercie le ministre des Finances de ses recommandations. Je lui ferais néanmoins remarquer que le Canada compte 300 000 chômeurs de plus qu'avant la récession.

Je recommanderais, quant à moi, au ministre des Finances la page, sur le site Web du ministère des Finances, sur laquelle sont publiés les multiplicateurs économiques correspondant aux divers types d'investissements. Le site Web nous apprend que celui des réductions d'impôt consenties aux sociétés est d'environ 20 ¢ par dollar investi. Cette même page du site Web du ministère des Finances montre que d'autres investissements que le gouvernement aurait pu prévoir dans le budget ont un effet multiplicateur bien supérieur, notamment les investissements dans l'infrastructure publique et financière, investissements qui seraient très utiles à Toronto, où le transport urbain laisse beaucoup à désirer.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, l'an dernier, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité une motion présentée par ma collègue de Trinity—Spadina visant à déclarer le 10 juin journée Canada-Portugal. Samedi, les célébrations de la journée du Portugal incluent un défilé à Toronto, qui passera dans ma circonscription, Davenport, et dans Trinity—Spadina.

L'an dernier, le Parlement avait exprimé sa gratitude envers la communauté luso-canadienne, dont la présence au Canada remonte au XVI^e siècle, pour son importante contribution à la vie canadienne. Aujourd'hui, près d'un demi-million de descendants de Portugais se disent chez eux au Canada,

Dans les rues du petit Portugal, dans ma circonscription, dans les collectivités situées au nord de St. Clair et au nord du chemin Rogers, on est très préoccupé et consterné, j'oserais même dire en colère, devant la manière dont le gouvernement conservateur traite les personnes âgées dans son budget.

Il coûte peut-être moins cher de vivre dans certaines régions du Canada que dans d'autres, mais, dans Davenport, les personnes âgées peinent à garder la tête hors de l'eau. Je me suis entretenu avec beaucoup de personnes âgées d'origine portugaise au cours de la dernière année. Beaucoup ont acheté leur maison dans les années 1950 et 1960 et y ont élevé leur famille. Elles vivent dans les mêmes maisons, ce dont elles sont fières. Pourtant, elles ont de la difficulté à s'en sortir. Ces personnes peuvent difficilement payer leur facture de chauffage et je ne parle pas de tous les services publics. Si elles ont suivi certaines parties de nos débats de cette semaine, elles doivent se demander ce qui se passe. Elles seraient très inquiètes du niveau de nos débats entourant les vrais problèmes des personnes âgées.

Dans ma collectivité, il y a des personnes âgées qui n'ont aucun soin à domicile et d'autres qui ont des problèmes de déplacement. Certains disent que si leurs maisons leur coûtent trop cher, elles n'ont qu'à les vendre. Où iraient-elles après la vente? Vivraient-elles dans un kiosque? Je ne pense pas. Un kiosque ce n'est pas une stratégie nationale du logement.

Beaucoup de personnes âgées ont des problèmes de déplacement. Le Canada a besoin d'une stratégie nationale des transports. L'achat d'avions de chasse ne constitue pas une stratégie nationale des transports. C'est pourtant ce dont nous avons besoin.

Sans cesse, les gens de Davenport disent qu'il n'y a plus de bons emplois. Le gouvernement prétend qu'il a créé des emplois, mais il faut creuser un peu plus et voir de quels emplois il s'agit. Je peux le dire à mes collègues. Les aînés de ma circonscription travaillent pour une misère, ils assurent des services à 10 \$ l'heure. À une époque, ils ont peut-être eu un emploi correct avec une pension, mais c'est fini. Voilà les vrais problèmes.

Les gens disent que l'économie va bien, que la récession est derrière nous. Pourtant, mes électeurs me disent que, pour bien des gens, la récession est toujours là. Le gouvernement ne s'est pas attaqué correctement au problème des sans-emploi, en tout cas pas dans le budget.

Le budget

On pouvait se dire que, puisque le gouvernement allait représenter le budget, il prendrait le temps de rectifier quelques-uns de ces problèmes, mais non. C'est très inquiétant. Les gens de ma communauté, Davenport, sont inquiets.

J'ai commencé mon intervention en parlant du défilé de la Journée du Portugal. Je l'ai fait parce que, dans notre communauté portugaise, il y a de nombreux aînés qui ont besoin de l'aide du gouvernement. Ils ont sué sang et eau pour faire de notre pays le grand pays qu'il est devenu, et tout ce qu'ils reçoivent de ce gouvernement, c'est de l'indifférence. C'est...

• (1825)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Je précise au député qu'il lui restera cinq minutes quand la Chambre poursuivra ce débat.

[Français]

Comme il est 18 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'ordre adopté le lundi 6 juin 2011.

(La séance est levée à 18 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 9 juin 2011

La vérificatrice générale du Canada			
Le Président	163	M. Marston	173
AFFAIRES COURANTES		M. Cuzner	174
Le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2011-2012		Mme Glover	174
Le Budget principal des dépenses de 2011-2012		M. Komarnicki	174
M. Clement	163	Mme Ashton	176
Le règlement sur les produits du tabac		Mme Murray	176
Mme Aglukkaq	163	Mme May	176
Les délégations interparlementaires		Mme Murray	176
M. Lunney	163	Mme Ashton	178
Le Code canadien du travail		M. Norlock	178
Mme Charlton	163	M. Easter	178
Projet de loi C-205. Présentation et première lecture	163	M. Storseth	180
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	164	M. Julian	180
Le Régime de pensions du Canada		M. Obhrai	180
Mme Charlton	164	M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	181
Projet de loi C-206. Présentation et première lecture	164	M. Cuzner	182
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	164	M. Norlock	182
Les voies et moyens		Mme Young (Vancouver-Sud)	182
M. Van Loan	164	M. Lapointe	184
Motion	164	M. Casey	184
Adoption de la motion	164	M. Wilks	184
Les travaux de la Chambre		M. Cannan	184
M. Van Loan	164	M. Marston	186
Motion	164	M. Cuzner	186
Adoption de la motion	164	M. Butt	187
Questions au <i>Feuilleton</i>		M. Rafferty	188
M. Lukiwski	164	Mme Murray	189
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		Mme Sitsabaiesan	189
Le budget		M. Lamoureux	190
L'exposé financier du ministre des finances		Le Président	190
Motion	164	Mme Fry	190
Mme Moore (Abitibi—Témiscamingue)	164	Mme Rempel	190
Mme Glover	166	M. Sullivan	191
M. Lamoureux	166	M. Marston	192
M. Rafferty	166	Mme Glover	193
M. Bellavance	166	M. Lamoureux	193
M. Choquette	167	M. MacKenzie	193
Mme Glover	168	M. Julian	195
M. Marston	168	M. Lamoureux	195
M. Casey	168	M. Richards	195
M. Storseth	168	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
M. Julian	170	Victoriaville	
M. Lamoureux	170	M. Bellavance	196
Mme Hoepfner	170	L'intimidation	
M. Norlock	170	M. Armstrong	196
M. Lapointe	172	Les aînés	
Mme Murray	172	M. Choquette	196
Mme McLeod	172	Pickering—Scarborough-Est	
		M. Chisu	196
		Audrey-Ann Murphy	
		M. Brison	197
		Winnipeg-Centre-Sud	
		Mme Bateman	197

L'environnement			
Mme Péclet.....	197		
La prévention des inondations			
M. Bezan.....	197		
Les affaires autochtones			
M. Rickford.....	198		
Beaches—East York			
M. Kellway.....	198		
Voeux d'anniversaire			
M. Opitz.....	198		
Claude Léveillé			
M. Dionne Labelle.....	198		
Le passage international de la rivière Detroit			
M. Watson.....	198		
La Semaine du tourisme			
M. Bélanger.....	199		
La vérificatrice générale du Canada			
M. Benoit.....	199		
La sécurité au travail			
M. Thibeault.....	199		
La protection des enfants			
M. Seeback.....	199		
QUESTIONS ORALES			
Le rapport de la vérificatrice générale			
M. Mulcair.....	199		
M. Harper.....	200		
M. Mulcair.....	200		
M. Harper.....	200		
M. Mulcair.....	200		
M. Harper.....	200		
Le Conseil du Trésor			
M. Angus.....	200		
M. Baird.....	200		
M. Angus.....	200		
M. Baird.....	200		
Le Fonds sur l'infrastructure frontalière			
M. Rae.....	200		
M. Harper.....	200		
Les affaires autochtones			
M. Rae.....	201		
M. Harper.....	201		
La citoyenneté et l'immigration			
M. Rae.....	201		
M. Dykstra.....	201		
Le sommet du G20			
Mme Nash.....	201		
M. Baird.....	201		
M. Cash.....	201		
M. Baird.....	201		
Les affaires autochtones			
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona).....	201		
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord).....	202		
M. Caron.....	202		
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord).....	202		
La sécurité publique			
M. Sandhu.....	202		
M. Toews.....	202		
Mme Moore (Abitibi—Témiscamingue).....	202		
M. Alexander.....	202		
La Libye			
M. Harris (St. John's-Est).....	202		
M. Baird.....	202		
M. Dewar.....	202		
M. Baird.....	203		
Mme Laverdière.....	203		
Mme Brown (Newmarket—Aurora).....	203		
La recherche et le sauvetage			
Mme Foote.....	203		
M. Ashfield.....	203		
Les langues officielles			
M. Bélanger.....	203		
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	203		
Les frais d'utilisation			
M. McCallum.....	203		
M. Clement.....	203		
La santé			
Mme Quach.....	204		
Mme Aglukkaq.....	204		
Mme Davies (Vancouver-Est).....	204		
Mme Aglukkaq.....	204		
La Société canadienne des postes			
M. Godin.....	204		
Mme Raitt.....	204		
M. Godin.....	204		
M. Fletcher.....	204		
La défense nationale			
M. Menegakis.....	204		
M. Alexander.....	204		
Les télécommunications			
M. Thibeault.....	205		
M. Paradis.....	205		
M. Thibeault.....	205		
M. Paradis.....	205		
L'endettement personnel			
M. Brahmi.....	205		
M. Flaherty.....	205		
M. Brahmi.....	205		
M. Flaherty.....	205		
Les sommets du G8 et du G20			
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte).....	205		
M. Baird.....	205		
Les affaires autochtones			
Mme Bennett.....	206		
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord).....	206		
La construction navale			
Mme Turnmel.....	206		
Mme Ambrose.....	206		
M. Stoffer.....	206		
Mme Ambrose.....	206		

Les affaires autochtones	
M. Clarke.....	206
M. Duncan (Île de Vancouver-Nord).....	206
L'environnement	
Mme Duncan (Etobicoke-Nord).....	206
M. Kent.....	207
Mme Liu.....	207
M. Kent.....	207
La condition féminine	
Mme Gallant.....	207
Mme Ambrose.....	207
Les aînés	
Mme Mathysen.....	207
Mme Finley.....	207
Le budget	
Mme May.....	207
M. Flaherty.....	207
Présence à la tribune	
Le Président.....	208
Les travaux de la Chambre	
M. Mulcair.....	208
M. Van Loan.....	208
Le Règlement de la Chambre des communes	
M. O'Connor.....	208
Motion.....	208
Adoption de la motion.....	208

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget	
L'exposé financier du ministre des Finances	
M. Richards.....	209
M. Rathgeber.....	210
M. Nicholls.....	210
M. Fortin.....	210
M. Caron.....	211
Mme Boivin.....	211
M. Lamoureux.....	212
Mme Quach.....	212
M. Albas.....	213

M. Lamoureux.....	214
M. Harris (St. John's-Est).....	214
M. Fortin.....	214
M. Boughen.....	214
Mme Boivin.....	216
M. Lamoureux.....	216
M. Lobb.....	216
M. Nicholls.....	218
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte).....	218
M. Cash.....	218
Mme LeBlanc (LaSalle—Émard).....	218
M. Casey.....	220
Mme Hoepfner.....	220
Mme Boivin.....	220
M. Dionne Labelle.....	220
Mme Glover.....	221
M. Casey.....	222
M. Oliver.....	222
M. Cash.....	223
M. McCallum.....	224
M. Preston.....	224
M. Martin.....	226
M. Brison.....	226
M. McCallum.....	226
Mme Hoepfner.....	228
Mme Boivin.....	228
M. Cotler.....	228
Mme Hoepfner.....	230
Mme Boivin.....	230
M. Saxton.....	230
M. Nicholls.....	232
M. MacAulay.....	232
Mme Glover.....	232
M. Kramp.....	233
M. Dewar.....	234
M. Lamoureux.....	234
M. Kellway.....	235
Mme Boivin.....	236
M. Flaherty.....	236
M. Cash.....	236

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>